– MERCREDI 26 JANVIER 1983

QUARANTIÈME ANNÉE – N°11817

La tension entre Jérusalem et Washington

Le voyage de M. Begin aux États-Unis est ajourné

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

L'échec de la conférence de l'OPEP

Une guerre des prix du pétrole accentuerait les déséquilibres de l'économie mondiale

Le coup de poker saoudien

Que cherche l'Arabie Saoudite ? La question était sur toutes les lèvres après l'échec lundi à Genève de la conférence de l'OPEP. La responsabilité du royaume wahabite dans le blocage des négociations était en effet lourde. Or cette conférence consultative avait été convoquée une semaine auparavant à l'initiative même des pays du Golfe et donc de l'Arabie Saoudite. Non contents d'être à l'origine de l'échec, les Saoudiens insistaient sur ses conséquences dramatiques, prédisant une baisse des prix et, de ce fait, contribuant puissamment à la déclencher.

Pour tenter un tel *« coup »*, Cheikh Yamani avait à l'évidence un dessein politique précis. De fait, la situation du plus puissant producteur de pétrole du Moyen-Orient est particulièrement critique. Le maintien d'un prix officiel de 34 dollars par baril artificiellement élevé par rapport à l'état du marché, rend l'écoulement de la production saoudienne de plus en plus ardue. Sous la pression insistante des compagnies américaines membres de l'Aramco, le consortium qui exploite ses gisements, le Royaume a dû réduire sa production à un niveau extrêmement bas, ce qui a pour conséquence de réduire considérablement sa marge de manœuvre. Or, l'Arabie Saoudite tire l'essentiel de son pouvoir au sein de l'OPEP – et partant de là sur la scène internationale – de sa souplesse exceptionnelle. Elle est quasiment la seule jusqu'ici grâce à la faiblesse de ses besoins financiers et à l'importance de ses réserves, à pouvoir mettre ou retirer du marché des quantités considérables.

Pour retrouver cette marge de manœuvre et tout son pouvoir, le Royaume a intérêt à diminuer ses prix. S'il annonce une baisse de ses prix officiels, il court cependant le risque de porter la responsabilité politique d'éventuelles réactions en chaîne du marché. A moins que cette baisse, au demeurant légère, ne soit assortie d'un accord global de plafonnement de la production et ne soit acceptée par tous les membres de l'OPEP. C'est probablement ce qui a été recherché au cours des dernières semaines sans succès.

Ne restait donc qu'une solution : déclencher une baisse des prix générale d'abord sur le marché libre, puis à l'intérieur de l'OPEP afin d'apparaître, vis-à-vis de l'opinion internationale *« obligé »* de suivre. En clair *« pousser à la faute »* les autres pays producteurs pour mieux récupérer la situation dans quelques semaines.

Il est en effet probable que l'Arabie Saoudite compte, une fois les autres pays membres de l'OPEP suffisamment alarmés par quelques semaines de commerce sauvage, rattraper la balle, en provoquant une nouvelle réunion. Ayant ainsi fait la preuve de son pouvoir elle pourrait alors de nouveau imposer sa loi, vivement contestée depuis quelques mois par la remontée en puissance de l'Iran. Ce *« coup de poker »* a de bonnes chances de réussir. Il comporte aussi, comme tel, d'énormes risques. Que la glissade des prix soit un peu trop rapide, ou la réponse de l'Arabie Saoudite un peu trop tardive. Le système financier international pourrait alors chanceler.

Les marchés pétroliers libres ont immédiatement réagi à l'échec de la conférence de l'OPEP à Genève par une baisse des prix dès le 24 janvier. Le prix du pétrole arabe léger – qui sert de référence à l'OPEP – a perdu 75 cents et ne cotait plus que 30,60 dollars par baril pour un prix officiel de 34 dollars. A Londres, les bruts de la mer du Nord ont baissé de 60 cents par baril, et le gazole a perdu entre 15 et 20 dollars par tonne (5 à 7 %).

Malgré des déclarations rassurantes, le 25 janvier, du roi Fahd d'Arabie Saoudite sur la volonté de son royaume *« de sauvegarder l'OPEP et de défendre les intérêts des pays exportateurs et consommateurs de brut »*, les prévisions fort pessimistes de son ministre du pétrole, Cheikh Yamani, sur l'évolution prochaine du marché ont provoqué une certaine nervosité dans les milieux financiers. A Wall Street, sous l'impulsion des valeurs pétrolières, l'indice Dow Jones a cédé près de 23 points. Et la livre sterling, directement affectée par une baisse éventuelle – et prochaine, selon le ministre saoudien – des pétroles de mer du Nord, a enregistré une chute-record par rapport au dollar. La British National Oil Corporation (B.N.O.C.), compagnie nationale britannique, a pourtant affirmé n'avoir pris aucune décision quant au prix de son pétrole au 1er février.

Les pays consommateurs sont loin de se réjouir d'un échec qui pourrait pourtant entraîner un moindre coût de leurs achats de pétrole. M. Cheysson, ministre français des relations extérieures, a jugé *« fort regrettable »* l'absence d'accord à l'OPEP, estimant qu'elle ne serait *« à l'avantage de personne »*. *« Le marché du pétrole, comme celui des autres matières premières d'ailleurs,* a ajouté M. Cheysson à Bruxelles, *doit bénéficier de régulations et de prévisions pour éviter des variations brutales tant des prix que de la production (...), sinon nous allons droit à une nouvelle crise du type du choc pétrolier de 1973. »*

A Bonn, un porte-parole du ministère de l'économie a déclaré qu'il considérait cet échec comme *« un facteur de déséquilibre »*.

La cassure

De notre envoyée spéciale

Genève. – Désarroi, perplexité, amertume, mêlés d'un léger vent de panique dans les couloirs de l'hôtel Intercontinental, lundi 24 janvier au soir. Après un jour et demi de travail, les treize ministres du pétrole de l'OPEP et leurs délégations venaient de sortir bredouilles de la « salle de bal », où ils avaient tenu cette nouvelle conférence consultative.

Pas de communiqué final, pas de conférence commune, pas même l'ombre d'une date pour un prochain rendez-vous. *« Cette fois, c'est la débandade la plus totale »*, observait un habitué, pourtant blasé. Anxieuse d'expliquer sa position, chaque délégation improvisait dans le plus grand désordre explication, déclaration ou conférence de presse.

La veille au soir pourtant, l'accord semblait possible. La fixation d'un plafond de production de 17,5 millions de barils par jour pour l'année 1983, indispensable pour équilibrer une demande tombée, en dépit de l'hiver, à moins de 18,5 millions, avait, de l'avis général, fait l'unanimité.

Les problèmes épineux liés à la répartition de quotas pays par pays, pomme de discorde de la précédente conférence, semblaient pour l'essentiel aplanis. Restait à régler un point délicat soulevé par les pays du Golfe : le réaménagement des différentiels (écarts de prix reflétant les différences de qualité et de facilité d'accès).

Rien pourtant ne laissait prévoir l'ampleur de l'échec à venir. Comment l'expliquer ?

Pour le Nigéria et l'Algérie, les plus dépités apparemment, la faute en incombe exclusivement à l'Arabie Saoudite et au Koweït, qui, soutenus ensuite par le Qatar et les Émirats arabes unis, ont exigé que l'accord sur le partage de la production soit accompagné d'un réaménagement des différentiels pour les « bruts » les plus légers de meilleure qualité. *« Les pays africains ont été invités de ce fait à augmenter leurs prix à un moment où les ventes sont déprimées et où le marché continue à se détériorer »*, a précisé M. Dikko, ministre nigérian, ajoutant que c'était *« hors de question »*.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 43.)

M. Alain Savary présente la réforme de l'enseignement supérieur.

Lire page 11 un premier article du ministre de l'éducation nationale : « La nécessité d'innover ».

M. François Mitterrand préside la cérémonie d'inauguration de la « nouvelle S.N.C.F. ».

Lire page 20 l'article de JAMES SARAZIN.

Le conflit chez Renault

Les syndicats examinent les propositions de la direction

Au cours d'un comité central d'entreprise, le 24 janvier, M. Bernard Hanon, P.-D. G. de Renault, a fait trois propositions aux syndicats pour trouver une issue aux conflits qui paralysent la production dans les centres de Flins et de Billancourt.

M. Hanon a proposé une discussion au niveau de l'ensemble de la Régie *« des problèmes spécifiques les plus urgents »* soulevés par les conflits en cours. Il invite également à reprendre la négociation sur les augmentations de salaires en 1983 – mais *« dans le cadre de la masse salariale »* déjà prévue. M. Hanon, de fait, accepte de réduire la part d'augmentation liée à la productivité, – part contestée par les syndicats. La C.G.T. réclame 8 % d'augmentation générale minimum. Enfin, la condition mise à toute négociation par M. Hanon est le déblocage des chaînes occupées par les grévistes.

Ce 25 janvier au matin, la production est restée bloquée à Billancourt. Flins est en chômage technique. Dans ces deux usines, des comités d'établissement extraordinaires étaient convoqués : à 11 h 30 pour Flins, en fin d'après-midi pour Billancourt.

Les propositions de M. Hanon ont, dans un premier temps, été favorablement accueillies par le syndicat C.G.T. de Billancourt. Dans un communiqué, le 24 janvier au soir, ce syndicat avait déclaré : *« La direction va-t-elle vraiment passer aux actes en ouvrant des négociations réelles à tous les niveaux ? C'est la question décisive posée à tout le personnel. »* M. André Sainjon, secrétaire de la fédération C.G.T. de la métallurgie, a précisé que les déclarations de M. Hanon pouvaient *« être interprétées positivement »*. Il a convoqué la presse, ce 25 janvier dans l'après-midi, pour une *« importante déclaration »* de M. Krasucki, secrétaire général de la C.G.T.

L'ouverture

C'est parfois *« à chaud »* que se résolvent les problèmes qui paraissent à première vue les plus insolubles. Il aura ainsi fallu que la direction de la régie Renault danse sur une poudrière à Flins et à Billancourt pour qu'elle en vienne à proposer une discussion globale sur *« les problèmes spécifiques les plus urgents »* posés par ces conflits et qu'elle se déclare prête à aborder la question cruciale des classifications dans le cadre d'une négociation *« à mener au niveau de l'industrie française »*.

Alors que déjà la grève des O.S. à Flins en avril 1982 aurait pu servir d'avertisseur, il est regrettable qu'il ait fallu ces nouveaux conflits – un *« gâchis »* de 25 000 voitures perdues, selon la C.G.T. – pour en arriver à cette proposition tardive de bon sens.

Cette ouverture de la direction renvoie la balle dans le camp des organisations syndicales. Mais ont-elles véritablement, tant à Flins qu'à Billancourt, la maîtrise du jeu ? Les mouvements semblent être partis de la base et les syndicats sont aussi tributaires des exigences immédiates de celle-ci. Ainsi, mardi 25, la persistance du blocage des chaînes à la sellerie et au montage de Billancourt pourrait conduire la direction à annoncer des mesures de chômage technique et à remettre en question ses propositions.

Renault est ainsi au point de bascule : suivant l'attitude des grévistes, le conflit peut s'apaiser ou se durcir. Avec le précédent de l'accord du 29 décembre 1981 sur l'évolution de carrière des agents de production (ex-O.S.), la Régie a déjà montré qu'elle savait négocier. De part et d'autre, il convient donc de mesurer les enjeux pour qu'enfin le bon sens l'emporte.

Le cinéaste George Cukor est mort

LIRE PAGE 46

LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES

Entre la « Suite » et le « Requiem »

par ANDRÉ FONTAINE

Entre la France et l'Allemagne, les convictions pèsent moins que la raison d'État : déjà Richelieu, tout cardinal qu'il fût, s'appuyait à fond, pour « abaisser » la très catholique Maison d'Autriche, sur les princes protestants. En 1974, et encore en 1981, le social-démocrate Helmut Schmidt déclarait à qui voulait l'entendre qu'il votait Giscard. Le socialiste Mitterrand ne paraît pas souhaiter avec moins d'ardeur la victoire du chrétien-démocrate Helmut Kohl aux législatives qui vont se dérouler le 6 mars outre-Rhin.

Ainsi s'explique la particulière netteté du discours que le président de la République a prononcé le jeudi 20 janvier devant le Bundestag, à l'occasion du vingtième anniversaire du traité de l'Élysée, et notamment du passage sur les euromissiles, dont chacun sait qu'ils sont au centre de la campagne électorale allemande.

Les acteurs dirigeants de Bonn ont tellement apprécié ce renfort que Franz-Josef Strauss, le leader incontesté de la droite, l'en a félicité dans une déclaration à *Die Welt*, et qu'ils chiffrent à 3 %, selon le correspondant du *Times*, le surcroît de suffrages à en attendre. Le même correspondant a vu les sociaux-démocrates « abasourdis » (*aghast*). Or le chef de l'État n'a pas lu un texte que d'autres auraient écrit pour lui. Bien au contraire : après avoir écarté comme « tragiquement nul », avec l'indulgence dont il a le secret, un premier projet préparé par ses services, il a longuement travaillé son intervention, qu'il a remaniée jusqu'à la dernière minute.

Le piquant de l'affaire, c'est que la raison pour laquelle François Mitterrand se méfie aujourd'hui de ses camarades allemands est la même qui poussait naguère Helmut Schmidt à se méfier de ses camarades français.

Le président de la République redoute qu'un chancelier social-démocrate, obligé, faute d'avoir obtenu la majorité absolue, de mendier la complaisance des Verts, les écolo-pacificistes, ne devienne rapidement l'otage de Moscou. C'est exactement l'effet que Helmut Schmidt redoutait pour la France de l'entrée des communistes dans le gouvernement.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Vol

On a volé une centaine de magnétoscopes à Poitiers ! C'était fatal : depuis trois mois, les stocks bloqués au centre de dédouanement poitevin enflent chaque jour. On compte, aujourd'hui, deux cent mille appareils, et deux vigiles pour les protéger.

L'enquête est difficile tant les pistes abondent : commando de téléspectateurs en manque, Brigade de douaniers surmenés, services secrets nippons, Front de libération des vidéo-maniaques, Groupe d'intervention des distributeurs en colère, Phalange des importateurs lésés...

Une bonne idée de feuilleton, pour une coproduction franco-japonaise.

BRUNO FRAPPAT.

LE PRIX DU DANGER D'YVES BOISSET

Horreur en direct

Le bon sauvage, n'en déplaise à Rousseau, c'est une notion qui ne tient pas debout. L'homme est mauvais naturellement, égoïste, cruel, narcissique, intolérant et lâche. Il faut des années de dressage – tous ceux qui s'y sont employés, en douceur ou en férocité, vous le diront – pour lui apprendre à respecter les règles les plus élémentaires de la vie en société : ne pas tirer les cheveux de la petite fille dont on convoite la poupée, ne pas éborgner le petit garçon qui refuse de lâcher sa part de cake.

Dans l'ensemble on obtient des résultats assez satisfaisants. Avec, il faut bien le dire, des guerres, des croisades, des guérillas, des massacres, des holocaustes, des révolutions, des génocides suffisamment nombreux et fréquents pour permettre de s'exprimer à la violence le plus légalement du monde.

Sauf dans un coin relativement abrité de la planète, celui qui, de nos jours, se réclame du régime démocratique. Et où l'on assiste, calquée sur celle du niveau de vie, à une formidable hausse des valeurs morales. Le retrait des troupes américaines du Vietnam, sous la pression de l'opinion, la réprobation générale qui a accompagné les destroyers britanniques en route vers les Malouines, tout indique que dans notre coin du monde l'évolution des concepts va plus vite que celle des instincts.

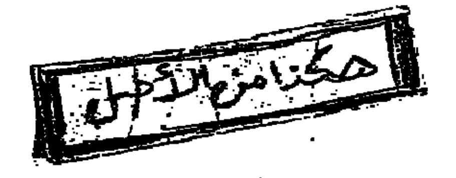
Encore que ceux-ci se soient légèrement relevés au cours des siècles. Même si les matches de boxe font encore recette, à notre époque, une exécution en place publique ferait hurler d'effroi plutôt que de joie.

Ce n'est pas ce que croit Yves Boisset, à en juger par son dernier film, *le Prix du danger*. Il prête en effet à la télé, la télé américaine naturellement, la nôtre est au-dessus de tout soupçon, la télé commerciale, poussée par le seul goût du lucre, un jeu mensuel en direct et en forme de chasse à l'homme où l'on voit un fugitif aux mains nues poursuivi par cinq tueurs armés jusqu'aux dents.

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire la suite page 15.)





Allemagne

Cette Allemagne qui s'apprête à commémorer, le 31 janvier, le cinquantième anniversaire de l'avènement du nazisme, après avoir célébré, la semaine dernière, le vingtième de celui du traité de l'Élysée, et qui inspire nombre de commentateurs de la presse hebdomadaire, Maurice Halff la voit à nouveau en plein frémissement. Il se demande si le « ciment unificateur » de la Prusse aujourd'hui disparue ne va pas lui faire défaut au moment où sa volonté de se défendre commence à faire question. André Fontaine, revenant sur le discours de M. Mitterrand au Bundestag, relève l'existence, à travers les clivages des partis, de deux regards différents sur le voisin d'outre-Rhin et conclut à la nécessité de ne pas retenir de l'histoire de ce grand peuple que sa phase criminelle.

La fin du miracle

par MAURICE HALFF (*)

GEANTE économique, naine politique, ainsi avait-on coutume de qualifier la République fédérale d'Allemagne. Celle-ci, sortie des décombres du IIIe Reich après l'un des plus grands désastres de son histoire, devait parvenir en quelques années au premier rang des nations les plus riches du monde, au point que l'Occident s'émerveillât du « miracle allemand ».

Au demeurant, l'Allemagne de l'Ouest semblait limiter ses ambitions à une expansion économique certes éclatante, mais tempérée d'un libéralisme débonnaire qui lui ménageait une entrée rassurante dans le concert naissant des communautés européennes.

Cette résignation à un destin politique effacé ne pouvait durablement dissimuler une réalité de puissance que faisaient apparaître en filigrane une industrie conquérante, une percée commerciale offensive, un syndicalisme constructif et adapté au réalisme de l'évolution, une monnaie partie de zéro et devenue l'une des meilleures du globe.

Et puis, au cœur du problème européen, au cœur du continent, il y l'Allemagne ; il y a que sa destinée est d'être, comme la France, la pierre angulaire de toute solide communauté. Le frappant rendez-vous de l'histoire avec de Gaulle et Adenauer, la vision d'une Europe européenne du « vieux français », le patient pragmatisme du « très vieil allemand », se sont conjugués pour donner à la R.F.A. la dimension internationale à laquelle jusqu'alors elle n'avait pas cru devoir prétendre.

Le frémissement

Dès lors, au cours des trente dernières années, entre l'Elbe et le Rhin, le tronçon d'Allemagne conservé au monde libre devenait un Etat qui, par la fermeté de ses structures et dans le déroulement exemplaire d'une démocratique alternance, contribua non seulement à fonder l'Europe communautaire mais aussi à maintenir la confiance des Etats-Unis envers les Européens.

Et voici que cette R.F.A. raisonnable et de bon ton se met à tressaillir. Le frémissement de l'âme allemande, en perpétuel devenir, n'a pas cessé.

L'Allemagne, par son génie, par les excès d'une sensibilité passionnée et nerveuse, s'est enflammée tout au long de son histoire au brasier des meilleures causes mais aussi des plus violentes et des plus maléfiques explosions. Terre féconde de la pensée humaine, notamment dans les régions de l'ouest et du sud, elle a donné à la science, aux arts et à la philosophie la plus brillante et la plus intense des contributions. D'autres apports de sa pensée ont été des ferments de bouleversement social. L'illustre Hegel, né sur les rives du Neckar, ne professait-il pas dans sa *Philosophie de l'Etat* que celui-ci est la substance dont le citoyen n'est que l'accident, aboutissant à une sorte de négation de l'individuelle liberté. Des sources de l'hégélianisme devait jaillir sur le monde, quelque temps plus tard, le socialisme collectiviste de Karl Marx et de Friedrich Engels, co-auteurs du Manifeste communiste, et tous deux originaires de Rhénanie.

Puis vint le temps de l'opprobre. Fallait-il que dans la détresse financière, économique, sociale et morale, suite à la première guerre mondiale perdue, le peuple allemand, sous la passion collective du plus grand nombre, se livrât à la monstrueuse entreprise d'Adolf Hitler, qui était autrichien, et la fît naître en Bavière dans l'émeute, et la propageât par Josef Goebbels, Rhénan lui aussi ?

Ce n'est plus la même exigence radicale, marxisme ou national-socialisme, qui agite les contestataires d'aujourd'hui, c'est le doute, un doute d'abord rampant, qui se propage pour bientôt se redresser et surgir à la lisière des deux grands partis politiques : social-démocratie et démocratie chrétienne qui, jusqu'à maintenant, ont assuré alternativement l'équilibre de la nouvelle Allemagne. Cette espérance de renouveau se colore de la verte image de l'écologisme, mais sous cette bucolique séduction cheminent de pernicieuses tendances qui convergent toutes au carrefour du renoncement.

Ce renoncement, c'est le neutralisme groupant des aspirations diverses : opposition aux États-Unis d'Amérique ; alignement sur la politique soviétique ; désarmement intégral, bref toutes orientations abusées par l'espoir que la Russie serait un jour disposée à une forme de réunification dès lors qu'elle serait convaincue de la passive complicité de toute l'Allemagne abandonnant le camp de la liberté.

« Ohne mich » désormais, tel était le slogan des Allemands désabusés sous les ruines du cataclysme hitlérien. Compréhensible au lendemain de terribles épreuves, ce refus de participer au destin national ne paraît plus aujourd'hui admissible lorsqu'il s'adresse à des alliés qui veulent armer le territoire de la R.F.A. pour le défendre.

L'excès de l'irrationnel n'est guère venu de la Prusse. Pays d'ordre, méfiant à l'égard du romantisme rêveur des régions de l'ouest et du sud, mais fondateur de structures administratives rigoureuses et de la meilleure des armées, forgée dans une discipline implacable, éclairé aussi de l'intelligence d'une élite française huguenote contrainte à l'émigration, le royaume de Prusse fut le noyau dur du germanisme, proliférant l'unité « des Allemagnes », par la conquête, la confédération et l'avènement de l'empire.

Mais cette Prusse, génératrice de la grandeur du Reich impérial, cette Prusse froidement réaliste, guindée dans la raideur de ses généraux et de son aristocratie, comment n'opposa-t-elle pas lors des heures difficiles puis dramatiques de la République de Weimar le barrage de sa traditionnelle rigueur aux débordements du délire hitlérien ? Comment en Prusse rhénane les magnats de la Ruhr, Krupp pour n'en citer qu'un, ont-ils livré leur gigantesque appareil industriel au réarmement du IIIe Reich ? Peut-être par effroi du communisme et des tendances extrémistes de Roehm et de ses Sections d'assaut. Mais pour l'ensemble du peuple, sans doute une nostalgie de puissance, *une réaction revancharde* contre l'humiliation du traité de Versailles, l'irritation d'une classe moyenne et provinciale ruinée par l'inflation et choquée de la désintégrante intelligentsia berlinoise, peuvent expliquer dans une certaine mesure le ralliement décisif de la Prusse au sombre mirage nazi. Elle l'a payé de sa liberté (1).

La Prusse est perdue pour l'Occident, qui ne la regrette pas, mais redoute que son armature de fer devenue totalitaire n'apporte au pacte de Varsovie le plus puissant de ses alliés.

Les élections de mars prochain en République fédérale feront sans doute entrer les écologistes au Bundestag. Fasse que leur neutralisme n'entame pas la volonté de défense jusqu'à présent affirmée par les deux grands partis de gouvernement. Mais déjà la S.P.D. vacille, et à la fermeté de Helmut Schmidt, chaud partisan des fusées Pershing, s'oppose la tendance aux graves concessions de M. Vogel, candidat à sa succession. Alors, pour assurer durablement une cohérente résistance aux tenants béats du renoncement, le ciment unificateur de l'Allemagne, le ciment de cette Prusse désormais absente, ne fera-t-il pas défaut ?

(*) Président honoraire des Houillères de Lorraine, président d'honneur du comité économique et social de Lorraine.

(1) Les vainqueurs de 1945, pour punir la Prusse, ont décidé deux ans plus tard la dissolution de l'Etat prussien (N.D.L.R.).

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

La crainte du neutralisme après la peur de la militarisation

Le vingtième anniversaire de la signature du « traité de l'Élysée » est un bon prétexte pour faire le bilan de deux décennies de rapports entre la R.F.A. et la France.

C'est ce à quoi se livre dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, François Schlosser qui, sous le titre « *des noces de béton* », note qu'« *une image trop idyllique* (de ce mariage) *trahirait la vérité*. Il ajoute : « *Il y a de nouveau dans les relations franco-allemandes, non seulement des malentendus et des ambiguïtés mais aussi des refus et des soupçons qui concernent, une fois de plus, deux questions (...) la sécurité et les relations avec l'Est* ». Après avoir observé qu'« *un mouvement venu des profondeurs de l'opinion publique allemande a remis en question les conditions mêmes de l'ouvrage politique et militaire de l'Allemagne en Occident dans la mesure où ce choix, qui remonte aux origines de la République fédérale, paraît aujourd'hui, sur beaucoup de points, contradictoire avec les intérêts actuels de l'Allemagne* ».

Pour Michel Tardieu, dans *LE NOUVEL ÉCONOMISTE*, « *rien ne peut menacer l'Europe autant que le neutralisme allemand* ». Il poursuit : « *Vus d'Allemagne, les charmes de l'Europe risquent de paraître parfois trop maigres, face aux appels de l'Est et à la tentation du neutralisme, que beaucoup prennent pour la voie la plus courte vers la réunification. Les conséquences d'une désertion éventuelle de l'Allemagne fédérale donnent le vertige. Son ancrage à l'Ouest est vital. (...) Plus l'Union soviétique accroît ses pressions, plus l'Europe doit affirmer son identité.*

Que l'Union soviétique accroisse ses pressions, la plupart des commentateurs en conviennent. Et Jérôme Dumoulin, dans *L'EXPRESS* s'interroge : « *Le rappel de la formidable volonté de puissance soviétique peut-il encore toucher, en profondeur, une opinion allemande qui semble s'accommoder de l'ombre projetée des fusées soviétiques et craindre plus la protection américaine ?* »

De son côté, Claude Estier, dans l'hebdomadaire du P.S., *l'UNITÉ*, constate que « *sur la question cruciale du désarmement eu Europe, quelque chose est en train de bouger entre les Américains et les Soviétiques avec, dans une large mesure, l'Allemagne fédérale pour enjeu. La France ne peut évidemment*, dit-il, *rester indifférente à ce mouvement* ».

On retrouve cette appréciation sous la plume de Bernard Umbrecht dans l'organe du P.C.F., *RÉVOLUTION*. Il écrit : « *L'évolution de l'opinion publique, en Allemagne fédérale et dans d'autres pays européens, permet d'envisager que les positions évoluent aux négociations de Genève. Une récente déclaration du président de la République, formulant un souhait identique, montre que la France n'est pas indifférente à l'exigence des peuples de tout faire pour empêcher une nouvelle course aux armements.*

Olivier Chevrillon, dans *LE POINT*, affirme que les Soviétiques vont « *agiter* » et « *chauffer jusqu'à ébullition* » le « *pot-au-feu de pacifisme, d'écologie, de neutralisme* [qui] *mijote déjà en Allemagne et en Europe du Nord* ». Dans le même hebdomadaire, Kosta Christitch retient que le « *pari* » de l'entente franco-allemande a été gagné. Il considère que la sécurité européenne est un thème qui unit Bonn et Paris. Il poursuit : « *Ce n'est pas en vain que François Mitterrand en a fait le point fort de son discours au Bundestag, la semaine passée. Il suffirait, en effet, que l'Allemagne abandonne sa ferme attitude sur les euromissiles pour que les intérêts de l'Europe — donc de la France — soient compromis.* »

Dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, Gérard Desmedt relève : « *Malgré ces liens humains et économiques, les deux pays ont conservé leurs caractères propres. Ils ont évolué parallèlement, sans converger. La France a choisi une voie socialiste qui effarouche les Allemands, défenseurs décidés du libéralisme. Mais c'est en Allemagne que le courant écologiste (les Verts), pacifiste, neutraliste, est le plus fort, traversant tous les partis, tandis que les Français s'interrogent maintenant sur les limites de ce pacifisme rampant, après avoir craint le militarisme germanique !* »

L'importance de ce mouvement se mesurera lors des élections allemandes du 6 mars... pendant que de ce côté-ci du Rhin, les Français désigneront leurs conseillers municipaux !

Entre la « Suite » et le « Requiem »

(*Suite de la première page*)

L'ancien chancelier ne pouvait se douter que ceux-ci subissaient, avant de recevoir quatre portefeuilles ministériels, leur plus sévère recul électoral depuis un demi-siècle. La proximité du scrutin municipal les condamne aujourd'hui, pour sauver les meubles, à avaler pratiquement n'importe quelle couleuvre. Ils en ont trop fait avaler eux-mêmes, quand ils en avaient le moyen, au président de la République, pour que celui-ci ne savoure pas dans son for intérieur les acrobaties auxquelles il leur faut se livrer. Il a dû en tout cas se délecter en voyant de quelle manière *l'Humanité* a rendu compte de son déplacement à Bonn. Tout en citant correctement les passages essentiels de ce qu'elle a présenté dans un titre d'une platitude délibérée comme un *Discours sur le surarmement*, elle s'est bien gardée de le commenter. Pour montrer où était son cœur, elle n'a trouvé d'autre solution que de donner les honneurs de sa première page le lendemain non pas à Helmut Kohl, que Charles Fiterman était venu applaudir vendredi à l'hôtel de la Monnaie, avec ses collègues du gouvernement, mais à son rival Hans Jochen Vogel, pour lequel le Kremlin ne se cache pas de faire campagne.

C'est tout juste si Georges Marchais, au « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche soir, a fait état, sans les préciser, des « *vues différentes* » qu'il aurait sur « *certaines appréciations* » contenues dans le discours du Bundestag. Gageons qu'on aurait entendu un langage d'une tout autre brutalité si Valéry Giscard d'Estaing en avait dit, en son temps, ne serait-ce que le quart. Mais l'aurait-il dit ? Pas sûr. Il y a belle lurette que l'ancien président est sorti de son silence. Mais, sur ce sujet essentiel des euromissiles, qui a inspiré à son nouvel ami Jacques Chirac, au cours d'un récent voyage aux Amériques, des déclarations fracassantes on n'a pas souvenir qu'il ait pris une position bien nette. En tout cas, il n'a pas cru devoir désavouer son ancien conseiller diplomatique, Gabriel Robin, lequel a publié le 18 janvier dans ces colonnes un réquisitoire en règle contre la position de l'Élysée.

Il n'y a pas lieu d'en être surpris. Lorsqu'il était à la barre, Valéry Giscard d'Estaing avait adopté sur ce sujet ce que les Anglo-Saxons appellent un profil bas. Sans doute misait-il sur le concours électoral que, par P.C.F. interposé, pourraient lui apporter les Soviétiques, auxquels il n'avait pas hésité à dire, rompant avec la position beaucoup plus évasive adoptée par de Gaulle, qu'il souhaitait le maintien de la division de l'Allemagne. Mais, surtout, il aspirait à jouer un rôle de premier plan dans la relance de la détente, ce qui explique sa malencontreuse entrevue de Varsovie avec Brejnev, laquelle lui valut, à défaut d'autre chose, d'être salué par l'ambassadeur d'U.R.S.S. du titre de « vrai continuateur du général de Gaulle ». Le moins qu'on puisse dire est qu'il avait été activement poussé dans ce sens par son ami Poniatowski, lui-même fortement impressionné par la faconde du milliardaire rouge Doumeng et par des diplomates polonais fort habiles à toucher la corde de leurs communes origines.

De Giscard à Mitterrand

Certes, disait alors le gouvernement, la France avait approuvé à Bruxelles la « double décision » de décembre 1979 du conseil atlantique (déploiement à partir de la fin 1983 des cinq cent soixante-douze Pershing II et missiles de croisière à défaut d'accord soviéto-américain sur les armes intermédiaires), mais elle considérait que cette question ne la regardait pas directement. N'avait-elle pas ses propres moyens nucléaires, qui répondaient, à tout bien prendre, à la définition des euromissiles puisque susceptibles d'atteindre le sol soviétique ? La consigne était donc d'en parler le moins possible. François Mitterrand, au contraire, dès l'été 1980, soit bien avant son élection, avait, dans une interview à Michel Tatu (1), déclaré fermement que les SS 20 créaient un fâcheux déséquilibre en Europe.

Ainsi se vérifie cette vieille observation que les clivages de politique étrangère, en France, sont loin de recouper les frontières des partis politiques. Il est de notoriété publique que le R.P.R. Couve de Murville ne suit aucunement son président Jacques Chirac sur le terrain des euromissiles, et il serait surprenant que Michel Debré, moins bavard sur ce sujet que sur d'autres, ne pense, plus ou moins, comme lui. Un homme comme Raymond Barre a toujours prêché la compréhension vis-à-vis de l'U.R.S.S., allant jusqu'à lui trouver, pour l'occupation de l'Afghanistan, des circonstances atténuantes. Ce n'est pas tout à fait ce qu'on pouvait attendre d'un membre de la Trilatérale, organisation où une partie de la gauche avait tendance à situer le cerveau de la croisade « impérialiste » contre Moscou, jusqu'au jour où elle s'est aperçu que dans l'entourage de Ronald Reagan on y voyait plutôt une conspiration crypto-communiste.

Une méfiance éternelle ?

Si le parti communiste n'a pas varié dans son hostilité aux euromissiles, le P.S. a donné, lui, quelques signes de flottement. L'époque n'est pas si éloignée où le CERES s'en prenait à la « gauche américaine » et où Jean-Pierre Chevènement imprimait au programme du parti une coloration plus proche dans l'ensemble du gaullisme que de l'atlantisme. Aujourd'hui encore, bien des militants hésiteraient sans doute à emboîter le pas à Jacques Huntzinger, secrétaire du parti aux relations internationales, quand celui-ci dénonce (*le Monde* du 21 janvier) la « *totale impudence* » d'Andreï Gromyko.

Au centre de ce débat se trouve posée, au-delà de celle des euromissiles, une autre question, qui explique en grande partie les réactions des uns et des autres : devons-nous continuer d'éprouver, à l'égard de l'Allemagne, une méfiance suffisante pour aller chercher un contrepoids du côté de Moscou ou bien devons-nous admettre que la réconciliation sans arrière-pensée de nos deux peuples est la condition *sine qua non* de la survie d'une Europe démocratique ? Il est impossible de répondre sans se référer à l'histoire. Il est dangereux de répondre en ne se référant qu'à une partie de l'histoire.

Nos deux pays sont nés de la séparation de corps de leurs communs ancêtres carolingiens, qui, se sont partagé en l'an de grâce 843 les terres de Charlemagne. Ils portaient à l'origine le même nom, qui soulignait leur consanguinité : Francie occidentale d'un côté et Francie orientale de l'autre. Pendant des siècles ils ont vécu en symbiose, et les guerres qu'ils se livraient étaient autant civiles, ou religieuses la plupart du temps, qu'étrangères. De toute façon, si la nation française a pris corps très tôt, dès Philippe Auguste et Jeanne d'Arc, l'Allemagne, bien que le « Saint Empire romain » fût officiellement celui de la « nation allemande », n'a suivi son exemple que très tardivement. Il a fallu que Richelieu déjà nommé mette la Prusse le pied à l'étrier et surtout que la contagion du nationalisme français, après la victoire de Napoléon à Iéna, en 1806, inspire à Fichte les fameux *Discours à la nation allemande* qui devaient la révéler à elle-même. Il faudra encore attendre plus d'un demi-siècle et Bismarck pour que s'affirme l'impérialisme appelé à prendre sous Hitler la forme paroxystique et proprement criminelle dont allait mourir l'Europe.

Ne doit-on retenir que cette phase-là ? Condamner à l'opprobre éternel, parce qu'elle a engendré Hitler, la patrie de Kant, de Goethe, de Beethoven, de Thomas Mann et de tous les morts de la résistance au nazisme ? Ce ne serait pas moins absurde que de déclarer éternellement criminelle la patrie de Tolstoï et de Dostoïevski parce qu'elle a engendré Staline. Écoutons Manès Sperber, juif, Allemand, militant communiste au moment de l'arrivée au pouvoir de Hitler, et comme tel presque aussitôt enfermé : « *Le nazisme n'était pas une maladie spécifiquement allemande. C'est une maladie qui dans des conditions données peut frapper n'importe quel peuple en mal de miracles.* » Et d'ailleurs, sans l'humiliation du traité de Versailles et sans l'aveuglement de Staline, « *la carrière de Hitler aurait pu n'être que le parcours minable d'un officier putschiste* » (2).

C'est une idée proprement raciste que de considérer l'Allemagne — ou tout autre pays — comme porteuse de caractéristiques morales éternelles et qui justifieraient à son égard une inguérissable allergie. Nos rivalités passées sont la cause principale de notre commun déclin. Méfions-nous de ceux qui cherchent à les raviver.

Bien sûr, Français et Allemands, nous sommes différents, encore qu'un tableau statistique publié dans *l'Expansion* fasse apparaître, à la double exception des prix et de la natalité, un étonnant parallélisme de l'évolution, depuis vingt ans, de notre économie et de nos habitudes. Les invités du président de la République ont même été en quelque sorte sollicités de méditer sur nos contrastes en écoutant le concert qu'il offrait, le 21 janvier, aux Invalides en l'honneur du chancelier Kohl.

Pour fêter le 300e anniversaire de la naissance de Rameau et le 150e de celle de Brahms, le programme du concert comportait la *Suite française* et un *Requiem allemand*. D'un côté la puissance au service de la grâce, un miracle d'équilibre et de perfection, image d'une société qui aurait voulu le préserver, se préserver, à jamais. De l'autre, le déferlement des vagues de la tendresse et de la violence, l'orage soudain jailli de trois cents poitrines, qui sépare, sans transition, des intervalles de la plus exquise douceur. Il serait tentant d'opposer le proverbial sens de la mesure d'un peuple à la non moins proverbiale démesure de l'autre. Mais il y a belle lurette que la France a tourné le dos au classicisme, et que le romantisme allemand a cédé la place, avant de se trouver — peut-être — un nouvel avatar chez les Verts, à la plus banale des sociétés de consommation. Personne n'a le monopole de la sagesse ni celui de la brutalité.

Un couple fascinant

Ont-ils encore un sens, d'ailleurs, tous ces fantasmes qu'ont scrutés et développés à l'extrême, avec tant de talent, de passion et souvent d'amour, de Giraudoux à Sieburg, tant de grands esprits fascinés par le couple France-Allemagne ? Pour écouter ce concert franco-allemand, donné par un orchestre et des chœurs franco-allemands, on avait convié, entre autres, les élèves d'une école franco-allemande. A les entendre parler, sans le moindre accent, l'une et l'autre langues, il était impossible de dire leur nationalité.

Il y a cinquante ans, pourtant, leurs grands-parents apprenaient à se haïr, avant d'apprendre à s'entretuer. Qui peut nier le progrès accompli ? Qui, ayant vécu l'horrible passé et voyant les nuages s'accumuler à l'horizon, ne s'est félicité d'entendre Helmut Kohl, répondant au discours qu'avait prononcé la veille à Bonn François Mitterrand, déclarer ce même vendredi à l'hôtel de la Monnaie : « *Nous ne sommes pas des errants entre des mondes ; notre place est aux côtés de la communauté atlantique et de nos amis français... Nous ne chercherons pas un accord avec l'U.R.S.S. qui serait au détriment de nos amis les Américains et les Français.* »

Fasse le ciel qu'il soit entendu et que, quelle que soit leur légitime admiration, partagée au demeurant par beaucoup de Français, pour Brahms, ses concitoyens préfèrent dans les titres hautement symboliques des œuvres au programme du concert des Invalides la « Suite », autrement dit la continuité, au « Requiem »... Car ce Requiem-là ne serait pas seulement allemand. Il serait celui de l'Europe, et donc, à plus ou moins long terme, celui de la France.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) *Le Monde* du 31 juillet 1980.

(2) Interview au *Nouvel Observateur* du 21 janvier.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	918 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. — SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

ASIE

Japon

DE RETOUR DES ÉTATS-UNIS

M. Nakasone envisage une révision des clauses « pacifistes » de la Constitution

Dans un discours de politique générale prononcé lundi 24 janvier, à l'ouverture de la session ordinaire de la Diète, le premier ministre japonais, M. Nakasone, s'est engagé à lutter pour *« le renforcement du commerce mondial »* et pour *« faire du Japon un pays ouvert au monde »*. Réitérant sa conviction que la coopération avec les Etats-Unis est *« la pierre angulaire »* de la diplomatie japonaise, il a également affirmé que le Japon devait *« se doter de capacités de défense hautement efficaces »*.

De notre correspondant

Tokyo. — Bousculant au pas de charge les tabous pacifistes, le rituel politique et les sentiments d'une partie de l'opinion, M. Nakasone continue à aller vite et loin — verbalement du moins — dans la voie d'une réhabilitation de la puissance et de la souveraineté militaires du Japon. Comme s'il s'agissait d'imposer de toute urgence à la nation stupéfaite, par des propos et promesses adressés, d'une part, aux Américains et, d'autre part, aux conservateurs nippons, l'engagement dans un processus irréversible.

A peine rentré des Etats-Unis — où sa description d'un Japon transformé en *« porte-avions »* face à la puissance militaire soviétique a suscité ici un certain émoi (*le Monde* du 21 janvier), le premier ministre a présidé, le samedi 22 janvier, une convention du parti libéral démocrate (P.L.D.) qui s'est terminée par l'adoption d'une résolution appelant à la révision de la Constitution pacifique de 1947 et à son remplacement par une véritable *« Constitution nationale »*. C'est la première fois que le parti au pouvoir se risque à entreprendre officiellement une telle démarche : les sensibilités pacifistes et le rapport des forces politiques l'en avaient jusqu'à présent empêché.

L'opération serait néanmoins conforme aux vœux du premier ministre, d'une majorité du P.L.D. et de divers mouvements d'extrême droite qui considèrent la présente Constitution comme « honteuse » en raison du rôle autrefois joué par la puissance américaine occupante, et tout particulièrement par le général MacArthur, dans sa rédaction (1).

Ce texte fondamental — sur lequel a été basé l'essentiel de la politique et de l'argumentation pacifiste, du Japon d'après-guerre — agit comme un frein pour ceux qui, tel M. Nakasone, souhaitent que le Japon consente des dépenses militaires proportionnelles à sa puissance économique. Paradoxalement, ce texte gêne également les Etats-Unis, qui en furent largement les auteurs. Washington, en effet, pousse aujourd'hui Tokyo dans la voie de responsabilités accrues en matière de défense.

Les partis de l'opposition et une partie importante de l'opinion japonaise, en revanche, restent attachés au strict respect de la Constitution, s'opposent au réarmement et, plus encore, à toute adhésion du Japon à un système de défense collective. De toute évidence, les dirigeants pensent aujourd'hui qu'ils peuvent se passer du point de vue des *« pacifistes légalistes »* pour aller de l'avant.

Cette offensive contre la Constitution est intervenue alors que les remous provoqués par les propos musclés tenus par M. Nakasone aux Etats-Unis étaient loin d'être apaisés à Tokyo. Le premier ministre, ancien officier de la marine impériale, a jeté un pavé dans l'océan du pacifisme nippon en affirmant, dans une interview au *Washington Post*, que l'archipel japonais *« devrait devenir un porte-avions incoulable »* face aux activités militaires de l'U.R.S.S. dans la région.

Pour faire bonne mesure, M. Nakasone a envisagé la défense par les forces armées nippones des détroits maritimes donnant accès au Japon.

Enfin, il a cru pouvoir affirmer que Tokyo et Washington *« partagent le même destin »*, propos qui va bien au-delà de tout ce que les prédécesseurs de M. Nakasone s'étaient risqués à avancer pour témoigner de leur solidarité : il y a moins de deux ans, M. Suzuki s'effrayait encore de l'utilisation du terme *« alliance »* pour caractériser les relations nippo-américaines...

Usant d'un ton menaçant, Moscou n'a pas manqué de réagir en soulignant qu'un Japon transformé en porte-avions partageant le destin des Etats-Unis deviendrait probablement une cible pour des représailles nucléaires en cas de guerre impliquant l'Amérique. Pékin remarque pour sa part que *« les importants changements intervenus dans le système de sécurité américano-japonais depuis l'arrivé du cabinet Nakasone ouvrent la voie au droit de défense collective qui est interdit par la Constitution »*. D'autres nations asiatiques manifestent également leur appréhension face à cette évolution.

Élections anticipées ?

A son retour ici le premier ministre, par le biais de mises au point et de demi-démentis, s'est efforcé d'atténuer la raideur et la portée de ses propos.

Il a surtout réussi à donner l'impression qu'il tenait un double langage : celui de la fermeté à l'usage des Américains et celui, édulcoré, à l'usage des Japonais. Mais l'important n'est-il pas, en définitive, que certains propos qui engagent l'avenir du Japon aient été tenus publiquement ? Les Etats-Unis ne devraient pas manquer de s'y référer pour accentuer leurs pressions. M. Nakasone ne saurait l'ignorer.

Toute la question, bien sûr, est de savoir si les manières autoritaires de M. Nakasone, si peu orthodoxes dans le contexte japonais, et ses propos martiaux plairont autant ici qu'aux Etats-Unis. On peut en douter. Mais d'une part M. Nakasone bénéficie du formidable soutien de M. Tanaka, ancien premier ministre, qui tient fermement le P.L.D. en main. A ses alliés conservateurs qui pourraient s'inquiéter de ses procédés et de ses déclarations militaristes, le premier ministre offre d'autre part la perspective d'une révision constitutionnelle chère à leur cœur et l'image d'un nationaliste qui ne craint pas de revendiquer pour le Japon, si longtemps traité de *« nain politique et militaire »*, un rôle, un rang et un destin à sa mesure. Enfin, à la veille d'une rentrée parlementaire au cours de laquelle il s'attend à être vivement pris à partie, le premier ministre dispose d'une autre arme pour effrayer les partis désunis de l'opposition : celle de la dissolution et du recours à des élections générales anticipées. Face à l'activisme militariste des dirigeants nationalistes, le militantisme pacifiste de la gauche paraît de plus en plus faible.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Pour éviter les risques d'un retour au passé impérialiste et militariste, les Américains imposeront une Constitution démocratique interdisant notamment la reconstitution des forces armées japonaises, le droit à la guerre et la participation à une défense collective.

● *La compagnie Olivier aux Philippines.* — Citée par notre envoyé spécial à Manille R.-P. Paringaux (*le Monde* du 13 janvier), la compagnie Olivier nous prie d'indiquer qu'elle n'a pas cessé ses activités aux Philippines. *« Notre filiale Olivier Philippines*, fait-elle savoir, *est toujours présente et active dans ce pays, où nous vendons des produits français et achetons des produits locaux depuis de nombreuses années. »*

DIPLOMATIE

AU NOM DES GOUVERNEMENTS SOCIALISTES

M. Mitterrand présentera un « manifeste » au prochain sommet des sept grands pays industrialisés

M. Mitterrand sera chargé par les autres dirigeants socialistes au pouvoir de présenter un « manifeste socialiste » au prochain sommet des sept plus grands pays occidentaux industrialisés à Williamsburg (États-Unis), le 28 mai, a annoncé lundi 24 janvier, devant la presse diplomatique française, le premier ministre grec, M. Papandréou.

M. Mauroy a précisé que lui-même et les autres chefs de gouvernement socialistes, qui ont réuni à Paris le colloque sur les *« acteurs du changement »* (les chefs de gouvernement autrichien, espagnol, finlandais, grec, sénégalais et suédois) se retrouveront à nouveau à Paris en mai pour adopter le *« plan de relance mondiale et concertée »* annoncé dimanche par les services du premier ministre.

Expliquant cette démarche, M. Papandréou a déclaré :

« Au cours du déjeuner des dirigeants socialistes, dimanche à l'Élysée, nous sommes convenus qu'il était de notre devoir et de notre obligation de dire la vérité aux peuples que nous représentons et de leur offrir une option alternative à celle du capitalisme. Nos objectifs à long terme peuvent être difficilement transposés dans la réalité quotidienne », a-t-il remarqué et *« nous avons la mauvaise habitude, quand les choses vont mal, de faire porter la responsabilité sur la conjoncture internationale ou sur la politique américaine. Il s'agit d'un alibi peut-être valable historiquement, mais qui ne permet pas de trouver des solutions aux problèmes qui se posent ici et maintenant : chômage, stagnation économique, inflation, sécurité... Or il est très difficile de trouver des solutions adéquates dans un seul pays. »* D'où la décision de tenir une nouvelle réunion *« pendant deux ou trois jours »* pour rédiger le *« manifeste »*.

Interrogé sur le discours prononcé par M. Mitterrand devant le Parlement ouest-allemand (*le Monde* du 22 janvier), M. Papandréou a répondu : *« La position de M. Mitterrand est tout à fait différente de la position du président Reagan sur « l'option zéro »* (renonciation à tout euromissile soviétique et américain). *Il ne dit pas qu'il faut éliminer et démanteler tous les SS-20* (missiles soviétiques) (...) *Il est plutôt pour une solution intermédiaire qu'il ne définit pas avec une très grande précision. Il rejette absolument l'option zéro du président Reagan sans offrir une recette bien définie, sans définir les niveaux auxquels devraient aboutir les négociations* (américano-soviétiques) *de Genève. Sa position est une position rigide envers l'Union soviétique qui contraste avec celle du candidat à la chancellerie d'Allemagne fédérale, M. Vogel, qui, lui, refuse absolument l'installation de tout missile* (américain) *Pershing en Europe, presque indépendamment du résultat auquel aboutiront les négociations de Genève. »*

Le sort des bases américaines

La première phase des négociations entre Athènes et Washington sur les bases américaines en Grèce, est destinée à établir un *« cadre politique clair »* et doit se terminer en février — a encore dit le chef du gouvernement grec — mais *« s'il n'y a pas d'accord, le moment sera alors venu de définir un délai pour le démantèlement des bases »*. Actuellement — estime-t-il — ces bases servent uniquement *« les intérêts stratégiques des Etats-Unis »*. La Grèce ne les acceptera *« que si elle ne nous garantissent pas seulement contre le risque incertain d'une conflagration nucléaire qui ne nous intéresse pas réellement, puisque nous ne serons pas là pour voir le résultat »* mais aussi pour protéger la Grèce contre *« l'expansionnisme turc en mer Egée »*. Son gouvernement, a-t-il précisé, ne demande pas aux Etats-Unis *« une garantie écrite »*, mais le maintien de l'équilibre militaire entre la Grèce et la Turquie dans la région.

Le premier ministre grec s'est enfin prononcé pour ce qu'il a appelé *« un club pour la dénucléarisation des Balkans »* avec les voisins communistes de la Grèce, club qui pourrait aussi intéresser la Turquie. — M. D.

AU COURS D'UN VOYAGE A WASHINGTON

M. Genscher va réaffirmer la fidélité de Bonn à la position américaine sur les euromissiles

M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, était attendu ce mardi 25 janvier, à Washington, pour une visite de vingt-quatre heures destinée à réaffirmer l'attachement du gouvernement de M. Kohl à l' « option zéro » défendue par les Etats-Unis dans la négociation sur les euromissiles. Il s'agirait, pense-t-on, de rassurer Washington après l' « éclat » de M. Strauss, chef des sociaux-chrétiens bavarois associés à la coalition au pouvoir, qui avait jugé dimanche cette solution *« absurde et inaccessible »* (*le Monde* du 25 janvier).

Toutefois, nous signale notre correspondant Alain Clément, le sentiment qui prévaut à Bonn est que l' option zéro est morte parce que les Soviétiques n'accepteront jamais de mettre à la ferraille les fusées pointées aujourd'hui sur l'Europe. On parle d'une *« option zéro plus »*, qui rétablirait l'équilibre avec l'introduction d'armements nucléaires américains à un niveau plus bas que ce qui était prévu. Cette position a été sans doute expliquée à M. Nitze, le négociateur américain à Genève, qui a rencontré lundi le chancelier Kohl et son ministre de la défense, M. Werner, ainsi que l'expert du S.P.D., M. Egon Bahr.

C'est une position différente qu'a exprimée le même M. Bahr, rendant compte lundi à Bonn d'une réunion tenue par les représentants de partis sociaux-démocrates en provenance de sept pays européens (R.F.A., Grande-Bretagne, Norvège, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Danemark). Ce groupe dit Scandilux, qui ne comprend pas le P.S. français et auquel les travaillistes britanniques et le S.P.D. allemand assistent à titre d'observateurs, juge lui aussi l'option zéro *« irréaliste »*, mais souhaite *« une réduction considérable du nombre des fusées nucléaires soviétiques SS-20 stationnées en Europe, jusqu'à un niveau rendant superflu le déploiement de nouvelles fusées de l'OTAN en Europe occidentale »*.

En revanche, les membres du comité de désarmement de l'Internationale socialiste, comité où siège le P.S. français, se sont séparés lundi, à Paris, sans avoir pu s'accorder sur les problèmes de la sécurité et du désarmement en Europe. Selon M. Huntzinger, responsable des questions internationales au P.S., qu'assistait M. Cheysson, les participants n'ont pu élaborer un texte *« qui tienne compte de l'avis de chacun »*. Un groupe de travail, composé des partis de Finlande, d'Autriche, d'Allemagne fédérale, d'Italie et de France, se réunira à Helsinki autour du 20 février prochain.

La position « peu cartésienne » de la France

A Moscou, l'agence Tass a constaté avec satisfaction, lundi, que l'option zéro suscite *« une opposition de plus en plus large en Europe occidentale »* et a réaffirmé qu'elle ne peut constituer *« une base de négociation »*. La *Pravda* écrit, de son côté, que *« ni l'Union soviétique ni ses alliés ne sauront rester inactifs face au déploiement de nouveaux missiles nucléaires américains en Europe orientale »* : on note que c'est la première fois qu'une riposte est annoncée de la part des alliés de l'U.R.S.S. et non pas seulement de Moscou.

Enfin, M. Zagladine, premier chef adjoint du département international du comité central du P.C. soviétique a critiqué, dans un entretien publié lundi par le quotidien italien *Paese Sera*, la position des dirigeants français qui *« disent qu'ils ne font pas partie de l'OTAN et ne veulent pas être impliqués dans des affaires qui ne les regardent pas »*. *« Mais, à Washington*, ajoute-t-il, *le ministre Hernu défend la position de l'OTAN. Il y a là une contradiction interne, une absence de logique très peu cartésienne. »* Interrogé à propos de la participation du P.C. français au gouvernement français, M. Zagladine y a vu *« un grand résultat et pas seulement pour la France »*. *« Je ne voudrais donc pas, par mes réponses ou mes silences, mettre des obstacles à l'expérience en cours »*, a-t-il conclu.

Une protestation du Japon

A Tokyo, rapporte l'A.F.P., le gouvernement japonais a émis, ce mardi 25 janvier, une vigoureuse protestation contre l'éventuel déplacement vers l'Extrême-Orient de missiles nucléaires soviétiques, annonce-t-on au ministère des affaires étrangères. Cette protestation a été faite oralement par le vice-ministre, M. Toshijiro Nakajima, auprès de l'ambassadeur de l'Union soviétique à Tokyo, M. Vladimir Pavlov.

L'éventuel transfert de missiles SS-20 vers la Sibérie, évoqué récemment par les autorités soviétiques comme une possibilité en cas d'accord sur une réduction de leur nombre en Europe, accroîtrait inutilement la tension en Asie, a dit M. Nakajima. M. Pavlov a répondu que l'U.R.S.S. devait contrecarrer la présence de missiles déployés en Asie et a réaffirmé que Moscou n'avait aucune intention d'user la première de l'arme nucléaire.

● *M. Cheysson se rendra à Londres*, lundi 31 janvier, a annoncé le Quai d'Orsay, lundi 24 janvier. Le ministre aura des entretiens avec M. Pym, secrétaire au Foreign Office, et le lendemain avec Sir Geoffrey Howe, chancelier de l'Echiquier (ministre des finances). Le 3 février, M. Cheysson recevra à Paris son collègue néerlandais, M. Van Den Broek.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● PLUSIEURS RELIGIEUX TUÉS LORS D'UNE ATTAQUE DE L'UNITA. — Un prêtre suisse, le Père Leandro Volken, une novice et plusieurs cathéchistes, dont la nationalité n'a pas été précisée, ont été tués le 19 janvier, lors d'une attaque de guérilleros de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) dans le centre-ouest du pays, a-t-on appris lundi 24 janvier, à Luanda, de sources religieuses. Selon ces mêmes sources, cinq prêtres et un religieux portugais, qui se trouvaient également dans le convoi attaqué, sur la route reliant Benguela à Cubal (environ 120 kilomètres à l'est de Benguela), ont été épargnés et autorisés à poursuivre leur route. Après l'attaque, les troupes de l'UNITA ont incendié tous les véhicules et camions du convoi, à l'exception de trois voitures restituées aux six religieux qui ont eu la vie sauve. — (*A.F.P.*)

Inde

● LE MINISTRE SUD-CORÉEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, M. Lee Bum Suk, s'est entretenu, lundi 24 janvier, à New-Delhi, avec Mme Gandhi, des relations économiques et politiques entre son pays et l'Inde. — (*U.P.I.*)

Niger

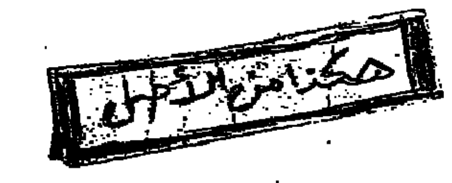
● CRÉATION D'UN POSTE DE PREMIER MINISTRE. — Le président Kountche a procédé, lundi 24 janvier, à un remaniement ministériel marqué par la création d'un poste de premier ministre attribué à M. Oumarou Mamane, qui était ministre de la jeunesse, des sports et de la culture depuis août 1981. Trois personnalités quittent le gouvernement : le chef de bataillon M. Adamou (santé publique et affaires sociales), M. Sidikou (information) et M. Halilou (justice). — (*A.F.P.*)

Union soviétique

● CONDAMNATION D'UN MATHÉMATICIEN. M. Boris Kaniewski a été condamné vendredi 21 janvier à cinq ans de relégation pour avoir constitué un dossier sur la discrimination pratiquée à l'égard des étudiants juifs qui veulent étudier à l'Université de Moscou. — (*A.F.P.*).

Yougoslavie

● LIMOGEAGE D'UN DIRECTEUR DE THÉATRE A NOVI-SAD. — M. Nicola Petrovitch a été limogé pour avoir autorisé la représentation d'une pièce *Golubnaca (Une fosse appelée trou de pigeon)* qui avait été retirée de l'affiche le 15 décembre dernier. Elle mettait en scène des enfants d'un village de l'arrière-pays dalmate, qui, à travers leurs jeux, faisaient revivre les combats fratricides ayant opposé, durant la guerre, Serbes et Croates. L'arrêt des représentations avait déclenché une farouche polémique entre les milieux de théâtre et la municipalité de Novi-Sad, les premiers jugeant la pièce *« profondément anti-nationaliste »* et la seconde estimant qu'elle vise à *« saper les fondements du pays »*. — (*A.F.P.*)



EUROPE

Pologne

A L'OCCASION DU PROCÈS DES ANIMATEURS DE LA STATION CLANDESTINE

Radio-Solidarnosc a émis pendant cinq minutes

Varsovie *(A.F.P., U.P.I.)*. — Radio-Solidarité a repris de manière spectaculaire ses émissions lundi 24 janvier, après trois mois d'interruption, le jour même de l'ouverture devant le tribunal militaire de Varsovie du procès de la première équipe de la station clandestine. A 21 heures, les dix premières notes d'une chanson du temps de l'occupation qui servent d'indicatif à Radio-Solidarité depuis sa première émission, le 13 avril de l'année dernière, ont retenti dans la bande des modulations de fréquence, comme l'avaient annoncé des tracts jetés dans l'après-midi à certains carrefours de la capitale.

Une voix féminine a ensuite annoncé « *Tu Radio-Solidarnosc* » *(« Ici Radio-Solidarnosc »)*. Puis un homme, le même, d'après le timbre de la voix, que lors des premières émissions, a annoncé que le procès de dix animateurs de la station avait commencé le même jour. Ce sont, a-t-il dit, « *les plus courageux des courageux, ceux qui ont eu le courage de s'en prendre au monopole de propagande du pouvoir totalitaire* ». Car, dit-il, Radio-Solidarnosc, « *lutte pour la démocratie, pour une société pluraliste et pour que, dans une telle société, chacun puisse proclamer ses opinions et avoir accès aux moyens de communication de masse* ». Pour soutenir les accusés, Radio-Solidarité a demandé à la population de Varsovie de se rendre aux heures d'audience devant le siège du tribunal militaire et de leur envoyer des cartes postales à la prison Rakowiecka.

L'émission a duré cinq minutes et était parfaitement audible dans plusieurs quartiers de Varsovie ; mais dans le centre ville, elle a été brouillée au bout de trois minutes. Elle a coïncidé avec une manifestation de plusieurs centaines de personnes — la première à Varsovie depuis l'échec de la grève du 10 novembre — à la sortie d'une messe célébrée en la cathédrale Saint-Jean, pour le cent vingtième anniversaire de l'« *insurrection de janvier* » contre la Russie tsariste. Les manifestants, qui avaient formé un cortège pour prendre la direction du centre ville, ont été dispersés par les Zomos (unités anti-émeute), qui les ont chargés à la matraque. Il y a eu des interpellations et de nombreux contrôles d'identité.

Le procès de M. Zbigniew Romaszewski, de son épouse Irena et de sept autres responsables de Radio-Solidarnosc, qui s'est ouvert lundi, n'a pas lieu à huis clos, mais le nombre des places est « limité » et les comptes rendus en seront donc donnés par les agences officielles PAP et Interpress. Les journalistes occidentaux ne peuvent pénétrer dans la salle d'audience.

Le principal accusé, M. Zbigniew Romaszewski, ancien membre du comité d'autodéfense-sociale (KOR) et de la direction régionale de Solidarité à Varsovie, a été arrêté le 31 août. Il est accusé d'avoir poursuivi des activités syndicales après la suspension des syndicats en vertu de l'état de siège. Il lui est également reproché d'avoir radiodiffusé des « *fausses informations* » de nature à provoquer des troubles publics.

Ces chefs d'accusation relèvent de l'article 282 du code pénal (incitation publique à la désobéissance), qui prévoit une peine allant jusqu'à deux ans de prison, et des articles 46 (poursuite d'activités syndicales) et 48 (diffusion de fausses informations) du décret de l'état de siège, promulgué le 13 décembre 1981, qui prévoient des peines de trois à dix ans de prison.

M. Romaszewski a reconnu avoir été le responsable de la radio, mais a plaidé non coupable des chefs d'accusation. Huit autres personnes, dont sa femme, comparaissent pour complicité. Le cas d'un dixième accusé a été disjoint. Le procès pourrait durer jusqu'au 11 février, avec quelques interruptions, a-t-on appris dans les couloirs du tribunal.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

DEVANT UN AUDITOIRE NEW-YORKAIS

M. Badinter a défendu sa réforme de la justice française

M. Robert Badinter était attendu ce mardi 25 janvier à Washington, où il devait rencontrer son homologue américain, l'Attorney General William French Smith, et prendre la parole devant le congrès d'Amnesty International. C'est la première fois qu'un ministre de la justice en exercice s'exprime devant un tel forum. M. Badinter avait commencé le 21 janvier par New-York sa visite aux Etats-Unis.

De notre correspondante

New-York. — Les responsables politiques français défilent à New-York à un rythme accéléré. Après M. Chirac, c'était le tour de M. Badinter de parler devant la New York University. Si les New-Yorkais ne comprennent goutte aux querelles intestines des partis politiques français, ils s'intéressent, en revanche, vivement au gouvernement socialiste et à ceux qui tentent de lui ravir le pouvoir. C'est ainsi que le « voyage à New-York », avec conférences et rencontres avec les édiles et les organisations juives, semble devenir, tout autant que la visite à Washington, un *must* pour la majorité comme pour l'opposition.

Ce n'est un secret pour personne que les milieux d'affaires américains, comme une bonne partie de la colonie française, regrettent le pouvoir giscardo-gaulliste. Les ministres socialistes n'en font pas moins recette, particulièrement auprès des premiers, avides de comprendre comment fonctionne un pouvoir « rouge », la distinction entre communisme et socialisme restant plus que floue pour la plupart des Américains.

A ses interlocuteurs de la New York University, M. Badinter a expliqué les grandes mesures intervenues dans la justice française depuis juin 1981 : l'abrogation de la peine de mort, celle des juridictions d'exception, de la « loi anticasseurs », du délit d'homosexualité. Il s'agissait, a dit le ministre, de modifier une législation qui reflétait « *les convictions et les priorités de la société du dix-neuvième siècle* ».

Au cours d'une conférence de presse, M. Badinter a démenti, lundi, que la France socialiste ait choisi une politique de « *faiblesse* » à l'égard du terrorisme. « *Au contraire*, a-t-il affirmé, *après l'amnistie qui a suivi, dans un esprit d'apaisement, l'arrivée au pouvoir du parti socialiste, j'ai formulé une mise en garde contre toute forme de complaisance à l'égard du terrorisme, mais à condition de rester strictement dans le cadre des lois.* »

Lundi aussi, la Chambre de commerce franco-américaine avait organisé un débat destiné à rassurer les hommes d'affaires américains sur l'état de la vie politique française. Deux jeunes membres du Parlement avaient été conviés à défendre leurs idées : pur le parti socialiste, M. Jean-Yves Le Drian, député du Morbihan, rapporteur du budget de la défense, pour le R.P.R., M. Michel Barnier, député de la Savoie, membre du comité central de sa formation.

Courtois, trop courtois, le débat a paru décevoir l'auditoire, dont une bonne partie avait réservé, il y a quinze jours, un accueil enthousiaste à M. Jacques Chirac. « *On dirait que vous avez échangé vos papiers* », devait faire remarquer un assistant amer. « *Bien que nous appartenions à deux partis différents, il nous arrive d'avoir des positions communes* », plaida M. Le Drian. « *Mon ami Le Drian est rocardien* », expliqua M. Barnier.

NICOLE BERNHEIM.

Italie

Le long procès des ravisseurs d'Aldo Moro a laissé subsister de nombreuses énigmes

Vingt-cinq réclusions criminelles à perpétuité, sept prisons à vie et diverses autres condamnations ont été prononcées, le 24 janvier dans la matinée, en conclusion du procès des ravisseurs et assassins d'Aldo Moro (*le Monde* du 25 janvier).

La réclusion à perpétuité a été infligée à *l'état-major des Brigades rouges, notamment* à Mario Moretti, membre de la « direction stratégique » de l'organisation terroriste et « cerveau » du complot, à Natalia Ligas, et à Prospero Gallinari, l'homme qui tua le président de la démocratie chrétienne d'une rafale de mitraillette, cinquante-cinq jours après son enlèvement, le 16 mars 1978.

Sept autres terroristes, dont Valerio Morucci, ont été condamnés à la prison à vie, sentence moins dure que la précédente, puisqu'elle autorise des remises de peine. La cour d'assises de Rome a, en outre, infligé trente ans supplémentaires de réclusion aux trente-deux condamnés, recommandant cependant que cette sentence soit convertie, pendant une durée de deux ans, en un isolement carcéral, pendant la journée.

Quant aux deux « super-repentis » du terrorisme italien, Antonio Savasta et son amie Emilia Libera, ils ont été condamnés chacun à seize ans et un mois de réclusion. Savasta fait l'objet d'autres procès pour ses activités terroristes. Deux autres « repentis », Massimo Cianfanelli et Maria Petricola, se sont vu infliger respectivement des peines de treize et six ans de prison, assorties de fortes amendes. Une quarantaine d'accusés, sur les soixante-trois (dont neuf en fuite), assistaient à la lecture du verdict.

Une vingtaine d'autres condamnations, de deux à six ans de prison, ont également été prononcées, assorties de fortes amendes.

« Je meurs... Chacun portera ses responsabilités »

De notre correspondant

Rome. — Le procès Moro a appelé à la barre l'histoire de l'Italie de ces dernières années, des « années de plomb », de celle du terrorisme à l'apogée de sa puissance, attaquant au « cœur de l'État », de ces années *qui restent dans les mémoires* marquées par les images de corps sans vie sur l'asphalte. Une période d'horreur et de paralysie de *l'Etat, dont l'enlèvement du président* de la démocratie chrétienne, le 16 mars 1978, puis la découverte de son corps tassé à l'arrière d'une R-5, *le 9 mai, sont la sinistre* « apothéose ». Le procès Moro aurait dû être un moment de vérité. Il s'est achevé comme il a commencé : sur une *énigme*.

Lorsqu'il s'ouvrit, il y a neuf mois, dans le gymnase du Foro italico, transformé pour l'occasion en bunker, on pensa que, finalement, on allait comprendre. L'heure était à un certain soulagement : à la suite de la libération du général américain Dozier, la grande offensive de la police allait conduire au démantèlement, pratiquement achevé aujourd'hui, des réseaux terroristes : militairement battus, idéologiquement faillis.

Et, pourtant, un peu plus de cent audiences, vingt mille pages de procès-verbaux, ajoutées aux cent mille des deux instructions et près de deux cents témoins n'ont pas suffi à arracher la vérité aux soixante-trois accusés. Les repentis n'en savaient pas assez (aucun n'appartenait à la direction stratégique et ils n'ont fait que répéter ce qu'ils avaient appris de la *bouche de leurs* camarades). Quant aux « durs », ils n'ont parlé que pour donner leur « vérité historique ». Au demeurant, en *fait de vérité, tout le* monde avait la sienne : à commencer par les politiciens (MM. Andreotti, Cossiga, Craxi, Signorile, etc.) qui ont défilé à la barre des témoins.

Des récits comme fossilisés, sans failles, mais laissant les vraies questions sans réponse : pourquoi Moro ? Pourquoi le 16 mars ? Pourquoi l'Etat a-t-il été frappé d'inerti ?...

Des réponses que voulaient pourtant les parents des victimes : une vérité sans égard pour quiconque qu'appelaient de toute leur ténacité un homme et une femme, pratiquement du même âge que les assassins de leur père, Giovanni et Agnese Moro. Ils sont restés seuls. Comme leur mère, digne et implacable dans sa volonté de dire, *sans épargner* personne, comment son mari avait été abandonné par ceux à qui il écrivit dans une de ses lettres de la « prison du peuple » : « *Je meurs... Chacun portera ses responsabilités.* » Comme aussi ces parents des cinq membres de l'escorte d'Aldo Moro : *noueuses femmes du Sud, un fichu* noir sur la tête, hommes au teint brûlé par le soleil.

Tout un côté de la salle aménagée en tribunal où siégeait la cour d'assises était composé de cages aux barreaux blancs dans lesquelles se trouvaient les accusés, répartis en repentis, semi-repentis, dissociés et irréductibles.

Le « Gotha » du terrorisme romain a l'étoile à cinq branches (cycle des B.R.) : Mario Moretti, qui fut l'organisateur de l'enlèvement d'Aldo Moro et conduisit les sinistres interrogatoires du « procès prolétarien » ; Prospero Gallinari, ouvrier agricole d'Emilie-Romagne et militant de la première heure, qui exécuta la sentence : onze balles de mitraillette à bout portant ; Valerio Morucci et son inséparable Adriana Farandah ; Emilia Libera, etc. Des visages d'hommes et de femmes jeunes, presque familiers, tant on avait vu leurs photographies dans les journaux lorsqu'ils étaient recherchés.

Les visages d'une génération que la salle regardait un peu ébahie : c'étaient donc eux ces hommes en pull-over ou en chemise de couleurs parlant entre eux, fumant, ces jeunes femmes qui n'avaient rien de pasionarias, et dont certaines, comme Emilia Libera, avaient plutôt des allures de jeunes filles rangées qui avaient formé « la géométrie du pouvoir » et semé la mort. C'étaient eux qui avaient tué, mais aussi joué leur vie au nom d'une utopie, au début partagée sans doute par bien d'autres de leur génération, *mais qui s'était pourtant vite avérée* une aberration. Eux avaient décidé de forcer l'histoire, accrochés à leur langue de bois.

Ils représentaient une utopie désormais orpheline, même si elle avait encore ses irréductibles qui, de leurs cages, allaient cracher leur venin lorsque comparurent les deux grands repentis (Patrizia Pecci et Antonio Savasta) ou menacer la cour du « souffle des balles » lorsqu'elle se retira pour délibérer.

Après plus d'une semaine de délibérations pendant laquelle ils furent coupés du monde, approvisionnés directement de la prison de Rebibbia, les jurés (cinq hommes et une femme) et les deux magistrats se sont prononcés. Ils on jugé, établissant des responsabilités mais en sachant pourtant que bien des questions fondamentales demeuraient sans réponse, concernant notamment la détention et l'assassinat d'Aldo Moro : cinquante-cinq jours pendant lesquels l'action de l'Etat fut déconcertante.

L'impuissance de l'Etat à son comble

La stupeur qui frappa l'Italie au moment de l'enlèvement peut expliquer une certaine confusion, voire des négligences : on venait d'enlever l'homme qui dans quelques mois allait devenir président de la République et qui, surtout, était l'artisan de l'entrée prochaine des communistes dans la majorité. Il reste que l'affaire marquait un sommet dans l'histoire de l'impuissance de l'Etat.

Elle commença sur les lieux mêmes de l'attentat : aucun des gardes du corps d'Aldo Moro n'a eu le temps de sortir son arme. Leurs livrets de tir, au demeurant, montrèrent qu'ils *ne s'étaient entraînés que* deux fois. Les terroristes, non sans macabre ironie, révéleront par la suite que la mitraillette qui se trouvait dans *le coffre de la voiture était* si rouillée qu'elle ne pouvait servir. Au demeurant, ni la voiture de Moro ni celles des gardes du corps *n'étaient blindées...*

Certes, les Brigades rouges sont au point culminant de leur force, multipliant les communiqués, faisant parvenir directement aux hommes politiques les lettres que Moro écrit de sa prison. Il reste néanmoins une déconcertante inefficacité de la police : comment se fait-il que deux caches des B.R., via Gradoli et via Montalcini, n'aient pas été découvertes plus tôt, alors que c'était possible ?

Le magistrat qui conduisit l'enquête raconte qu'il est arrivé via Gradoli informé non par la police mais par les carabiniers qui avaient capté les contacts radio des voitures de la police... « *Le fait est*, affirma-t-il devant la commission parlementaire enquêtant sur l'affaire Moro, *que le ministère de l'intérieur savait des choses dont nous n'étions pas informés.* » La découverte de cette cache des B.R. où se trouvait Moretti sous un faux nom, fut rocambolesque.

La police arriva via Gradoli le 18 mars 1978, deux jours après l'enlèvement, et ne trouva rien de suspect. Le 2 avril se déroula à Bologne une séance de spiritisme à laquelle assistait un ministre de l'époque : le pendule s'arrêta sur le nom d'un village, Gradoli, dans la région de Viterbe. Un village de peu d'habitants, mais avec beaucoup de chèvres, où la police envoyée sur les lieux, — aucune piste n'était à négliger, quelle qu'en soit la source, — ne trouva rien.

Mme Moro insista pour qu'on fit une nouvelle perquisition via Gradoli : on lui répondit qu'il n'y avait rien à signaler à cette adresse. C'est par hasard, le 18 avril, grâce à une fuite d'eau, que la cache fut découverte...

Toujours devant la commission parlementaire d'enquête, un fonctionnaire des services de sécurité intérieure (DIGOS) raconta pour sa part que ses services n'obtinrent aucune coopération de la part de la SIP (Compagnie nationale des téléphones) pour le contrôle des lignes téléphoniques : ce qui entrava la localisation du lieu d'où venaient les appels des B.R.

De même furent étranges les négligences des enquêteurs à suivre la piste offerte par les uniformes de l'Alitalia que portaient les membres des B.R. au moment de l'enlèvement. Mystérieux aussi sont les contacts pris avec les ravisseurs pendant la période de l'enlèvement. Enigmatiques enfin les blancs d'une partie des enregistrements de conversations téléphoniques qui ont été entendus par le tribunal : qui a caviardé les bandes ? Mystère.

Tout aussi étonnant est le fait, qu'après quatre ans d'enquête on n'ait pas encore pu établir le lieu de la détention et de l'assassinat de Moro : Pecci en a indiqué un, Savasta une autre. En outre, qu'est devenue la serviette contenant des documents importants que le président de la Démocratie chrétienne portait avec lui ? A-t-elle été perdue ? L'a-t-on fait disparaître ? Enfin l'ultime, mais non la moindre, interrogation concerne les « intimidations » dont Moro aurait été l'objet de la part des Américains lorsqu'il était ministre des affaires étrangères. Mme Moro et l'attaché de presse de son mari ont rappelé les conversations orageuses qu'il eut avec Kissinger en 1974 : la politique de rapprochement du P.C.I. déplaisait aux Etats-Unis, et le collaborateur de Nixon le fit savoir avec tant de rudesse que Moro en aurait eu par la suite un malaise.

Les Américains ont-ils eu un rôle dans cette affaire ? Il y a cette troublante question qu'aurait posée Moro à *ses geôliers* : « *Ce sont les américains qui vous ont demandé de me liquider ?* », et puis il y a ce personnage mystérieux, Ronald Stark, arrêté *en 1975* pour trafic de *drogue*, et remis en liberté en 1978. Il a appartenu au département de la défense américain et faisait étalage de *ses contacts* avec les B.R.

Les juges ont établi des responsabilités pour les auteurs matériels de l'assassinat d'Aldo Moro, de quelque dix-sept autres homicides et de deux cents délits. Mais il reste les problèmes de fond que pose l'affaire Moro. Y avait-il une autre voie que celle de la fermeté, du refus de traiter avec les B.R. qui finalement a prévalu ? Face aux terroristes, l'Etat pouvait-il faire un autre choix ?

Pour des raisons évidentes, la famille Moro en a fait un autre : une voie sur laquelle s'aventurèrent aussi certains socialistes cherchant à établir des contacts avec les B.R., par l'entremise de Franco Piperno, un des chefs d'Autonomia operaia, comme l'a rappelé M. Signorile. Le P.C.I. fut d'entrée de jeu le parti de la fermeté : « non à la négociation », laquelle signifierait « *la reconnaissance des B.R. comme interlocuteur* », comme « *ennemi de l'intérieur* ». Autant par inertie que par conviction, la Démocratie chrétienne suivra cette ligne.

Du moins dans le cas de Moro. Car, et ce n'est pas là le moindre des paradoxes — et des interrogations sur la signification véritable de cette fermeté, — dans d'autres (l'affaire Cirillo, politicien napolitain enlevé par les B.R. en 1981, par exemple), il y aura négociations et paiement d'une rançon par l'entremise de la Camorra. La rançon (3 milliards de lires) fut partagée de manière égale entre terroristes et criminels organisés. Négocier, c'était courrir à l'escalade de la violence, disait-on au moment de l'affaire Moro : cette escalade a eu lieu (en 1981, les B.R. avaient quatre otages en même temps), et l'on traita. L'Etat ne pouvait-il être « fort » qu'en disant non à l' « homme seul » qu'était devenu Moro ? La réponse n'est pas évidente.

Les divisions des terroristes

Ce procès aura surtout permis de *confirmer certaines dimensions* du phénomène terroriste. D'abord en ce qui concerne la personnalité des brigadistes, la vie du terroriste, et aussi *ce refuge dans la langue de bois* — même dans le cas des repentis, — dans ces mots froids et creux dont ils usent, en dehors même de la « rationalisation » idéologique, pour décrire les moindres faits. « *J'étais chargé de gérer la voiture* », raconte Savasta pour dire qu'il devait s'occuper de la R5 dans laquelle on retrouva Moro.

Et puis, ce côté pointilliste et petit-bourgeois : la quotidienneté peu exaltante de la clandestinité où chaque chose est notée avec une minutie obsessionnelle. Emilia Libera, la « comptable » du groupe, tenait ses livres comme une ménagère : ticket de bus, un litre de lait, etc. (1).

Sur le plan de l'organisation, le procès Moro a confirmé les clivages idéologiques apparus entre les orthodoxes (du parti armé Avant-garde) et les mouvementistes (ceux qui voulaient s'appuyer sur les « *nouveaux sujets sociaux* », le « *prolétariat extra-légal* », etc.), au sein desquels se révèlera d'ailleurs en plein procès un nouveau noyau : le Parti de la guérilla, qui revendiquera l'assassinat du chef de la brigade mobile de Naples, M. Antonio Ammaturo, survenu en mai dernier.

Cette brisure au sein des B.R. qu'avait provoquée l'assassinat d'Aldo Moro sera encore aggravée par celui d'un syndicaliste de Gênes en 1979 : les B.R. tendaient à se couper de la classe ouvrière dont elles étaient supposées être l'avant-garde. Au cours du procès Moro, les dissensions entre les deux « âmes » des B.R. étaient évidentes.

Sur le plan politique, le procès Moro a *été* marqué par la dernière déclaration de Gallinari au nom d'une partie des accusés. L'objectif de l' « opération Moro » était de « *désarticuler le projet de solidarité nationale de la bourgeoisie* », a-t-il affirmé. Si tel fut bien l'objectif des B.R. — ou s'agit-il simplement d'une rationalisation *a posteriori* ? — elles semblent avoir atteint leur but.

On peut faire valoir à l'appui de cette thèse que le jour où Aldo Moro fut enlevé, il devait prononcer un discours au Parlement entérinant l'entrée du P.C.I. dans la majorité gouvernementale. En outre, l'abandon du corps du chef de la Démocratie chrétienne à mi-chemin des sièges du P.C.I. et de la D.C. peut apparaître comme un symbole. Et, de fait, la mort de Moro coïncida avec la fin de la politique de solidarité nationale. C'était la première fois qu'un protagoniste de l'affaire Moro, un non-repenti, donnait cette version des événements. Mais on peut se demander alors pourquoi, si l'objectif des B.R. avait *été atteint*, c'est précisément à ce moment que commença leur déclin politique. En réalité, comme l'a souligné le ministère public *dans son réquisitoire*, ce n'est qu'en 1979 que les B.R. ont commencé à évoquer cette thèse dans leurs communiqués.

Au moment de l'enlèvement, les terroristes n'avaient peut-être pas encore perçu complètement la portée de la mort d'Aldo Moro. En outre, comme l'expliquent les communiates, bien d'autres forces que les B.R. s'opposaient à la politique de solidarité nationale, ce qui tend à minimiser l'influence qu'elles ont eue sur le cours des événements : à l'hostilité des Américains à l'entrée du P.C.I. dans la majorité s'ajoutait l'opposition d'une bonne partie de la D.C.

Seul l'ascendant de Moro aurait pu venir à bout de ces résistances. Cette opposition diffuse et tenace conduit au reste à s'interroger sur l'efficacité des services secrets lors de l'enlèvement : est-ce uniquement parce qu'ils étaient divisés et sous la coupe de la loge P-2 ? Troublante, en tout cas, est cette convergence entre l'objectif déclaré des B.R. et ceux, moins explicites, de certaines forces du pays.

Le procès Moro a laissé sans réponse bien des interrogations. Du moins a-t-il eu le mérite d'avoir respecté certains critères de légalité (c'était une cour d'assises et non un tribunal d'exception qui jugeait les terroristes), d'avoir souligné l'importance du phénomène des repentis, sans le concours desquels il est probable qu'il n'aurait pu s'ouvrir, et enfin d'avoir consacré, en quelque sorte, la faillite de la lutte armée. Reste l'énigme. Sans tomber dans le complotisme à l'italienne, bien des mystères entourent encore les événements de ce printemps 1978, qui ont marqué un tournant dans l'histoire de l'Italie.

PHILIPPE PONS.

(1) Détails cités par Marcelle Padovani, *Vivre avec le terrorisme*, Calmann-Lévy, 1982.

PROCHE-ORIENT

LA TENSION ENTRE JÉRUSALEM ET WASHINGTON

Le voyage de M. Begin aux États-Unis est ajourné

De notre correspondant

Jérusalem. — La presse israélienne joue les Cassandre et prédit une fois de plus de nouvelles « pressions » américaines. L'envoyé spécial des Etats-Unis au Proche-Orient, M. Philip Habib, a quitté Jérusalem le 24 janvier pour faire au président Reagan un rapport qui sera très négatif ; au terme de cette nouvelle mission, M. Habib rentre bredouille.

A son arrivée en Israël, les négociateurs israéliens et libanais étaient enfin parvenus, le 13 janvier, à un difficile accord sur le seul ordre du jour de leurs pourparlers. Mais, depuis, les discussions se sont enlisées dans des travaux en commissions et en sous-commissions sans aucun progrès sur l'essentiel. Pis : de part et d'autre, les positions se sont durcies, comme on vient de s'en rendre compte lors de la dernière rencontre plénière à Khaldé, près de Beyrouth, lundi. Pour les Américains — ils le cachent de moins en moins, — ce sont les Israéliens qui sont surtout responsables de cette situation.

En venant à Jérusalem porteur d'un message témoignant de l'impatience du président Reagan, ils souhaitaient convaincre les dirigeants israéliens de faire preuve de souplesse, afin qu'un retrait au moins partiel des forces étrangères au Liban devienne possible au plus tôt. Durant cette mission, il était clair que tout l'insistance des Etats-Unis se portait sur Israël. Depuis deux ans qu'il parcourt le Proche-Orient, M. Habib n'était jamais resté aussi longtemps à Jérusalem — il n'a fait que de brefs séjours à Beyrouth, au Caire et en Arabie Saoudite. Mais M. Habib n'a pas obtenu de résultats. Au contraire, ce sont maintenant les divergences entre Washington et Jérusalem qui paraissent les plus importantes, davantage que celles qui existent entre Jérusalem et Beyrouth.

A la veille de son départ d'Israël, le gouvernement de M. Begin a même infligé à M. Habib une sorte de camouflet — c'est en tout cas ce que l'on pense dans les milieux diplomatiques américains — en déclarant qu'il continuerait d'exiger avec fermeté le maintien de trois bases militaires israéliennes au Sud-Liban après un repli définitif. En guise de compromis, M. Habib avait suggéré précédemment que ces *« avant-postes »* ou *« stations d'alerte » puissent être pris en charge par des soldats américains ou d'autres militaires de la force multinationale.* Le gouvernement libanais a annoncé, la semaine dernière, qu'il acceptait cette idée. Mais les dirigeants israéliens ne veulent pas en entendre parler.

Des incidents

Le porte-parole du département d'État a déclaré, le 24 janvier, que la mission de M. Habib ne devait pas être considérée comme un *« échec »*, mais en même temps il a souligné que les Etats-Unis étaient *« extrêmement inquiets »* de la lenteur des négociations actuelles. Il n'en fallait pas plus pour aggraver les craintes exprimées dans la presse israélienne. D'ailleurs, le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, aurait dit, le 23 janvier, à ses collègues du gouvernement, qu'il fallait s'attendre, de la part de l'administration américaine, à une *« offensive généralisée »* contre Israël. Deux journalistes américains ont indiqué, lundi, que l'on envisageait, à Washington, une suspension de l'aide militaire américaine à Israël.

A Jérusalem, on a noté que le département d'Etat *n'a pas démenti* précisément cette information, se contentant d'affirmer qu'il n'y avait pas de changement dans la position prise l'an passé par le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, qui avait affirmé que les Etats-Unis n'entendaient pas se servir de l'aide fournie à Israël comme d'un moyen de pression. Cette absence de démenti formel a été aussitôt interprétée à Jérusalem comme un signe supplémentaire de l'irritation croissante du gouvernement américain à l'égard de la politique israélienne.

Autre signe de la tension qui règne maintenant entre Jérusalem et Washington : d'une part, il est désormais certain que le voyage de M. Begin aux Etats-Unis, prévu initialement pour la mi-février, est reporté *sine die*, et, quoi qu'on en dise dans l'entourage du *premier ministre israélien*, il ne fait pas de doute que la décision de cet ajournement est américaine ; d'autre part, le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, a déclaré le 22 janvier à Washington qu'il était de plus en plus *« préoccupé »* par la mutiplication d'*« incidents »* entre soldats américains de la force multinationale et militaires israéliens *dans* le secteur sud de Beyrouth. Les Américians reprochent aux Israéliens de vouloir pénétrer dans la zone qu'ils contrôlent.

En guise de riposte, le général Amir Drori, qui commande les troupes israéliennes au Liban, a déclaré le 24 janvier que le contingent américain servait, *« en fait »*, d'*« écran protecteur »* aux *« terroristes »*. Le général Drori faisait allusion à plusieurs attaques contre des patrouilles israéliennes dans cette région au cours des récentes semaines. La dernière en date a eu lieu lundi matin : *une roquette a été tirée contre une position israélienne* tout près de Khaldé, où allaient se réunir les négociateurs libanais, américains et israéliens. Selon le général Drori, les *« terroristes »* trouvent refuge derrière les lignes tenues par les soldats américains, et les militaires israéliens ne peuvent poursuivre les assaillants comme ils le souhaiteraient.

FRANCIS CORNU.

Déception, inquiétude, impatience, à la Maison Blanche

De notre correspondant

Washington. — La tension qui se manifeste au Liban entre « marines » et soldats israéliens n'est que l'illustration des rapports tendus entre les deux capitales. Washington est tenté d'y voir une manœuvre de diversion. Cela n'empêchera pas certains responsables du *Pentagone* de s'en servir pour s'opposer à une extension — en taille et en durée — du contingent américain.

Le piétinement des négociations israélo-libanaises inspire aux collaborateurs de M. Reagan de la déception, de l'inquiétude et de l'impatience. Ils voudraient agir — au plus vite car le temps joue contre eux — mais ne savent trop comment.

M. Philip Habib est rappelé une fois de plus à Washington. Et on va chercher une fois de plus avec lui le meilleur moyen d'amener Israël à abandonner ses exigences *« déraisonnables »*. Décision provisoire : M. Begin ne serait pas reçu à Washington tant que l'impasse durerait au Liban.

Le porte-parole du département d'Etat a refusé lundi de démentir un article publié le matin même dans le *Washington Post*. On y affirmait qu'un embargo sur les livraisons d'armes à Israël avait été mis au point et qu'il ne restait plus au président Reagan qu'à le signer. L'affirmation paraît excessive. *L'embargo n'est qu'une option* à l'étude parmi d'autres. Mais une fuite a sans doute été organisée en haut lieu pour qu'on le sache. Ce serait davantage qu'un ballon d'essai : une menace.

Il existe en fait une voie moyenne qui a d'ailleurs été employée par l'administration Reagan en décembre dernier : maintenir l'aide mais sans l'augmenter. La Maison Blanche demanda au Congrès d'accorder à l'*Etat hébreu en* 1983 la même somme que l'année précédente. Elle ne fut pas suivie. Fortement *« travaillés »* par le lobby pro-israélien, le Sénat et la Chambre des représentants votèrent une rallonge. Rien n'interdit à M. Reagan de faire une nouvelle tentative avec le budget 84, qui doit être discuté dans les prochaines semaines, en s'y prenant, cette fois, plus habilement. Mais le temps presse.

Les propositions de paix américaines présentées le 1er septembre dernier sont bloquées dans l'attente de l'évacuation des forces étrangères du Liban. Plus l'impasse dure, plus la crédibilité des Etats-Unis et leur marge de manœuvre *diminuent*. Pour s'associer au processus de paix, le *roi Hussein* a besoin d'un appui *minimum* de certains pays arabes qui, *eux-mêmes*, réclament un minimum d'approbation de l'O.L.P. Or, celle-ci craint de perdre la face tant que les Israéliens campent au Liban... On tourne toujours en rond.

Dans ce bras de fer avec Israël, M. Reagan ne manque pas d'atouts. Ses propositions de paix intéressent les pays arabes, à défaut de les enthousiasmer. Aux Etats-Unis, elles ont l'appui des deux grands partis et d'une majorité de l'opinion publique. Même la *communauté juive* y *est plutôt favorable* et l'*impopularité* de M. Begin joue dans ce sens.

Les obstacles ne manquent pas non plus. D'abord M. Reagan est moins soutenu qu'il y a un an par l'Egypte et par l'Arabie Saoudite. Le président Moubarak, qu'il rencontrera le jeudi 27 janvier à Washington, se montre plus *distant* depuis l'entrée des Israéliens au Liban. Comment le persuadera-t-on de *« réchauffer »* les relations avec Jérusalem alors que l'occupation se poursuit ? Et quel argument lui opposer lorsqu'il réclamera des Etats-Unis une assistance économique et militaire au moins égale à celle qui est dispensée à Israël ?

Quant au roi Fahd, il a déçu Washington, qui *lui reproche* d'être plus préoccupé par la survie de son propre régime que par l'avenir de la région. On n'a apprécié ni le maintien de son aide à la Syrie ni son absence de pressions sur les Palestiniens.

Autre handicap de M. Reagan : il va devoir consacrer dans les prochains mois une énergie considérable à l'Europe sous l'angle des rapports Est-Ouest. Or personne n'est plus habile que M. Begin à utiliser les rapports Est-Ouest à des fins pro-israéliennes. Jusqu'à preuve du contraire, l'Etat hébreu est toujours considéré à la Maison Blanche comme l'allié le plus sûr au Proche-Orient.

Enfin, M. Reagan peut être handicapé par la dégradation de sa propre image. Le lobby pro-israélien du Congrès aura d'autant plus d'influence que le président sera faible. En cas de véritable affrontement entre Washington et Jérusalem, ce groupe de pression ne manquera pas de déclencher *« les grandes orgues »*. S'il est assez facile à un président américain de menacer Jérusalem, rien ne lui est plus difficile que d'aller jusqu'au bout dans cette voie.

ROBERT SOLÉ.

CORRESPONDANCE

Le P.S., l'O.L.P. et Israël

A la suite de la publication, dans le Monde *du 30 décembre, d'un article de M. Huntzinger, secrétaire national du P.S. chargé des affaires internationales, consacré au parti socialiste face à la crise du Proche-Orient, Mme Colette Avital, ministre conseiller de l'ambassade d'Israël, nous a fait parvenir les remarques suivantes :*

« Il aura fallu quatre guerres pour que le monde arabe reconnaisse Israël », dit M. Huntzinger. Ce n'est malheureusement pas le cas. Mis à part l'Egypte, aucun autre pays arabe n'a reconnu le droit d'Israël à l'existence.

Quant à la reconnaissance du peuple palestinien par Israël — que M. Huntzinger préconise, — c'est chose faite, et depuis longtemps : Israël a accepté la résolution des Nations unies pour le partage de la Palestine en 1947. Cette résolution a été rejetée par l'ensemble des pays arabes.

En signant les accords de Camp David en 1978, Israël s'est engagé à respecter *« les droits légitimes des Palestiniens »*, petite phrase souvent oubliée par ceux qui s'empressent de condamner Israël...

Il reste cependant qu'aucun membre de l'O.L.P. n'a reconnu *« les droits légitimes du peuple juif »*... car selon l'idéologie de cette organisation, les juifs ne forment même pas une nation.

Aux dires de M. Huntzinger, *« l'O.L.P. avait refusé* (dans le passé) *tout à la fois la guerre de libération contre Israël et les négociations de paix »*.

Etrange théorie... Alors que dire de *« la lutte armée* (qui) *est la seule voie menant à la libération de la Palestine »*... qu'énonce la Charte palestinienne (article 9). Que dire aussi des dizaines de détournements d'avions, des centaines d'actes de terrorisme, des milliers de victimes qu'a faits cette organisation depuis sa création !

M. Huntzinger parle de *« la politique du gouvernement de M. Begin qui a, certes, restitué le Sinaï mais... a entrepris l'occupation du Liban pour élargir sa zone d'influence à sa frontière nord »*.

Il est regrettable que l'accord de paix avec l'Egypte et les sacrifices qui l'accompagnaient n'aient pas reçu l'enthousiasme qu'ils auraient dû mériter.

Mais venons-en au Liban. Contrairement à ce que dit M. Huntzinger, Israël n'a point entrepris son occupation pour élargir sa zone d'influence au nord. La guerre du Liban a eu pour seul objet d'éliminer les bases de l'O.L.P. et du terrorisme international. A en juger par l'armement et les documents trouvés sur place, ceux-ci ne menaçaient pas Israël seulement.

Le désir de paix et de dialogue exprimé par M. Huntzinger est, certes, louable. Israël y souscrit pleinement. C'est, d'ailleurs, dans cet esprit qu'il a signé les accords de Camp David. Mais cette paix entre Israéliens et Palestiniens ne pourra venir que lorsque les pays et peuples arabes reconnaîtront qu'Israël fait partie du Moyen-Orient. Cette paix ne pourra être que le résultat d'une négociation libre et directe.

Ce n'est pas en préjugeant le résultat des négociations ou en donnant aux Palestiniens de faux espoirs que le P.S., qui a, par le passé, démontré son amitié envers Israël et les Palestiniens, pourra y contribuer.

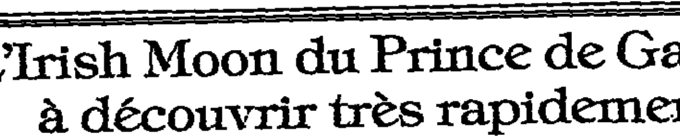
∴

M. Huntzinger, auquel nous avons communiqué la lettre de Mme Avital, fait remarquer de son côté : *« Rien ne pourra s'accomplir dans le sens de la paix au Moyen-Orient sans la création d'un climat d'ouverture et de confiance entre le peuple israélien et le peuple palestinien, et l'acceptation par les uns et les autres d'une coexistence durable. Cela demeure la ligne d'action du parti socialiste, tant dans ses rapports avec le parti travailliste israélien et le MAPAM qu'avec l'O.L.P. ou les autres formations politiques du monde arabe avec lesquelles le P.S. entretient des relations amicales.*

« La politique palestinienne du P.S. est une politique responsable. Chacun sait bien que la solution politique du problème palestinien passera par la mise en œuvre des principes que nous avons énoncés : reconnaissance préalable et mutuelle ; négociation politique avec les représentants du peuple palestinien et avec la Jordanie ; autodétermination pour le peuple palestinien ; établissement d'une patrie palestinienne, dont le statut sera fixé par les négociations entre les parties intéressées. »







AFRIQUE

Maroc

« Je demanderai au président Mitterrand de mettre en route quelques centrales nucléaires »

déclare le roi Hassan II

De notre envoyé spécial

Marrakech. — Tour à tour cordial, persifleur ou cassant, mais toujours d'une parfaite courtoisie, le roi Hassan II a répondu, dimanche 23 janvier, pendant plus d'une heure, aux questions d'un groupe de journalistes français que M. Bourges, directeur général de Radio-France international, avait réunis pour son « club de la presse du tiers-monde » (1). Entouré de certains de ses ministres et de ses conseillers, dans le parc de l'une des ses résidences à Marrakech, le souverain a laissé percer son irritation quand on évoque les problèmes des libertés, des détenus politiques, de ses relations avec la gauche, ainsi que son dépit persistant à l'égard de M. Lionel Jospin qui, il y a deux ans, avait utilisé à son propos le terme de « monsieur ». *« Je n'ai aucune relations avec les membres du parti socialiste et je n'ai à connaître que le gouvernement de la République française »*, lance-t-il avant d'ajouter : *« J'estime que M. Jospin ne donne pas au titre de monsieur la valeur qu'il a, autrement, il aurait utilisé un autre mot. Pour ma part, je suis très fier que l'on m'appelle monsieur... »*

Le ton est tout autre quand le roi Hassan II parle du président de la République française. *« Beaucoup de socialistes sont intervenus en faveur de M. Bouabib* (le chef de la gauche marocaine, condamné à la prison en 1981), relève le souverain, *mais M. Mitterrand a été le seul à ne pas le faire, par respect pour notre souveraineté, et je lui en suis profondément reconnaissant. »* La démission de M. Mitterrand du gouvernement Laniel, en août 1953, en guise de protestation contre la déposition du sultan Mohamed V, *« ne sera jamais oubliée par notre peuple »*, déclare encore le souverain, avant d'ajouter que M. Mitterrand sera reçu cette semaine au Maroc *« en tant que chef d'Etat et ami fidèle »*.

Les conversations entre les deux hommes seront d'autant plus harmonieuses qu'aucun contentieux n'oppose le Maroc à la France. Les bonnes relations entre Paris et Alger ne sont pas pour autant, aux yeux de Hassan II, *« privilégiées »*. Le souverain exprime sa satisfaction quant à l'attitude de M. Mitterrand dans le conflit du Sahara et dans celui du Proche-Orient qu'il juge *« très équilibrée »*. *« Je lui dirai seulement que lors de son voyage en Israël, il aurait dû cogner plus fort »*, ajoute-t-il.

« De l'huile dans les rouages »

La rencontre portera sur le *« rééquilibrage des échanges »* et, notamment, sur un sujet qui lui tient particulièrement à cœur : *« Je demanderai au président Mitterrand de mettre en route quelques centrales nucléaires. D'abord parce que l'énergie nous coûte cher et, ensuite, parce que je rêve de créer une bande verte, de 30 à 40 kilomètres de large, allant de Tanger à Dakhla. »* Une série d'usines de dessalement d'eau, fonctionnant au nucléaire, permettrait à la production agricole d'alimenter la population, qui devrait passer de 20 à 70 millions d'âmes dans moins d'un siècle. Le coût du projet serait, selon le souverain, relativement bas, puisque l'uranium serait extrait des phosphates marocains, dont les *« réserves ne s'épuiseront pas avant mille six cents ans »*. En contrepartie, laisse entendre le roi, *« nous vendrons à la France non seulement du phosphate, mais aussi de l'uranium (...) sans que l'on ait besoin de faire intervenir la politique dans l'équation commerciale. »* Rien de comparable, dès lors, au *« prix politique »* que la France a dû payer pour le gaz algérien.

En réponse à une question sur le conflit du Proche-Orient, Hassan II s'est déclaré *« optimiste »* quant aux chances d'un compromis. *« Le point 7 du plan arabe de Fès*, a-t-il assuré, *constitue à nos yeux, la clé qui permettrait de décoder tout à la fois ce projet et celui du président Reagan, à savoir la reconnaissance à Israël du droit de vivre et dans la sécurité avec ses voisins. »* Le mode de participation de l'O.L.P. à d'éventuelles négociations n'est pas, selon lui, une question de fond, mais un *« problème de procédure »* qui devrait être résolu.

M. Kissinger, qui est l'auteur des conditions posées par les Etats-Unis pour la reconnaissance de l'organisation de M. Arafat, ajoute-t-il, *« est le premier à s'en mordre les doigts »*. L'ancien secrétaire d'Etat américain — qui a rencontré Hassan II il y a deux mois — *« s'efforce actuellement à battre en brèche ce mythe négatif »*, sans doute auprès des dirigeants américains. *« Je suis en possession d'éléments, que je ne peux malheureusement vous donner ici, qui alimentent mon optimisme »*, a indiqué le roi.

Il a, en revanche, révélé qu'il avait reçu à deux reprises, en 1980 et à l'automne de 1982, des représentants du *« camp de paix »* israélien, ceux-là même qui se sont entretenus la semaine dernière avec M. Yasser Arafat. *« Je profite de cette occasion*, a déclaré le souverain, *pour lancer une invitation officielle pour toute conférences ou colloque que les Israéliens et l'O.L.P. décideraient de tenir en commun. Je ne serai pas avec eux mais à leurs côtés et s'il manque de l'huile dans les rouages, je serai le premier à leur fournir »*.

Hassan II a pris la défense de juifs marocains installés en Israël, en affirmant que *« ce n'était pas de leur faute s'ils votaient pour le Likoud »*. *« Ils ne sont ni d'extrême droite ni anti-arabes, bien au contraire »*, mais ils n'ont fait que réagir à la *« politique d'apartheid »* pratiquée par les gouvernements travaillistes successifs. *« Bien que je me sois toujours interdit d'intervenir dans ce domaine*, a ajouté le roi, *je souhaite qu'ils soient mieux inspirés aux prochaines élections. »*

Se référant aux propos que lui a tenus *« une personnalité officielle du Zaïre »*, le roi qualifie de *« marché de dupes »* le rétablissement des relations entre Kinshasa et Tel-Aviv.

Sur le conflit du Sahara occidental, il s'impatiente devant les *« contradictions »* et *« l'incurie »* de l'O.U.A., qui ne procède pas au référendum prévu. Il est pressé à organiser la consultation pour deux raisons : *« D'une part, je suis confiant dans le verdict qui en résulterait. Et, de l'autre, cela fait des mois qu'il n'y a pas de combats »*, faute de combattants motivés dans le camp adverse. *« Cela est très mauvais pour le moral de mon armée »*, pour les quatre-vingts mille hommes *« qui ne bougent pas de leur trou »*. Le souverain se déclare prêt à rencontrer le président algérien *« quand il le voudra et sans préalables. Nous savons, les uns et les autres, que tout cela n'est que la quintessence de la bêtise, que nous devons y mettre un terme au plus tôt pour le bien-être de nos peuples »*, ajoute-t-il.

Sur le plan de la politique intérieure, le roi marque les *« limites de la démocratie »* sans lesquelles *« nous vivrions dans un système soviétique »*. Certes, il n'a aucune raison de tenir éloigné des affaires le premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), M. Abderrahim Bouabid, *« un vieil ami et un patriote »*, mais il ne favorisera pas l'éclosion d'un *« super-parti »* au détriment des autres.

Les détenus politiques ? Il n'est pas question d'un geste de clémence à leur égard, car ce sont des *« prisonniers de droit commun »* dont certains sont, accessoirement, membres de partis politiques. Le roi recevrait volontiers une équipe de juristes français pour vérifier le bien-fondé de leur statut. Un journaliste lance les noms de deux détenus, Sion Assidon et Maurice Serfaty. Il se fâche : *« En France, vous les auriez fusillés s'ils avaient soutenu que l'Alsace-Lorraine n'est pas française ! Le Sahara, pour les Marocains, c'est l'Alsace-Lorraine »*.

Le Maroc n'est pas un pays facile à gouverner, admet le souverain : *« Mon père me disait que le Maroc est un lion qu'il faut conduire avec une ficelle (...) Mon peuple est digne, il est fier et n'aime pas être abaissé. Mais il faut qu'il sente, de temps en temps, qu'il y a une autorité qui n'est pas pesante »*.

ERIC ROULEAU.

(1) L'interview sera diffusée à deux reprises, le mardi 25 janvier à 19 heures et mercredi après-midi à 14 heures.

Ouganda

• TRENTE PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES, vendredi 21 janvier, à 40 kilomètres au nord de Kampala, lors de l'attaque d'un autocar par des hommes armés, a révélé lundi le quotidien *Uganda Post*. L'embuscade, dont les responsables seraient des opposants au gouvernement ougandais, a eu lieu à l'arrêt du village de Kalule, sur la ligne de car Kampala-Gulu. Plusieurs passagers ont de plus été blessés et hospitalisés. La semaine précédente, dix-huit personnes avaient été tuées lors d'une attaque de la guérilla contre le village de Kibibi, à 60 kilomètres à l'ouest de Kampala. Le vice-président Paul Muwnaga avait, après cette attaque, accusé nommément deux membres du parti démocratique d'opposition et un prêtre catholique d'apporter leur aide à la guérilla antigouvernementale — (A.F.P.)

AFRIQUE

Le Maroc sous le faix de la guerre

II. — Une économie chancelante

« Le quotidien, cet enfer », cette rubrique ouverte par le quotidien communiste *Al Bayane* résume les difficultés éprouvées par la population dans un pays ployant sous le faix de la guerre du Sahara. Les plus frappés sont les jeunes, en particulier les diplômés chômeurs. Devant le « *vide* » dénoncé par le premier ministre, la jeunesse se réfugie dans l'extrémisme de gauche ou de droite (*le Monde* du 25 janvier).

De notre correspondant
ROLAND DELCOUR

Rabat. — En ces derniers jours de janvier, le pays est déjà vert et même fleuri. Sur ce sol généreux, il suffit d'un peu d'eau en décembre et en février, mois habituels de pluie, pour faire jaillir toute une floraison et transformer la campagne en jardin. La pluviosité ayant été normale en décembre 1982, les champs se couvrent de petites fleurs jaunes, les blés surgissent jusque sur les contreforts du Rif, là où les paysans s'acharnent à cultiver des pentes souvent ravagées par l'érosion.

Toutefois, l'agriculture marocaine est constamment menacée par ce que les géographes appellent pudiquement la demi-aridité, laquelle ne se distingue de l'aridité complète que si les précipitations atteignent au moins 400 millimètres par an. C'est pourquoi la radio, ici, n'omet jamais d'indiquer les chutes de pluie sur chaque province, même s'il s'agit de quelques millimètres. Il aura suffi de deux années de sécheresse en 1980 et 1981 pour que le Maroc soit transformé en désert depuis Tanger jusqu'à Marrakech, que les barrages se vident, que les nappes phréatiques s'abaissent dangereusement. Plus de la moitié du cheptel, richesse traditionnelle du petit paysan, a disparu. Il faudra plusieurs années pour le reconstituer, et le roi a dû, en 1982, inviter ses sujets à s'abstenir de sacrifier le mouton rituel pour l'Aïd el Kébir, comme il l'avait fait en 1981.

Même avec une pluviosité normale, l'agriculture marocaine n'obtient que 10 à 12 quintaux à l'hectare en moyenne. En temps normal, il faut déjà importer 17 millions de quintaux de grain par an, soit à peu près autant que le pays en produit. En 1981, il a fallu doubler les importations, et le déséquilibre chronique des échanges commerciaux s'est encore aggravé. En 1982, la couverture des importations par les exportations est tombée au-dessous de 50 %. Pourtant, outre ses 7 millions d'hectares arables, dont 1 million seront bientôt irrigués et produiront les savoureuses oranges marocaines, article d'exportation numéro un, le pays dispose d'une richesse presque inépuisable : ses phosphates. Mais là aussi, la baisse des prix après la hausse excessive de 1973, lorsque le Maroc avait cru pouvoir accrocher le prix de son phosphate à celui du pétrole, et le tassement des ventes ont stabilisé les exportations, alors que les importations, notamment pétrolières, se faisaient de plus en plus coûteuses. Pour acquitter le prix des 5 millions de tonnes de pétrole qu'il importe annuellement, le Maroc doit sacrifier les trois quarts de ses revenus phosphatiers.

Le pays a dû s'endetter. La dette publique va atteindre 8 milliards de dollars, et son service absorbe déjà plus de 5 milliards de dirhams (1 dirham vaut 1,15 F) dans le budget de 1983. Les prêts des organismes internationaux se font plus chers et plus rares, même en provenance des pays arabes pétroliers. La crise explique la difficulté croissante qu'éprouve le Maroc à écouler sa production d'agrumes sur les marchés étrangers, notamment ceux de la C.E.E. à laquelle il est pourtant associé. Depuis décembre, les automobilistes peuvent voir sur la route de Meknès à Rabat des tas impressionnants de mandarines ou d'oranges offertes au prix de 10 dirhams le cageot.

Des projets rentables entravés

Le plan quinquennal inauguré en 1981 par le Maroc n'a pu être réalisé complètement dès sa première année. En effet, le déficit du budget de 1982 n'a pu en fin de compte être épongé qu'aux dépens des investissements prévus par le plan, réduits de 7 milliards de dirhams. Il pourrait bien en être de même en 1983, le déficit du budget pour l'année en cours, ayant été fixé selon les prévisions du ministre des finances à 7,9 milliards de dirhams. Ces restrictions sont d'autant plus néfastes que le Maroc est engagé dans un grand nombre de projets très rentables, comme la construction d'une grande industrie chimique à partir de ses phosphates en vue de les transformer en acide phosphorique, plus facile à écouler. L'infrastructure, routière notamment, et ferroviaire, largement héritée du protectorat, exige aussi de grands investissements. Trente ans après son indépendance, le Maroc ne dispose pas encore d'une autoroute complète entre Casablanca et Rabat ni d'une voie ferrée à double sens. Les travaux pour le doublement de cette voie sont en cours.

Certains de ces grands projets, notamment dans les provinces sahariennes, reflètent les préoccupations politiques (construction d'une voie ferrée de Casablanca à El-Aïoun). Alors que les besoins de la population, surtout en équipement scolaire, sanitaire, sont loin d'être couverts. Dans les villes, le retard pris par la construction de logements par rapport à l'accroissement de la population fait foisonner les bidonvilles, non seulement à Casablanca, mais dans presque toutes les grandes villes, y compris Rabat-Salé.

Les dépenses militaires s'élèvent, dans le budget de 1983, à 6,6 milliards de dirhams, de crédits de fonctionnement, sur un budget total de 52,6 milliards, soit plus que ce qui va à l'éducation nationale. En fait, les dépenses d'équipement, non mentionnées, doublent cette somme. Encore une partie des achats de matériel militaire sont-ils l'objet soit de financements spéciaux (aide de l'Arabie Saoudite), soit de « *règlements échelonnés* » (avec la France, par exemple). Bien que ces dépenses militaires, évaluées en général à 40 % à peu près du budget, aient certaines retombées positives sur l'économie, notamment dans le Sud, il reste que le retour à une paix définitive au Sahara occidental est une condition première de l'amélioration des finances publiques et des termes de l'échange, et d'une relance véritable de l'économie marocaine. Celle-ci pourrait alors bénéficier de tous les investissements prévus dans le plan quinquennal.

En outre, la confiance une fois rétablie, les investisseurs privés, auxquels le nouveau ministre des finances, M. Jouahri, a encore lancé un pressant appel dans son exposé de la loi de finances, pourraient peut-être sortir enfin de leur réserve. Pour l'heure, ils se cantonnent dans les investissements immobiliers luxueux destinés aux étrangers et aux diplomates, dans les opérations d'import-export, dans les activités de montage ou de sous-traitance et dans les services (tourisme de luxe).

La même constatation vaut pour les investisseurs étrangers, que le gouvernement marocain espère attirer avec le nouveau code des investissements encore en discussion devant le Parlement. Ce code renonce à « marocaniser » les entreprises étrangères, qui ne seraient plus astreintes à une participation marocaine majoritaire et pourraient transférer en devises une partie de leurs bénéfices et même, en cas d'échec, le capital investi.

Ainsi, par le détour de l'économie, revient-on à la politique. La guerre prendra-t-elle fin en 1983 au Sahara occidental ? Des informations concordantes permettent, pour la première fois depuis 1975, de l'espérer sérieusement. La médiation du roi Fahd d'Arabie Saoudite, qui s'est rendu à Alger en décembre dernier, aurait permis de rouvrir la perspective d'une rencontre au sommet du roi Hassan II et du président Chadli. Différentes villes ont même été citées pour cette conférence des deux chefs d'Etat. Le Parlement marocain se saisirait, pour la première fois, au cours de sa prochaine session, de l'accord frontalier algéro-marocain signé à Ifrane en 1972, et qu'il n'avait jamais ratifié. Le pays, durement éprouvé par le fardeau du conflit, va-t-il enfin pouvoir le déposer ?

FIN

La France, premier partenaire commercial

La France reste de très loin le premier partenaire commercial du Maroc, puisque, en 1981, 25 % des achats et 22 % des ventes du Maroc se sont faits par elle. Pour les dix premiers mois de 1982 (1), les exportations françaises pour le Maroc ont augmenté de 22,3 % par rapport à 1981, et les importations de 7,9 %. Les ventes françaises ont augmenté plus rapidement que les importations totales du Maroc (16,3 %).

Certes, les achats alimentaires (blé) sont restés importants, en raison de la sécheresse exceptionnelle de 1980-1981 : 705,2 millions de dirhams, soit 52,8 % des achats marocains de blé, mais la vente de biens de *consommation (28,2 %) et sur*tout de biens d'équipement (83 %) a progressé aussi de façon spectaculaire. La France en aura vendu, toujours pour la même période, pour 1 944,3 millions de dirhams, *contre* 1 062 *pendant les dix* premiers mois de 1981. Il faut toutefois noter que la livraison de quatre phosphoriquiers à l'armement marocain Marphocéan a gonflé ce poste de façon peut-être exceptionnelle.

Les exportations marocaines vers la France ont progressé elles aussi à un rythme plus rapide (7,9 %) que l'ensemble des exportations marocaines, qui auront pratiquement stagné (0,3 % *de plus*). Les *achats français de* produits finis ont augmenté particulièrement vite, à tel point que la France absorbe dans ce secteur 53,3 % de la valeur totale des produits exportés par le Maroc (90 % de la bonneterie, 76,7 % des chaussures et 76 % des vêtements confectionnés). En revanche, les achats français de phosphates marocains ont diminué de 18,1 %, mais cette *baisse reste tout de même infé*rieure à celle des ventes globales de phosphates (— 18,4 %).

Au total, au 31 octobre 1982, la France aura fourni 26,4 % des importations marocaines et absorbé 24,1 % des exportations en provenance de ce pays.

Dans ces conditions, les termes de l'échange sont de plus en plus déséquilibrés en faveur de la France. Le taux de couverture des importations par les exportations, *qui était de 46,5 % à* la fin d'octobre 1981, est passé à 41 %. Pour l'année 1981 entière, le taux de couverture s'établissait à 47,1 %, contre 58,3 % en 1980.

Cette dégradation est compensée, il est vrai, en partie du moins, par l'aide financière annuelle consentie par la France au Maroc, et qui est cette année supérieure à l'an dernier. A l'aide directe, s'ajoute une aide indi*recte sous forme de garantie de* crédit. Au total, la convention financière signée le 14 janvier à Paris par MM. Jouahri, ministre des finances marocain, et Delors, son collègue français, devait atteindre environ 2 milliards de francs. — R.D.

(1) Source : Office des changes marocain.

● **La presse au Maroc.** — A l'occasion de la visite de M. Mitterrand à Rabat, l'agence Maghreb arabe presse et l'Association de la presse étrangère en France organisent, du 20 au 30 janvier, à la Maison du Maroc, 161, rue Saint-Honoré, à Paris, une exposition sur le thème « *La presse au Maroc hier et aujourd'hui* », qui retrace, documents à l'appui, l'histoire des journaux dans ce pays depuis 1820.

Le conflit saharien

LE FRONT POLISARIO MULTIPLIE LES OPÉRATIONS DE HARCÈLEMENT

Une recrudescence des opérations de harcèlement du Front Polisario contre les troupes marocaines stationnées au Sahara occidental est enregistrée depuis le début de l'année, après une longue accalmie, selon les communiqués sahraouis publiés à Alger. Ces textes font état de plus d'une vingtaine d'attaques à l'arme lourde, notamment contre des positions situées à l'intérieur du « mur » protégeant le triangle El Aïoun - Smara - Bou-Craa. Le Front Polisario souligne que ces opérations « *inaugurent une recrudescence des activités de l'armée sahraouie* ».

De son côté, M. Ibrahim Hakim, ministre sahraoui des affaires étrangères, a déclaré à Dar-Es-Salaam que « *si le Maroc n'était pas soutenu par les États-Unis* », le Front Polisario aurait déjà « *chassé les forces marocaines de l'extrême nord de notre pays* ». Il a ajouté que le Front « *mobilise actuellement la population de la R.A.S.D. et rassemble le matériel pour l'assaut final* ».

Enfin, l'agence marocaine Maghreb arabe presse, a donné de nouvelles précisions sur les incidents de La Güera (*le Monde* des 20 et 21 janvier). Elle indique que les navires marocains ont riposté à une attaque à la roquette lancée contre des chalutiers également marocains, à partir de la colline d'Agouza (près de La Güera), à l'extrême sud du Sahara occidental. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Le Monde

politique

LE COLLOQUE DE L'INSTITUT DE RECHERCHES MARXISTES

Les délégués de trente-quatre partis communistes ont confronté leurs vues sur la crise

Organisé sur le thème « Le marxisme et la libération humaine », dans l'année du centième anniversaire de la mort de Marx, le colloque réuni par l'Institut de recherches marxistes (I.R.M.), à Bagnolet, du jeudi 20 au samedi 22 janvier (*le Monde* du 21 janvier), a permis aux communistes français de confronter leurs orientations actuelles avec celles des autres composantes du mouvement communiste international. Confrontation théorique, toutefois, dans laquelle il était exclu que les choix politiques des différents partis représentés fussent exposés et plus encore discutés ouvertement.

Le colloque de Bagnolet illustrait ainsi la recherche, au sein du mouvement communiste, d'un type de rapports nouveaux. Il n'est pas courant que se réunissent, pour discuter de problèmes autres que de pure érudition marxiste, le directeur de l'Institut Gramsci, lié au P.C. italien, le président de la Fondation de recherches marxistes, lié au P.C. d'Espagne, et les représentants d'institutions officielles des pays de l'Est. La rencontre de représentants soviétiques et chinois est moins surprenante depuis le développement de relations d'Etat à Etat entre les deux principales puissances du amp socialiste, mais celle de communistes chinois et vietnamiens demeure inhabituelle depuis la guerre de février 1979 entre les deux pays.

Au total, les partis communistes ou apparentés de trente-quatre pays étaient représentés par les chercheurs et les intellectuels qui avaient répondu à l'invitation de l'I.R.M. Cuba et le Nicaragua avaient délégué leur ambassadeur à Paris. La présence politique la plus remarquée était celle de M. Vadim Zagladine, porté sur la liste officielle des participants comme « docteur ès sciences philosophiques », mais plus connu pour ses fonctions de chef adjoint de la section de politique étrangère du P.C. soviétique.

L'intervention que M. Zagladine a signée avec un autre membre de la délégation soviétique était des plus commémoratives, exaltant l'apport au monde de Karl Marx, « *savant et révolutionnaire de génie, personnalité complète, être exceptionnel comme l'humanité n'en avait jamais connu auparavant* », etc.

La contribution de MM. Zagladine et Prolov a consisté surtout à récuser la dissociation de Marx et de Lénine, façon de rappeler la prééminence que le parti soviétique, héritier de Lénine, revendique dans la réalisation du projet historique conçu par Marx. Toutefois, prenant la parole samedi en fin de matinée, M. Zagladine a évité de se référer au « *marxisme-léninisme* », formule supprimée des statuts du P.C.F. en mai 1979 et à laquelle les communistes français préfèrent celle de « *socialisme scientifique* ».

Se référant à 1979, année de la création de l'I.R.M., sa directrice, Mme Francette Lazard, membre du bureau politique du P.C.F., a expliqué, jeudi, en ouvrant le colloque, que cette période avait été marquée, pour les communistes français, par « *la prise de conscience des retards pris dans la compréhension des mutations de la société et, donc, dans l'élaboration de la stratégie d'un socialisme à la française, bien enraciné dans les contradictions réelles de la France en crise* ».

Mme Lazard a rappelé que, « *durant une longue période (...), la théorie était fixée en système doctrinal, l'expérience figée en lois et modèles définitifs* ». Elle a souligné que, pour le P.C.F., le développement du marxisme « *passe par l'intégration critique des apports passés et présents de tous les penseurs, de tous les acteurs du progrès humain, sans soustraction ni sanctification* ».

Les organisateurs invitaient donc les participants au colloque à discuter de trois thèmes, choisis en fonction des « *problèmes théoriques de portée générale* » que rencontrent aujourd'hui les communistes français : « *Crise du mode de production capitaliste et nouvelle croissance* », « *Crise du mode de vie et nouveau développement des hommes* », « *Crise nationale et nouvel ordre international* ».

Ils ont été particulièrement sensibles à l'intervention de l'un des deux délégués chinois, M. Cui Ziduo, qui a tenu un langage proche de celui des communistes français lorsqu'il a expliqué que la Chine avait « *élaboré une voie chinoise spécifique vers le socialisme* », qu'il n'y a pas de « *recettes toutes faites* » dans le marxisme et que, si « *l'expérience des autres* » peut être « *utile* », il n'existe pas de « *modèle* » que l'on puisse « *copier* ». A travers « *de nombreuses expériences, positives et négatives* », les communistes chinois, a expliqué M. Cui Ziduo, ont « *commencé à avancer* ».

Le délégué chinois a ainsi expliqué la politique intérieure de son parti et la position du P.C.C. par rapport au mouvement communiste. Les intervenants français ont fait de même, en présentant, en fait, un condensé théorique du chemin parcouru par le P.C.F. depuis que, en 1976, il avait successivement abandonné la référence à la notion de dictature du prolétariat et fait savoir, lors de la conférence des P.C. européens à Berlin, que de telles réunions, destinées à définir une ligne politique commune, lui paraissaient désormais sans objet.

La présence à Bagnolet de M. Zagladine, l'un des principaux responsables des relations entre le P.C. soviétique et les P.C. occidentaux, marquait la reconnaissance par les Soviétiques, à la fois de la démarche du P.C.F. et de ce que Mme Lazard a appelé les « *divergences* » et la « *diversité* » qui distinguent les composantes du mouvement communiste.

PATRICK JARREAU.

ANNONCÉ PAR M. MARCHAIS

Le « contact » entre M. Chtcharanski et sa mère a été un échange de lettres

Le professeur Claude Jasmin a envoyé lundi 24 janvier une lettre à M. Georges Marchais le remerciant de son intervention à propos d'Anatoli Chtcharanski et exprimant l'espoir que les informations données dimanche soir sur son sort se révéleraient exactes, apprend-on auprès du comité de défense de Chtcharanski.

Le secrétaire général du P.C.F., citant la réponse de M. Andropov à son intervention faite à la suite d'une première lettre ouverte du cancérologue français, avait indiqué dimanche au cours du « Club de la presse » d'Europe 1 que M. Chtcharanski avait eu *un « contact »* avec sa mère et avait cessé sa grève de la faim entamée le 27 septembre dernier.

Le comité de défense de M. Chtcharanski précise que ce « *contact* » était un échange de lettres – soumises à la censure – entre le dissident et sa mère, Mme Ida Milgrom, qui attendait en vain depuis le 2 janvier à Tchistopol l'autorisation de le voir à la prison. Cet échange de lettres a eu lieu le 14 janvier et Chtcharanski y indiquait que son état de santé s'était brutalement aggravé : il exprimait le désir d'être hospitalisé.

Lors du dernier entretien téléphonique qu'a pu avoir le 22 janvier – soit la veille des déclarations de M. Marchais – l'épouse du dissident, qui réside en Israël, avec Mme Milgrom, celle-ci n'avait pas encore été avertie d'une éventuelle cessation de la grève de la faim de son fils.

Le 17 janvier, précise-t-on de même source, les autorités soviétiques l'avaient avertie au contraire que Chtcharanski n'avait pas cessé son mouvement de protestation et que, par conséquent ni hospitalisation et ni droit de visite ne pouvaient lui être accordés.

NON = OUI ?

L'Humanité du mardi 25 janvier accuse *le Monde* de s'être livré à une *« déformation »*, de mener une *« opération politique »*, de faire preuve de *« malhonnêteté »* et de *« manque de sérieux »*.

Selon le quotidien du parti communiste, M. Marchais, à qui l'on demandait, le 23 janvier, au « Club de la presse » d'Europe 1, s'il était satisfait par les indications qu'il avait reçues de M. Andropov sur la situation de M. Chtcharanski, n'avait pas répondu : *« Non. »* (comme *le Monde* l'écrivait dans ses éditions datées 25 janvier), mais *« non, non, non, non ! »*, ce qui est tout différent.

L'Humanité explique que le secrétaire général du P.C.F. *« n'a à l'évidence pas dit « non » à la question »* qui lui était posée, mais à l'auteur de la question, *« pour ne pas perdre le fil de son raisonnement »*.

Le « script » de l'émission, diffusé par le service de presse d'Europe 1, est ainsi rédigé : *« Et vous êtes satisfait ? »* M. Marchais : *« Non. D'abord, c'est sa réponse* [celle de M. Andropov – N.D.L.R.], *– mais je fais une constatation »*, etc. L'enregistrement de l'émission, diffusé aussi par le service de presse de la station, montre que M. Marchais avait, en fait, répondu par cinq « non » à la question qui lui était posée.

Fallait-il comprendre que ces « non » valaient un « oui » ? *L'Humanité* ne dit... ni oui, ni non.

P.J.

LES REPRÉSENTANTS DES COMMUNAUTÉS JUIVES EUROPÉENNES S'INQUIÈTENT D'UNE AGGRAVATION DE L'ANTISÉMITISME.

Une trentaine de représentants de dix-neuf communautés juives d'Europe occidentale et orientale se sont réunies à Paris, les 15 et 16 janvier, dans le cadre du Conseil européen des services communautaires juifs. Parmi les communautés représentées figuraient, notamment, celles de Hongrie, de Tchécoslovaquie, de Yougoslavie et de Roumanie, ainsi que celles de Grande-Bretagne, de Belgique, d'Italie, de R.F.A. et de France. Ces dix-neuf communautés réunissent près d'un million de personnes.

Les participants ont souligné, d'une part, le renouveau de la vie juive dans ces communautés, particulièrement dans les petits groupes. D'autre part, ils ont exprimé leur inquiétude pour l'avenir, en constatant une aggravation de l'antisémitisme et une recrudescence du terrorisme. Les travaux ont conclu à la nécessité d'étendre l'entraide et de développer les actions culturelles et éducatives.

Le délégué hongrois a indiqué que, pour la première fois, les autorités de son pays avaient autorisé la célébration de la fête de Hanoucca, et le délégué tchécoslovaque a annoncé que la communauté de son pays prépare une première manifestation culturelle, en célébrant le centenaire de la naissance de Franz Kafka.

Le Conseil européen, créé il y a une douzaine d'années, a son siège à Paris. Son président, M. Hollander, est suédois. Le comité se réunit régulièrement dans différentes capitales européennes.

LE CRIF SE DONNE JUSQU'A LA FIN DE L'ÉTÉ POUR DÉSIGNER SON PRÉSIDENT

Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a réuni récemment son assemblée générale annuelle. Les échanges ont porté, notamment, sur le renouvellement du comité directeur du CRIF et sur l'élection de son président. Depuis la mort d'Alain de Rothschild, le 17 octobre dernier, M. Jean-Paul Elkann, président du Consistoire central, assure, comme le prévoyaient les statuts, l'intérim de la présidence.

Faute d'une représentation suffisante des différentes organisations membres du CRIF, l'élection du comité directeur a été reportée au 21 mars. Les délégués à l'assemblée générale sont convenus, d'autre part, que la désignation du président devrait intervenir au plus tard à la fin de l'été, un consensus devant être établi entre les cinquante-deux organisations membres du CRIF, parmi lesquelles le Consistoire central, le Fonds social juif unifié et le Mouvement sioniste de France disposent d'une représentation plus importante que les autres.

La Jeunesse communiste estime que la gauche a un bon bilan à défendre devant les jeunes

M. Pierre Zarka, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste (M.J.C.F.), a présenté à la presse, lundi 24 janvier, les conclusions de la réunion du conseil national de son mouvement les 22 et 23 janvier.

Les jeunes communistes ont fait le bilan de la campagne qu'ils ont menée depuis le mois de novembre dernier et qui a consisté à diffuser autour d'eux des questionnaires intitulés : « Parle, on t'écoute », et invitant les jeunes à faire connaître leurs préoccupations.

Le M.J.C.F. a réuni quinze mille réponses, faisant apparaître que le problème principal, pour les jeunes, est celui de l'emploi, étant entendu que le fait d'avoir un métier intéressant est aussi important, à leurs yeux, que l'emploi en lui-même. Viennent ensuite le souhait d'une école qui prépare mieux à la vie active, puis les problèmes du logement, des loisirs et du sport.

M. Zarka a souligné qu'« *il y a une écoute réelle, au sein du gouvernement* », pour les problèmees de jeunes, qu'« *il y a moyen de se faire entendre* » et que les acquis de la politique de la gauche sont déjà importants pour les jeunes, notamment dans le domaine de la formation professionnelle, à propos duquel les dirigeants du M.J.C.F. estiment que la majorité a marqué des points auprès des jeunes.

C'est sur ces thèmes que la Jeunesse communiste va s'efforcer de mobiliser les jeunes pour les élections municipales, sans perdre de vue que, comme l'a reconnu M. Zarka, « *plus une élection est locale, moins les jeunes y participent* ».

LE GOUVERNEMENT ET LA MOBILISATION DE L'ÉLECTORAT POPULAIRE

Une erreur technique a rendu incompréhensible la fin de l'article consacré, dans nos premières éditions datées du 25 janvier (page 9), à la volonté du gouvernement de « *remobiliser son électorat populaire* ». Voici le passage de cet article qui a été omis :

« L'opposition doit désormais prouver qu'elle est non seulement différente de la gauche, dans les perspectives qu'elle offre, mais aussi et d'abord différente d'elle-même. M. Chirac l'a bien compris qui récuse avec force toute idée de « *retour en arrière* », de « *restauration* ». Il lui est plus difficile de se distinguer sur le sens du « *redressement* » promis par son plan. Il emploie sur ce sujet les mêmes termes que le pouvoir : il promet un « *effort équitablement réparti* ». Hors de la rigueur donc, point de salut ! Or, pour ce qui est de la répartition équitable, la gauche n'est pas la moins bien placée. Il reste donc à l'opposition, pour affirmer sa différence, à prôner la « désétatisation », et donc le désengagement de l'Etat non seulement de la vie économique, mais aussi de la protection sociale. Il s'agit là d'un vaste et nécessaire débat, qui s'amorce. Mais il recèle un danger. L'opposition (et M. Jacques Chirac n'est pas en reste sur ce point) nous promet de passer l'œuvre de la gauche au crible d'un réexamen systématique, au nom d'un principe : « *Rien n'est irréversible.* »

« *Au gré de l'alternance, la France serait ainsi vouée à être tricotée par les uns, détricotée par les autres. A ce jeu-là, il faudra plus d'une générationn pour la redresser.* »

APRÈS LE CONGRÈS R.P.R.

M. Pons : vers un programme commun de l'opposition

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a rappelé, lundi 24 janvier sur France-Inter, que « *les élections municipales ne remettraient pas en cause ce qui a été décidé par les élections nationales et que le président de la République était là pour la durée de son mandat* ». Il a ajouté : « *Le congrès du R.P.R. a démontré que nous étions capables d'assumer les responsabilités qui nous seraient confiées. Je souhaite que le plan de redressement du R.P.R. devienne le programme commun de l'opposition. Nous refusons le renoncement et la fatalité. On vous explique aujourd'hui qu'il faut s'habituer à une baisse du pouvoir d'achat, à une diminution des prestations sociales et à des atteintes à la politique contractuelle.* »

M. Pons a précisé : « *Nous voulons plus d'État et moins de bureaucratie. Il faut que l'État assure ses vraies responsabilités et que les citoyens soient libérés de son emprise.* » A propos des dénationalisations, il a assuré que « *chaque problème sera examiné cas par cas* » mais que pour la S.N.C.F., E.D.F. et Air-France il n'y aurait pas remise en question. A propos de Renault, il a déclaré : « *La C.G.T. est en train de mettre la Régie à genoux.* »

M. Charzat (P.S.) : la démagogie et l'outrance

M. Bertrand Delanoë, député de Paris, porte-parole du P.S., a estimé que le projet du R.P.R. conduirait à « *l'appauvrissement des Français et à l'affaiblissement des entreprises.* »

M. Michel Charzat, député socialiste de Paris, juge les propos de M. Chirac « *démagogiques et outranciers* », ajoutant : « *Il est irresponsable de préconiser la dénationalisation d'entreprises qui, grâce aux efforts de la nation, sont devenues de grandes sociétés que le monde nous envie.* »

Selon M. Marcel Debarge, sénateur socialiste de Seine-Saint-Denis, « *M. Chirac apparaît, sous une nouvelle forme, comme un partisan des méthodes de la IVe République, c'est-à-dire de l'instabilité* ».

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

HAUTS-DE-SEINE : accord de la majorité dans trente-trois communes

Les fédérations du P.S. et du P.C. des Hauts-de-Seine sont parvenues le 21 janvier à un accord dans trente-trois des trente-six communes du département.

Dans neuf d'entre elles, où le maire sortant est communiste, le P.C., conduira les listes d'union. Il s'agit de : Antony, Bagneux, Châtillon, Colombes, Gennevilliers, Levallois-Perret, Malakoff, Nanterre, Le Plessis-Robinson. Le P.C. sera aussi tête de liste à Villeneuve-la-Garenne, actuellement gérée par l'opposition.

Le parti socialiste conduira les listes d'union de la majorité à Châtenay-Malabry, Clichy (1), Suresnes, trois communes dont les maires sortants sont socialistes et à Asnières, Bois-Colombes, Boulogne-Billancourt, Bourg-la-Reine, Chaville, Clamart, Courbevoie, Fontenay-aux-Roses, Garches, La Garenne-Colombes, Meudon, Montrouge, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Sceaux, Vanves, Vaucresson et Ville-d'Avray, communes dont les maires sortants appartiennent à l'opposition.

Dans trois communes, l'union n'a pu être réalisée : Marnes-la-Coquette, dont le maire sortant est modéré ; Sèvres, dont le maire actuel, M. Roger Fajnzylberg, membre de « *Rencontres communistes* », a été exclu « *de fait* » du P.C.F., et mène une liste où figurent des socialistes ; Issy-les-Moulineaux où les désaccords n'ont pu être aplanis entre M. Clavany (P.S.) et M. Ducoloné (P.S.).

A propos de la situation dans cette dernière ville, *(le Monde du 21 Janvier)* les fédérations du P.S.U. et du M.R.G. des Hauts-de-Seine ont précisé que leurs militants qui figurent sur la liste de M. Glavany n'ont pas reçu l'investiture de leurs fédérations, celles-ci souhaitant la constitution d'une liste *d'union dès le premier tour.*

(1) La liste d'union sera menée par M. Jacques Delors (P.S.), ministre de l'économie et des finances ; M. Guy Schmaus, sénateur communiste, sera en deuxième position, mais le poste de premier adjoint reviendra à M. Gilles Catoire (P.S.).

YVELINES : accord conclu à gauche.

Les fédérations départementales du P.S. et du P.C.F. sont parvenues à un accord pour la constitution de listes d'union, dès le premier tour, dans soixante-dix communes de plus de trois mille cinq cents habitants. Vingt-huit d'entre elles sont actuellement gérées par la gauche.

Dans cinq villes de plus de trois mille cinq cents habitants – Les Clayes-sous-Bois, Guyancourt, Magny-les-Hameaux, Poissy et Sartrouville, – l'accord n'ayant pas été possible, les listes d'union seront constituées au second tour sur la base des résultats du premier.

Dans les soixante-dix communes où l'union est acquise dès le premier tour, les listes seront constituées en tenant compte des résultats obtenus par chacune des deux formations de la gauche lors des scrutins de 1979, de 1981 et 1982. Il y aura quatre exceptions à cette règle : Carrières-sous-Poissy, Fontenay-le-Fleury, Houilles et La Verrière. Dans ces quatre villes, communistes et socialistes conviendront du nombre et du choix de représentants d'autres formations ou de personnalités diverses. Ils se répartiront les sièges restants, le P.C. obtenant en cas de victoire un siège de plus que le P.S.

RENCONTRE P.C.F.-M.R.G.

Une délégation du Mouvement des radicaux de gauche, conduite par son président, M. Roger-Gérard Schwartzenberg, a rencontré, lundi 24 janvier, une délégation du P.C.F., dirigée par M. Georges Marchais. Le P.C.F. et le M.R.G. estiment que, « *face à l'ampleur de la mobilisation de la droite et à sa volonté de revanche* », s'impose « *l'impérieuse nécessité du rassemblement de la gauche dans le pays* ». Ils « *engagent leurs organisations départementales à parfaire l'union réalisée, afin d'assurer la réélection de toutes les municipalités de gauche et à la conquête de nouvelles mairies, et de donner un nouvel essor à la politique menée depuis 1981* ».

AVEYRON : la candidature de M. Boscary-Monsservin à Rodez ne fait pas l'unanimité

De notre correspondant

Rodez. – Stupéfaction : alors qu'on s'attendait à son retrait après dix-huit ans de mandat, M. Roland *Boscary-Monsservin, ancien ministre*, vient, à soixante-dix-huit ans, de se porter à nouveau candidat.

Ami personnel de M. Valéry Giscard d'Estaing, il fait alliance pour ce nouveau combat avec M. Michel Astoul, adjoint sortant, R.P.R., tandis que l'U.D.F. se rassemble derrière un autre adjoint, M. Marc Censi (P.R.), longtemps considéré comme le dauphin du maire. Soutenu par M. Jean Briane, député U.D.F.-C.D.S. de la première circonscription, M. Censi vient de recevoir l'investiture des instances nationales de l'U.D.F.

Les électeurs de ce fief historique de l'opposition comprennent mal ce qu'ils considèrent comme les caprices d'un homme vieillissant. Allons donc : leur maire n'a jamais été en aussi bonne forme et vous balaie l'objection de l'âge d'un sourire entendu : « *Mais vous pouvez mourir avant moi !* » Il reproche à ceux de ses amis politiques qui voudraient lui contester son choix « *de venir s'immiscer entre les Ruthénois et* [lui] ». « *Ou bien les Ruthénois considèrent leur maire comme un soliveau, et ils le foutront en l'air : ou bien ils le considèrent encore comme valable et ils le garderont !* », ajoute-t-il.

Pourtant, c'est bel et bien la succession de M. Boscary-Monsservin, qui va se jouer lors du prochain scrutin. A Rodez, il y a déjà cinq ans qu'on en commente les épisodes préparatoires.

Premier temps : un an après sa réélection en 1977, M. Boscary-Monsservin est atteint d'un infarctus. Il envisage alors son retrait et consulte un à un les membres de son équipe. Deux dauphins sont possibles : M. Marc Censi, adjoint à l'urbanisme, et M. Michel Astoul, adjoint chargé de l'administration et *du personnel*. La consultation privée donne l'avantage à M. Astoul. Une fois rétabli M. Boscary-Monsservin reprend les rênes.

Deuxième temps : les cantonales de mars 1982. Personne n'ignore que MM. Censi et Astoul vont s'affronter dans l'un des cantons de Rodez. On parle déjà d'une primaire en vue des municipales. Pour éviter une lutte qui peut porter préjudice à l'unité de la municipalité, M. Boscary-Monsservin envisage de se présenter. Après discussion avec ses adjoints, il y renonce. Selon M. Censi, c'est M. Astoul qui aurait montré au maire que la meilleure façon de régler le délicat problème de sa succession était de laisser les électeurs trancher : le vainqueur aux cantonales conduirait la liste d'union aux prochaines municipales.

Pour leur part, MM. Astoul et Boscary-Monsservin, refusent de considérer le résultat de l'élection *cantonale comme un test pour les fu*tures municipales, étant donné que le scrutin ne concerne qu'un tiers de la ville (Rodez a trois cantons). M. censi devance nettement M. Astoul au premier tour (37,04 % contre 31,10 % des suffrages exprimés), et l'emporter au second.

Comme le tiercé...

Troisième temps : la préparation des municipales. M. Censi, fort de son avantage aux cantonales, s'estime en droit de revendiquer la tête de liste. M. Astoul s'étonne : « *Les cantonales, c'est comme le tiercé ! Ceux qui ne trichent pas sont ceux qui misent avant le départ. Pas après l'arrivée, au vu des résultats !* » Il décide donc, lui aussi, de faire une liste.

Pour sauvegarder l'union, M. Boscary-Monsservin se porte de nouveau candidat, reprenant en priorité sur sa liste vingt-deux conseillers sortants et partageant les principaux postes entre les amis de MM. Astoul et Censi. M. Astoul estime que c'est la voie de la sagesse et de l'équité. Mais M. Censi et six autres conseillers refusent ce qu'ils considèrent comme un ultimatum inacceptable. Ils soulignent que, en cas d'accident de santé du maire, la ville, traditionnellement aux mains des indépendants et de l'U.D.F., serait abandonnée au R.P.R. La rupture est consommée.

De fait, tout semble bien s'être passé comme si M. Roland Boscary-Monsservin craignait moins de voir, le cas échéant, M. Astoul s'asseoir dans son fauteuil de maire, que de *laisser les centristes du C.D.S.*, fussent-ils minoritaires, accéder au conseil municipal derrière M. Censi. Le contentieux du maire sortant avec le C.D.S. est lourd. Par trois fois, M. Jean Briane (C.D.S.) a emporté le siège de député de la première circonscription contre les républicains indépendants (M. Censi, en 1971 ; M. Olivier Giscard d'Estaing, en 1973, et M. Pierre Riom, en 1978). De plus, la constitution d'une liste centriste aux municipales de 1977 a mis M. Boscary-Monsservin en ballottage. Des choses qui ne s'oublient pas.

A gauche, où M. Dominique Raynal (P.S.) conduit une liste d'union, on qualifie de « *pitoyable* » le niveau du débat que s'offrent « *des gens qui se considèrent comme propriétaires du pouvoir municipal* » et qui « *ne savent pas dialoguer avec la population* ». Sans trop se faire d'illusions. Au second tour, l'opposition devrait refaire son unité. Mais les blessures du combat actuel pourraient lui laisser de profondes cicatrices.

LOUIS LAFABRIE.

SOMME : difficultés entre P.C. et P.S. à Amiens.

(De notre correspondant.)

Amiens. – Une émission diffusée le 22 janvier à 18 h par Radio-Amiens, à laquelle avaient participé deux représentants de la majorité et deux *représentants de l'opposition*, a mis en évidence les divergences qui subsistent entre socialistes et communistes pour la constitution de la liste commune. Amiens est une des villes qui a été « *abandonnée* » au P.C. lors des accords conclus le 22 dé*cembre dernier par les instances di*rigeantes des deux grands partis de gauche, et M. René Lamps, communiste, maire depuis 1971, sera tête de liste.

Les discussions continuent pour savoir qui sera premier adjoint, les socialistes réclamant ce poste détenu actuellement par un communiste. Le fait que la liste d'union ne soit pas encore constituée a été invoqué par le P.S. et le P.C. qui ont refusé de participer au débat de Radio-Amiens. Les deux représentants de l'opposition, M. Jean-Claude Broutin, U.D.F., conseiller général, tête de liste de l'opposition et M. Roger Mézin, R.P.R., directeur de l'école de commerce d'Amiens ont pu s'exprimer sans risque d'être contredits. Pour eux, l'absence des candidats de la liste adverse prouve que la gauche n'est pas tellement fière de sa gestion. Ils affirment que *les discussions qui traînent en lon*gueur entre les partenaires de la majorité ne font que dissimuler une capitulation sans conditions du parti socialiste.

Les trente premiers noms de la liste d'opposition sont déjà connus. On trouve parmi eux M. Jean-Pierre Pernaut, journaliste d'Antenne 2, résidant à *Amiens, et Daniel Seinet*, haltérophile, vice-champion olympique. – M. CURIE.

FINISTÈRE : l'U.D.B. accuse la gauche

(De notre correspondant.)

Brest. – L'Union démocratique bretonne (U.D.B.) est mécontente : elle accuse le P.S. et le P.C. de vouloir la « *marginaliser* » à tout prix, et reproche à ses partenaires de gauche de lui offrir moins de sièges qu'en 1977. Cette situation est spécifique au Finistère, du fait de l'antagonisme entre le P.S. et le P.C., précise-t-elle, et n'existe pas dans les *autres départements bretons* (Côtes-du-Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique).

Pour l'U.D.B., le comportement de ses alliés naturels ne peut que servir les intérêts de la droite. Elle rappelle à ce propos qu'elle est la troisième force de gauche en Bretagne. En 1977, elle avait obtenu quarante-six sièges de conseillers municipaux, dont plusieurs postes d'adjoints. Elle a d'ores et déjà décidé de présenter trois cents candidats dans plus de cent communes bretonnes (Loire-*Atlantique comprise*).

Le porte-parole de l'organisation bretonne, M. René L'Hostis, responsable de la fédération du Léon, affirme que le P.S. et le P.C. font traîner les négociations pour la constitution des listes d'union de la gauche pour *mieux l'écarter*. « *Or*, ajoute M. L'Hostis, *l'U.D.B. s'est toujours affirmée comme un parti de la majorité au pouvoir, bien qu'elle ne soit pas partie prenante du gouvernement actuel. Nous nous apercevons que nos relations ne sont plus aussi fraternelles que dans le passé.* » – *J. de R.*

● *M. Paul Tréminitin*, l'un des dirigeants du P.S.U. de Bretagne, nous prie de préciser – après l'annonce de la présence de militants du P.S.U. sur la liste présentée par la Ligue communiste révolutionnaire et Lutte ouvrière (trotskistes) à Brest (*le Monde* du 15 janvier) et de la condamnation de cette attitude par la direction politique du P.S.U. (*le Monde* du 20 janvier) – que cette liste a été constituée à partir d'un « *accord sur la base, d'une part, du texte commun national L.C.R.-L.O., et, d'autre part, d'un texte présentant les positions autogestionnaires du P.S.U.-Bretagne* », accord « *qui, donc, en aucun cas ne s'aligne sur les options de la L.C.R.* »

RHONE : l'accord P.C.-P.S. dépend du « grain de sable » de Vaulx-en-Velin

De notre correspondant régional

Lyon. – Une conférence de presse des fédérations départementales du P.S. et du P.S.U. s'est tenue le 20 janvier au siège du parti socialiste du Rhône. Les fédérations du P.C.F. et du M.R.G. n'étaient pas présentes. C'est le report *in extremis* des négociations entre le P.C. et le P.S. qui explique cette singulière réunion, qui faisait suite à une trentaine d'heures de négociations au niveau fédéral. Le point de désaccord majeur concerne Vaulx-en-Velin, commune du nord-est de l'agglomération lyonnaise, revendiquée par les socialistes et qui fait partie des villes pour lesquelles les instances diri*geantes du P.S. avaient accepté une* tête de liste communiste, ici M. Jean Capievic, maire sortant.

C'est le partage « *équitable des responsabilités politiques* », c'est-à-dire le contenu des délégations paritaires d'adjoints qui explique le blocage, *selon* M. Yvon Deschamps, secrétaire fédéral du P.S. Pour M. Capievic, on assiste à la formulation de « *nouvelles exigences* (...) *que l'on ne peut caractériser autrement que par une tentative de constituer une municipalité dans la municipalité* ». Si les contacts restent maintenus entre les deux partis, *le grain de sable que constitue* Vaulx-en-Velin, semble gripper beaucoup de rouages unitaires dans le Rhône.

En effet, selon le P.S., les négociations ont d'ores et déjà abouti à Lyon, et dans les villes à direction socialiste (notamment Bron, Oullins et Villefranche-sur-Saône) ou communiste (Grigny, Vénissieux). En revanche, la *situation n'est pas* totalement clarifiée, en ce qui concerne la composition des listes dans des communes aussi importantes que Villeurbanne, Tarare, Decines, Mézieu (dont le maire sortant est M. Jean Poperen),numérodeux du P.S.) ou Givors (dont le *maire* sortant est M. Camille Valin, sénateur communiste.).

VAUCLUSE : partie de bras de fer dans la majorité à Avignon

De notre correspondant

Avignon. – A moins de six semaines du premier tour des élections municipales, il est encore impossible de savoir quel sera le nombre de listes en présence dans la Cité des papes. Dans l'opposition, il semble *bien que l'on s'oriente* vers des primaires entre MM. Jean-Paul Roux, R.P.R.,ancien député, qui bénéficie du soutien du parti radical et du CNIP, et Jean Roure (U.D.F.), soutenu par le parti républicain, le C.D.S. et les Clubs Perspectives et Réalités.

Dans la majorité, l'union est aussi difficile. Le 21 décembre dernier, M. Henri Duffaut, sénateur socialiste et maire sortant, rendait publique une liste comprenant socialistes, radicaux de gauche et quelques personnalités. Onze places étaient laissées en blanc à l'intention du parti communiste. Mais ce dernier, estimant que le P.S. ne lui offre pas les places auxquelles il a droit compte tenu des résultats des trois derniers scrutins, réclame dix-sept candidats sur la liste commune, dont treize en position d'être élus.

« *Nous refusons d'envisager qu'il n'y ait pas de liste d'union, mais nous ne voulons pas que ce soit toujours les mêmes qui fassent les pas en avant* », ont-ils déclaré le 21 janvier. « *Si des primaires ont lieu à gauche, c'est qu'elles nous auront été imposées.* » D'autre part, le 11 janvier, un groupe d'Avignonnais a exprimé officiellement l'intention de constituer une liste autogestionnaire « Avignon alternatives », dont l'objectif n'est pas « *d'être élue* » mais « *de favoriser l'émergence d'un contre-pouvoir* ». « *Il existe à Avignon, comme dans toute la France, un courant de gauche excédé par les compromissions et désireux de renouveler la vie locale* », ont estimé les animateurs de cette liste qui entendent « *innover et inventer* ».

JEAN LECLAIRE.

LOIRE : M. Auroux conduira la liste d'union de la gauche à Roanne.

(De notre correspondant.)

Roanne. – M. Jean Auroux, ministre du travail, maire sortant de Roanne, a présenté la liste d'union de la gauche et de démocrates de progrès qu'il conduira en mars prochain. Cette liste, baptisée « *Roanne Avenir* », comprend quarante-trois personnes, dont vingt-quatre conseillers sortants et douze femmes.

En cas de succès, vingt-trois sièges iront au P.S. et sympathisants, quinze au P.C., trois au *M.R.G. et deux au P.S.U.* M. Feugère (P.C.), premier adjoint sortant, ne sera que deuxième adjoint en cas de succès de la liste, le poste de premier adjoint devant revenir à M. Christian (P.S.), actuellement chargé de mission auprès du ministre du travail.

Rappelons que cette liste d'union de la gauche sera opposée à la liste U.D.F.-R.P.R., conduite par M. Jean-Jacques Brossard, R.P.R., chirurgien. – Ph. M.

VAR : la majorité unie à Toulon.

(De notre correspondant.)

Selon toute vraisemblance et conformément au dernier accord intervenu entre les deux principales formations de la majorité, le P.S. briguera vingt-six des cinquante-neuf sièges de la liste que conduira M. Guy Durbec, actuel maire d'Ollioules, et député de la troisième circonscription. Le P.C., pour sa part, en aura vingt.

La liste d'union comprendra six personnalités de gauche choisies à part égale par les deux partis et sept représentants « divers gauche » parmi lesquels le P.S. souhaite voir apparaître des signataires de la pétition « Union dans les luttes » (1) et notamment M. Gérard Estragon, membre du comité fédéral du P.C., jusqu'à la fin de l'année 1980, président de la maison des jeunes et de la culture de Toulon, M. Estragon représente un « *courant de gauche se situant hors des appareils politiques* ».

Les communistes toulonnais n'ont pas commenté ce choix..., même si *un membre du bureau fédéral*, lors d'une récente réunion, a vu dans la présence de M. Estragon sur la liste d'union une « *provocation* ».

J.L.

(1) Créée en décembre 1979. « Union dans les luttes » regroupait des syndicalistes et des militants communistes et socialistes qui souhaitaient maintenir l'union à la base, alors que la gauche se divisait au plan national.

D'une ville à l'autre

ESSONNE

ATHIS-MONS. – Le bureau exécutif du parti socialiste, réuni le 19 janvier, a tranché le litige qui opposait la fédération de l'Essonne du P.S. à la section locale d'Athis-Mons *en donnant raison à cette dernière. Il* y aura donc une élection primaire à gauche dans cette ville, conformément à ce que prévoyait l'accord conclu le 22 décembre 1982 entre le P.C. et le P.S. La liste socialiste sera conduite par M. Jean-Pierre Bouvier et celle du *parti communiste par* Mme Paulette Chemier, maire sortant.

ILLE-ET-VILAINE

RENNES. – La liste d'union de la gauche, *conduite par le maire sor*tant, M. Edmond Hervé, ministre de l'énergie, comprendra trente-trois membres du parti socialiste, treize du parti communiste, quatre du P.S.U., quatre radicaux de gauche, deux de l'Union démocratique bretonne et trois personnalités *sans appartenance politique.* – *(Corresp.)*

DORDOGNE

BERGERAC. – Deux listes affronteront celle du maire sortant, M. Michel Manet, sénateur socialiste. L'une d'opposition sera conduite par Mme Catherine Fraissac. L'autre, qui rassemble des militants du P.S.U., des écologistes et les socialistes mécontents de M. Manet, sera conduite par Mme Monique Bourgeois.

COULOUNIEIX-CHAMIERS. – Il y aura une élection primaire au sein de la majorité. Le maire sortant communiste, M. Sigalas, sollicite le renouvellement de son mandat. Les socialistes qui reprochent aux communistes leur rigidité voudraient *que soit prise en compte la progres*sion du P.S. sur la commune.

SEINE-SAINT-DENIS

GAGNY. – Les sections locales du P.C.F., du P.S.U., du M.R.G. et des gaullistes de gauche de Gagny (commune où une élection primaire avait été envisagée par les instances *dirigeantes du P.C. et du P.S.* le 22 décembre) ont apporté leur soutien à M. Claude Favretto, maire communiste sortant, et lancé un appel aux militants socialistes pour que l'union soit réalisée dès le premier tour.

VOSGES

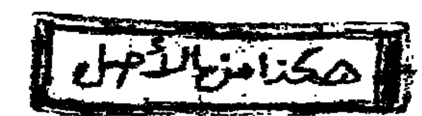
SAINT-DIE. – M. Christian Pierret, député socialiste de la deuxième circonscription, conseiller général, a annoncé, au cours d'une conférence de presse, le 17 janvier, qu'il conduira la liste d'union de la gauche. *Il affrontera vraisemblable*ment le maire sortant, M. Maurice Jeandon (sans étiquette). Cette liste comprendra quatorze membres du P.S. (en deuxième position figure M. Piere Noël, ancien conseiller général et maire de Saint-Dié de 1965 à 1977), cinq P.C., deux P.S.U., deux M.R.G. et douze personnalités sans appartenance politique. – *(Corresp.)*

● *M. François Mitterrand* a dû reporter, lundi 24 janvier, en raison des conditions météorologiques, une visite éclair sur le site naturel de Loyettes (Ain), au confluent du Rhône et de l'Ain, où est envisagée la construction d'un barrage hydro-électrique.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* se rendra en Jordanie, du 4 au 10 février, à l'invitation du roi Hussein et de la reine Nour.

● ERRATUM. – Dans nos éditions du 25 janvier, nous avons fait dire à M. Pierre Mauroy le contraire de ce qu'il avait déclaré à l'émission « 7 sur 7 » de TF 1 à propos de M. Jacques Chirac. M. Mauroy avait affirmé que le président du R.P.R. « *ne change pas de style mais change sans cesse de politique* » et non pas qu'il « *change de style mais pas de politique* ». Cela change tout...

● RECTIFICATIF. – Dans l'article de Paul Fabra publié dans nos éditions de la veille (*le Monde* daté du mardi 25 janvier) en page une, sous le titre « *Assainir ou s'endetter* », une phrase a été tronquée par suite d'une erreur de transmission. A la dixième ligne du premier paragraphe, nous aurions dû écrire : « Disons, pour simplifier, que l'épargne disponible n'est pas suffisante pour financer à la fois *le déficit budgétaire, les déficits des régimes sociaux (Sécurité sociale, UNEDIC...)* ainsi que les déficits d'exploitation des grandes entreprises nationalisées et d'un certain nombre de sociétés privées » (le passage en italique est celui qui n'a pas été imprimé).




LA TURQUIE:
UNE BRISURE AVEC L'EUROPE
SERAIT IRRÉPARABLE.
Célèbre statue d'Anatolie appartenant au Temple d'Apollon de Didyme
LA TURQUIE, c'est d'abord un respect des engagements.
« Je conviens que la démocratie coule à pleins bords dans la France telle que les siècles et les événements l'ont faite ».
(discours de Pierre ROYER COLLARD à la Chambre des Députés en 1822).
Aujourd'hui, les nations occidentales érigent leurs démocraties sur les leçons de l'histoire. Car aucune ne ressemble réellement à une autre : chaque peuple garde son identité et ses particularismes forgés par les événements du passé.
Peuple majeur et responsable, maîtrisant parfaitement ses intérêts, la TURQUIE admet ce principe. Son attachement au Conseil de l'Europe montre bien son engagement résolu pour rétablir une démocratie juste et libre de toute contrainte extérieure et de tentatives de déstabilisation du régime.
En 1980, l'existence même de la nation était menacée. Une période de rétablissement était nécessaire pour reconstituer la vie politique sur des bases plus solides. Le gouvernement, en accord avec la population, s'est donc donné pour but d'instaurer un régime pluraliste représentatif des aspirations nationales.
La TURQUIE respectera ses engagements, consciente de ses intérêts. Et parce qu'elle s'est engagée dans la voie du progrès, elle espère que ses partenaires européens, et à travers eux les Institutions Européennes, conscients à leur tour des conséquences d'une rupture, resteront ouverts au dialogue pour maintenir le champ des rapports de collaboration et d'amitié.
LA TURQUIE
Un pays qu'il faut apprendre pour le comprendre.

Le Monde

société

La situation dans les prisons

Des sanctions ont été prises contre les meneurs

Retour au calme dans les prisons ? Il n'y a pas eu, en tout cas, d'incident, lundi 24 janvier. Pour la plupart des observateurs cependant, ce calme reste précaire. Si l'agitation est retombée, l'impatience des détenus, qui exigent l'application immédiate des promesses de M. Badinter, demeure.

Au cas où le retour au calme se confirmerait, le décret et la circulaire rendant ces mesures applicables pourraient être publiésrapidement. *En attendant, l'heure est à la fermeté.* Après la décision de révoquer les réductions de peine des mutins des Baumettes, à Marseille, les vingt-huit meneurs de Fleury-Mérogis ont été transférés dans d'autres établissements. Parmi eux Pascal Magron, l'un des porte-parole du Mouvement des prisonniers, lié à Défense active, une organisation de détenus proche d'Action directe.

A Fleury toujours, soixante-quinze femmes avaient refusé de regagner leurs cellules, samedi 22 entre 17 h 15 et 19 h 30. La chancellerie, qui a annoncé la nouvelle lundi, a confirmé que quatorze de ces détenues s'étaient tailladé superficiellement les veines pour appuyer leurs revendications.

Dimanche, seize femmes détenues ont participé à un nouveau mouvement de protestation. Lundi, précise la chancellerie, quinze détenues ont refusé leur plateau de déjeuner. Par mesure de rétorsion, cinq femmes ont été « déclassées », c'est-à-dire privées de travail pénitentiaire. *La même sanction a été prise* contre certains pensionnaires hommes.

LES RAISONS D'UNE RÉVOLTE

Mesures immédiates et promesses sous condition

Les promesses de M. Badinter à propos desquelles les détenus manifestent visent à améliorer la vie quotidienne dans les prisons. Annoncées le 13 décembre par le garde des sceaux, elles sont, pour certaines, d'application immédiate. Les autres sont soumises à la publication d'un décret et d'une circulaire, publication que la chancellerie a décidé de retarder tant que l'agitation persisterait.

● LES RÉFORMES ENTRÉES EN VIGUEUR

Le 23 décembre, le directeur de l'administration pénitentiaire a demandé par circulaire aux chefs d'établissement d'appliquer immédiatement les mesures suivantes :

1) Assouplissement du règlement disciplinaire. Les visites aux détenus punis doivent être maintenues lorsque leur famille n'a pu être prévenue à temps de cette punition. Les détenus condamnés au « mitard » (cellule de punition) doivent pouvoir correspondre avec leur famille. Il ne doit plus y avoir d'interdiction de fumer à titre de sanction.

2) L'extension des parloirs libres. A propos de ces parloirs, la question actuellement la plus controversée, le directeur de l'administration pénitentiaire a donné les consignes suivantes : « *Le développement des parloirs sans séparation implique dans de nombreux établissements des aménagements dont certains sont en cours de réalisation. Toutefois (...) je ne vois que des avantages à ce que les installations existantes soient utilisées au maximum de leur capacité pour permettre au plus grand nombre de détenus de bénéficier de parloir sans séparation dès lors qu'aucun obstacle lié à la sécurité ne s'y oppose impérativement.* »

3) Les transferts de détenus. En cas de transfert de détenus, ceux-ci doivent être avertis la veille de ce transfert, sauf impératif de sécurité, cela afin de pouvoir prévenir leur famille. Pour les mêmes motifs de sécurité, l'administration n'est pas tenue de leur indiquer l'établissement de destination.

● LES MESURES EN PRÉPARATION

Les autres mesures dont l'entrée en vigueur est soumise à la publication du décret et de la circulaire évoqués plus haut ont été analysées en détail dans *le Monde* du 15 décembre 1982. Elles visent notamment à renforcer les liens familiaux et à améliorer la santé ainsi que la formation des détenus.

Les directeurs F.O. : il y a trop de détenus

Les directeurs F.O., qui ont eux-même préconisé certaines améliorations de la vie des détenus, estiment que le plan Badinter ne peut s'appliquer que par « *paliers* ». « *Une trop grande hâte risquerait de compromettre l'évolution indispensable du régime pénitentiaire* », estime M. Martinez, qui s'est félicité de la fermeté dont fait preuve actuellement la chancellerie.

Interrogé sur les causes de l'agitation actuelle, M. Martinez a évoqué, parmi d'autres raisons, le rôle de la presse. Il lui reproche de ne pas avoir fait la distinction – lorsque M. Badinter a présenté le 13 décembre son plan de réforme – entre les parloirs libres, qui deviennent la règle dans les établissements pour peines, et les maisons d'arrêt où cette règle peut souffrir des exceptions. Interprétées par les détenus comme une promesse d'extension des parloirs libres à tous, les déclarations de M. Badinter auraient suscité un espoir, source aujourd'hui de mécontentement.

« *Nous avons le sentiment que certains détenus qui sont dans les prisons n'ont rien à y faire* », a déclaré, lundi 24 janvier au cour d'une conférence de presse à Paris, M. Jean-Pierre Martinez, secrétaire général du Syndicat national des personnels pénitentiaires de direction (affilié à F.O.). Pour M. Martinez, certaines mesures, comme le contrôle judiciaire, qui permenttent d'éviter la prison, ne sont pas assez utilisées. Résultat : les établissements pénitentiaires sont surpeuplés, rendant difficile le maintien de l'ordre ou le retour au calme.

Faute de locaux et de crédits suffisants, l'extension des parloirs libres reste problématique. Les directeurs F.O. ne sont pas hostiles à cette mesure, mais ils insistent sur les risques qu'elle comporte pour la sécurité des surveillants dans les maisons d'arrêt qui accueillent une population instable, en instance d'être jugée, et dont le comportement est souvent imprévisible.

● *L'Association professionnelle des magistrats* (droite) « *constate qu'une réforme mal préparée portant sur les conditions de détention, inspirée des conclusions d'une commission composée à la hâte, a créé les conditions d'une agitation porteuse d'une nouvelle flambée de violences identiques à celles de 1974* ». C'est, selon l'Association, la « *conséquence logique de la politique pénitentiaire laxiste menée depuis dix-huit mois dans la plus complète ignorance de la réalité* ».

● *L'Association nationale des juges de l'application des peines* souhaite que les projets concernant le personnel pénitentiaire et les détenus « *puissent être mis en œuvre dans les meilleurs délais et que, en conséquence, soient améliorées à tous égards les conditions de travail et de vie en détention* ».

● *La Fédération Justice C.F.D.T.* demande au garde des sceaux, à qui elle « *réaffirme son soutien* », de « *prendre les moyens nécessaires afin que les promesses faites soient rapidement tenues et que la politique de changement devienne une réalité, tant pour les personnels pénitentiaires que pour les personnes incarcérées* ». La fédération C.F.D.T. dit « *comprendre l'impatience de la population pénale, qui, jusqu'à présent, a fait confiance à l'actuel gouvernement* ».

● *La Coordination syndicale pénale* (COSYPE), qui regroupe neuf organisations syndicales de gauche, demande au garde des sceaux de « *mettre en œuvre sans tarder les dispositifs nécessaires, décrets et circulaires d'application* », pour « *améliorer la vie quotidienne dans les prisons* » et de « *prendre les moyens de les réaliser sans délai* ». La COSYPE déclare : « *Tout nouvel incident qui pourrait survenir du fait du retard apporté à la réalisation de ces mesures engagerait la responsabilité du gouvernement.* » « *Les détenus, qui depuis le 10 mai avaient fait confiance à la volonté de réforme du gouvernement, ont manifesté ces derniers jours une légitime déception* », ajoute-t-elle.

A FLEURY-MÉROGIS

Visite derrière le Plexiglas

Le « chemin de croix » très ordinaire des familles a repris à *Fleury-Mérogis, le lundi 24* janvier après les incidents du week-end : les proches des détenus ont ainsi nommé la véritable épopée qu'est la visite à un prisonnier. Ainsi, ces modestes retraités savent comment s'occuper, trois jours par semaine : levés dès l'aube, ils prennent l'omnibus pour Paris dès 7 heures du matin. Le métro « Gare du Nord » les mène, dix-huit stations plus loin, au premier car qui, chaque jour à 9 h 30, relie la place Denfert-Rochereau à la prison de Fleury-Mérogis. Ils y parviennent peu avant la limite fatidique de 10 heures, à temps pour bénéficier d'un ticket prioritaire. Prévoyants, ils verront leur fils dès 13 heures, soit trois heures plus tard. Ces expéditions leur coûtent chaque mois le prix de deux cartes orange de cinq zones, soit 1 000 francs.

Les retardataires auront, eux, à attendre quatre ou cinq heures durant dans une des deux salles enfumées. Les quelque sept cents familles qui viennent les jours de visite n'y trouvent jamais de places assises, même si elles ont découvert depuis peu, grâce, affirment certains, au passage de l'équipe d'Antenne 2 la semaine dernière, des carreaux réparés et des sacs de papier aux poubelles. Quelquefois ces familles apprendront, arrivées à la prison, le transfert de celui qu'elles viennent voir dont personne ne les aura averties. Le ministre de la justice avait envoyé à ce sujet des consignes strictes : elles n'ont guère, semble-t-il, été respectées pour les vingt-huit *détenus transférés dimanche.*

A l'appel de leur numéro, par interphone, les femmes venues visiter cette prison d'hommes, gagnent, quelquefois en pleurant, les portes de Fleury-Mérogis : fouille, attente à nouveau pour la sortie du dossier, longue procession enfin dans un grand corridor, vers ce parloir tant espéré.

Les prisonniers sont déjà là, derrière deux vitres en Plexiglas. « *Au début,* raconte cette femme, *il est difficile de parler assez fort. Après on s'habitue. Il faut regarder la personne en face quand elle parle.* » « *Je n'ai jamais pu amener mes fils de treize et quatorze ans* », affirme une autre, à cause de cette vitre : « *Je veux les protéger de cette vision.* »

D'où la revendication unanime des familles, solidaires en cela des manifestations récentes des détenus : des parloirs libres « *pour qu'il approche ses gosses* », « *pour qu'il touche sa femme* », « *pour ce morceau de liberté qui leur arriverait* ». Certaines, au détour d'une phrase, ont quelquefois peur pourtant de cette liberté-là : un détenu pourrait ne plus vouloir relâcher ses enfants, un autre – question de réflexe – pourrait être tenté de se sauver ; elles-mêmes pourraient ne plus avoir envie de repartir. « *Peut-être,* avance l'une d'elles, *pourrait-on nous permettre de nous toucher seulement les doigts à travers une grille.* »

Voilà bien l'objet des revendications de ces familles : une journée d'attente pour une caresse furtive. « *Notre moral,* dira l'une, *c'est leur moral.* »

NICOLAS BEAU.

La fédération C.G.T. : les conseillers de M. Badinter doivent démissionner

La fédération justice de la C.G.T. réclame « *la démission immédiate des responsables* » du ministère de la justice « *qui, compte tenu de leur parfaite incompétence, conduisent pour la deuxième fois l'institution pénitentiaire à la catastrophe* ». La fédération C.G.T. assure que « *sont revenus au ministère de la justice les mêmes conseillers qui ont vu brûler les établissements pénitentiaires voici près de neuf ans* » et que « *leurs tentatives désastreuses ne semblent pas leur avoir servi de leçon : au contraire c'est de nouveau le rêve, l'utopie et la démagogie* ».

La fédération souligne que « *les graves désordres survenus alors* [en 1974] *ont eu pour origine l'impossibilité pour le personnel pénitentiaire d'assurer sa mission professionnelle, impossibilité résultant de la mainmise d'une partie des détenus sur les prisons* », et elle assure que « *la même situation se renouvelle* ».

La fédération justice C.G.T. assure cependant qu'elle « *ne s'oppose pas systématiquement aux réformes. Mais elle constate, une fois de plus, que le pouvoir ne possède aucun des moyens nécessaires en équipements et en personnels pour leur mise en place* ».

[Interrogé après la publication de ce communiqué, M. Henri Brunovic, secrétaire général de la fédération justice C.G.T., nous a déclaré que les conseillers de M. Badinter déjà en place au moment des révoltes de 1974 et dont il demandait la démission étaient MM. Georges Beljean, Marco Darmon et Jean Favard.

Dans ces trois cas, les accusations de la C.G.T. relèvent de l'à-peu-près. M. Beljean, qui a été un temps directeur de cabinet de M. Badinter, était effectivement directeur de l'administration pénitentiaire en 1974, mais il est aujourd'hui procureur général à Aix-en-Provence et ne fait donc plus partie des conseillers du garde des sceaux. M. Darmon, qui a été directeur adjoint du cabinet de M. Badinter, est aujourd'hui directeur des affaires civiles et du sceau. Il était vice-président du tribunal de Paris au moment des révoltes de l'été 1974, après avoir été conseiller technique au cabinet de M. Jean Taittinger dans le deuxième gouvernement Messmer. Quant à M. Favard, s'il est aujourd'hui conseiller technique de M. Badinter chargé des prisons, il était simple magistrat de base à la direction de l'administration pénitentiaire en 1974.]

SELON LE RAPPORT ANNUEL DU CENTRE MARMOTTAN

Le prix de l'héroïne a baissé en France

Le rapport annuel du Centre Marmottan, à Paris, qui est un bon indicateur de l'état de la toxicomanie en France, fait ressortir, pour 1982, une augmentation du nombre d'héroïnomanes et une baisse du prix de l'héroïne vendue en France.

Le centre avait effectué en 1981 mille sept cents actes médicaux de plus que l'année précédente ; il a recensé en 1982 deux mille quatre cent trente-neuf nouveaux cas d'intoxication à l'héroïne. La progression des drogues dures constatée au Centre Marmottan est de 17 % par rapport à 1981. D'autre part, le docteur Claude Olievenstein fait état d'un développement de l'usage des solvants organiques, notamment la colle ou l'essence de thérébentine, mais sans toutefois « *atteindre les proportions dramatiques qu'on pouvait craindre* ».

Le rapport, alarmiste, signale que la toxicomanie en France et le trafic des stupéfiants ont atteint des « *dimensions catastrophiques* » Le document indique les lieux particulièrement menacés. Il s'agit principalement de deux quartiers de Paris : Belleville et le faubourg Montmartre, mais également de nombreux points de revente disséminés dans la capitale et dans les communes de la petite couronne. La situation est également préoccupante dans l'Est et sur la Côte d'Azur.

Si l'héroïne est en hausse et si l'usage de la cocaïne reste confiné à des milieux « à la mode », le docteur Olievenstein s'inquiète de la recrudescence des produits psychotropes comme les barbituriques, les tranquillisants et les stupéfiants. « *L'automédication fait des ravages, le danger est largement, très largement sous-estimé* », affirme le docteur Olievenstein qui signale la nocivité d'un produit morphinique de synthèse, le Burgodin, en vente libre à Bruxelles.

Pour ce qui concerne le trafic, le rapport indique que la concurrence entre les différents « milieux » contrôlant le trafic des stupéfiants a fait baisser, l'an dernier, le prix de l'héroïne en France.

● *Un mort après l'incendie criminel du consulat d'Espagne à Nice.* – L'incendie criminel du consulat d'Espagne à Nice, survenu dans la soirée de dimanche 23 janvier (*le Monde* du 25 janvier), a causé la mort d'une habitante de l'immeuble. Transportée à l'hôpital dans un état grave par les sapeurs-pompiers, Mme Colette Cumuly, soixante-six ans, qui occupait un appartement voisin de celui où était installé le consulat, est décédée des suites d'une asphyxie le lundi 24 janvier.

L'origine criminelle du sinistre, qui a totalement détruit les quatre pièces abritant les services consulaires espagnols, a été établie par les enquêteurs, qui ont relevé sur les lieux des traces d'effraction et cinq foyers distincts.

ÉDUCATION

Enseignement supérieur :

I. – LA NÉCESSITÉ

par ALAIN

Tout au long du débat sur l'avenir de l'enseignement supérieur, engagé immédiatement après l'abrogation de la loi Sauvage, il y a maintenant seize mois, deux grandes questions à la fois de méthode et de contenu ont été posées :

● Quelles sont les missions que notre pays doit assigner à l'enseignement supérieur, pour satisfaire quels besoins et par quelles voies ?

● Comment des dispositions législatives peuvent-elles créer les conditions d'une évolution de l'enseignement supérieur qui soit portée par ses acteurs et adaptée à ses usagers ?

Le texte de l'avant-projet de loi qui vient d'être rendu public, et qui est issu d'un processus d'élaboration novateur, constitue la réponse que je propose au gouvernement de faire sienne. Elle mérite explication, au moment où s'achève une première étape et où les positions de chacun vont pouvoir s'exprimer par rapport à un texte.

Pour ce faire il convient d'analyser tout d'abord ce qui a rendu nécessaire un tel travail *législatif*, c'est-à-dire ce qui, depuis l'année charnière que fut 1968, a modifié les rapports entre l'enseignement supérieur et la société à laquelle il appartient.

En 1968, ont été exprimées des attentes nouvelles à l'égard d'un enseignement supérieur enserré dans un cadre inadapté au modèle de croissance et aux aspirations culturelles. En prenant acte, sur la proposition du président Edgar Faure, le législateur avait marqué sa volonté de voir les institutions, les missions et les méthodes universitaires s'engager dans un processus d'évolution dont il *jetait les bases dans un texte* d'une valeur certaine. Son application a manqué de volonté politique comme de fidélité. Bien des dispositions qu'il prévoyait sont restées lettre morte, ont été détournées de leur but, voire ont été abrogées.

Dès lors l'évolution souhaitée a tourné court. La pluridisciplinarité s'est heurtée aux pesanteurs des structures facultaires du savoir. L'autonomie n'a pu s'affirmer à contre-courant des mécanismes centralisateurs de l'appareil d'État. La participation, un temps réelle, a décliné, gardant cependant son sens autour de ce qui lui restait d'objet.

Réaliser l'unité

Entre des orientations législatives qui avaient commencé de prendre forme, et qui étaient acceptées par le corps social de l'enseignement supérieur, et l'autoritarisme d'un pouvoir central qui s'appliquait graduellement à les circonscrire ou à les circonvenir, il était difficile à l'enseignement supérieur de ne pas connaître le doute sur ce que la société attendait de lui. Les conflits qui l'ont traversé y prenaient leurs racines.

Dans le même temps, le contexte économique international connaissait le plus profond bouleversement de l'après-guerre et la crilles interrogations au fur et à mesure que s'affirmait sa dimension spatiale et sa durée ; elle a transformé à des degrés divers la demande d'éducation, le besoin culturel, comme la fonction de la recherche. Ni le texte de *1968 ni l'organisation* présente de l'enseignement supérieur ne permettaient, en l'état, d'y apporter les réponses les plus adaptées. Plus qu'amender, il fallait innover.

Dès lors, comment construire un projet de loi qui, partant des réalités et de ceux qui les vivent, ordonne des options et des systèmes de gestion autour d'objectifs dans lesquels le corps social tout entier se reconnaisse ? Il n'était d'autre méthode que la concertation décentralisée.

Là où l'unité des partenaires s'était faite *contre* une dégradation, il fallait essayer de réaliser l'unité *pour* une rénovation. Dans cet esprit, la consultation, dont j'ai confié la conduite à Claude Jeantet, a permis de dégager peu à peu les grands problèmes auxquels l'enseignement supérieur lui-même estimait essentiel de faire face, et les axes d'un projet qui avait les meilleures chances de lui donner les moyens de les résoudre.

Phase difficile et longue, au cours de laquelle les échanges entre les partenaires ont été intenses, suivie d'un travail de mise en forme et d'ajustements quelquefois mal compris de consommateurs impatients. Mais il restera de tout cela que, pour la première fois, l'avenir de l'enseignement supérieur aura été dessiné avec ceux-là mêmes qui auront à le vivre et à le faire vivre.

Cependant au-delà de la nécessité d'une loi et de la méthode originale retenue pour son élaboration, c'est *aux innovations qu'elle contient* qu'il convient de consacrer l'essentiel du propos.

La première de ces innovations, c'est la définition qu'elle donne du service public de l'enseignement supérieur qui comprend l'ensemble des formations post-secondaires, quel que soit leur ministère de tutelle. Cette loi a donc vocation à s'appliquer à une globalité, là où la loi de *1968 ne concernait que* les universités. De même les missions de l'enseignement supérieur sont définies pour l'ensemble du service public, et leur énoncé mérite examen en relation avec le champ d'application de la loi.

Désormais, la formation continue est une mission de tout établissement d'enseignement supérieur, et elle est indissociable de la formation initiale. Il en va de même de la recherche scientifique et technologique et de sa valorisation, ainsi que de la coopération internationale. Quant à l'information scientifique et



les motifs et les tâches D'INNOVER

SAVARY (*)

technique, elle prend place parmi les missions de l'enseignement supérieur au même titre que la diffusion de la culture.

Si l'on regarde la situation actuelle des instituts universitaires de technologie (I.U.T.), des sections de techniciens supérieurs, des écoles ou des universités de création récente, cette définition des missions qui sont désormais les leurs est de nature à modifier profondément leurs perspectives de développement comme la nature des relations qui peuvent s'établir entre ces types de formations supérieures.

La cohérence des structures

Cette volonté de globalité et cette ouverture des formations supérieures se combinent avec un souci de cohérence des structures. La création d'un nouveau type d'établissement – l'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel – ne correspond pas à une normalisation absurde qui aurait pour but de rendre rigides et identiques les structures des établissements. Elle offre les *mêmes* moyens de diversification et d'adaptation à chacun d'entre eux.

Un champ global d'application, des missions précises et complémentaires, et un cadre juridique commun et ouvert pour les établissements donnent certes à cette loi une logique interne, mais surtout permettent de construire une cohérence d'ensemble pour l'enseignement supérieur.

Deux types de problèmes pourraient, de ce fait, trouver leur solution. Tout d'abord, il ne sera pas nécessaire (ou prétendument nécessaire), d'associer à l'apparition d'un besoin nouveau de formation supérieure la création systématique d'une structure nouvelle. La diversité et l'adaptation des structures comme leur collaboration autour d'un projet commun sont possibles et organisées.

Ensuite, pourra être réduit ce qui est, encore aujourd'hui, une véritable division au sein de notre enseignement supérieur : la distinction entre les écoles et les universités.

Cette situation, qu'on a quelque fois tendance à présenter comme une doctrine, est préjudiciable au fonctionnement de l'ensemble du système. Plus que le développement des spécificités, elle entretient des concurrences souvent exagérées, justifie l'isolement, et ramène quelquefois l'émulation scientifique à une culture formelle des différences. En outre, elle exclut ou maintient à la marge de la communauté de l'enseignement supérieur, des formations post-secondaires et des équipesqui ont pourtant démontré leur valeur.

C'est bien l'un des objectifs du texte qui vient d'être rendu public que d'organiser le rapprochement entre les différentes composantes du système d'enseignement supérieur, en d'autres termes de les mettre en convergence.

Justice sociale et compétition économique

Cela dit, et au-delà du problème de la cohérence globale de l'enseignement supérieur, l'une des options principales de la loi en projet consiste à définir un processus de formation et d'insertion professionnelle des étudiants, jeunes et adultes, qui lie les exigences de la justice sociale avec les contraintes de la compétition économique. Ce processus a deux aspects essentiels : le refus de la sélection à l'entrée des formations supérieures, la professionnalisation.

Limiter, en effet, d'une manière ou d'une autre, l'accès à l'enseignement supérieur serait une erreur grave, non seulement à l'égard de ceux qui se verraient ainsi interdire d'accroître leurs connaissances ou de développer leurs aptitudes, mais également au plan de l'efficacité économique par la diminution de valeur que subirait dans ce cas le capital que constituent nos ressources humaines.

De ce point de vue, l'exemple de pays comme les États-Unis, le Japon ou la République fédérale d'Allemagne permet de mesurer le retard que la France se doit de rattraper. Le pourcentage de jeunes d'une même classe d'âge qui poursuivent des études au-delà du baccalauréat est chez nous très inférieur, et cette situation s'est encore aggravée pour les années les plus récentes. Selon les dernières statistiques connues, pour les jeunes de 20-24 ans, ce taux est de 55 % pour les États-Unis, de 30 % pour le Japon, de 26,5 % pour la République fédérale d'Allemagne, et de 25 % pour la France.

Cette tendance ne pourra être inversée durablement que par la conjugaison de plusieurs mesures : l'exclusion de la sélection à l'entrée dans le premier cycle, une meilleure orientation au début des formations supérieures, et surtout une liaison beaucoup plus systématique entre les études et les professions. Tout au long de la concertation avec les partenaires, ce dernier point est apparu comme une nécessité souhaitée par l'ensemble.

Cet accord autour d'une ligne de force du projet de loi est déterminant pour l'avenir de nos formations supérieures, à plus d'un titre.

N.D.L.R. – Les intertitres sont de la rédaction du Monde.

Prochain article :

PROFESSIONNALISATION ET SÉLECTION

(*) *Ministre de l'éducation nationale.*

POUR RÉHABILITER LA VALEUR LE TALENT ET LA COMPÉTENCE

Des universitaires créent l'association Qualité de la science française

Sur l'initiative d'universitaires et de chercheurs des disciplines scientifiques « *soucieux de la compétitivité et de la qualité de la recherche scientifique* », une association vient d'être créée. Dénommée Qualité de la science française (1), elle a pour but de défendre et de promouvoir la qualité et la créativité de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur.

Selon M. Laurent Schwartz, professeur à l'Ecole polytechnique, qui a présenté, lundi 24 janvier, l'association qu'il préside, « *trop d'enseignants et de chercheurs font très peu de recherche (...) la qualité a cédé la place au nivellement par le bas, créant un risque de déclin* ». Les promoteurs de ce mouvement, qui se présentent comme ayant été « *en majorité des hommes de gauche* », constatent que « *les frustrations et une tradition démocratique mal comprise* » entraînent une demande d'égalitarisme des personnels et la revendication d'un corps unique des enseignants du supérieur (*le Monde* du 19 janvier).

Ce sont les protestations des syndicats de gauche de l'enseignement à propos des projets de carrière des universitaires présentés par le ministère de l'éducation nationale qui irritent le plus les responsables de l'association. Pour eux, un large consensus existe dans les disciplines scientifiques pour permettre une évaluation objective de la qualité de la recherche. En fonction de cette évaluation, ils estiment que des critères peuvent être retenus par les instances qui assurent le recrutement, la répartition des responsabilités scientifiques et l'attribution des crédits.

M. Schwartz a expliqué que le discours socialiste « *doit comporter deux volets inséparables, la démocratie et la qualité. Oublier l'un des deux est une erreur. On doit réhabiliter les mots de valeur, talent, compétence, au même moment que ceux de réduction des inégalités sociales* ».

A la fin de la rencontre, de jeunes physiciens ont distribué un texte, non dépourvu d'humour, présentant une association de défense « *de la position chèrement acquise du personnel dirigeant de la science française, condition de la pérennité de nos institutions face à la compétition des nouvelles générations et aux outrages du temps* ».

(1) *Le siège de l'association : 45, rue d'Ulm, 75005 Paris. Les adhésions peuvent être adressées au trésorier, M. Claude Bardos.*

MÉDECINE

DANS UN RAPPORT REMIS AU GOUVERNEMENT

Le Conseil économique et social pose la question : Qui soignera-t-on demain et comment ?

Est-il possible de réformer sans la détruire une institution aussi complexe aussi mouvante que l'hôpital ? Est-il imaginable de laisser les dépenses de santé augmenter au point d'absorber – jointes à la prise en charge de la vieillesse – 60 % du budget social de la nation, lui-même supérieur depuis 1975 au budget de l'Etat ? Est-il imaginable qu'à l'intérieur des dépenses de santé, le poids de l'hôpital continue de croître de 17 à 18 % chaque année ? C'est à ces questions que tente de répondre un volumineux rapport du Conseil économique et social signé de Mme Paulette Hofman (1), dont les conclusions devaient être présentées ce mardi et le mercredi 26 janvier devant cette assemblée. M. Jack Ralite, ministre de la santé, devait se rendre ce mardi place d'Iéna pour entendre les conclusions de ce rapport.

L'assemblée du palais d'Iéna n'a pas l'intention, souligne l'auteur du rapport, de faire œuvre démobilisatrice auprès de ceux qui vont entreprendre de réformer l'hôpital, ni de procéder à une critique systématique de leurs intentions. Elle entend cependant souligner le risque que comportent des réformes hâtives. Comme l'ont fait récemment l'inspection générale des finances et l'inspection générale des affaires sociales (*le Monde* du 16 décembre 1982), le Conseil économique et social souligne, tout à la fois, l'impérieuse nécessité de réformer l'institution hospitalière et le risque que ferait courir, à ces modifications mêmes, toute précipitation.

Les réformes actuellement en cours, indique Mme Hofman, s'inscrivent dans le prolongement direct de la « loi hospitalière » de 1970, dite loi Boulin, dont il est possible aujourd'hui de dresser un bilan contrasté. Depuis douze ans, il a été possible de constater simultanément, outre une diminution spectaculaire du séjour moyen à l'hôpital, une très nette amélioration du service rendu, en ce domaine, par le secteur public : les malades sont, aujourd'hui, mieux soignés, par un personnel plus nombreux et mieux formé, dans les hôpitaux mieux gérés. Il n'en demeure pas moins que la loi de 1970 a donné lieu, selon Mme Hofman, à un demi-échec et à un echec retentissant.

Echec de la « carte sanitaire »

Demi échec pour ce qui concerne l'harmonisation du secteur public et du secteur privé, dont la loi visait à réduire la concurrence souvent stérile et onéreuse (singulièrement pour les équipement lourds), au profit d'une complémentarité souhaitée par tous. Echec retentissant en ce qui concerne la planification nationale, c'est-à-dire la mise en œuvre de la « *carte sanitaire* ». Celle-ci, en effet, n'est entrée en vigueur, pour les lits des malades aigus, qu'en 1978 ; elle n'est pas achevée pour les lits de moyen séjour et ignore encore, malgré les textes, l'ensemble du secteur des longs séjours – c'est-à-dire en particulier les établissements destinés aux personnes âgées – et le domaine psychiatrique.

L'échec est tel qu'à l'heure actuelle la France serait suréquipée de quelque 40 000 lits de médecine, de 20 000 en chirurgie et de plus de 5 000 en gynécologie-obstétrique. S'ajoute à cela le fait qu'un tiers des 120 000 lits de psychiatrie seraient vides si les institutions – tout comme les familles – ne manifestaient une tendance constante à les « remplir » par des personnes âgées ou handicapées qui, souligne le rapport, n'ont rien à y faire.

En outre, estime Mme Hofman, la loi de 1970 n'a pas suffisamment établi les structures du pouvoir au sein de l'hôpital, qui à l'heure actuelle demeurent souvent flottantes et indéterminées.

« Les dangers de réformes hâtives »

Les réformes actuellement envisagées par le gouvernement seront-elles en mesure de répondre à ces difficultés, qui ne sont pas entièrement à inscrire au passif de la législation de 1970, mais à imputer aussi à la lourdeur de l'institution hospitalière, à son importance économique et sociale, à son poids politique ?

Le train des réformes actuelles relève de plusieurs administrations et de plusieurs textes. Le projet élaboré chez M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, consiste notamment à établir un « *forfait hospitalier* » et le « *budget global* » dans les établissements. Les projets de M. Ralite reposent, en particulier, sur la « *départementalisation* » des hôpitaux, la modification des statuts des médecins, une « *régionalisation* » de la planification hospitalière, et la réforme des études, qui feront suite à la suppression du secteur privé à l'hôpital.

Sur l'institution d'un forfait hospitalier de 20 F par jour, que devront acquitter – sauf quelques exceptions – les malades hospitalisés, Mme Hoffam n'apporte pas d'objection majeure mais conteste le chiffrage de l'économie ainsi réalisée en *année pleine, qu'elle estime à 1,5 milliard de francs et non pas 2,5 milliards, évaluation du gouvernement*. A propos de l'instauration d'un budget global dans chaque établissement – c'est-à-dire le versement par les caisses de la Sécurité sociale, de sommes « *globales* » que l'hôpital recevra par douzièmes et devra affecter à chaque département hospitalier, – le rapport estime que des difficultés importantes surgiront, s'il n'est pas procédé, avant la généralisation du système, à des expériences régionales, quatre tout au plus pendant la première année et neuf au cours de chacune des deux années suivantes.

A propos des réformes élaborées au cabinet de M. Ralite, Mme Hofman estime que la « *départementalisation* » des hôpitaux – c'est-à-dire leur organisation en structures dont la hiérarchie sera élective – est « *souhaitable et d'ailleurs très largement souhaitée* ». Cependant, ajoute Mme Hofman, qui souligne « *les dangers des réformes hâtives* », cette formule « *ne pourra pas être généralisée à l'ensemble des établissements hospitaliers* », compte tenu de la diversité de leurs architectures, de leurs vocations, de leurs missions et de leurs moyens. Cette généralisation « *illusoire* » est en outre « *impossible si on lui fixe l'échéance du 1er janvier 1984* ».

L'auteur du rapport prend acte des apaisements donnés au Conseil économiques et social par M. Ralite lui-même sur les délais initialement envisagés. En effet, conclut-il, sur ce point, une réforme d'une telle ampleur ne se fera pas contre le corps médical : « *La réflexion doit se poursuivre, davantage sur les modalités de réalisation et de fonctionnement que sur le principe lui-même qui ne soulève aucune objection majeure.* »

Mettre fin à un mythe

Mme Hofman ne conteste pas le fond des autres réformes envisagées par M. Ralite. Elle souligne néanmoins qu'il sera très difficile de supprimer la carte hospitalière au profit de « *schémas régionaux* », eux-mêmes liés par des « *normes quantitatives et qualitatives* » fixées de Paris, sans retomber dans une centralisation encore accrue par rapport à la situation actuelle. Elle note le caractère arbitraire de la séparation entre le secteur sanitaire, le secteur « *social* » d'hébergement et de l'exclusion du domaine psychiatrique, constamment et abusivement relégué hors des schémas de réflexion.

Enfin, Mme Hofman dénonce la notion d'un surencadrement des malades hospitalisés : 650 000 agents pour 600 000 lits, soit 1,1 agent par lit, ne placent pas, dans ce domaine, la France en tête des pays industrialisés. Le problème se pose en termes de répartition des personnels et non pas en termes d'excédents.

En conclusion, Mme Hofman estime que la plus urgente des priorités consiste à mettre fin à un mythe : la notion selon laquelle, à l'avenir, les individus « *pourront prétendre toute leur vie n'avoir qu'un signe à faire pour que l'ensemble du système de soins se mette à leur disposition parce qu'ils acquittent, bon gré mal gré, des cotisations sociales, même importantes et qu'ils payent des impôts, même estimés excessifs ou inéquitablement répartis* ». En d'autres termes, le coût des soins sera tel à l'avenir, pour une population qui compte chaque année davantage de personnes âgées, que la société devra choisir : qui soignera-t-on demain, et comment ?

CLAIRE BRISSET.

(1) Mme Paulette Hofman, membre du Haut Comité de la population et de la famille, est présidente du groupe Force ouvrière du Conseil économique et social.

Un groupe de travail propose les vaccinations contre la rougeole et la rubéole de tous les enfants entre douze et dix-huit mois

Dans un vœu qu'il vient d'émettre, un groupe de travail composé de représentants de l'Académie nationale de médecine et de la section des maladies transmissibles du Conseil supérieur d'hygiène publique propose la généralisation des vaccinations contre la rubéole et la rougeole entre douze et dix-huit mois pour les enfants des deux sexes.

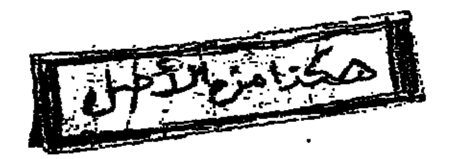
En revanche, ce groupe de travail ne s'estime pas en droit « *de recommander dès maintenant l'association des deux vaccins* ». Une telle campagne nationale de vaccination conjointe devrait être néanmoins prochainement lancée par le ministère de la santé.

La vaccination contre la rubéole se justifie notamment par le risque de malformation *in utero* que fait courir chez la femme enceinte l'infection virale de l'embryon ou du fœtus. Certaines de ces malformations, comme les atteintes de l'appareil auditif, peuvent n'être décelées qu'après plusieurs années de vie. Les membres du groupe de travail précisent que l'effet tératogène possible du vaccin n'a jusqu'à présent pas été confirmé chez l'homme. La vaccination antirubéolique demeure néanmoins formellement interdite au cours de la grossesse.

Le séro-diagnostic de la rubéole fait aujourd'hui partie des examens prénuptiaux et prénatals. Il demeure indispensable chez les jeunes femmes qui n'ont pas été vaccinées ou qui ne peuvent fournir la preuve qu'elles l'ont été ou qu'elles ont eu la rubéole. Le groupe de travail propose « *la vaccination contre la rubéole entre douze et dix-huit mois pour les enfants des deux sexes* ». « *Cette vaccination n'étant pas obligatoire, il recommande qu'un certificat de vaccination soit exigé à l'admission en crèche ou dans une école maternelle* » et propose « *la vaccination sélective des jeunes femmes exposées à un risque professionnel élevé, comme les infirmières, les puéricultrices et les enseignantes* ».

La vaccination contre la rougeole remonte à 1958. Ses complications demeurent rares (*le Monde de la Médecine* du 17 novembre 1982). Faisant état des difficultés qu'il y a à situer précisément l'incidence de l'affection en France, le groupe de travail reprend les résultats américains. Aux Etats-Unis, l'introduction de la vaccination a été suivie du recul de la maladie rougeoleuse et de ses complications neurologiques les plus graves. Aussi la vaccination contre la rougeole est-elle recommandée pour tous les enfants entre douze et dix-huit mois.

En revanche, le groupe de travail « *ne s'estime pas en droit de recommander dès maintenant l'association des deux vaccins rougeole et rubéole* ». Cette position s'explique parce que n'existe aucune étude française importante montrant l'intérêt de l'association et l'absence d'effets secondaires. Cependant le ministère de la santé devrait, fin mars ou début avril, lancer une campagne nationale de vaccination associée rubéole-rougeole. – J.-Y. N.



RELIGION

APRÈS VINGT ANS DE TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Le nouveau code de droit canon de l'Eglise catholique est promulgué

Le nouveau code de droit canon devait être promulgué à Rome, mardi 25 janvier, par Jean-Paul II. C'est la première réforme du droit de l'Eglise catholique depuis 1917. Le travail de révision, décidé par Jean XXIII en 1963 puis confirmé par Paul VI en 1965, aura nécessité vingt ans de travail et quelque deux mille heures de réunions auxquelles participèrent 93 cardinaux, 63 consulteurs, 185 évêques et experts.

Le code de 1917, en vigueur jusqu'au concile, comprenait cinq volumes (les normes générales ; les personnes ; les choses ; les procès ; les délits et les peines). Le nouveau code doit en compter sept (les normes générales ; le peuple de Dieu ; la fonction d'enseignement ; la fonction de sanctification [sacrements et culte divin] ; le droit des biens ; les sanctions de l'Eglise ; la procédure).

Le nouveau code est rédigé en latin ; les traductions se feront sous l'autorité des conférences épiscopales nationales ; la traduction française devrait être achevée vers le mois de juin.

Grâce à des indiscrétions romaines, quelques éléments du nouveau code sont parvenus à la presse. Selon le pro-président de la commission, Mgr José Castillo Lara, « *l'égalité entre tous les chrétiens dans la participation à la mission de l'Eglise est le principe révolutionnaire du nouveau code* ».

Il a signalé, par exemple, que si « *théologiquement, seuls les hommes peuvent être ordonnés prêtres* », les femmes auront un rôle plus large dans l'Eglise, selon le nouveau code, puisqu'elles pourront siéger comme juges dans les tribunaux matrimoniaux, être « défenseur du lien » (défendre la validité du mariage) dans des procès de nullité, ou remplir la fonction de chancelier (responsable des finances) dans un diocèse.

D'autre part, Mgr Castillo a fait remarquer que les quarante deux cas d'excommunication du code précédent ont été ramenés à six : profanation de l'eucharistie, agression physique contre la personne du pape, ordination d'un évêque sans l'autorisation du pape (pour le consacré et le consacrant), absolution donnée par un clerc à sa concubine, violation du secret de la confession, avortements (y compris pour ceux qui les organisent).

L'élaboration de ce nouveau code n'est pas allée sans difficultés. Le projet de réforme qui fut soumis en octobre 1981, dans un état qui fut considéré alors comme définitif, à l'ultime réunion de la commission pontificale, fut l'objet de nombreuses critiques émanant de canonistes et de théologiens. Deux mois plus tôt, Jean-Paul II avait élargi la commission en choisissant des évêques résidentiels, dont beaucoup du tiers-monde, et personne de la Curie.

Une prise de position a sans doute pesé sur la réunion d'octobre 1981 : celle de vingt-trois théologiens de réputation internationale (dont les PP. Hans Urs von Balthasar, Marie-Dominique Chenu, Yves Congar et Karl Rahner), qui avaient adressé un dossier critique aux membres de la commission et aux épiscopats locaux (*le Monde* du 20 octobre 1981).

Parmi les griefs formulés à l'encontre du projet d'alors, on notait son éloignement des textes conciliaires, son manque d'universalité, faute de tenir suffisamment compte du pluralisme géographique et culturel de l'Eglise, même « latine » ; son juridisme et son cléricalisme excessifs, son refus d'accorder aux religieux un statut constitutionnel dans l'Eglise ; l'absence de définition de la spécificité des droits des fidèles dans l'Eglise par rapport aux droits de l'homme dans la société ; l'approche purement juridique du sacrement de mariage ; la réduction du synode des évêques, des synodes diocésains, des conseils diocésain et paroissial à de simples organes consultatifs, etc.

La promulgation d'un nouveau code ne signifie pas son entrée en vigueur immédiate. Après une cérémonie solennelle de présentation, qui aura sans doute lieu lors du consistoire qui créera les nouveaux cardinaux le 2 février, les 725 millions de catholiques de rite latin auront à se familiariser avec le nouveau code au cours d'une période de « vacation de la loi » dont la durée n'a pas encore été déterminée.

ALAIN WOODROW.

Histoire d'une réforme

C'est le 28 mars 1963, au cours du concile Vatican II, que Jean XXIII institua la Commission pontificale de révision du code de droit canonique, sous la présidence du cardinal Pericle Felici, décédé en mars 1982. En 1964, sont nommés des consulteurs experts choisis parmi les plus grands noms de la science canonique contemporaine. Dans ces conditions, il ne pouvait s'agir que de canonistes formés durant les quarante ans de stabilité législative, tant pour les professeurs que pour les praticiens de la Curie. Mis à part quelques historiens, leur enseignement et leur expérience administrative ou judiciaire, avaient, en effet, comme champ d'investigation l'explication du code ou l'application de la législation en vigueur.

Chargés de formuler en termes de droit les enseignements de Vatican-II, les auteurs du nouveau code ont marqué leur texte de leur passé, et cela avec d'autant plus de sûreté que Paul VI leur recommanda en 1965 : « *Votre commission devra faire en peu de temps ce qui autrefois était effectué par des générations. Mais la voie est plus facile et le code de droit canonique servira de guide.* »

Le synode des évêques d'octobre 1967 approuva les principes directeurs de la révision du code. Ici, il ne s'agissait plus de « toiletter » le code de 1917, mais de procéder à la rédaction d'un nouveau code : celui-ci aurait une forme juridique, mais il serait porté par une âme pastorale. On établirait un texte séparé, une loi fondamentale commune à toute l'Eglise. Ce serait une sorte de préambule de type constitutionnel à deux codes distincts, l'un destiné à l'Eglise catholique latine et l'autre rédigé pour les Eglises orientales catholiques.

Les projets de la loi fondamentale provoquèrent une levée de boucliers parmi les spécialistes, de telle sorte que Jean-Paul II préféra surseoir à sa publication. Il demanda simplement que soient intégrés aux deux codes, pour leur cohésion, quelques éléments indispensables de la loi fondamentale. Le code de droit oriental est achevé ; on ignore la date de sa publication.

Aujourd'hui, le pape promulgue le code de droit canonique pour l'Eglise latine. Il le fait en tant que suprême législateur de l'Eglise. Finalement lui seul a décidé de l'opportunité et de la date de la publication. Jusqu'à la fin, il lui était possible d'apporter des modifications au texte, de le soumettre pour avis à des personnes de son choix ; de fait, il y travailla personnellement.

Acte souverain de l'autorité suprême, la promulgation du code de droit canonique a été toutefois précédée de larges consultations auprès des évêques du monde entier, des facultés de théologie et de droit canonique, etc. Les photocopieuses ne jouèrent pas un rôle mineur dans la diffusion des projets. En 1981 encore, Jean-Paul II doubla le nombre des membres de la Commission de révision du code, nommant trente-six évêques ayant tous une responsabilité pastorale dans un diocèse.

JEAN SCHLICK,
directeur de l'Institut de droit canonique de Strasbourg

CARNET

Réceptions

– L'ambassadeur de Grèce et Mme Christos Rokofyllos ont donné une réception, dimanche, en l'honneur du premier ministre de Grèce, M. Andreas Papandreou.

Naissances

– *Muriel et Eric ALBERT ont la* joie d'annoncer la naissance de

Louis,

à Paris, le 9 janvier 1983.
9, place Charles-Michels,
75015 Paris.

– M. Maury PERCEVAL, Mme, née Michelle Griotteray, et Valentine, ont la joie de faire part de la naissance de

Adeline,

le 20 janvier 1983.

Clinique du Belvédère, Boulogne.
62, avenue Théophile-Gautier,
75016 Paris.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Arlette RAVET,

avec

M. Alec RIGBY,

célébré le 13 janvier 1983, à Toronto (Canada).
Toronto (Canada),
17, rue de Longchamp, 75116 Paris.

Décès

– Mme Lassauce Renée,
Sa famille et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-George CHAUVET,
docteur en médecine.

L'inhumation aura lieu le 26 janvier 1983 au cimetière Montparnasse, à 15 heures.

Une pensée est demandée aux anciens de l'Alpina et à tous ceux qui l'ont aimée.

68, rue Brancion,
75015 Paris.

– Mme Léon Helft, son épouse,
M. David Helft, son fils,
Mme Jacques Helft, sa mère,
M. et Mme Etienne Helft,
M. et Mme Georges Helft,
ses frères et belles-sœurs,
M. Guy Wallier, son beau-frère
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Léon HELFT,
assesseur près des douanes françaises pour l'orfèvrerie ancienne,

survenu, selon sa volonté, le 13 janvier 1983 à l'âge de quarante-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

3, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.

– Pascale Hierholtzer, son épouse,
Béryl, sa fille,
Mme Henri Hierholtzer, sa mère,
M. et Mme Jean Vérola,
ses beaux-parents,
Elisabeth et Philippe Alirol,
Olivier et Alice Vérola,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Mlle Lucienne Thuillier,
M. et Mme Georges Rist,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses parents et ses amis
font part du décès accidentel de

M. Marc HIERHOLTZER,

survenu à Ankara le 16 janvier 1983 à l'âge de trente-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 janvier 1983, à 13 h 45, en l'église Sainte-Clotilde, à Paris-7e, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, avenue de Tourville,
75007 Paris.
32 *bis*, boulevard de Picpus,
75012 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Le docteur Samuel Lepastier,
Joachim et Eléonore Lepastier,
Sa famille et ses amis
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Geneviève LEPASTIER,
née Poulain,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique,
assistant des hôpitaux de Paris,
pédiatre,

survenu le 14 janvier 1983 dans sa trente-neuvième année après une longue maladie.

Les obsèques ont été célébrées, dans l'intimité, à Paris le 24 janvier 1983.

6, avenue de Tourville,
75007 Paris.

– Mme Xavier Rudloff, son épouse,
Marie-Thérèse Rudloff,
M. et Mme François Xavier Rudloff,
ses enfants,
Hélène et Béatrice, ses petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Xavier RUDLOFF,
directeur d'usine retraité,
gérant de société,

survenu le 23 janvier dans sa soixante-dix-huitième année.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

6, villa Fondet,
21200 Beaune.

Remerciements

– Odile Hamburger, épouse de
Bernard HAMBURGER,
se joint en pensée à tous ses amis, leur témoignage d'amitié l'a beaucoup émue.

– Mme Hebrard,
Et ses enfants,
très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Jacques HEBRARD,
prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a trois ans,
Jean-Louis MONGE,
choisissait de nous quitter.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui l'ont aimé d'avoir une pensée pour lui.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire de la mort du

colonel Antoine BONNEMAISON,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

des messes seront célébrées le dimanche 30 janvier.

Prions pour lui.
Versailles. Longages.

Communications diverses

– La Croix-Rouge française organise, samedi 29 janvier, dans les salons de l'hôtel de ville de Vincennes, de 21 heures à 2 heures du matin, une grande nuit dansante. Entrée : 60 F.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Ecole des hautes études en sciences sociales, jeudi 27 janvier, à 14 h 30, salle no 524, M. Maurice Laugaa : « La pensée du pseudonyme ».

– Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), vendredi 28 janvier, à 15 heures, salle Bourjac, M. Tatsuo Morimoto : « Fonctions du rire dans le Théâtre français contemporain ».

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

A CINQ MILLE ANNÉES LUMIÈRE DE LA TERRE

Un pulsar pas comme les autres

La découverte dans la constellation du Renard, à environ cinq mille années lumière de la Terre, d'un nouveau radiophare de l'espace (pulsar) présentant des caractéristiques nettement différentes de celles des pulsars déjà répertoriés pourrait sinon bouleverser les connaissances scientifiques accumulées dans ce domaine, du moins les remettre en cause.

Cet objet très dense, d'une masse équivalant à une ou deux fois celle du Soleil et dont le rayon ne dépasse vraisemblablement pas une dizaine de kilomètres (1), tournerait sur lui-même en un peu plus d'une milliseconde et demie, soit vingt fois plus vite que le plus rapide des pulsars connus.

4C21.53 tourne sur lui-même vingt fois plus vite que les autres radiophares

TOUTES proportions gardées, la nouvelle a eu l'effet d'un coup de tonnerre dans le monde de la recherche et réveillé l'intérêt d'une communauté scientifique qui avait quelque peu négligé le sujet. L'objet, découvert par une équipe américaine sous la conduite de Donald C. Baker (2), du laboratoire de radio-astronomie de l'université de Berkeley (Californie), a, il est vrai, de quoi surprendre : 4C21.53, également connu sous le nom de 1937+214, n'est pas, en effet, comme les autres. Il appartient à la famille des pulsars, ces singularités de l'univers que l'on a coutume de surnommer les radiophares de l'espace et qui, avec une précision toute horlogère, émettent de puissantes bouffées d'ondes radio que seuls les radiotélescopes à l'écoute du ciel peuvent percevoir.

Le premier de ces pulsars, dont la découverte valut, en 1974, le prix Nobel de physique au Britannique Antony Hewish, fut mis en évidence à la fin de l'année 1967. Les mesures recueillies par les instruments étaient formelles : là-bas, au fond du ciel, quelque chose battait la seconde avec une régularité incroyable. Plus précisément, la radio-source alors observée (CP 1919) présentait, toutes les 1,3373 seconde, des pics très nets dans son émission radio. Très vite, trois sources analogues furent découvertes par Hewish et son équipe, et, en une quinzaine d'années environ, quatre cents pulsars radios ont été répertoriés par les astronomes (3), le plus connu d'entre eux étant le pulsar découvert en 1968 au centre de la nébuleuse du Crabe qui témoigne de l'explosion formidable, en l'an 1054, d'une étoile transformée en supernova.

1 milliard de tonnes dans une cuillère à café

Ces objets étonnants et de petites dimensions – 10 kilomètres de rayon, – comparées à celles des astres que l'on a coutume d'observer, seraient des étoiles à neutrons *(voir encadré)*, c'est-à-dire des étoiles en fin de vie, dont la densité est telle qu'une cuillerée à café de matière provenant de ces pulsars pèserait de l'ordre du milliard de tonnes ! Pour ces raisons, les étoiles à neutrons ont la particularité de tourner très rapidement sur elles-mêmes, comme le pulsar du Crabe, qui a une période de rotation de trente-trois millisecondes seulement. Le plus lent d'entre eux tourne sur lui-même en un peu moins de quatre secondes.

Ce double phénomène, ramené à une échelle plus proche de nous, ferait que notre Soleil, dont la période de rotation est voisine de vingt-six jours, tournerait sur lui-même en une seconde environ s'il était « réduit » à une sphère de la dimension des étoiles à neutrons. De tels phénomènes, aussi étonnants soient-ils, sont en parfaite cohérence avec la théorie, mais pratiquement aux limites de ce qu'elle permet. Il s'en faut de peu, en effet, que la cohésion de la matière dans les régions équatoriales de cet astre ne soit brisée par les forces centrifuges qui s'exercent dans cette zone. On conçoit donc que la découverte par Donald C. Baker d'un pulsar tournant vingt fois plus vite que le plus rapide de tous les pulsars connus – sa période de rotation est de 1,55 milliseconde, soit près de six cents tours par seconde – ait suscité quelque émotion dans les milieux scientifiques.

De même, l'âge estimé de 4C21.53 est un sujet d'intense réflexion. Sa vitesse de rotation rapide, proche de la vitesse théorique maximale, laisse supposer qu'il est jeune. Dans ce cas, les astronomes devraient observer, d'une part, les débris de l'explosion de la supernova qui lui a donné naissance et, de l'autre, une rapide décroissance de sa vitesse de rotation due à l'émission de formidables bouffées d'ondes radio et à celle d'ondes de gravitation. Or rien de tout cela n'a encore été constaté : pas plus un ralentissement de l'objet que la présence d'une nébuleuse comme celle que l'on observe dans le Crabe.

Un vigoureux vieillard ?

Aussi, l'équipe de Donald C. Baker pense-t-elle qu'il s'agirait plutôt d'un vigoureux vieillard qui aurait « *trouvé le moyen de garder intact une fraction importante de son énergie originelle* ». Sans doute, ce pulsar, qui émet un flux intense dans les basses fréquences radio et avec une intensité faible dans les fréquences caractéristiques des pulsars classiques, a-t-il un champ magnétique relativement faible. Mais on comprend mal comment il a pu stocker autant d'énergie sous forme rotationnelle.

Autant de questions qui suggèrent peut-être un réexamen des connaissances que l'on pouvait avoir sur la formation des supernovas et des étoiles à neutrons et qui ne trouveront des éléments de réponse qu'avec les résultats des campagnes de mesures actuellement lancées pour déterminer avec plus de précision : la quantité d'énergie réellement stockée par le pulsar ; sa distance exacte par rapport à la Terre, point sur lequel se penche une équipe française (4) ; son ralentissement progressif et les tremblements d'étoiles dont il est le siège – ils correspondent à des changements de quelques millimètres ou quelques fractions de millimètres du rayon du pulsar – pour retrouver une nouvelle configuration d'équilibre et, partant, s'interroger sur les modes d'apparition et d'extinction de tels objets.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Le rayon de soleil est de 700 000 kilomètres.

(2) Un astronome néerlandais a aussi participé à la découverte de cet objet pour lequel un astre optiquement visible a été proposé depuis comme candidat.

(3) Il existe aussi des pulsars binaires – au nombre d'une quarantaine – qui émettent dans le domaine des rayons X, mais selon des processus d'émissions différents.

(4) Il s'agit d'une équipe de l'observatoire de Meudon composée de MM. François Biraud, Gabriel Bourgois et Pierre Encrenaz.

Entre la naine blanche et le trou noir

LES pulsars sont des étoiles à neutrons, des étoiles arrivées au terme de leur existence. Comme toute chose, en effet, les étoiles vivent et meurent. Au stade ultime de leur évolution, les moins massives deviennent des astres relativement froids que l'on appelle des naines blanches, les plus massives d'entre elles tendant à se transformer en trous noirs.

Entre ces deux extrêmes, il existe une voie moyenne : celle des étoiles à neutrons, qui, comme leur nom l'indique, sont des astres dont la matière est presque exclusivement composée de neutrons. On pense, en effet, qu'elles seraient les restes de très grandes étoiles qui se sont effondrées sur elles-mêmes par contraction gravitationnelle après avoir brûlé tout leur combustible nucléaire. Sous l'effet d'un tel processus, la densité de la matière croîtrait considérablement et ce à un point tel que les électrons et les protons des noyaux d'atomes « se mêleraient » pour donner des neutrons. C'est à ce prix seulement que l'étoile pourrait, si elle n'est pas trop massive, résister à un nouvel effondrement et atteindre ainsi un certain équilibre, faute de quoi elle se tasserait un peu plus sur elle-même et évoluerait vers le trou noir.

En vertu des principes édictés par la physique (conservation du moment angulaire), ces étoiles, dont la période de rotation se comptait en heures, voire en jours, « voient » lorsqu'elles se tassent sur elles-mêmes leur vitesse de rotation s'accroître considérablement comme augmente celle d'un patineur lorsqu'il baisse les bras. Cela explique la formidable rapidité de rotation de ces objets dont, dans le même temps, le champ magnétique augmente aussi de manière considérable.

L'idée de telles étoiles à neutrons remonte à la fin des années 30 et emprunte beaucoup aux travaux théoriques du physicien soviétique Landau, qui, dès 1932, a imaginé que, dans certaines conditions, la matière pouvait être à l'état d'un fluide de neutrons. Ces résultats permirent à Oppenheimer et Volkoff de proposer des modèles réalistes d'étoiles à neutrons dont l'existence n'est aujourd'hui plus contestée. La théorie est devenue réalité. Les étoiles à neutrons existent bien, ce sont les pulsars.

J.-F. A.

Orages de grêle sous surveillance

Le Groupement national d'études des fléaux atmosphériques (G.N.E.F.A.) va cesser d'exister dans la pratique à la fin de février. Les sept scientifiques, ingénieurs, techniciens et secrétaires, qui en composent le personnel permanent sont, en effet, licenciés à compter du 1er mars. Le G.N.E.F.A., association régie par la loi de 1901, a été créé sous ce nom en 1977 (il existait depuis 1960 sous le nom de Groupement interdépartement d'études des fléaux atmosphériques, GIEFA), grâce à des crédits du ministère de l'agriculture, de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, de la Caisse des calamités agricoles, des mutuelles agricoles et des collectivités locales pour participer à une étude d'évaluation statistique d'une méthode soviétique de lutte contre la grêle. Cette étude, baptisée opération Grossversuch IV, a été menée près de Lucerne (Suisse) conjointement par l'Eidgenössische Technische Hochschule de Zurich, l'Ufficio Centrale de Ecologia agraria italien et le G.N.E.F.A. (1).

L'opération Grossversuch IV, préparée depuis 1974, a commencé sur le terrain en 1977, et les campagnes se sont répétées tous les étés jusqu'en 1981 compris (*le Monde* du 26 juillet 1978 et du 26 juillet 1980). Le dépouillement des mesures faites pendant les cinq campagnes a montré qu'aucune réduction appréciable des chutes de grêle n'avait été obtenue par l'application de la méthode soviétique.

L'opération Grossversuch IV a coûté en tout 25 millions de francs ; 8 millions de francs ont été payés par le G.N.E.F.A. C'est peu quand on compare ce chiffre au milliard de francs de dégâts provoqués chaque année dans les cultures en France par la grêle. Aussi peut-on s'interroger sur la fin des activités du G.N.E.F.A., qui implique l'arrêt du dépouillement minutieux des données recueillies en Suisse, alors qu'une ou deux années supplémentaires d'études auraient été utiles.

La méthode soviétique de prévention n'est pas efficace

DE tout temps, on s'est efforcé de diminuer les effets catastrophiques de la grêle, d'abord par des jets de flèches et des sonneries de cloches, plus récemment par des tirs d'obus ou de fusées et par des charges explosant au sol. Cette dernière méthode, qui a été développée sans étude préalable sérieuse de la physique des nuages à grêle et sans contrôle systématique des résultats obtenus, a été testée en 1974 par le GIEFA : les explosions n'ont aucun effet sur la formation et la chute de la grêle.

L'opération Grossversuch IV a été montée parce que la méthode soviétique était fondée de manière cohérente sur deux facteurs : d'une part, une théorie de la structure physique des nuages à grêle ; d'autre part, l'emploi de vecteurs (des fusées) capables d'aller en quelques secondes disperser de l'iodure d'argent dans la zone du nuage où se « fabriquent » les grêlons *(voir encadré)*.

La méthode soviétique était donc intéressante en théorie. En revanche, les résultats annoncés étaient très discutables : les Soviétiques affirmaient, en effet, que leur méthode avait permis de réduire de 70 % à 90 % les dégâts infligés aux cultures par la grêle dans les dix régions expérimentales retenues. Aucune autre précision n'était fournie, si ce n'est que la réduction des dégâts était calculée par comparaison avec les dégâts subis dans des régions voisines ou avec ceux subis dans les régions expérimentales antérieurement aux essais.

Or des résultats économiques fondés sur des comparaisons aussi vagues ne suffisent absolument pas à démontrer l'efficacité de la méthode. Et ce d'autant moins que les dégâts dus à la grêle varient énormément selon la saison, l'espèce, le stade végétatif, la maturité et la vigueur des plantes. Les prairies, par exemple, sont très peu endommagées par la grêle. Et même sur la vigne, pourtant très vulnérable, les dégâts varient selon les cépages : il faut un « bombardement » de grêlons équivalant à 57 joules par mètre carré pour détruire 10 % du cépage carignan, mais seulement un « bombardement » de 28 joules par mètre carré pour détruire 10 % du cépage aramon...

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 14.)

(1) Divers organismes français ont participé à Grossversuch IV : le laboratoire de glaciologie du C.N.R.S. de Grenoble, le Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts de Bordeaux, le centre universitaire des sciences et techniques de l'université de Clermont-Ferrand-II, le laboratoire d'informatique et mathématiques en sciences sociales de l'université des sciences sociales de Grenoble, et aussi, plus épisodiquement, la Météorologie nationale, le laboratoire associé de météorologie physique de Clermont-Ferrand, le Centre national d'études des télécommunications, l'observatoire du puy de Dôme, le centre de Saclay du Commissariat à l'énergie atomique.

Zone d'accumulation et iodure d'argent

LES nuages contiennent d'importantes quantités d'eau. Mais celle-ci ne peut geler, même lorsque la température est comprise entre 0°C et – 40°C, sans la présence de noyaux glaçogènes. Ceux-ci, minuscules poussières d'un type très particulier, sont fort rares. Une fois que la congélation est amorcée, les cristaux de glace grossissent très vite, car l'eau, en surfusion, est attirée par eux et gèle à leur contact.

Selon les Soviétiques, certains nuages d'orage (gros cumulo-nimbus) comprendraient une zone d'accumulation, c'est-à-dire une zone où, la teneur en eau étant particulièrement élevée, les cristaux de glace, assez rares par définition, sont très gros. Ces cristaux peuvent tomber jusqu'au sol. Ce sont les grêlons.

La méthode soviétique de lutte contre la grêle consiste à envoyer, par fusée, dans la zone d'accumulation une centaine de grammes d'iodure d'argent. Les cristaux de ce produit et les cristaux de glace ont le même système cristallin hexagonal et ont à peu près les mêmes dimensions 0,458 nanomètre (1) pour les premiers, 0,451 nanomètre pour les seconds. Les cristaux d'iodure d'argent, agissant comme des leurres, pourraient ainsi jouer le même rôle que les cristaux primaires de glace. Étant glaçogènes, ils provoqueraient par leur seule quantité (2) la formation de très nombreux cristaux de glace. Mais la quantité d'eau disponible dans le nuage étant fixe et les cristaux de glace beaucoup plus nombreux, chacun de ces grêlons en puissance serait plus petit : ceux-ci seraient alors trop légers pour tomber ou bien trop petits pour atteindre le sol.

Y. R.

(1) nanomètre : 1 milliardième de mètre.

(2) Un gramme d'iodure d'argent fournit environ dix mille milliards de noyaux glaçogènes artificiels (pour une température de – 10°C), soit 100 à 1 000 fois plus qu'il n'existe de noyaux glaçogènes naturels dans le nuage.

Orages de grêle sous surveillance

(Suite de la page 13.)

L'opération Grossversuch IV a donc été organisée pour mesurer des paramètres physiques.

● *L'énergie cinétique de la grêle* a été mesurée par des radars dans les précipitations tombant sous le nuage d'orage. L'écho de *retour, en effet, est fonction du* diamètre et du nombre des grêlons et des gouttes de pluie qui réfléchissent elles aussi l'onde radar. Cette technique a l'avantage de « scruter » une grande portion de l'atmosphère et de fournir des informations en continu dans l'espace et dans le temps. Mais elle a l'inconvénient de mêler dans une même mesure la grêle et la pluie (sauf dans le cas de très fortes chutes de grêlons ayant un diamètre supérieur à 15 millimètres).

On a aussi utilisé un réseau de 400 grêlimètres (plaques de polystyrène de 1000 centimètres carrés) installés en permanence et répartis régulièrement dans la région de l'étude et sur lesquels les grêlons creusent des impacts. Après chaque chute de grêle, on a ramassé des grêlimètres « bombardés », on y a compté le nombre des cuvettes d'impact et mesuré le diamètre de celles-ci. L'énergie de la chute de grêle est fonction du diamètre et du nombre des grêlons. Cette technique a l'avantage de ne prendre en compte que la grêle. Mais elle a l'inconvénient d'être discontinue dans l'espace et *d'intégrer la chute de grêle sur* toute sa durée.

« Jour avec » ou « jour sans »

La répétition de ces mesures a révélé l'extrême variabilité énergétique (de 1 à 60 000) des chutes de grêle.

● *La quantification de chaque chute de grêle* a été obtenue en mesurant la surface affectée et le diamètre maximum des grêlons, et en calculant, par extrapolation, le nombre et la masse totale des grêlons tombés.

Là aussi, la variabilité est énorme : la plus petite chute de grêle a été de 4 *tonnes de grêlons* (sur une surface de 4 kilomètres carrés), la plus grande de 200 000 tonnes (sur 400 kilomètres carrés). La fourchette des masses tombées va donc de 1 à 50 000.

Le plus difficile, dans un tel programme de recherche sur des phénomènes atmosphériques, est de comparer les chutes de grêle, que celles-ci soient tombées de nuages laissés à leur état naturel ou qu'elles soient tombées de nuages ensemencés à l'iodure d'argent. Dans la nature où n'existent pas deux nuages identiques, aucune expérience ne peut être reproduite dans des conditions rigoureusement semblables, comme on le fait, pour d'autre domaines, en laboratoire. Il a donc fallu mettre au point toute une procédure pour obtenir des séries statistiques valables.

Tous les matins à 9 heures, des « *prévisionnistes* » *évaluaient* les risques d'orage pour l'après-midi du même jour. S'il y avait risque d'orage, à 9 heures 15, un tirage au sort décidait s'il y aurait ou *non ensemencement* à l'iodure d'argent. A 12 heures, les radars commençaient à explorer les nuages d'orage pour y détecter la zone d'accumulation telle qu'elle est définie par la méthode soviétique. Si une telle zone existait et que c'était un « jour avec ensemencement », des fusées étaient tirées toutes les cinq minutes tant que le nuage passait à portée d'un des postes de tir. Si on était dans un « jour sans ensemencement », aucune fusée n'était tirée bien sûr, mais l'orage était surveillé et étudié en tant qu' « orage de *contrôle* ».

Au total, pendant les cinq campagnes,ont été tirées 360 grosses fusées (à 5 000 francs pièce) montant à une attitude de 8 000 mètres au-dessus du point de lancement, et 309 petites fusées (à 1 000 francs pièce) montant à une altitude de 4 000 mètres.

De 1977 à 1981, il y a eu 205 orages avec de « bons » nuages, c'est-à-dire des nuages où était détectée une zone d'accumulation. Sur ces 205 orages, 109 ont été accompagnés de chute de grêle *(62 tombant de nuages naturels* et 47 de nuages ensemencés) et 96 n'ont pas produit de grêle (dont 59 étaient restés à l'état naturel et 37 avaient été ensemencés).

Aucune grêle n'est tombée de nuages où n'avait pas été repérée une zone d'accumulation : le critère de la méthode soviétique semble donc être satisfaisant sur ce point. Mais plus de la moitié (59) des 96 « bons » nuages qui n'ont pas produit de grêle avaient pourtant été laissés à leur état naturel.

On peut aussi remarquer que :

● Sur 121 orages non ensemencés, 62 (soit 51 %) ont produit de la grêle et 59 (49 %) n'en ont pas produit ;

● Sur 84 orages ensemencés, 47 (soit 56 %) ont été accompagnés de grêle et 37 (soit 44 %) n'en ont pas été accompagnés.

La comparaison des pourcentages : 51 % – 49 % pour la première catégorie (non ensemencée), 56 % – 44 % pour la seconde (ensemencée), montre une différence qui n'est pas significative. Pour les statisticiens, une réduction significative des orages générateurs de grêle aurait dû au minimum aboutir, pour les nuages ensemencés, à 39 % d'orages avec *grêle et 61 % d'orages sans grêle.*

Les résultats ne sont pas plus probants pour la réduction de l'énergie cinétique, de la masse, du nombre et du diamètre des *grêlons, ou de la surface affectée.* Dans aucun de ces domaines, d'une part, n'est atteint le seuil de la validité statistique, seule base possible d'évaluation des paramètres physiques, qui sont eux-mêmes les critères les plus objectifs possibles, d'autre part, n'est approché – même de loin – le chiffre de 70 % à 90 % de réduction des dégâts proclamé par les Soviétiques.

A Sofia, lors du deuxième congrès international sur les orages et la prévention de la grêle, qui s'est réuni en septembre 1982, les Soviétiques ont vivement contesté les résultats de l'opération Grossversuch IV. Pour eux, cet insuccès vient uniquement de la mauvaise application de leur *méthode, enseignée pourtant par* des instructeurs soviétiques venus spécialement en Suisse et mise en œuvre à l'aide de fusées soviétiques. Mais jamais ils n'ont discuté des paramètres physiques. Il est vrai que les Soviétiques ont déjà vendu leur méthode et leur technique « clés en main » à tous les pays de l'Europe de l'Est. Rien qu'en Bulgarie, par exemple, existent *neuf centres de lutte anti*-grêle, chaque centre étant équipé de deux radars soviétiques, de dix-huit points de tirs et de nombreuses fusées soviétiques...

Après Grossversuch IV, on peut vraiment s'interroger sur la possibilité pour l'homme de modifier, dans l'état actuel des techniques, un facteur météorologique, la grêle dans ce cas précis. A défaut de résultats positifs, l'opération franco-italo-suisse montre la nécessité impérative d'approfondir les recherches fondamentales sur la microphysique et la dynamique des nuages.

YVONNE REBEYROL.

En toute logique

Magie consécutive

PROBLÈME N° 236

1	2	3
4	5	9
6	8	7

Ce carré n'est pas « magique », puisque les sommes de ses huit lignes, colonnes et diagonales, ne sont pas égales. Elles sont, au contraire, différentes, ce qui qualifie le carré d'hétérogène.

Prenons une autre direction.

Si l'on manipule les neuf chiffres pour tenter d'obtenir parmi ces huit sommes des nombres qui se suivent en progression arithmétique, que peut-on faire de mieux ?

(Solution dans *le Monde des sciences et des techniques* du 9 février).

SOLUTION DU PROBLÈME N° 235

Puisque le nombre et son carré commencent par le même chiffre, essayons chaque carré simple en base six :

$1^2 = 1 \quad 2^2 = 4 \quad 3^2 = 13$

$4^2 = 24 \quad 5^2 = 41$

Donc T ne peut avoir que cinq. Puisque E se retrouve en deuxième position, essayons :

$11^2 = 121 \quad 22^2 = 524$

$33^2 = 2\,013 \quad 44^2 = 3\,344$

$55^2 = 5\,401$

La seule valeur possible est 2 et effectivement :

$15\,324 = 22^2$

PIERRE BERLOQUIN.

OUTIL INCOMPARABLE AU SERVICE DES PHYSICIENS

GANIL en terrain vierge pour sonder le comportement des noyaux atomiques

Quand M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, inaugurera, le 3 février, à Caen, le grand accélérateur national d'ions lourds (GANIL), il y aura un peu plus de dix ans que le projet aura pris naissance. C'est en effet en décembre 1972 qu'un groupe d'études, composé de physiciens et d'ingénieurs, a commencé d'envisager quel type d'appareil serait nécessaire dans les années 80 pour la physique des ions lourds, un chapitre de la physique nucléaire qui commençait tout juste à s'ouvrir, mais dont pouvait déjà pressentir le développement.

En juillet 1973, le groupe indiquait une voie à suivre : construire un accélérateur constitué de deux cyclotrons jumeaux et d'un « effeuilleur » d'électrons. Schématiquement, un cyclotron donnerait une première accélération à des atomes lourds « amputés » de quelques-uns de leurs électrons périphériques donnant ainsi des ions lourds. Ceux-ci traverseraient alors une fine feuille de carbone qui n'aurait pratiquement aucun effet sur les noyaux atomiques, mais arracherait la plupart des électrons de leur cortège. Cela permettrait au second cyclotron d'accélérer les ions de manière beaucoup plus efficace et de les porter à des énergies élevées. Par la suite, on devait ajouter à ce schéma un petit cyclotron « injecteur » pour alimenter le premier des grands cyclotrons.

DIX ans ont passé. GANIL entre en service. Les premières expériences ont eu lieu ce mois-ci. *Dix ans qui auront* paru longs aux initiateurs du projet, qui eut quelque mal à voir le jour, puis, une fois la décision prise, à se concrétiser. En 1974, l'état des crédits de recherche n'était guère favorable au lancement d'un programme aussi ambitieux que GANIL. D'autant qu'il n'y avait pas d'accord sur le site, la seule unanimité étant qu'il ne *fallait pas renforcer la prééminence* scientifique de la région parisienne. Mais Grenoble, Strasbourg, Bordeaux, la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau, près de Lyon, étaient sur les rangs.

Ce fut Caen, « *désert scientifique* » d'après quelques-uns des compétiteurs malheureux, mais capitale de la Basse-Normandie, dont l'homme fort, M. Michel d'Ornano, était alors ministre de l'industrie et de la recherche. Le plan de relance 1974-1975 permit de dégager quelques crédits. La perspective de fournir du travail aux entreprises du bâtiment de sa région ne semble pas étrangère au choix du ministre. En septembre 1975, M. d'Ornano annonçait que GANIL serait construit en « *quatre ou cinq ans* ».

La construction débuta en 1976, au nord de la ville, sur un terrain de 37 hectares proche de l'institut universitaire de technologie. Mais il y eut quelques retards dans le financement, et c'est surtout après 1978 que l'essentiel fut réalisé. Le premier cyclotron accéléra un faisceau d'ions en juin 1982. Quelques mois plus tard, c'était la machine complète qui portait des ions argons, épluchés de seize électrons sur dix-*huit, à une énergie de 1,8 milliard* d'électrons-volts. Globalement, la construction aura coûté, en francs actualisés, 557 millions T.T.C. – à comparer aux 515 millions résultants des prévisions faites au début 1977. A cette dotation, financée à parts égales par le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et le Commissariat à l'énergie atomique (*C.E.A.*), *il* faut ajouter 49 millions de financement régional, destinés pour l'essentiel à la viabilisation et à l'équipement du site, mais qui auront aussi permis de compléter l'équipement des salles d'expériences.

La matière nucléaire

A quoi va servir cette nouvelle machine ? Pour l'essentiel, à sonder le comportement des noyaux atomiques dans des conditions auparavant inaccessibles, celles où l'énergie est suffisante pour bouleverser de fond en comble leur architecture. Le chiffre important n'est pas ici l'énergie des ions, mais l'énergie par nucléon, qui est l'énergie totale divisée par le nombre de nucléons – neutrons et protons – contenus dans le noyau. Dans le cas précité de l'argon, qui contient 40 nucléons, l'énergie par nucléon était de 45 MeV (*millions d'électrons-volts*).

La physique nucléaire s'est jusqu'ici faite pour l'essentiel à des énergies inférieures à 10 MeV par nucléon. Dans ces conditions, les réactions entre noyaux se font pour l'essentiel par arrachage ou par échange de quelques nucléons. Pour des noyaux moyens – l'argon est un bon exemple – ou lourds, les plus lourds dépassent 300 nucléons, l'organisation générale du noyau n'est pas profondément modifiée. Ces réactions permettent donc de bien étudier les caractéristiques individuelles de certains nucléons, essentiellement ceux qu'on peut considérer comme étant à la sur*face du noyau et moins fortement* liés que les autres. Elles atteignent beaucoup plus difficilement les effets collectifs qui résultent de la présence de nombreux nucléons fortement liés les uns aux autres.

Pour étudier cette « matière nucléaire », pour perturber profondément son organisation, il faut une énergie nettement supérieure à 10 MeV par nucléon. Il y a une dizaine d'années, de telles énergies n'étaient accessibles que pour des noyaux très légers, pour lesquels la notion de matière nu*cléaire perd son sens.* Même une machine récente comme l'accélérateur Sara de Grenoble, mise en service en 1982, ne peut fournir 20 MeV par nucléon que pour des ions plus légers que l'argon. Avant GANIL il n'y avait que deux machines au monde à pouvoir aborder cette physique nouvelle de la matière nucléaire : celle de Darmstadt (R.F.A.) et celle d'Oak-Ridge (États-Unis). GANIL élargit beaucoup le domaine accessible ; l'accélérateur fournira environ 100 MeV par nucléon aux noyaux légers et *moyens, et encore 15 MeV par nu*cléon, à des noyaux aussi lourds que l'uranium. De plus, l'accélérateur français restera pour plusieurs années sans concurrent.

Compression et ébullition

Ce n'est qu'en 1986 que ces *machines, en gros équivalentes à* GANIL, doivent entrer en service à Milan et à Riken (Japon). Cette même année 1986 devrait voir l'achèvement, à l'université du Michigan (États-Unis), d'un accélérateur cryogénique qui permettra un nouveau bond dans l'expérimentation à haute énergie, avec plus de 100 MeV par nucléon pour tous les noyaux. Mais ce projet d'extrême pointe, faisant appel à de très basses températures avec toutes les difficultés technologiques qu'elles entraînent, a déjà connu de sérieuses *difficultés et des retards* importants.

GANIL va donc œuvrer en terrain vierge et, de ce fait, il n'est guère possible de dire précisément ce qui sera trouvé. Les physiciens ne partent cependant pas dans un inconnu complet : en regard des quelques résultats obtenus ailleurs et en extrapolant ce que l'on sait sur les forces entre nucléons, les théoriciens ont imaginé ce que pourrait être le comportement de la matière nucléaire aux énergies qui seront disponibles à Caen. Schématiquement, ils attendent d'abord des effets qui traduiront la compression de la matière nucléaire lors du choc de deux *noyaux.* L'énergie augmentant, il devrait apparaître des phénomènes d'onde de choc. Enfin, aux plus hautes énergies accessibles à GANIL – donc pour de la matière nucléaire particulièrement chaude, – on devrait observer quelque chose qu'on peut en gros assimiler à une ébullition de la matière nucléaire, les liaisons entre nucléons se brisant et les noyaux se transformant en une sorte de gaz.

C'est donc un outil majeur qui vient d'être mis à la disposition des physiciens. D'où la structure, guère répandue en France, qui a été adoptée. Géré paritairement par les deux plus grands organismes français de recherche, C.N.R.S. et C.E.A., qui ont créé à cet effet un groupement d'intérêt économique, GANIL est un laboratoire national disposant d'un personnel technique et administratif dont l'effectif dépasse cent personnes, mais presque sans physiciens qui *lui soient attachés* en propre. Seule reste sur place, à titre prolongé, une petite équipe d'accueil et d'animation. Les expérimentateurs seront des visiteurs qui *ont soumis un projet* d'expérience jugé intéressant par le comité des expériences, dont les membres viennent d'horizons variés. Pour le premier semestre 1983, le comité a retenu vingt-neuf propositions, faites par quelque deux cent vingt physiciens, dont une quarantaine d'étrangers.

Pour être plus précis, il faut ajouter qu'il n'y a pas un comité des expériences, mais deux. Comme cela s'est produit dans d'autres domaines, l'énergie mise à la disposition des physiciens nucléaires intéresse des chercheurs d'autres disciplines : ceux qui étudient la structure électronique de l'atome et ceux qui travaillent sur celle de la matière condensée « normale ». Les premiers disposeront d'ions presque complètement épluchés de leurs électrons, fréquents dans les étoiles mais difficiles à obtenir au laboratoire. Ils pourront ainsi analyser les caractéristiques des quelques électrons restants, les plus internes et les plus liés, sans être gênés par la présence des autres électrons. Les spécialistes de la matière condensée voient, entre autres, dans GANIL la possibilité d'implanter des ions dans des métaux ou des semi-conducteurs, à des profondeurs qui pourront atteindre le millimètre, et non les quelques microns après lesquels s'arrêtent des ions d'énergie plus basse. Cela pourrait conduire à l'élaboration de nouveaux matériaux.

C'est pourquoi il a été créé un comité des expériences non nucléaires, et décidé que, dans un premier temps, 10 % du temps de faisceau lui seraient réservés. En juillet dernier, un laboratoire spécifique, le Centre interdisciplinaire de recherche avec les ions lourds a été créé sur le site de GANIL.

MAURICE ARVONNY.

LE NOUVEL ORDINATEUR PERSONNEL D'APPLE

Lisa ou le jeu du bureau

Le lendemain même du jour où la firme I.B.M. annonçait qu'elle commercialisait en Europe son Personal Computer, la société Apple, un des chefs de file de l'informatique individuelle, dévoilait son dernier produit, qui aurait dû être l'Apple-IV, mais qui porte désormais officiellement le nom de code qui le dissimulait depuis trois ans : Lisa. Ceux qui, avant mars, commanderont pour un peu moins de 80 000 F hors taxe l'ordinateur, son clavier, son écran, une imprimante, les deux lecteurs de disquettes et l'unité de disque dur pour stocker les informations, six logiciels apparemment très puissants, et, finalement, la « souris » qui pilote le tout, ceux-là auront une chance de recevoir en juillet leur exemplaire de Lisa. Une chance est le mot propre. La société Apple s'attend à être débordée par les commandes, et prévient qu'elle tirera au sort les destinataires des premières livraisons.

Faut-il, d'ailleurs, parler encore d'ordinateur individuel, et, à la limite, d'ordinateur ? Certes Lisa est une machine programmable de traitement de l'information, mais elle n'est pas faite pour être programmée, ou du moins pas par son possesseur. On est loin des machines rustiques et bonnes à tout faire – l'Apple-II, par exemple – qui ouvrirent l'ère de l'ordinateur individuel, vers 1976. Paradoxalement, Lisa s'apparente plus aux jouets électroniques que commercialise Atari. Comme eux, Lisa est un réceptacle pour des programmes tout faits. La « souris », ainsi nommée à cause de sa taille et du long câble souple qui la relie à l'ordinateur, est d'ailleurs l'analogue exact des poignées de commande des jeux électroniques

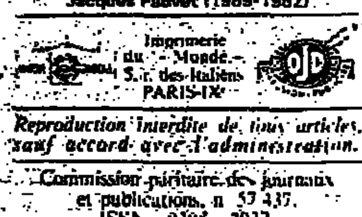
Lisa pourrait s'appeler le « jeu du bureau ». A la mise en route, l'écran est censé représenter le bureau d'un businessman. Y sont dessinés une horloge, une calculatrice, les périphériques de l'ordinateur, mais aussi un presse-papier et une poubelle. Et l'utilisateur est convié à se comporter avec ce bureau électronique comme il se conduirait à sa table de travail.

Veut-il un document enregistré sur une disquette ? En manœuvrant la souris, il amène une croix sur le dessin du lecteur de disquette, puis appuie sur un bouton. Aussitôt, l'écran change. Apparaît le contenu de la disquette, lui ausi représenté par de petits dessins qui identifient le programme qui fut utilisé pour la création du document (éditeur de textes, gestionnaire de calculs, dessinateur de graphiques, etc.). Dès qu'un document est sélectionné, son contenu apparaît sur l'écran, tandis que le programme correspondant est chargé en mémoire centrale.

On peut utiliser certaines données issues d'un programme pour en alimenter un autre, par exemple tracer un graphique à partir de résultats de calculs, ou établir avec ces résultats le chemin critique d'un projet. On peut extraire une partie d'un document, la ranger pour utilisation ultérieure – c'est le rôle du presse-papier. Celui de la poubelle ne mérite qu'un commentaire, c'est qu'il reste à son utilisateur la possibilité de la fouiller, jusqu'à ce que l'agent de service – pardon, le système d'exploitation – ait fait le ménage.

Les représentants d'Apple expliquent que l'on apprend à se servir de Lisa en vingt minutes. Comme il y avait bien cent journalistes à la présentation, et un seul modèle exposé, la démonstration reste à faire. Diverses questions peuvent être posées, en particulier celle de savoir si le prix n'est pas dissuasif. Ou si, au contraire, Lisa périme les Apple-II et III qui l'ont précédé – mais ceux-ci bénéficient aussi de nouveautés importantes, en particulier l'Apple-II, qui apprend enfin à écrire en français, avec des cédilles et des accents. Les réponses viendront dans quelques mois. Mais dans cette branche de l'informatique, où chaque jour sont annoncées des nouveautés qui n'en sont pas. Lisa est incontestablement quelque chose de neuf. Ce qui n'est pas sans rapport avec le fait que le budget de recherche et développement d'Apple progresse de 80 % d'une année sur l'autre. – M. A.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

culture

CINÉMA

FESTIVAL DU FILM NORDIQUE A HELSINKI

Le mal d'un siècle en quête d'autres valeurs

Cinq pays nordiques, trois du bloc scandinave (Suède, Norvège, Danemark), plus la Finlande à la pointe est et l'Islande à l'ouest, se projettent entre eux, techniciens, cinéastes, acteurs, quelques critiques, le meilleur de leur production depuis deux ans. La rencontre se passe au centre culturel finno-suédois d'Hanasaari, sur une île, à quelques kilomètres d'Helsinki, dans un décor ultra-fonctionnel mais élégant, entouré de glace et de neige. Un citoyen de Sa Majesté britannique, notre confrère Peter Cowie, l'auteur du précieux *International Film Guide* annuel, a coordonné cette fois l'entreprise, vouée à un succès évident.

Seize films au total, aucun chef-d'œuvre. Un institut national fournit le plus souvent l'impulsion financière indispensable pour qu'existe une expression cinématographique originale. Le plus surprenant nous arrive d'un pays minuscule, l'Islande, 100 000 kilomètres carrés de superficie et environ 200 000 habitants, qui est nouvelle dans ce genre de manifestation : le cinéma semble un hobby plus qu'autre chose, pourtant on s'exprime sans inhibition.

Mad Allt a Hreinu (On Top) d'Agust Gudmansson a battu tous les records depuis sa sortie à la fin de l'année dernière. 40 000 spectateurs l'ont déjà vu, soit un cinquième de la population, deux copies circulent. Le film, interprété par deux groupes rock, l'un masculin, l'autre féminin, a été improvisé, il est presque entièrement chanté. A Hanasaari, l'auteur du livret reprenait en anglais, au micro, parfois chantait, la traduction littérale parallèle, parfaitement synchronisée, des paroles et des chansons. *« Si on avait préparé plus longtemps notre scénario, ce n'aurait pas été meilleur »*, déclarait-il en toute franchise après la projection. La vie quotidienne passe à la moulinette, l'histoire n'existe pas. On vit, donc on chante. Jacques Demy serait ravi.

L'autre film islandais, *Okkar a Milli (Inter nos)* de Hrafn Gunnlaugson, dit sur le mode sérieux une histoire pas tellement différente. Un homme de cinquante ans se trouve soudain confronté à la mort d'un collègue, ingénieur comme lui. Son univers chavire, il se sent coupé de la jeunesse, qui lui hurle sur un rythme rock que sa génération a assez triché, qu'elle n'a plus à fixer *« les règles du jeu »*. Cette angoisse existentielle reviendra dans un certain nombre de films nordiques. Et d'abord en Finlande avec *Arvottomat (les Indignes* ou *les Minables)* de Mika Kaurismäki, le film dont on a le plus parlé ici depuis la rentrée. Ses héros, nous explique-t-on, *« veulent à la fois vivre dans ce monde et préserver leur respect d'eux-mêmes, tout ce qu'ils désirent, et qu'ils n'obtiennent jamais, c'est la liberté »*. Fils spirituels du Godard d'*A bout de souffle*, ils se retrouvent tous les trois, deux garçons, une fille, dans notre capitale, symbole de l'évasion et d'une liberté sans but.

Andra Dansen (la Seconde Danse, Suède) du cinéaste islandais Larus Oskarsson se définit comme un *road movie*, un film de vagabondage avec des personnages à la recherche de leur identité. Deux femmes, l'une très jeune, sorte de garçon manqué, l'autre un peu plus âgée, fuient vers le nord et la liberté. Mal assorties au départ, elles se comprennent, se complètent. Un tournage en noir et blanc, une stylisation très antonionienne, ajoutent à l'austérité du propos.

Gianni Lepre, cinéaste italien de Trieste, après un détour au Canada et chez Peter Brook à Paris, est venu tourner en Norvège un film noir : *Henrys Bakvaerelse (Henry et son arrière-boutique)*. Il s'agit d'un coiffeur, trente-deux ans, et de sa fillette de quatorze ans, qui a fui la maison. Elle est retrouvée noyée. Il se venge cruellement du malfrat qui l'a assassinée. Tableau de mœurs à la Chabrol, avec la pointe de sadisme indispensable. *Felix* d'Erik Clausen (Danemark), lui aussi non dépourvu d'éléments d'humour noir, mélange un peu tous les genres : néo-réalisme, l'ancienne comédie anglaise. Une vieille dame se rebelle contre l'indifférence de ses semblables, elle suscite la curiosité des médias et le désespoir de son bourgeois de fils.

Ces films, presque tous des premières œuvres, expriment au premier degré le mal d'un siècle en quête d'autres valeurs. Après tout, la révolte de 1968 eut des antécédents bien visibles, dès le début des années 60, en Suède. Faut-il en rire ou en pleurer ? Certainement aller y regarder de plus près. La France, hélas, pour l'instant, ne se croit pas concernée.

LOUIS MARCORELLES.

Horreur en direct

(Suite de la première page.)

Des assassins amateurs, des sadiques avec des envies rentrées de faire des cartons sur tout ce qui bouge au hasard des rues, des bars, des portes cochères où se cache, où se hâte ce pauvre être trébuchant, troué de balles, affolé, sanguinolent, sans aucune chance évidemment de s'en tirer et de toucher les 100 millions de dollars promis — belle tromperie — à celui qui sortira vainqueur de cette épreuve démentielle et totalement invraisemblable. Elle serait interdite dans les trente secondes, vous pensez bien.

Qui sont les imbéciles ?

Tout indique que ça se passe à New-York mais pour faire bonne mesure ça se termine dans un de ces hôpitaux psychiatriques où l'on enferme ceux qui à Moscou ne craignent pas de dénoncer les abus du pouvoir. Ici le pouvoir de l'argent, bien entendu.

La victime, c'est Gérard Lanvin. On le plaint. Le bourreau, c'est Marie-France Pisier, une belle garce — elle a eu l'idée de l'émission — et le meneur de jeu, c'est Piccoli. Smoking blanc, micro-sucette, mains baladeuses, il pousse à la charge bien grasse, bien épaisse son rôle de paltoquet cabotin et complice d'un crime caractérisé.

C'est avec des horreurs pareilles qu'on attire les foules a le culot d'écrire, dans la brochure à la presse, la production. Les imbéciles ont besoin chaque jour de leur ration d'atrocités. Ils réclament des tragédies toujours plus féroces que certains médias leur fournissent en surenchère... Textuel. Alors une question. Les imbéciles, c'est qui ? Ce sont les amateurs supposés de cette émission bidon ou c'est moi, c'est lui, c'est elle, c'est nous les brutes, les débiles qui allons faire la queue au cinéma pour vous verser nos 28 francs, prix d'une bonne séance de terreur et d'horreur assurée par vous seuls !

Cette façon de jouer sur les deux tableaux ne peut tromper que les sots. Merci pour eux. Yves Boisset, lui, est tout sauf bête. Il a même du génie. C'est la plus belle entreprise de récupération que j'ai vue de ma vie. Montrer la violence pour mieux la dénoncer. Nous permettre de la savourer en toute bonne conscience. Nous plonger dans un bain de sang et sautiller autour en poussant des cris de vertueuse indignation. Et se donner les gants de faire la morale sans renoncer à se faire plaisir, il faut oser !

Prêter à ce pauvre petit écran, si pâlot, si prudent, si timoré, si soucieux de son audience familiale et étroitement surveillé, contrôlé ou par l'Etat, ou par de puissantes associations de défense du téléspectateur, lui imputer un de ces bons thrillers bien rouge et bien saignant, dont le grand écran s'est fait précisément une spécialité pour affronter la concurrence de la télé, c'est assez culotté, avouez...

CLAUDE SARRAUTE.

★ Sortie le 26 janvier.

Mise en scène forcenée

En 1965, Elio Petri réalisa d'après un roman de Robert Sheckley, un film d'anticipation — situé en 1977 ! — *la Dixième Victime*. Dans un monde où la guerre n'existait plus, les instincts agressifs de l'homme se défoulaient par le jeu officiel de « la grande chasse ». Et Ursula Andress, championne, venait à Rome, tenter d'abattre sa « dixième victime », Marcello Mastroianni, la télévision devant retransmettre l'événement.

Yves boisset et Jean Curtelin (ils avaient déjà travaillé ensemble pour *Dupont Lajoie*) ont emprunté à une courte nouvelle de Robert Sheckley le sujet du *Prix du danger*. L'écrivain américain de science-fiction est obsédé par ce thème de la poursuite meurtrière considérée comme un spectacle. Mais, dans le film de Boisset, la télévision privée, avec ses jeux du genre « Incroyable mais vrai » qui font monter l'audience et les annonces publicitaires, est directement mise en cause, à peine comme une anticipation.

De plus, et l'on reconnaît, à ce détail, la griffe de Jean Curtelin, pourfendeur de la bêtise dont le roman *la Marseillaise* a fait récemment l'objet d'un téléfilm réalisé par Michel Berny, les téléspectateurs eux-mêmes sont pris à parti. Ne serait-ce qu'à cause de cela, *le Prix du danger* va provoquer des polémiques. Le jeu, truqué, est horrible et les usagers de la télévision (on dit, pourtant, que les Français n'aiment plus la leur !) se sentent agressés.

Comme d'habitude, Boisset soutient une thèse. Mais il s'est attaqué, sans prendre de gants ni d'alibi idéologique, au pouvoir d'un média qui parvient — les caméras de télé sont partout, espionnes, fureteuses, chercheuses de sensationnel, à mettre en scène non seulement ses émissions mais encore la vie sociale toute entière, voyez les images.

En 1979, avec *la Mort en direct*, Bertrand Tavernier avait abordé un problème semblable, sur un cas individuel, en filmant le voyeurisme pour mieux le refuser, en posant une question morale sur le rôle du cinéaste. Il est étonnant de constater qu'avec le même directeur photo, Pierre-William Glenn, Yves Boisset a pris l'attitude inverse. Il a mis en scène la mise en scène d'un voyeurisme permanent, porté la violence la plus déchaînée à l'incandescence du fer rouge marquant les gens de télévision (privée) le concurrent et ses chasseurs, le troupeau humain de la foule, du même sceau de culpabilité.

La victime peut bien se rebeller et continuer à lutter avec ses propres règles, le spectacle ne peut être vaincu. Gérard Lanvin, tenté par l'argent, courant, hurlant, tuant, se défendant jusqu'à la folie, joue à fond le propos de Boisset.

Perfectionnant la technique du film d'action à l'américaine, qu'on lui a toujours reconnue, Boisset a dilaté le temps du suspense, accumulé, volontairement, les séquences provocantes dans la dérision cruelle d'une émission publicitaire et dans la course contre la mort, semée de cadavres. A partir d'un postulat plus « réaliste » que celui des deux *Mad Max* il a montré, par sa réalisation forcenée, jusqu'où le cinéma, lui aussi, peut aller. C'est assez risqué de sa part pour qu'on ait envie de défendre son film.

JACQUES SICLIER.

INTERDIT AUX MOINS DE TREIZE ANS

La commission de contrôle des films cinématographiques, qui attribue le visa d'exploitation, a examiné *le Prix du danger* le 13 janvier et proposé une interdiction aux mineurs de moins de treize ans, assortie de cette explication :

« Ce film est une dénonciation, souvent percutante, et ne s'embarrassant pas de nuances. Chacun comprendra que « l'argent miracle » n'existe pas, que la foule est aussi friande de mises à mort qu'au bon vieux temps des jeux du cirque de la Rome antique, qu'il y a toujours des affairistes pour flatter ses goûts et que la révolte du héros n'aura pas le dernier mot. Spartacus est toujours vaincu.

» Cela dit, le film est plutôt salubre, et n'appellerait pas de réserves du point de vue du contrôle si certaines images n'étaient exagérément agressives pour de jeunes sensibilités (en particulier, au début du film, la mise à mort d'un candidat qui cherche à s'échapper à la nage, et qu'on achève à coups de rames et de chaînes). »

VARIÉTÉS

LE XVII[e] MIDEM A CANNES

L'avenir incertain du disque

Inauguré, lundi 24 janvier, au nouveau Palais des festivals de Cannes, le dix-septième Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM) se déroule toute la semaine avec une bonne santé apparente grâce au lancement publicitaire du disque compact et surtout à une surface accrue des salons d'exposition (14 200 mètres carrés). Cela a permis d'acueillir l'équipement matériel jusque là parent pauvre faute de place, les sociétés vidéo de service fabriquant les petits films de deux minutes trente, trois minutes (les « vidéo-clips ») souvent plein d'imagination et dont l'importance en Europe va s'accroître avec l'arrivée de la télévision par câble, enfin, avec l'aide de la SACEM, du ministre de la culture et celui des relations extérieures, le MIDEM classique (25 % de la surface des variétés).

La façade est trompeuse, et M. Bernard Chevry, commissaire général du MIDEM, le sait bien lui-même puisque avec son équipe il a dû multiplier les efforts pour que certains pays participent à ce dix-septième rendez-vous du show-business mondial.

Rien ne peut faire oublier que l'ensemble de l'industrie phonographique est plongé dans une crise profonde : en 1981, il y a eu une baisse de 35 % des ventes de disques aux États-Unis ; en Allemagne et en Hollande, les chiffres reflètent une tendance similaire et en France la distribution du 33 tours a chuté vertigineusement. Les licenciements planent au-dessus de la tête du personnel de différentes firmes : aux États-Unis la marque C.B.S., qui avait déjà, il y a deux ans, fermé une usine de pressage située en Californie, envisage la fermeture d'une autre usine installée dans l'est du pays et débouche dans son centre de New-York. L'industrie du disque, qui avait connu une formidable expansion continue pendant quinze ans, est, depuis trois ans, frappée de plein fouet par un phénomène de lassitude et par l'accumulation simultanée de plusieurs crises : celle que connaît l'économie mondiale mais aussi celle, notamment, d'un système américain de marketing, d'une politique de vedettariat, qui est une stratégie de coût destinée à ramasser, à « pomper » le maximum de bénéfices (parmi les exemples types il y a eu les opérations Stigwood avec *Grease*, avec les Bee Gees aujourd'hui tombés dans la trappe de l'oubli, il y a eu en France les « coups » C.B.S. avec Trust et Capdevielle retournés au néant). Et le disque compact semble, à bien des égards, comme une réparation de fortune d'un média dont l'avenir dans l'univers audiovisuel (son et image vont devenir de plus en plus inséparables) ne s'annonce guère brillant.

La musique populaire elle-même, qui a littéralement explosé dans les années 60 et 70, est en pleine crise de création tandis que le système Muzak de musique programmée triomphe dans le show business nord-américain, sud-américain et européen : sous l'action d'un nombre limité d'arrangeurs, les musiques s'uniformisent, se banalisent. Le gala R.T.L. du MIDEM, consacré à un certain nombre de « révélations » internationales, était en ce sens révélateur : même voix, même couleur, même soupe.

L'objet du MIDEM est de faciliter les rencontres entre éditeurs phonographiques et de susciter le développement des ventes de musique d'un pays à l'autre. Mais vendre de la musique à l'étranger, c'est très dur quand on n'est pas porté par le courant américain ou anglais. L'éditeur français n'est aidé ni par la langue ni par la mélodie — ou plutôt par l'absence assez générale de celle-ci dans l'Hexagone. L'éditeur, en France, n'a pas de politique d'expansion — une des rares équipes dynamiques est menée comme par hasard par un mélodiste : Jacques Revaux. Et il manque une société multinationale française — certains suggèrent que Gaumont musique pourrait avoir le profil idéal, — qui aurait à l'étranger une série de filiales suffisamment implantées pour démarcher et vendre. Mais il faudrait d'abord appliquer en France la logique d'un système (celui, capitaliste, dans lequel nous vivons) : faire sanctionner par une loi antitrust le mélange des rôles qui voit dans ce pays une radio coéditrice et faire jouer la commission de la concurrence à propos des pratiques des disc-jockeys.

Le gala d'ouverture du MIDEM a vu défiler sur la nouvelle scène du Palais des festivals : les Commodores, Aretha Franklin, Jean-Luc Ponty, Julien Clerc, Melissa Manchester, — qui écrit beaucoup de ses chansons avec Bernie Taupin, — et le Vénézuélien Luis Rodriguez. Chacun a fait un petit tour de piste et s'en est allé...

CLAUDE FLÉOUTER.

■ Le Théâtre antique d'Orange accueillera l'été prochain trois opéras italiens : *Aïda*, de Verdi (le 13 juillet), avec Margarita Castro-Alberty, *la Gioconda*, de Ponchielli (le 23), avec Montserrat Caballé, et *Turandot*, de Puccini (le 6 août), avec Ghena Dimitrova et Katia Ricciarelli. Cinq récitals seront donnés, par ailleurs, au cloître Saint-Louis par Christa Ludwig, Gwyneth Jones, Shirley Verrett, Wilhelmenia Fernandez et Anne-Sophie Mutter, accompagnée par Alexis Weissenberg.

■ Six films français ont, en 1982, bénéficié d'une aide directe du ministère de la culture. Deux sont l'œuvre de cinéastes français, *l'Argent*, de Robert Bresson, et *La vie est un roman*, d'Alain Resnais. Quatre sont dus à des cinéastes étrangers : *Danton*, du Polonais Andrzej Wajda, *Chronique d'une prison*, du Turc Yilmaz Güney, *Bouvines, la bataille*, du Hongrois Miklos Jancso, et *Bonaparte en Egypte*, de l'Egyptien Youssef Chahine.

THÉATRE

« L'OISEAU VERT », au TEP

Des jumeaux et les métamorphoses

L'Oiseau vert, de Carlo Gozzi mis en scène par Beno Besson ? *« Très bien »*, *« vraiment joli »*, *« charmant, emmenez vos enfants »* etc. Fait de ces exclamations plus efficaces que toutes les publicités confondues, le bouche à oreille fonctionne si bien que l'on s'écrase sur les bancs spartiates récemment hissés au-dessus des fauteuils habituels du TEP. La Comédie de Genève joue à guichets fermés (*le Monde* du 1[er] janvier). Tentez malgré tout d'obtenir un bout de marche.

Gozzi ? L'auteur de *Turandot* et de *L'Amour des trois oranges* (voir Prokofiev) fut apprécié par Goethe, admiré par Meyerhold, bien aimé par Copeau, et ouvertement pillé par Brecht donc. Mais en France, où on ne le joue guère, on se contente d'entretenir sa réputation de réactionnaire responsable de l'exil de Goldoni, car, dans Venise au dix-huitième, les deux héritiers de la Commedia dell'arte eurent une querelle... esthétique.

L'Oiseau vert est une fable, un conte de fée, où deux jumeaux (Barbarina et Renzo), sauvés par un charcutier de l'eau du canal où ils ont été jetés, vont entendre parler de Voltaire et du rationalisme avant de traverser la cour de rois ridicules. Ils volent sur des nuages, rencontrent des pommes qui chantent, causent à des statues et s'affrontent à l'ogre d'une montagne, pour que tout soit bien qui finisse bien. L'oiseau magicien, patron des métamorphoses et responsable désigné des glissements subits dans le temps, se révèle être un jeune homme prêt à être heureux et à avoir beaucoup d'enfants. Mais rien n'est jamais sûr...

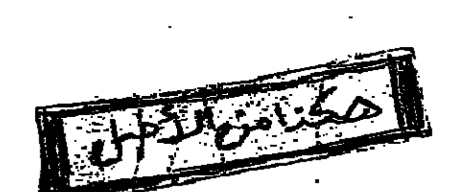
Alors on ôte les masques. Ces masques sont signés Werner Strub, et dans le décor « textile » et amovible de Jean-Marc Stehlé les treize acteurs venus de Genève en jouent au maximum.

On est prêt à marcher, comme on marche à la suite d'*Alice au pays des merveilles*, ou en lisant Rabelais. On est content comme les enfants savent être contents.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ TEP, 20 h 30.





CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SORBONNE GRAND AMPHI 47, r. d. Écoles Jeudi 27 janvier à 20 h 45 (p.e. Werner)	MONTEVERDI SELVA MORALE Chœur National Ens. Instruments Anciens Dir. : Jacques GRIMBERT
Institut NÉERLANDAIS Jeudi 27 janvier à 18 h 30 (p. e. Valmalète)	Ensemble Néerlandais de 10 ACCORDÉONS Dir. : Bernard Van Beurden
SALLE GAVEAU Samedi 29 janvier à 17 heures (p.e. Werner)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE Progr. Mus. France-Culture Duo violoncelle-piano David GERINGAS Tatjana SCHATZ Beethoven - Schnittke Prokofiev - Debussy
SALLE GAVEAU Samedi 29 janvier à 20 h 30 (p.e. Mondial Musique)	ACTION MUSICALE PHILIP MORRIS présente TRIO HENRY BEETHOVEN - RAVEL SCHUBERT
THEATRE de PARIS Samedi 18 heures « Sous les lustres » le 29 janvier Rens. : 280-09-30 (p.e. Mondial Musique)	Lauréats de la FONDAT. MENUHIN QUATUOR ARCANA Haydn - Beethoven
SALLE GAVEAU Dimanche 30 janvier à 20 h 30 (p.e. Valmalète)	J. M. Fournier Product. ORCHESTRE de RENNES Sol. : Devy ERLIH Dir. : J. Cl. BERNEDE BACH, JOLIVET BLEUSE, MOZART
SALLE PLEYEL Dimanche 30 janvier à 17 h 45 (p.e. Valmalète) Musica Glotz	CONCERTS LAMOUREUX FESTIVAL DE MUSIQUE FRANÇAISE Dir. : Emmanuel KRIVINE RAVEL, DEBUSSY ROUSSEL
Église des Billettes Dimanche 30 janvier à 17 h (p.e. Kiesgen)	RENAUD FONTANAROSA J.-S. BACH Suites pour violoncelle N° 2 - N° 3 - N° 4
T.M.P. CHATELET Lundi 31 janvier à 18 h 30 (p.e. Valmalète)	Reine FLACHOT Violoncelle Dominique LEBRUN Soprano JEUNE PHILHARMONIE Dir. : J. J. WERNER
T.M.P. CHATELET Lundi 31 janvier à 20 h 30 (p. e. Valmalète)	FESTIVAL STRINGS de LUCERNE Dir. : Rudolph BAUMGARTNER CORELLI, PURCELL C. Ph. E. BACH, HAYDN, CHOSTAKOVITCH
Église de la MADELEINE Mardi 1er février à 20 h 45 Loc. : Royal Tourisme 10, r. Royale 260-31-84 (Werner)	J.-S. BACH MAGNIFICAT ORATORIO de NOEL (5 et 6) E. Venesco, R. Ivery, B. Vinson B. Plantey, J. Villisech CHORALE DES J.M.F. ENS. VOC. HAUTS-de-SEINE ORCH. de CH. JEAN BARTHE Dir. : LOUIS-MARTINI
SALLE PLEYEL Mercredi 2 février à 20 h 30 Ouv. loc. 17 janvier (p. e. Valmalète)	30e Anniversaire DISQUES ERATO I SOLISTI VENETI Dir. : Claudio SCIMONE VIVALDI
SALLE PLEYEL CHOPIN Jeudi 3 février à 20 h 30 (p. e. Valmalète)	ŒUVRES A « REDÉCOUVRIR » Dir. Michel Cals J. RIVIER, B. JOLAS M. BLEUSE, A. HONEGGER X. DARASSE

FAUST
Charles Gounod
Direction musicale
Michel Plasson
Mise en scène
Nicolas Joël
Décors
Georges Wakhevitch
Halle aux Grains
30 janvier 14 h 15 - 1er février 20 h 15
2 février 20 h 15 - 4 février 20 h 15
6 février 14 h 15 - 9 février 20 h 15
THÉATRE DU CAPITOLE TOULOUSE
Location Téléphone (61) 23.21.35

OC
ORCHESTRE COLONNE
SALLE PLEYEL
dimanche 13 février 15 h
WAGNER
DENNIS RUSSELL DAVIES
BENT NORUP
vendredi 25 février 20 h 30
WAGNER
LOVRO VON MATACIC
DUNJA VEJZOVIC
TMP/CHATELET
dimanche 27 février 18 h
lundi 28 février 20 h 30
HOMMAGE A LA DANSE
MICHEL QUEVAL
DOMINIQUE KHALFOUNI
DENYS GANIO
places de 25 à 95 F
loc. aux salles 14 j. à l'avance

CONCERTS


MUSIQUES SACRÉES	
ÉGLISE SAINT-LOUIS EN L'ISLE Mercredi 26 janvier 20 h 30.	JOLIVET - SAINT-SAËNS J. CHAMONIN, S. NIGOGHOSSIAN Ph. DOGHAN, A. MUNIER M. EGEL, C. MEGOR Chœurs de Radio France Nouvel Orch. Philharmonique dir. : Henri GALLOIS
SAISON LYRIQUE	
THÉATRE des CHAMPS-ÉLYSÉES Jeudi 27 janvier 20 heures	LULLY : ARMIDE R. YAKAR, Z. VANDERSTEENE U. COLD, M. EGEL B. BORST Ensemble vocal et instrumental « LA CHAPELLE ROYALE » dir. : Ph. HERREWEGHE
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE	
SALLE GAVEAU Jeudi 27 janvier 20 h 30	dir. : Emmanuel KRIVINE Gerhard OPPITZ, piano FAURÉ - MOZART - HAYDN
MUSIQUE DE CHAMBRE coproduction avec la SOCIÉTÉ CHOPIN	
RADIO FRANCE Grand Auditorium Vendredi 28 janvier 20 h 30	Vlado PERLEMUTER Jean-François HEISSER Constantin BOGDANAS Dorel FODOREANU CHOPIN - SZYMANOWSKI
CYCLE ACOUSMATIQUE INA.GRM	
RADIO FRANCE Grand auditorium Lundi 31 janvier	18 h 30 : Patrick KOSK Luciano BERIO 20 h 30 : Jacques LEJEUNE Bernard PARMEGIANI

Loc. RADIO FRANCE, salles et agences

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ROSE OU LES ÉPINES DE LA PASSION. — Dejazet (887-97-34), 22 h 30.
L'AMOUR TUE. — Atelier (606-49-24).
LE CHEMIN DES DAMES. — Resto-show (508-00-81), 20 h 30.
LA CHIENNE DACTYLOGRAPHE. — Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 30.
LA FILLE SUR LA BANQUETTE ARRIERE. — Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45.
GUIDE DES CONVENANCES. — Epicerie (272-23-41), 18 h 30 et 20 h 30.
MARAT-SADE. — Châtillon CCC (657-22-11), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : La Bohème.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Intermezzo.
CHAILLOT (727-81-15) Grand Théâtre, 20 h : Hamlet (version intégrale) ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Superdupont.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : l'Oiseau vert.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : La Veuve joyeuse.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Jacques Weber joue et chante Faena ; 20 h 30 : les Bas-Fonds.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : les Taupes, de Tom Novembre.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARC (723-61-27), 20 h 30 : le Baigneur, Piano Check up.
ARTS-HEBERTOT (387-234-234), 21 h : Moi
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : le Désert.
BASTILLE (357-42-14) 20 h, 21 h : Krehler.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : le Roi des Aulnes ; 18 h 30 : Stèles.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : C. Zarcate, Ben Azouz, Théâtre à Bretelles.
CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : la Mort d'Elsa.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Resserre ; 20 h 30 : les Larmes amères de Petra Von Kant.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Comédie passion.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et Bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : la Nuit des alligators.
DEUX PORTES (361-49-92), 20 h 30 : les Fourmidables.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), 19 h : le Tombeau du père.
FONTAINE (874-74-40), I. : 20 h 15 : Vive les femmes — II : 20 h 30 : S. Joly.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : A Separate Peace — After Magritte.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : la Farce du roi Force.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.

101, bd Raspail 75006 PARIS
Loc. : 544.41.42

Maison des Cultures du Monde
11 REPRESENTATIONS
du 26 janvier au 6 février
LES MANNEQUINS
par l'Opéra de Varsovie
RUDZINSKI et SATANOWSKI

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 25 janvier

LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : Au Bois lacté.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : Armaguedon.
LUCERNAIRE (544-57-34), I : 19 h : Moman ; 21 h : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa (dernière) ; II : 18 h 30 : Eden cinéma ; 20 h 30 : la Noce ; Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09, 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : l'Avantage d'être constant.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Un grand avocat.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h : Trois fois rien.
NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Mariage blanc.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 45 : les Burlingueurs.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; 20 h 30 : l'Ecume des jours.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Nourrice des étoiles.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Fragments.
THÉATRE 14 (545-49-77), 21 h : Une minute encore.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle 20 h 30 : Dylan ; Petite salle, 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le mal court ; 22 H 30 : Donnez-moi signe de vie.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : Point H.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : H. Blanc ; 22 h : Tragédie au radar.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : la Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le Mac-Amour.
LA GAGEURE (367-62-45), 22 h : la Garçonne.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 45 : A poil ; 22 h 15 : S. Deschaumes.
PATACHON (606-90-20), 22 h 30 : Un sifflet dans la tête.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : X. Lacouture ; 22 h 30 : Douby : Lâche mon tabouret.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81), 22 h : Et si c'était vrai.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : *Autant en emporte le banc.*
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 h : Albert.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Auto-Censure ; 20 h 30 : Excuse-moi si je te coupe ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : A vos ronds... fisc.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : Sale-Sucre, S. Rochon.
C.I.S.P. (343-19-01), 20 h 45 : S. Bemo, A. Swanson.
GALERIE A. OUDIN (271-83-65), 20 h : M. Vossen.
RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : J. Cazeneuve.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Lindsay Kemp Company.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : B. Haller.
FORUM (297-53-47), 21 h : M. Benin, J.-Y. Joanny, J.-C. Salmon.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : L. de Suza + Riou-Pouchain.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 21 h : M. Sardou.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 18 h 30 : F. Zaborski, Svetlana, M. Nissim, F. Mechali, Ch. Lete, Ph. Deletrez.
THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h 30 : Bashung.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : R. Guérin.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Toure Kunda.
FORUM (297-53-39), 17 h 30 : Ménard, S. Rustin.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Alien.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Champion Jazz Dupree.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : H. Texier.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.

En région parisienne

ANTONY, th. F.-Gémier (666-02-74), 20 h 30 : l'Opéra de Smyrne.
AUBERVILLIERS, théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : Diderot à Petersbourg.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : le Malade imaginaire.
CRÉTEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : les Trois Mousquetaires ; Petite salle, 20 h 30 : la Cage.
IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : M. de Pourceaugnac.
L'HAY-LES-ROSES, la Tournelle (665-52-09), 21 h : Gréco.
MASSY, centre P.-Bailliart (920-57-04), 21 h : Chorale des Villains.
SARTROUVILLE, théâtre (914-23-77), 21 h : G. Pierron.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Georges Chamarat (1901-1982) - Jacqueline Gauthier (1918-982) : Au bonheur des dames, de A. Cayatte ; 19 h : Hommage à René Clair : la Tour ; les Deux Timides ; 21 h : Hommage à Fred Zinnemann : Horizons sans frontières.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
AMITYVILLE II (LE POSSEDE) (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
ANNIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA BALANCE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 15e (322-19-23).
LA BARAKA (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA BOUM 2 (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE BRACONNIER DE DIEU (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gloria, 17e (627-60-20) ; Images, 18e (522-47-94).
BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
COMMANDO (A., v.o.) : U.G.C., 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — (V.F.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DANTON (Franco-polonais) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair,

SALLE GAVEAU
VENDREDI 28 JANVIER 20H30
HOMMAGE A POULENC
POUR LE 20e ANNIVERSAIRE DE SA MORT
b. ringeissen - g. tacchino, pianos
p. rouillier, flûte - d. arrignon, hautbois
r. vieille, clarinette - m. denize, basson
d. catalanotti, cor


Location
Salle Gaveau
563.20.30
et Agences

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
MUSIQUE VIVANTE
Direction Vinko Globokar • Soliste Michel Portal
Globokar • Weill • Lindberg
Grand Théâtre
Jeudi 27 janvier à 20h30. 727 81 15

Connaissance du monde
Salle PLEYEL Lun. 24 janv. (18 h 30) - Mar. 25 et Ven. 28 (18 h 30 et 21 h) Mer.26 (15 h) - Jeu. 27 (20 h 30) - Dim. 30 (14 h 30)
TUNISIE DES MILLE ET UN SOLEILS
Récit de Film de Freddy TONDEUR
de Carthage à Kairouan 25 siècles d'histoire
Faussaires et pilleurs de tombes - Tabarka - Sfax - Djerba.
Le peuple de la mer - Traditions berbères et vie des oasis

tmp CHATELET
THEATRE MUSICAL DE PARIS
lundi 7 février à 20 h 30
orchestre
tonhalle de zurich
christoph eschenbach (direction)
aurele nicolet (flûte)
mozart/berg/beethoven (5ème symphonie)
prix des places 30, 35, 60, 100, 140 et 160 francs
location : aux caisses du théâtre 1, place du châtelet 75001 paris de 11 h à 18 h 30
par téléphone : 261.19.83 de 11 h à 18 h (sauf dimanche)

GAITE MONTPARNASSE
LA CHIENNE DACTYLOGRAPHE
ou Modes de France 1940 – 1944
de Gilles Roignant
Mise en scène : Daniel Benoin
COMPAGNIE ISABELLE EHNI — COMÉDIE DE SAINT-ÉTIENNE

SPECTACLES

16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DINER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOCTEURS EN LOVE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – (V.f.) : Arcades, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 18e (241-77-99) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HECATE (Fr.) (*) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; –.

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

PRENDS TON PASSE-MONTAGNE, ON VA A LA PLAGE fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 2e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

LA RIVIÈRE DE BOUE (Jap., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE RUFFIAN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 6e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50 ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

S.A.S. A SAN SALVADOR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

TELL ME... (DAVID ET EVA) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TIR GROUPÉ (*) (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

TRON (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LES FILMS NOUVEAUX

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE, film du Botswana et américain de James Uys. V. ang. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

OFFICIER ET GENTLEMAN, film américain de Taylor Hackford. V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SUBWAY RIDERS. – Film américain d'Amos Poe. V.O. : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE TERRITOIRE. – Film américano-portugais de Raoul Ruiz. V. ang. : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; République-Cinéma, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Franco-israélien) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MÉNAGE A TROIS (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88).

MORA (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PIRANHAS II (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

VIGILANTE (JUSTICE SANS SOMMATION) (**) (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Passy, 16e (288-62-34) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

WESTERN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les festivals

JAMES BOND (v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) : On ne vit que deux fois.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : les Lois de l'hospitalité.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : La Soupe au Canard.

QUE VIVA EISENSTEIN (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : Ivan le terrible ; Octobre ; La Ligne générale.

SPIELBERG (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) : Les Dents de la mer ; Rencontres du troisième type.

LUIS BUNUEL - ALAIN ROBBE-GRILLET : LIGNES DROITES ET SANS OBJECTIF : Denfert, 14e (321-41-01) 20 h : Cet obscur objet du désir ; 17 h : le Fantôme de la liberté ; 22 h : Glissements progressifs du plaisir.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : La Péniche des Arts, 6e (527-77-55).

CINEMA ET PSYCHANALYSE (v.o) : Olympic, 14e (542-67-42) : La maison du Dr Edwardes.

FESTIVAL HITCHCOCK (v.o.) La boîte à films, 17e (622-44-21), Psychose 22 h : La Maison du Dr Edwardes : 20 h.

ORSON WELLES (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 16 h : la splendeur des Amberson ; 18 h : Citizen Kane.

Les grandes reprises

AGENT X-27 (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ALIEN (*) (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

ATALANTE (Fr.), Rialto, 19e (607-87-61).

LE BAL DES VAMPIRES (*) (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) :Escurial, 13e (707-28-04).

DELIVRANCE (*) (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA DEROBADE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

EASY RIDER (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

EMMANUELLE (**) (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; V.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

GILDA (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

HISTOIRE D'O (**) (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Action-Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

JESUS DE NAZARETH (1re partie) (It., v.f.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LE LAURÉAT (A., v.o.) Quartier-Latin, 5e (326-84-25).

MAD MAX I (**) (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LE MÉPRIS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74).

MIDNIGHT EXPRESS (**) (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PAPILLON (*) (A., vf.) : Capri, 2e (508-11-69).

PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PROVIDENCE (Fr., Ang.) V. ang. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE TAMBOUR (*) (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

THE ROSE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (**) (A., v.o.) Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE TROUPEAU (Tur., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

UN MATIN ROUGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE 3e HOMME (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

WANDA (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30.

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 40.

CHERIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (354-72-71), 14 h.

CHINATOWN (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 10.

LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.

CINQ SOIRÉES (sov., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 3e (272-63-32) 20 h.

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

EASY RIDER (A. v.o.) (*), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

L'EXORCISTE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 35 + Templiers, 3e (272-94-56), 21 h 45.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.

HESTER STREET (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (533-91-68), 17 h.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

JOHNNY GOT IS GUN (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 40.

MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.10

MEAN STREET (A., v.o.) (**), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

MÉDÉE (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 30.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.), Studio Galande (354-72-71), 18 h 15.

PASSION (Fr), Cité internationale, 14e (589-38-69), 21 h.

PLAY TIME (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 21 h 45.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 30.

QUERELLE (*) (All., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 20.

RAGTIME (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 35.

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 19 h 30.

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr), St-Ambroise, 2e (700-89-16), 21 h. 30.

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h 45.

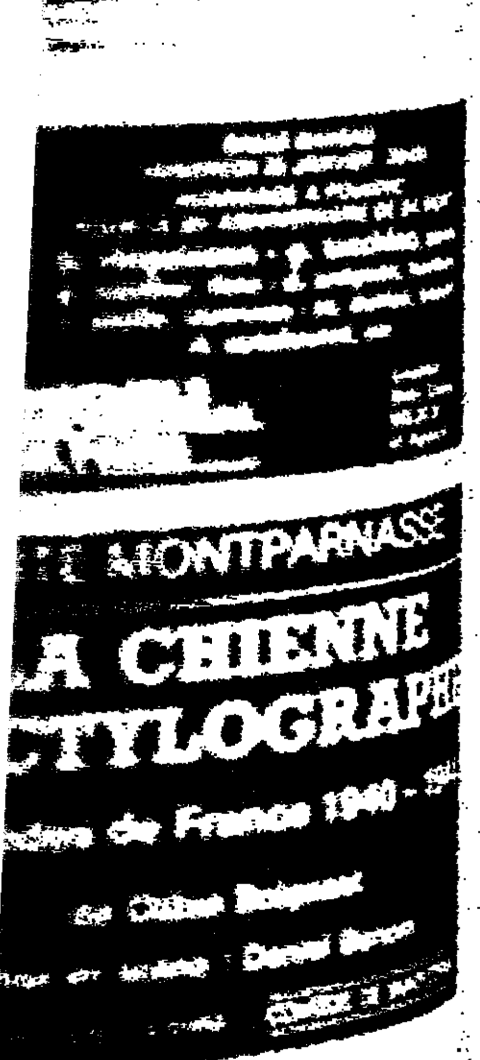
STROMBOLI (It., v.o.) Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*), Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40 + 0 h 25.

VIVA ZAPATA (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.







COMMUNICATION

LA CRISE DE « L'UNION » A REIMS

Le tribunal de commerce nomme un administrateur judiciaire

Le président du tribunal de commerce de Reims a décidé, mardi 25 janvier, de nommer un administrateur judiciaire, Mᵉ Hubert Lafont, pour gérer le quotidien *l'Union*. Cette décision est immédiatement exécutoire. Elle fait suite à la demande formulée auprès du tribunal, la semaine dernière, par trois des gérants, MM. Chabaud, Ehrmann (directeur de la publication) et Schneiter. Pour M. Jacques Piot, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Livre (C.G.T.), cette nomination est une « nouvelle manœuvre » et une « démonstration » que les craintes de son organisation – qui ont amené la C.G.T. à prendre le contrôle du quotidien rémois – étaient fondées. *« Rien n'est changé, a-t-il ajouté, chacun doit prendre ses responsabilités »*.

La réunion convoquée, lundi 24 janvier, à Châlons-sur-Marne, par le préfet de région, M. Gilbert Masson, pour trouver une solution à la crise du quotidien champenois *l'Union* a tourné court, en raison notamment de la non-participation de quatre gérants en fonction sur cinq (seul était présent le représentant de la C.G.T.) (1). Huit membres associés sur douze, représentant divers mouvements de tous horizons politique ou syndical, la direction de la « société de sauvegarde » créée il y a dix jours par la C.G.T. et les délégués syndicaux C.G.T., C.F.D.T., F.O., S.N.J. et C.G.C. avaient répondu à l'invitation du préfet. Celui-ci a rappelé que sa mission de bons offices *« était de rechercher des points de convergence »* qui permettraient de trouver un terrain d'entente, mais qu'il n'était *« pas question, pour les pouvoirs publics, d'imposer une solution »*.

Manière de repousser la proposition faite par la C.G.T. de « saborder » son directoire actuel si l'Imprimerie nationale ou le Conseil supérieur des messageries de presse ou encore la SNEP (Société nationale des entreprises de presse) prenait, à titre provisoire, la direction de *l'Union*. Les autres organisations syndicales ont rappelé leurs propositions lors de cette réunion, qui a duré plus de trois heures. Force ouvrière, de son côté, a distribué un tract dans plusieurs villes de la Marne, affirmant notamment qu'« elle ne comprend pas que le préfet de région ait pu légitimer le coup de force de la C.G.T. en acceptant de recevoir officiellement le « directoire » le 19 janvier ».

A Paris, lors d'une réunion de presse annonçant l'intégration du Livre C.F.D.T. dans la Fédération de l'information et de l'action culturelle (FTIACC), M. Noël Monier, évoquant le conflit à *l'Union*, a qualifié de *« pratique de type militaire léniniste »* la prise de pouvoir de la C.G.T. et propose comme solution une formule coopérative (SCOP).

Dans une question écrite adressée au ministre de la communication, M. Alain Madelin, député (U.D.F.) d'Ille-et-Vilaine, demande *« quelles mesures compte prendre le gouvernement pour mettre fin à la confiscation par la C.G.T. du quotidien* l'Union *de Reims, et faire respecter la liberté de la presse ». Au moment où le premier ministre*, poursuit-il, *présentant ses vœux à la presse, a tenu à rappeler que l'année 83 serait marquée par* « une amélioration des statuts de la presse écrite », *ce statut de la presse peut être d'autant plus légitimement ressenti comme une menace pour la liberté de la presse que des actions parfaitement illégales portant atteinte à cette liberté font preuve d'une étonnante mansuétude de la part du pouvoir. »*

(1) Le sixième gérant, M. Roger Gayet, représentant l'UFAC (Union française des associations de combattants), a fait valoir ses droits à la retraite et n'a pas été remplacé.

LES DIFFICULTÉS DE L'IMPRIMERIE

Le syndicat du livre C.G.T. réclame « un début de planification »

« La période industrielle classique et ses modes de production sont derrière nous, a déclaré M. Jacques Piot, secrétaire général de la F.F.T.L.-C.G.T. en ouvrant, samedi 22 janvier, les États généraux de l'industrie et des arts graphiques. *Cependant, il ne saurait être question de maintenir à tout prix les schémas anciens de l'exploitation. » « Appréhender les conditions nouvelles de la production impose*, a-t-il affirmé, *un effort de formation et d'équipement, ainsi qu'une nouvelle organisation du travail avec une part de plus en plus grande de la télématique et de l'électronique. »*

Quelque trois cents personnes (techniciens, professionnels de l'industrie graphique, chercheurs) ont participé à cette confrontation organisée par le Syndicat du Livre C.G.T., avec le concours de la municipalité d'Arcueil (Val-de Marne).

Mais la reconquête du marché intérieur ainsi que le rapatriement éventuel de travaux effectués à l'étranger, doit s'accompagner d'investissements permettant aux entreprises de se moderniser grâce, notamment, à des prêts avantageux consentis par les banques nationalisées, a déclaré M. Piot, qui a suggéré pour le secteur industriel de l'imprimerie *« un début de planification »*.

Les représentants de trois ministères – industrie et recherche (M. Chevènement), formation professionnelle (M. Rigout) et Culture (M. Lang) – ont salué tour à tour l'importance de ces États généraux et promis leur concours dans la poursuite des objectifs qu'ils s'assignent pour relancer ce secteur d'activités. En conclusion, les organisateurs ont annoncé que les travaux des cinq « ateliers » consacrés à la presse, au livre, à la formation, aux technologies nouvelles et à la production nationale se poursuivront jusqu'aux États généraux de l'industrie, organisés en juin par le gouvernement.

Malgré une approche prometteuse, ces États généraux auraient gagné, semble-t-il, à s'ouvrir plus largement vers tous ceux – éditeurs, écrivains, artistes, journalistes, bibliothécaires – qui croient encore en l'avenir de l'écrit. Les délais de préparation de ces États généraux de l'imprimerie n'ont pas permis au Syndicat du Livre C.G.T. de dépasser suffisamment les frontières d'un certain corporatisme.

CLAUDE DURIEUX.

RADIO-ANDORRE ET SUD-RADIO SONT AUTORISÉES A RÉÉMETTRE

Nouveau rebondissement dans l'affaire des radios d'Andorre : après deux ans de conflit ouvert, le Conseil général des Vallées andorranes a autorisé Radio-Andorre et Sud-Radio à reprendre leurs émissions depuis le territoire de la principauté. Le protocole d'accord, adopté le 21 janvier, prévoit la création d'une société, l'Entité andorranne de radiodiffusion, qui louerait aux deux radios les installations situées en Andorre, pour une durée de quatre ans. Ces dispositions ont reçu l'accord des deux co-princes, le président de la République française et l'évêque d'Urgel. Elles doivent être ratifiées, le 8 février prochain, par l'Assemblea magna, instance suprême andorranne.

La crise avait éclaté en mars 1981, lorsque le Conseil général des Vallées avait refusé de renouveler la concession qui le liait à ces deux stations. Après une brève interruption, Sud-Radio, propriété de la Sofirad, c'est-à-dire de l'Etat français, avait obtenu une autorisation provisoire de six mois, puis un émetteur en territoire français. Aujourd'hui, la station, qui avec 36 % d'écoute est la plus importante de la région, compte installer un nouvel émetteur dans le Gers pour tripler son audience jusqu'à Nantes.

Radio-Andorre n'a pas eu la même chance. Victime d'un conflit entre la société para-étatique espagnole Eirasa, propriétaire des installations, et les héritiers du fondateur, M. Jacques Trémoulet, qui l'exploitent depuis 1939, la station avait été déclarée en faillite en septembre 1981.

L'Association des femmes journalistes s'inquiète de la situation des pigistes

Sur les 18 817 cartes d'identité des journalistes professionnels, délivrées au titre de 1982 par la commission compétente (statistiques arrêtées au 23 novembre), 4 795 seulement – soit 25,5 % – ont été attribuées à des femmes. Cette proportion est encore plus faible dans la principale catégorie, celle des titulaires permanents : 2 855 femmes sur 12 546, soit 22,7 %. Elle est, en revanche, beaucoup plus importante dans la tranche des titulaires pigistes (payés à l'article) : 431 femmes sur 1 026, soit 42 % (1).

Parmi les autres catégories, plus « techniques », que distingue la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels, la présence de femmes (permanentes et pigistes) est très aléatoire (56 sur 1 102 chez les photographes, 16 sur 180 chez les dessinateurs, 5 sur 360 chez les cameramen) ou très majoritaire (275 sur 320 chez les sténos-rédacteurs, 34 sur 51 chez les rédacteurs réviseurs).

C'est sur le sort des pigistes que l'Association des femmes journalistes (A.F.J.) a voulu attirer l'attention, au cours d'une récente réunion de presse animée par des syndicalistes.

Si les pigistes bénéficient aujourd'hui d'une protection sociale, depuis l'introduction des dispositions de la « loi Cressard » dans le code du travail, ils sont encore soumis à de nombreux aléas professionnels, comme l'ont dénoncé les organisatrices de cette rencontre : des salaires généralement faibles – l'employeur n'est pas obligé de payer plus de 479 francs un article dépassant cent lignes, – des retards dans la publication des « papiers » et dans le règlement des piges, des frais professionnels parfois non remboursés, pas de contrat engageant l'employeur, etc.

Bref, la plupart des pigistes se plaignent d'être traités « à la tête du client » et de constituer les « travailleurs temporaires » de ce métier, remplaçables et corvéables à merci. Les syndicalistes présents n'ont pu que préconiser la constitution de dossiers et le recours au tribunal des prud'hommes en cas d'abus caractérisé. Avec le risque, évidemment, de ne plus jamais être employé (e) par le patron de presse poursuivi.

Aucun des représentants patronaux, avec lesquels l'Association des femmes journalistes (2) avait pris contact pour ce débat, n'a répondu à l'invitation.

(1) Soit une augmentation de 3,5 % par rapport à 1981.

(2) A.F.J., 61, rue Quincampoix, 75004 Paris. Tél. : 325-09-29, de 10 h à 14 h.

● *L'hebdomadaire « Téléguide »*, dont la diffusion dépasse 300 000 exemplaires, vient de faire l'objet d'un accord entre la société Téléguide et le groupe Hachette qui, à travers une société à participation commune, assurera la gestion du magazine à partir du 1ᵉʳ février.

Rappelons que le groupe Hachette contrôle par ailleurs *Télé-7 Jours*, le plus fort tirage de la presse française avec près de 3 millions d'exemplaires. En revanche, on apprend qu'Hachette a décidé de différer le lancement de son hebdomadaire *TV couleur*.

● *Le syndicat du Livre C.F.D.T.* forme désormais, avec le syndicat des journalistes S.J.F., la branche « presse écrite » de la Fédération des travailleurs de l'information de l'audiovisuel et de l'action culturelle (FTIAAC) à laquelle il est rattaché. M. Noël Monier a été nommé responsable de cette branche.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 25 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Théâtre : Un roi qu'a des malheurs.
De Rémo Forlani ; enregistré au Théâtre La Bruyère à Paris, mise en scène M. Risch avec D. Paturel, M. Luccioni, J. Stanp..., réal. J.-P. Sassy.
Entré dans une clinique où l'on traite les patients par les plantes, Bergamo rencontre un banquier éthylique, une libraire nymphomane, un abbé défroqué et enfin un écrivain déprimé : une satire de la médecine « bio ».

22 h 35 Variétés : Mégahertz.
D'Alain Maneval.
De Mink De Ville à Fillardi en passant par The Gogo's, les meilleurs reportages de rock de l'année 1982.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 40 Film : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Film français de P. Leconte (1980), avec T. Liotard, M. Blanc, B. Giraudeau, Anémone, C. Dejoux, G. Legrand.
Sans travail et sans logis, un jeune homme demande asile, pour quelques jours, à un couple d'amis. Mais il s'incruste, se conduit en parasite et trouble la vie de ses hôtes.
D'après une pièce de Luis Rego et Didier Kaminka, une comédie cinématographique style « café-théâtre », satirique et bien jouée.

22 h 10 Mardi cinéma.
Avec Jean Carmet et Pierre Richard.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Film : le Soleil en face.
Film français de P. Kast (1979), avec J.-P. Cassel, S. Andrain, A. Stewart, P. Vaneck, B. Bruno, F. Provost.
Un écrivain de gauche, à l'heure du doute et de l'échec, s'est retiré dans un village du Portugal. Il découvre – son entourage le lui avait caché – qu'il est atteint d'un cancer et décide de « vivre sa mort » jusqu'à sa dernière heure.
Un film grave et pudique sur le refus du mensonge et du compromis, sur une attitude philosophique et humaine. Dans cette œuvre de la maturité, Pierre Kast a recensé tout son cinéma. Cassel est remarquable.

22 h 15 Journal.

22 h 45 Bleu outre-mer : Guadeloupe, Michèle, Gervaise, Aurélie et les autres...
De M. Coletti.
Quatre jeunes femmes, quatre Antillaises, ont choisi de rompre le silence, de parler de leur vie. Un témoignage sur la condition féminine aux Antilles qui remet en cause le comportement de l'homme antillais. Une réflexion aussi sur le cadre socio-économique qui favorise certains comportements.

23 h 40 Prélude à la nuit.
« Fantaisie en ré mineur », de W.-A. Mozart par T. Llacuna au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : la presse et les pouvoirs, avec J. Fauvet et P. Ysmal.
21 h 15, Musique : orgues comtadines, par J. Merlet.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné à Salzbourg le 4 août 1954) « Trois-trios » (en si mineur, en ut majeur et en ut mineur) de J. Brahms par E. Fischer, W. Schneiderhan et R. Mainardi.
23 h 30 Jazz-Club : M. Solal, F. d'Andrea et J. Taylor.

Mercredi 26 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

10 h 15 Vision plus.
11 h Magazine des écoles.
Émission du C.N.D.P.
12 h Météorologie (et à 13 h 5).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 *Un métier pour demain : réceptionnaire d'hôtel.*
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 h 45 Jouer le jeu de la santé.
15 h 50 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information : la menace vient de la mer.
Reportage de Ch. Brincourt, M. Brenne et R. Pescadère.
De quels moyens dispose la marine nationale française ? L'équipe des « Mercredis de l'information » a passé huit jours à bord du Foudroyant, *un sous-marin nucléaire lanceur de missiles.*
21 h 35 Série : Wallenstein.
D'après le récit historique de Golo Mann. Réal. F.-P. Wirth, avec Boysen, R. Pehny, W. Freindl..
L'occupation de Munich par le roi de Suède amène Ferdinand II à convaincre Wallenstein de reprendre le commandement armé. Une fresque classique.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Les carnets de l'aventure.
La mer apprivoisée (Rediff.).
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec Heaven 17, Noverde, Lili Drop... Culture Club, H. Cristiani.
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Credo.
De J. Deray, avec J.-L. Trintignant, N. Courcel, B. Haller, C. Auger...
La foi en la Sainte Trinité à Moscou ça relève de la maladie, la maladie mentale. Un professeur de sociologie va en découvrir les douloureuses conséquences. Réalisée à partir d'un fait réel, cette dramatique est à voir.
22 h 10 Document : Culture en fête... regards.
De la fête de la musique à l'affiche publicitaire en passant par la bande dessinée, les images « culturelles » de Reichenbach. Avec la participation de nombreux artistes et de MM. Jack Lang, ministre de la culture, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'industrie et de la recherche, et Jack Ralite, ministre de la santé.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre
Strasbourg alternative.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Agora : la liberté d'aimer.
Émission de la Communauté des télévisions francophones, en triplex Paris-Montréal-Genève.
Trois fictions de vingt minutes chacune : « T'avais quel âge, toi », de Jean Curtelin, ou les réactions de parents face aux aventures de leur fille ; « Moi, c'est pas pareil », de Valérie Bierens de Haan, les retrouvailles d'une épouse avec son chef de service ; « Elle pourrait être ta mère », de Lise Lemay-Rousseau, la différence d'âge dans le couple. Chacune de ces fictions, qui sont diffusées dans chacun des pays, sera suivie d'un grand débat avec les différents publics.
23 h 35 Journal.
0 h 5 Prélude à la nuit.
« *Tziganes* », de M. Ravel, par J.-L. Kantorow au violon et J. Rouvier au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Norvège, marais bleu et or noir.
8 h, Les chemins de la connaissance : le cubisme ; à 8 h 32, Armel Guerne, poète et traducteur.
8 h 50, Échec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, *Le livre, ouverture sur la vie* : rencontre auteurs-lecteurs avec A. Chedid pour « Mon ennemi, mon frère ».
11 h 2, La musique prend la parole : la forme, le mouvement symphonique (« Symphonie nᵒ 4 », de Mahler).
12 h 5, Agora : spécial Asie.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Rencontre avec Luc Ferrari, le témoin du son présent (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, Sons : Mexico.
14 h 5, Un livre, des voix : « Quand les sirènes se taisent », de M. Van Der Meersch.
14 h 47 L'école des parents et des éducateurs : Les clubs d'histoire.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 15 h 45, Promenade ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Les bonnes femmes du dix-huitième siècle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Le myope dans le labyrinthe, avec P. Rosenthiel.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

En direct du MIDEM

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : œuvres de Translateur, Ortelli et Pigarelli, Rossini, Christiné et Willemetz, Davis et Akst, Rosas, Gimenez, Olias.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Weber, Dvorak.
7 h 5, Quotidien Midem.
9 h 5, Le matin des musiciens : Du cylindre au laser, histoire de l'enregistrement phonographique ; œuvres de Thomas, Verdi, Haendel, Chopin, Liszt, Mozart, Wagner, Beethoven, Webern, Schubert, Donizetti.
12 h, *Concert* (en direct de la salle Debussy du Palais des festivals de Cannes) : œuvres de Schumann, par M. Levinas, piano.
13 h 5, Magazine.
14 h 30, Microcosmos : œuvres de Charpentier, O. Strauss, Beethoven et Debussy.
17 h, Premiers disques. Au hasard des rencontres. Disques compacts.
18 h 30, Concert (en direct de la salle Debussy du Palais des festivals) : œuvres de Stockhausen, Ligeti, Schoenberg, par l'Ensemble Intercontemporain.
19 h 35, Jazz.
20 h 30, Concert : « Ernani : scène et air de Don Carlos », de Verdi ; « l'Enfant prodigue : récitatif et air de Lia », de Debussy ; « la Traviata, air de père Germont », de Verdi ; « l'Elixir d'amour : duo Adina-Dulcarama », de Donizetti ; « Manon : récitatif et air de Manon », de Massenet ; « le Barbier de Séville, air de Figaro », de Rossini ; « Don Pasquale, air de Narina », de Donizetti ; « Rigoletto, duo Gilda-Rigoletto », de Verdi, par l'Orchestre de Cannes-Provence-Côte d'Azur, dir. P. Bender, sol. I. Cotrubas, soprano, R. Panerai, ténor.
23 h 5 Musique traditionnelle des Andes, concert donné en direct de la salle A du Palais des festivals à Cannes, Ensemble Bolivia Manta.

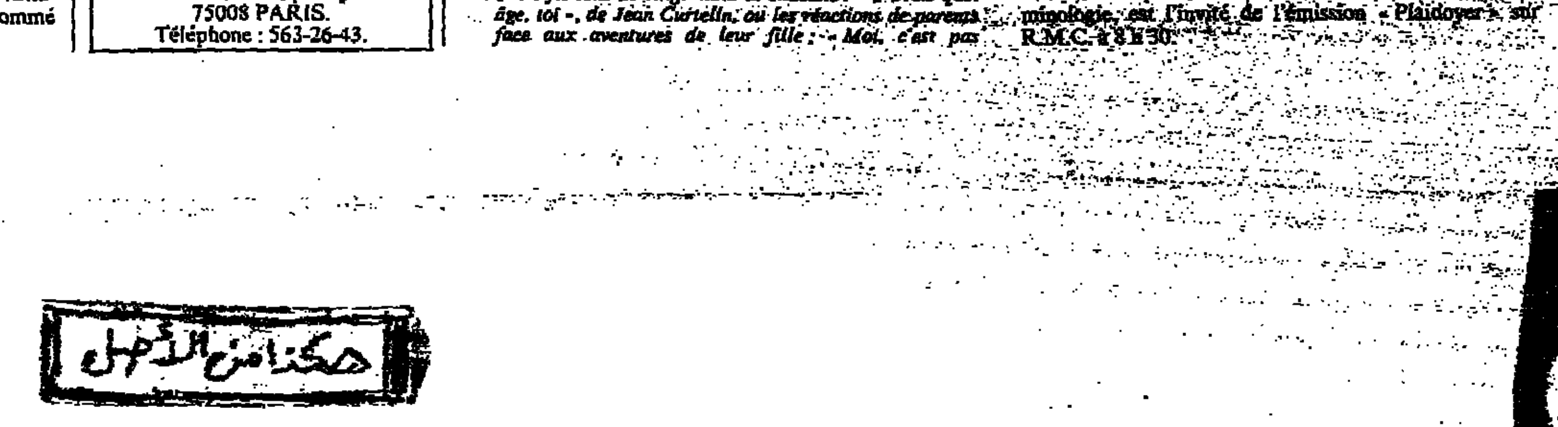
TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 25 JANVIER

– *MM. Hubert Dubedout*, maire de Grenoble et député socialiste de l'Isère, et *Alain Carignon*, conseiller général R.P.R. de l'Isère, participeront au débat organisé par Europe 1 à 19 h 30.

MERCREDI 26 JANVIER

– *M. Jacques Léauté*, directeur de l'Institut de criminologie, est l'invité de l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.



Le Monde

régions

L'ÉQUIPEMENT HYDRAULIQUE DES MONTAGNES

RIVIÈRE EN SURSIS DANS LE FOREZ

Les vidanges qui tuent

Qui prendra la responsabilité de la vidange décennale du barrage de Granjean (Loire) qui, normalement, devrait intervenir cette année ? La condamnation d'E.D.F. par le tribunal de grande instance de Montbrison dans une affaire de pollution de rivière après une opération de vidange (*le Monde* du 16 janvier) a de quoi faire réfléchir.

Non seulement le directeur adjoint de la production hydraulique de la Loire, M. Cravero, a été condamné à 5 000 francs d'amende – ce qui ne s'était jamais vu, – mais E.D.F. devra verser 56 500 francs à la fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA) et au club des pêcheurs du Forez. Ces deux associations avaient, deux ans plus tôt, nettoyé le cours du Lignon sous la houlette de la direction départementale de l'agriculture et avec une subvention du conseil général. Il avait fallu près de deux mille cinquante heures de travail bénévole pour restaurer les précieuses frayères à saumons.

Tous ces efforts ont été ruinés en quelques heures, le 7 septembre 1982, par la vidange du barrage de Beaume, qui a déversé des torrents de boue asphyxiant la faune sur 2 kilomètres, entraînant la disparition de vingt-trois espèces de poissons et compromettant l'avenir biologique de la rivière pour plusieurs années.

Comme d'habitude, E.D.F. a proposé de dédommager les sociétés locales de pêche ou de réempoissonner. « *Mais*, comme l'explique le professeur Roux, un hydrobiologiste qui connaît bien le Lignon, *c'est à peu près comme si un éleveur mettait ses bêtes à engraisser sur un pâturage où il n'y aurait plus un brin d'herbe.* »

Les questions qui se posent aujourd'hui sont de deux ordres. Politique d'abord : E.D.F. est-elle décidée à respecter l'esprit de la convention qu'elle a signée le 1er juillet 1982 (deux mois avant la vidange de Beaume) avec le ministère de l'environnement (*le Monde* du 2 juillet 1982), et M. Crépeau est-il en état de faire appliquer cet accord ?

Qui paiera ?

Il était en effet prévu que l'établissement public informerait systématiquement les fédérations de pêche lors des vidanges des lacs et qu'il engagerait de nouvelles recherches pour étudier et réduire les effets des flots de boue qui s'ensuivent.

Problème technique ensuite : comment vidanger un barrage sans entraîner la mort du cours d'eau qui est en aval ? La question se pose concrètement dans la Loire pour la vidange du barrage de Granjean, qui contient 300 000 tonnes de boue putride, mélange de résidus miniers déversés par les industriels et de déchets organiques. Personne n'ose avancer de date pour cette opération redoutée. Le directeur départemental de l'équipement affirme : « *On ne vidangera pas le barrage avant que tout soit mis en œuvre pour éliminer ces boues sans risque de pollution.* » Draguer ? Très cher... Établir un autre barrage pour retenir les boues ? Peu efficace... Les traiter dans un bassin de décantation ? Le choix sera fait en avril prochain.

Restera à déterminer qui paiera ces travaux. Le cahier des charges d'E.D.F., rédigé bien avant la signature de la convention avec le ministère de l'environnement, n'oblige nullement l'établissement public à prendre ces frais en charge. La convention solennellement signée l'an dernier restera-t-elle lettre morte ?

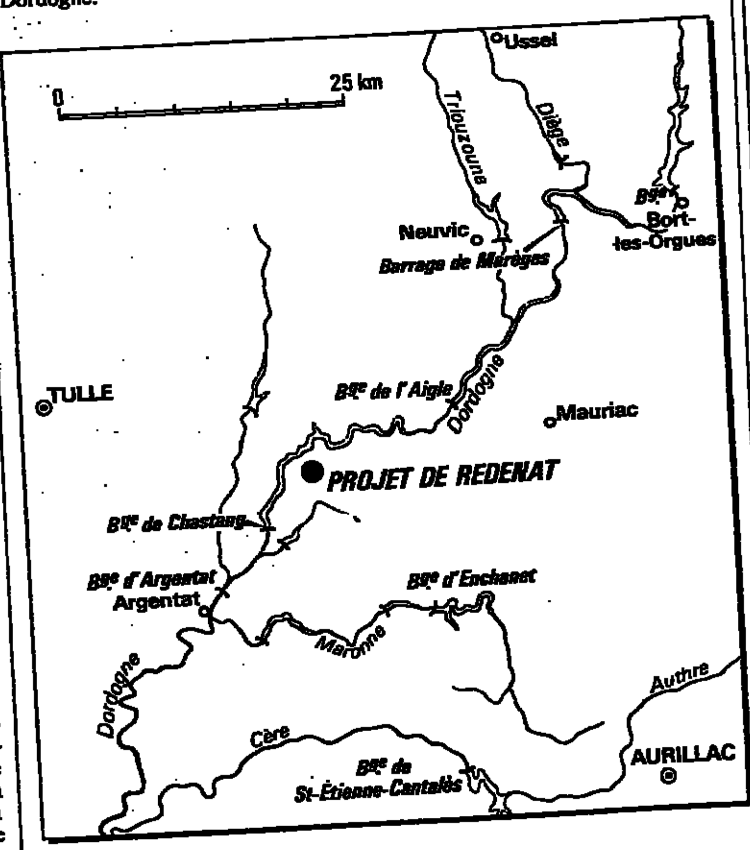
PHILIPPE MEHNERT.

TANDIS QU'E.D.F. RÉVISE SES PROJETS

Le Limousin prépare « son » plan énergétique

Émotion en Limousin après la décision d'E.D.F. de réexaminer le calendrier de ses projets hydroélectriques dans la région. Cette décision concerne en effet un important chantier : l'aménagement de Redenat, sur la haute vallée de la Dordogne.

Le projet de Redenat consiste à pomper l'eau dans la réserve du barrage du Chastang et de la remonter dans un bassin à créer sur un site plus élevé (30 millions de mètres cubes sur 250 hectares) et de construire une centrale souterraine. Cette usine assurerait une production complémentaire en période de pointe de consommation. Ce n'est pas négligeable puisque cela équivaut à la production d'une tranche de centrale nucléaire.



Cet ouvrage vient s'insérer dans le vaste ensemble de barrages qui transforme la rivière, sur un parcours de 125 kilomètres, en un gigantesque escalier d'eau, dont les marches sont les grands barrages corréziens de Bort-les-Orgues (120 mètres de haut), Marèges (90), L'Aigle (90), Le Chastang (85) et Argentat (35). Le tout produit 1 675 millions de kilowatts-heure.

Investissement : 3 milliards de francs, dont moins de 50 millions de francs pour les petites et moyennes entreprises locales, et des créations d'emplois particulièrement attendues dans cette zone du Massif Central où la désertification a, depuis longtemps, dépassé la cote d'alerte. Dans les périodes les plus actives du chantier, on escompte six cent cinquante à sept cents emplois.

Pourquoi cette remise en cause ? E.D.F. précise que le projet est « différé » et non pas arrêté. Les premiers travaux en cours (la construction d'un tunnel de 800 mètres de long) seront continués, ce qui prolonge jusqu'en juillet 1983 le chantier actuel, qui emploie une cinquantaine de salariés. Après, on verra... Redenat devait primitivement entrer en production en 1988.

A E.D.F., on indique que la stagnation de la demande d'électricité due à la crise rend indispensable un réexamen du calendrier des investissements et des travaux, d'où le « gel » du projet.

Du coup, le Limousin, qui tient à sa vocation énergétique, se souvient et s'inquiète de ses anciennes déconvenues avec E.D.F. Voici une petite décennie, au début de la crise, l'établissement public régional avait demandé que soient étudiés tous les sites hydroélectriques encore exploitables en Limousin. M. Paul Deloutrier, qui présidait à l'époque aux destinées d'E.D.F., avait répondu, lors d'un voyage à Limoges, par la négative : il avait traité de « pissards » les petits barrages encore possibles : l'heure était au tout-nucléaire.

Depuis, la roue a tourné et plusieurs projets hydroélectriques ont été mis ou remis au jour sur les rivières du Limousin : Redenat d'abord, puis les gorges de la Vézère, en Corrèze, et les gorges de la Creuse, dans le département du même nom.

Ces projets, qui ne font certes pas l'unanimité (voir *le Monde* du 27 octobre 1982), risquent-ils, à leur tour, de faire les frais de la nouvelle politique de freinage d'E.D.F. ? Officiellement, il n'en est pas question : mais les assurances données par E.D.F. ne dissipent pas les inquiétudes des instances régionales, pour qui la vocation énergétique du Limousin constitue l'un de ses premiers atouts potentiels.

Au nom du conseil régional, l'un de ses vice-présidents, M. Raymond Labrousse (P.C.F.), s'est adressé à M. Pierre Mauroy pour lui demander de « *poursuivre l'équipement hydroélectrique lourd du Limousin* ». Par ailleurs, la région a décidé de mettre en chantier un « plan énergétique régional » (uranium, hydroélectricité, énergies renouvelables) qu'il voit comme l'une de ses contributions les plus originales à la préparation du IXe Plan.

GEORGES CHATAIN.

EN SAVOIE AUSSI...

Noyade à 2 300 mètres

Les associations de protection de la nature de la Savoie, dont le Club alpin français (CAF) et la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA), viennent d'exprimer leur opposition au projet de construction du barrage du Clou, en Savoie (*le Monde* du 27 novembre 1982). Cette station de transfert d'énergie par pompage, qui comprendra trois retenues d'eau, doit noyer à 2 300 mètres d'altitude 145 hectares dont une grande partie sont des alpages, tandis qu'un second lac artificiel amputera, à l'altitude de 1 300 mètres, 9,4 hectares de la zone centrale du parc national de la Vanoise.

Auteurs d'une plaquette exposant le projet et ses dangers pour l'environnement, les associations de sauvegarde de la montagne souhaitent « *la mise en œuvre d'un autre développement* » dans cette zone de la Haute-Tarentaise restée jusqu'alors à l'abri de « l'explosion touristique » liée à « l'industrie » des sports d'hiver. Les associations s'interrogent d'abord sur l'utilité du type d'aménagement hydroélectrique que souhaite réaliser E.D.F. sur la commune de Sainte-Foy-en-Tarentaise.

Le projet consiste, grâce à l'utilisation de l'électricité d'origine nucléaire pendant les heures dites « creuses », à stocker de l'eau en altitude pour la libérer lors des fortes demandes de courant. « *Combien d'années subsistera l'intérêt de tels aménagements dans le cadre de la politique nationale de l'énergie ?*, demande la FRAPNA. *Dans dix ans, lorsque le barrage entrera en fonctionnement, on aura peut-être trouvé de nouveaux moyens pour stocker l'énergie.* »

Le CAF demande pour sa part que soit préservé « *l'un des derniers espaces vierges de la Haute-Tarentaise* » et que soit maintenu dans ce secteur de moyenne et haute montagne « *l'équilibre d'un site sagement humanisé, fruit de la prudence ancestrale du montagnard* ».

Les associations de protection de la nature s'interrogent enfin sur l'opportunité de créer avec l'aide d'un promoteur privé et parallèlement à la construction du barrage du Clou une station de sports d'hiver. Au moment où la commune mise sur le lancement d'une station, comment, en effet, concilier les loisirs avec le chantier E.D.F. qui doit bouleverser pendant dix ans un site voisin ?

CLAUDE FRANCILLON.

DANS L'AVEYRON

Non au barrage de Saint-Geniez-d'Olt

Les habitants des six communes visées par la construction éventuelle d'un barrage à Saint-Geniez-d'Olt (Aveyron) viennent en majorité d'exprimer leur opposition à ce projet présenté par l'Entente interdépartementale pour l'aménagement hydraulique du bassin du Lot. Cet établissement public a été créé par les conseils généraux de la Lozère, de l'Aveyron, du Cantal, du Lot et du Lot-et-Garonne.

Le 23 janvier, une consultation était organisée par l'Entente dans les six communes. Trois bulletins étaient proposés aux habitants et rédigés ainsi :

1) J'accepte la construction du barrage ;

2) J'accepte la construction du barrage, avec les mesures économiques et touristiques déjà acquises et à condition que soit aménagée une route de désenclavement de Saint-Geniez et de sa région ;

3) Je suis opposé à la construction du barrage.

Le bulletin no 3 l'a largement emporté.

Selon ses promoteurs, ce barrage est destiné à doubler le débit d'étiage du Lot. D'autre part, des installations hydro-électriques pourraient permettre à E.D.F. de produire de l'énergie aux heures de pointe, soit en moyenne 80 millions de kilowattheures par an. Mais la réalisation de cet ouvrage, d'une hauteur de 61,50 m, risque de provoquer l'immersion de 210 hectares.

Tandis que M. Jean-Marie Ladsous, conseiller général et maire R.P.R. de Saint-Geniez, estime que ce barrage constitue une chance unique pour l'avenir de la région, d'autres élus, dont l'Association des amis du Lot rivière claire partent en guerre contre une telle initiative.

C'est maintenant au conseil général de l'Aveyron de se prononcer.

JEAN-MARC GILLY

La croisade des maîtres de moulin

Les maîtres de moulin – ils sont plusieurs milliers de propriétaires en France – viennent d'être tirés de leur sommeil légendaire de meunier par le projet de M. Crépeau concernant la circulation de pêcheurs le long des rives et la participation de ces derniers à la gestion des cours d'eau. A l'appel de l'un des leurs, un meunier septuagénaire de Martel (Lot), ils se sont rassemblés, il y a quelques semaines, et ont constitué une Association syndicale de défense des moulins.

Au long de sa croisade de pèlerin des cours d'eau, M. Maximilien Lagouste a recensé plusieurs maîtres de moulin, sensibilisés par la question dans toute la France. Mais, pour l'heure, l'association syndicale a réduit sa circonscription géographique au Sud-Ouest et au Massif-Central.

Venant de Corrèze, de Dordogne, du Lot-et-Garonne, du Lot et de l'Aveyron, une cinquantaine de maîtres de moulin ont élaboré leurs statuts et défini leurs buts. « *Nous ne voulons pas refaire 1789*, explique M. Lagouste, *mais, avec ce projet Crépeau, nous nous retrouvons au Moyen Age : les pêcheurs d'aujourd'hui pourront traverser nos propriétés comme les seigneurs d'hier...* »

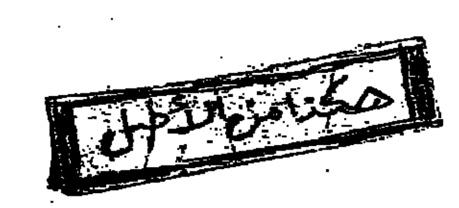
Par ailleurs, les maîtres de moulin, qui pour la plupart fabriquent eux-mêmes leur électricité, s'assurant lumière et chauffage, estiment que le combat pour la défense de leurs maisons d'eau est aussi une lutte pour la qualité de la vie et pour les économies d'énergie.

Quelques-uns d'entre eux, producteurs autonomes d'électricité, alimentent même Electricité de France au moyen de micro-centrales. Ils doivent, comme tout propriétaire de moulin, assurer l'entretien de leurs berges, faucarder les rives des ruisseaux, curer les sentes d'eau... Les pêcheurs qui, disent-ils, ne participent pas à ces obligations, bénéficieront plus qu'eux-mêmes de l'usage de la rivière sans avoir à en subir les contraintes.

Enfin, les maîtres de moulin veulent illustrer leurs actions à travers un petit bulletin trimestriel au moyen duquel ils espèrent élargir leur association à l'échelle de l'Hexagone et sensibiliser l'opinion à une réalité que l'on devine mal... dans l'œuvre des peintres flamands.

Alain Galan

* Association syndicale de défense des moulins, Mairie, 46600 de Martel.



ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

M. Mitterrand préside les cérémonies d'inauguration de la « nouvelle S.N.C.F. »

M. François Mitterrand a présidé, ce mardi 25 janvier, en fin de matinée, à la gare Saint-Lazare, une cérémonie marquant la naissance de la « nouvelle S.N.C.F. »

Après avoir déposé une gerbe au monument aux morts de la gare, qui commémore le sacrifice des 9 000 cheminots tués et des 16 000 blessés au cours de la dernière guerre, le président de la République devait se faire présenter six cheminots entrés à la S.N.C.F. le 1er janvier dernier.

Après quoi, M. Mitterrand – dont le père fut employé de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, et chef de gare à Angoulême de 1917 à 1919, – a visité une exposition d'œuvres de Daumier et de Monet consacrée aux gares et aux trains. Il devait ensuite prendre la parole devant 2 000 cheminots représentant l'ensemble du personnel de l'établissement public.

En liberté surveillée

C'est, en quelque sorte, la « première pierre » de la nouvelle S.N.C.F. que le chef de l'Etat a posée, mardi matin 25 janvier, au cours de la cérémonie de la gare Saint-Lazare. La loi d'orientation des transports intérieurs, promulguée à la fin de l'an passé, n'avait pour objet que de définir le cadre juridique de la nouvelle société issue de celle dont l'existence venait à expiration le 31 décembre 1982. Elle l'a fait, en disposant que les chemins de fer français relèveraient désormais d'un établissement public industriel et commercial.

Le ministère des transports doit maintenant compléter assez vite cette esquisse. Parmi beaucoup d'autres, deux textes importants sont en cours d'élaboration : le décret portant statut de la S.N.C.F. et le « cahier des charges » de l'établissement public dont la loi d'orientation prévoyait l'existence en son article 24.

Une seule disposition des futurs statuts a, pour l'instant, été rendue publique : celle prévoyant les conditions d'élection des représentants du personnel au conseil d'administration de l'entreprise, mesure nouvelle s'inscrivant dans l'effort gouvernemental de démocratisation du secteur public. Les élections sont fixées au 17 février. D'ici là, il reste à définir ce que sera ce nouveau conseil d'administration et surtout quels seront ses pouvoirs.

Le projet de décret le concernant a déjà fait l'objet de plusieurs versions. Néanmoins, les grandes orientations commencent à se dessiner.

Il est acquis que, outre les six représentants du personnel – dont un cadre, – le conseil d'administration comprendra sept représentants de l'Etat (trois désignés sur proposition du ministre des transports, un par les finances, un par le budget, un par le plan et un par l'industrie) et cinq membres *« choisis en raison de leur compétence »* : deux représenteront les usagers (voyageurs et marchandises), deux seront choisis *« en raison de leur connaissance des aspects régionaux, départementaux et locaux, des questions ferroviaires »*, le dernier étant appelé *« en raison de ses compétences personnelles dans le domaine des transports »*. Pour tous les membres du conseil, la durée des mandats est de cinq ans et nul ne peut exercer plus de trois mandats consécutifs.

Le président de ce conseil est, lui aussi, nommé pour cinq ans, par décret en conseil des ministres et sur proposition du conseil d'administration qui désigne, par ailleurs, deux vice-présidents, l'un parmi les représentants de l'Etat, l'autre parmi ceux du personnel.

Le conseil d'administration de l'établissement public se voit reconnaître un pouvoir à la fois exécutif et législatif. Il *« définit la politique générale de la S.N.C.F. et détermine les orientations du groupe, en conformité avec la politique générale de l'Etat en matière de transports. »* Il est consulté sur le cahier des charges de l'établissement public (élaboré par le ministère des transports) et sur le contrat de plan, dispositions qui n'étaient pas prévues dans les premières versions du projet de décret. Ses délibérations concerneront tous les aspects de la vie de l'entreprise (finances, investissements, contrats divers, contrôle des filiales), et il paraît admis qu'il aura à examiner aussi la rémunération du personnel.

L'Etat exercera son contrôle par l'intermédiaire d'un commissaire du gouvernement qui, en dépit des affirmations d'autonomie avancées par les fondateurs de la nouvelle S.N.C.F., exercera une emprise assez forte sur le conseil d'administration. Il s'assurera que les objectifs arrêtés sont bien conformes à la politique générale des transports de l'État : il pourra aller jusqu'à demander l'inscription de « toute question » à l'ordre du jour, voire réclamer une réunion extraordinaire du conseil, ou, dans les huit jours qui suivent toute délibération, un nouvel examen de la question débattue.

Sous des formes certes différentes du passé, l'Etat continuera donc d'exercer une forte emprise sur la S.N.C.F., dont il est, au demeurant, désormais le seul propriétaire. Le régime du nouvel établissement public sera celui de la liberté surveillée, impression que corrobore le projet de « cahier des charges » préparé par la direction des transports terrestres du ministère des transports. Dans son titre II, il traite des *« relations contractuelles et financières entre l'Etat et la S.N.C.F. »* Celles-ci seront régies par un « contrat de plan » lié à la planification nationale et qui définira *« les conditions de l'équilibre financier que doit atteindre la S.N.C.F. »*.

Le flou de la formule laisse percevoir que cette notion d'équilibre sera toute relative. De fait, l'Etat aidera la S.N.C.F. à la fois pour son fonctionnement – comme par le passé – et pour son développement ce qui est nouveau. Au moins le nouveau texte a-t-il le mérite de bien préciser le rôle de l'Etat en matière financière, et surtout sa responsabilité, l'établissement public n'ayant plus à assumer que le déficit – éventuel – imputable à sa gestion, *« à l'exclusion des conséquences financières résultant de décisions qui lui seraient imposées ou de l'évolution de paramètres économiques extérieurs à son activité »*.

Concrètement, le concours financier de l'Etat prendra plusieurs formes, dont certaines déjà en usage antérieurement, comme les contributions aux charges de retraite, aux charges d'infrastructures (à des taux pouvant varier de 50 % à 90 %), ou au titre de la politique tarifaire, afin de compenser le manque à gagner occasionné par les tarifs à caractère « social ». Est aussi instituée une participation de l'Etat au coût d'exploitation des services régionaux, à hauteur du dernier déficit connu, en attendant que les régions endossent cette responsabilité. Enfin, l'Etat participera au financement de *« certains investissements d'intérêt national »*.

Cette nouvelle forme d'engagement s'appliquera notamment aux opérations d'électrification et d'extension du réseau. Le taux de partiipation de l'Etat, fixé dans le contrat de plan, *« est au moins égal à 50 % »*. La S.N.C.F. ne sera donc plus réduite à financer en totalité ses investissements par des appels au marché financier. Elle bénéficiera de cette mesure pour la construction de ses lignes à grande vitesse, à commencer par celle du T.G.V.-Atlantique.

L'Etat ne sera d'ailleurs plus seul à supporter des responsabilités financières. Les régions auront aussi à apporter leur quote-part, soit 75 % du déficit des lignes voyageurs desservant leur territoire et pour lesquelles elles auront passé avec la S.N.C.F. une convention d'exploitation renouvelable tous les trois à cinq ans. Elles pourront aussi participer au financement des infrastructures et du matériel des liaisons conventionnées. En échange, toute réduction ou suppression d'un service de voyageurs sur une telle liaison devra faire l'objet d'un avenant accepté par les deux parties signataires de la convention. Sur les lignes régionales non conventionnées, toute modification significative des services fera l'objet d'un préavis trois mois avant la date prévue pour son entrée en vigueur, de même que la création ou la suppression d'une gare. Pour l'ouverture ou la fermeture d'une ligne, le préavis passera à six mois.

Le cahier des charges devra enfin prévoir l'apurement de la dette de l'ancienne S.N.C.F. Rappelons que les déficits cumulés de la société dépassaient 12 milliards de francs à la fin de l'année dernière (et qu'ils continuent de s'alourdir dans la situation transitoire actuelle) tandis que ses dettes à long terme avoisinaient 50 milliards de francs.

L'actuel projet de cahier des charges retient la suggestion de M. André Chadeau, président de la S.N.C.F., de constitution d'une caisse d'amortissement alimentée d'une part par *« les bénéfices d'exploitation éventuels »* de la S.N.C.F. *« après couverture des déficits antérieurs »*, et, d'autre part, *« les versements reçus par la S.N.C.F. de l'Etat en remboursement des charges effectives (amortissement, intérêts et autres charges) des emprunts de couverture »*. Le cahier des charges laisse toutefois persister une inconnue de taille : la durée d'amortissement de ces dettes. Faute d'être précisée, celle-ci pourrait devenir très vite le jouet de la conjoncture.

JAMES SARAZIN.

Le poids du rail

La S.N.C.F. compte 253 000 agents actifs (280 000 avec les filiales à participation majoritaire) et quelque 420 000 retraités. Son réseau comprend 34 600 kilomètres de lignes, mais 80 % du trafic est assuré sur les 10 650 kilomètres de voies électrifiées. Elle dessert 4 000 gares. Son trafic annuel atteint 700 millions de voyageurs et 180 millions de tonnes de marchandises.

Le parc roulant a fait l'objet d'un important effort de modernisation depuis une dizaine d'années. Il se compose, en ce début de 1983, de près de 6 000 locomotives, 70 rames T.G.V., 53 turbotrains, 1 430 autorails et automotrices, 15 700 voitures de voyageurs et 170 000 wagons de marchandises.

En 1981, les recettes commerciales de la S.N.C.F. ont atteint 28 073 millions de francs. S'y est ajouté un concours de l'État représentant, outre une subvention d'équilibre, des compensations tarifaires (banlieue, omnibus, régimes sociaux, militaires), qui s'est élevé à 14 020 millions de francs.

Au secours, M. le maire...

Le conseil général de la Drôme vient d'intervenir in extremis *en faveur d'une entreprise de chaudronnerie de Montélimar spécialisée dans la construction d'autoclaves. En règlement judiciaire depuis trois mois, l'entreprise Lagarde, qui emploie quarante-cinq salariés, aurait été contrainte de fermer ses portes au matin du 6 janvier si le conseil général n'était intervenu en sa faveur, en apportant sa garantie pour 1 100 000 F.*

La ville de Montélimar, dont le maire, M. Maurice Pic (P.S.), est aussi président du conseil général, avait, la veille, donné son accord pour ce sauvetage.

L'opération a été possible en vertu de la loi du 2 mars 1982, qui autorise les collectivités locales (régions, départements, communes), selon les nouvelles orientations de la réforme de décentralisation, intervenir en faveur des entreprises en difficulté.

Il s'agit, dans la Drôme – l'un des premiers départements à avoir eu recours à cette procédure, – de la seconde initiative de ce type. La première concernait une société de carrosserie, les Carcassiers de Royans. – (Corresp.)

La promotion du T.G.V. aux Etats-Unis

Un risque nécessaire

Pour les fabricants français de trains à grande vitesse, la conquête de l'Amérique sera longue, coûteuse et pleines d'aléas. C'est ce qui ressort des propos tenus, le 24 janvier, devant l'Association des journalistes ferroviaires (A.J.F.) par M. Franck Vaingnedroye, directeur de la division matériel ferroviaire d'Alsthom-Atlantique.

Longue : le premier contrat éventuel ne pourrait guère intervenir avant trois ou quatre ans, compte tenu du temps nécessaire à la sélection des sites les mieux adaptés aux caractéristiques du T.G.V. et à la conduite des « études de faisabilité ».

Coûteuse : les deux constructeurs français – Alsthom et Francorail – ainsi que la S.N.C.F. et sa filiale d'ingénierie, Sofrerail, ont décidé de consacrer 30 millions de francs en trois ans aux travaux d'approche – par le biais, soit d'une société créée de toutes pièces, soit d'une association avec un partenaire américain – et 500 000 dollars pour chaque « étude de faisabilité » (qui serait gratuite pour le client potentiel). Ces sommes feront l'objet d'un contrat d'« assurance-prospection » garanti pour moitié par l'Etat, et elles seront remboursables en cas de succès.

Aléatoire, enfin : il va falloir lutter contre une concurrence acharnée des Japonais et convaincre les Américains, qui ont, depuis longtemps, rejeté le train comme moyen de transport de voyageurs, de l'intérêt et de la rentabilité de lignes ferroviaires à grande vitesse.

Les problèmes posés en cas de succès apparaissent presque minces aux constructeurs français. Pourtant, sur le plan financier, il faudrait alors, en association avec des banques, trouver les milliards de dollars – trois millions de dollars au kilomètre – nécessaires à l'exécution des projets ; *« mais avec les Américains, quand nous aurons démontré qu'un projet est viable, le problème du financement ne se posera pas »*, a affirmé M. Daussy, directeur commercial de Francorail, devant l'A.J.F. Et sur le plan industriel, des alliances seraient vraisemblablement imposées avec des constructeurs locaux, le génie civil revenant, selon toute vraisemblance, en totalité à des entreprises de travaux publics américaines ; *« mais il ne faut pas partir du principe que nous exporterons aux Etats-Unis 100 % du système T.G.V. »*, a reconnu M. Vaingnedroye.

Incertitudes

Pourtant, en dépit de toutes ses incertitudes, le marché américain représente une planche de salut pour l'industrie française qui voit se réduire ses débouchés naturels vers la S.N.C.F. et la R.A.T.P. *« Aujourd'hui*, a dit M. Vaingnedroye, *nous ne travaillons plus qu'à 30 % ou 35 % de nos capacités. Le plein effet des réductions de commandes va se faire sentir, pour certaines entreprises dans six à neuf mois, pour d'autres dans un an et demi. »* Et bien que le dossier ait progressé, le « T.G.V. Atlantique » demeure encore en pointillé. Aussi M. Vaingnedroye, a-t-il averti : *« Un retard de ce projet signifie la suppression de quatre mille cinq cents emplois. »*

Quant aux exportations, elles ne semblent pas devoir dépasser de beaucoup leur niveau actuel – déjà flatteur – de 40 % du chiffre d'affaires total de l'industrie. Pour des raisons stratégiques d'abord : des pays de plus en plus nombreux se dotent d'une industrie ferroviaire, restreignant les débouchés français. Mais aussi pour des raisons politiques – les objectifs d'investissement sont un peu partout en baisse – et c'est notamment à ce titre que le projet de T.G.V. Séoul-Pusan en Corée du Sud a été ajourné – et financières. Car pour M. Vaingnedroye, *« la bataille de la concurrence est avant tout une bataille de financement et sur ce plan, la France ne dispose pas de moyens illimités »*. – J. S.

CENT SEPT RAMES EN FRANCE

La S.N.C.F. a passé, à la fin de l'année dernière, une nouvelle commande de dix rames de T.G.V., qui lui seront livrées au cours du deuxième semestre de 1984, a annoncé le lundi 24 janvier M. Franck Vaingnedroye, directeur de la division matériel ferroviaire d'Alsthom-Atlantique, devant l'Association des journalistes ferroviaires.

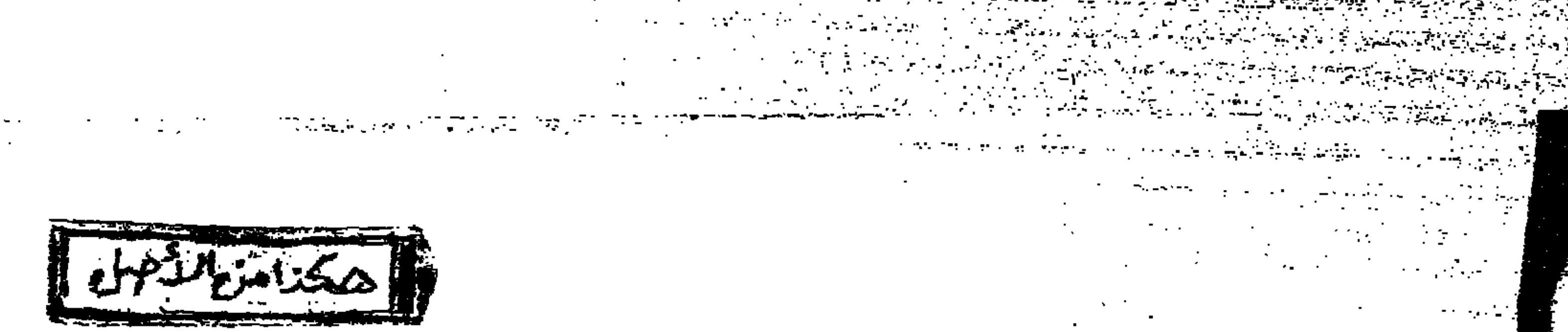
Compte tenu d'une première commande additionnelle de dix autres rames passée quelques mois plus tôt, la S.N.C.F. disposera donc, dans trois ans, de cent sept rames en service. Le ministère des P.T.T. a, pour sa part, passé commande de deux rames et demie (une demi-rame, composée d'une motrice et quatre voitures, étant destinée à assurer une réserve), spécialement aménagées pour le transport du courrier.

Un été de quatre mois

Pour mieux *« étaler les vacances »* en 1983, cinquante-six stations touristiques vont s'engager, par *« contrats de station »*, à offrir, sur quatre mois, du 1er juin au 30 septembre, les mêmes conditions d'accueil, d'animation, de loisirs et de sécurité quelles proposaient jusqu'ici en juillet et août.

Une convention a été signée, le 24 janvier, à cet effet, entre M. André Henry, ministre du temps libre, et M. Guy Petit, président de l'association nationale des maires de stations classées et communes touristiques et thermales, par laquelle l'Etat finance, en contrepartie de cet engagement des élus, une campagne de promotion en faveur de l'étalement des vacances.

A cette occasion, M. Henry a présenté les principales priorités de son ministère en 1983. Outre l'étalement des vacances et la mise en place du chèque vacances, il a notamment cité l'installation d'une commission de concertation autour des métiers de l'animation et la préparation des Assises du temps libre qui sont prévues au cours du dernier trimestre de cette année.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS • DIRECTIONS • DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Important groupe de sociétés du secteur tertiaire : finance, services aux entreprises (y compris par télé-transmission), enseignement et formation, recherche le

DIRECTEUR DU PERSONNEL

de sa filiale Travail Temporaire, avec vocation à devenir le Directeur du Personnel du Groupe.

Il est dans l'immédiat, par délégation du Directeur Général, et en collaboration active avec les Directions Régionales, l'interprète et le gardien de la législation, des politiques et des procédures (TT, social, rémunération, carrières) et l'interlocuteur des partenaires sociaux.

Il participe à la définition et l'évolution de la Politique de Personnel au niveau du Groupe et à terme en devient le coordinateur.

Son champ d'action : travailleurs temporaires. environ 15.000. Encadrement et personnel permanent : environ 850. Services de la Direction du Personnel : 20 personnes.

L'expérience recherchée est celle d'une direction de personnel globale, de préférence d'une entreprise industrielle de taille moyenne. Une formation juridique de base ou complémentaire lui est nécessaire.

Ecrire avec C.V. détaillé s/réf. 312 M à Alain SARTON

plein emploi
10, rue du Mail – 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.



La Société Vosgienne de Cotons Hydrophiles S.A.

a son siège dans les Vosges, à Remiremont. D'un effectif de 250 personnes, elle est spécialisée dans la fabrication et la vente d'articles d'hygiène à usage unique, de ouates et de pansements. Les débouchés se regroupent autour de trois canaux : Etablissements Hospitaliers, Pharmacie et Grand Public en France et à l'Exportation.

Elle recherche son

Directeur commercial

(Ecole Supérieure de Commerce, Anglais-Allemand, 35 ans environ)

C'est l'homme de la conception : Il aura à étudier les marchés, les produits et leur présentation tant en France qu'à l'Export, concevoir les stratégies, déterminer les objectifs, rechercher les débouchés.

C'est aussi l'homme de la réalisation, capable d'animer une force de vente (pour la plupart multicarte), d'assurer le suivi des clients, d'augmenter les marchés et de veiller à la rentabilité.

L'idéal serait une expérience en grande distribution (5e rayon) et des connaissances « Export ».

La rémunération ? A la hauteur des responsabilités.

Adressez votre C.V. détaillé + photo sous la référence 3847/LM à notre Conseil.

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

managing

MEDIA PA



directeur commercial export



No 1 Français du meuble

PENSER LA POLITIQUE EXPORT, LA RÉALISER.

Voici la mission que nous voulons confier au candidat qui sera retenu. Celle-ci peut se définir dans les axes suivants :

- Proposer et mettre en oeuvre la politique commerciale adaptée à chaque pays
- Organiser l'administration commerciale nécessaire à ce développement
- Apporter son assistance lors de négociations de haut niveau

Notre DIRECTEUR COMMERCIAL EXPORT

sera de préférence un(e) candidat(e) de formation supérieure ayant acquis une expérience :

- de vente internationale
- de la responsabilité d'un centre de profit
- de l'animation d'une équipe.

La pratique des produits de grande diffusion et de leur circuit serait un atout supplémentaire.

Le dynamisme, le sens de l'organisation, la disponibilité ajoutés à la maîtrise des langues Allemande et Anglaise sont les qualités principales pour réussir dans ce poste.

POSTE A POURVOIR DANS UNE RÉGION AGRÉABLE DE L'EST DE LA FRANCE.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions s/réf. DCE/LM à Monsieur MAILLARD - Directeur des Relations Humaines
S.A. Jacques PARISOT
70800 SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE.

J.R.P.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

---

directeur des ventes

MOBILIER DE BUREAU

Notre expansion et notre volonté de développement amènent notre Président à déléguer une partie de ses responsabilités commerciales et à créer le poste de Directeur des Ventes.

Agé d'au moins 35 ans, de formation supérieure, le candidat devra justifier d'une réelle expérience des méthodes modernes de vente ainsi que de l'animation des vendeurs.

Dans un premier temps, en étroite liaison avec la Direction Générale, il participera à l'élaboration des objectifs et déterminera les moyens nécessaires à mettre en œuvre.

Il organisera, animera, contrôlera notre force de vente de la région parisienne et mettra en place une gestion commerciale élaborée avec les apports de l'informatique.

Dans un deuxième temps, sa réussite dans ses fonctions devront l'amener à occuper un poste de Direction Commerciale et à faire partie de l'équipe dirigeante.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo récente et prét. s/réf. 1557 à **PIERRE LICHAU S.A.** BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui trans

---

JEUNE DIRECTEUR FINANCIER

ESC (option Finance Comptabilité) DECS ou similaire

Un groupe industriel en expansion, (1000 pers. en France, 350 pers. à l'étranger. CA 700 Millions H.T.) propose ce poste relevant directement de la Direction Générale à Strasbourg.

Responsabilités : Comptabilité (générale, analytique, bilan). Gestion financière (trésorerie, relations avec les banques, études de financement d'importants investissements), importants dossiers fiscaux.

5 à 10 ans d'expérience de responsabilité de gestion financière et comptable, une bonne connaissance de l'informatique de gestion sont nécessaires.

Allemand ou Anglais efficacement parlé indispensable. Poste d'avenir stable.

Adr. C.V. dét. s/réf. 1014 à

seletec Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX

Nous construisons un barrage au Maroc...

dumez

Situé dans la région d'Ait Chouarit à 150 km de Marrakech, cet ouvrage de 380 m de long et 135 m de haut sera construit en terre et en enrochement, et représente 10 000 000 m3 de remblais.

Pour mener à bien ce chantier important, nous souhaitons compléter nos équipes.

Nous recherchons plus particulièrement :

Chef-métreur

Très expérimenté, il assurera la liaison avec les administrations ainsi que les situations de travaux.

Pour ce poste le séjour en famille peut être envisagé et dans ce cas la scolarité des enfants sera assurée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions sous référence LM 3015 à DUMEZ Service des Relations Humaines. 345 avenue Georges Clemenceau 92022 Nanterre Cédex.

média-system

Mettez votre avenir en chantier

COTE-D'AZUR

Chantier naval réparation grande plaisance et commerce shipchandler

recherche

DIRECTEUR

Libre immédiatement pour la gestion globale de l'entreprise (env. 40 personnes).

Dépendant directement de la direction générale.

Agé de 40 ans minimum, il doit avoir une connaissance et une expérience confirmées :

- Des différentes disciplines techniques mises en œuvre dans le yachting lourd ;
- De l'administration, de la gestion (comptable, fiscale, sociale).

Ses fonctions comporteront notamment : les relations clients, l'établissement des tarifs et devis, l'ordonnancement et le contrôle d'exécution, les relations fournisseurs.

Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Prière d'adresser lettre manuscrite donnant c.v. précis et prétentions avec photo sous nº T 037993 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Nicholas

Laboratoire Pharmaceutique HAUTE-SAVOIE

Pharmacien

responsable opérations de production

Rattaché au Directeur Industriel il devra : Superviser, coordonner et optimiser l'exploitation d'un outil de production moderne et performant. Animer et gérer une équipe structurée de **100 personnes.**

Expérience opérationnelle de 3 à 5 ans.

Certificat Pharmacie, option industrie - Anglais apprécié.

Le candidat doit avoir 30 ans minimum, gestionnaire et organisateur, les qualités humaines lui permettant de s'intégrer rapidement à son équipe.

La rémunération très attrayante est liée à l'acquis professionnel du candidat.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 23001 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly

L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS

est une organisation internationale créée en vue de délivrer des brevets qui sont, à l'heure actuelle, valides dans 11 pays d'Europe occidentale. L'Office européen des brevets a son siège à Munich et des départements à la Haye (Rijswijk) et à Berlin.

L'OFFICE RECRUTE DES :

– *Ingénieurs mécaniciens, électroniciens, électriciens et physiciens*

pour effectuer, dans le cadre de la procédure européenne de délivrance de brevets et dans celui des procédures nationales, des recherches documentaires sur l'état de la technique et l'examen quant au fond des demandes de brevets.

– *Un informaticien – documentaliste*

pour son département de La Haye titulaire d'un diplôme universitaire, ayant de solides connaissances en mécanique, électricité ou électronique pour étudier les méthodes de traitement de l'information technique par ordinateur ainsi que les développements futurs des fichiers ordinateur du fonds documentaire déjà utilisés pour les recherches.

Les candidats (es) doivent être âgés (es) de préférence de moins de 40 ans, avoir une excellente connaissance de l'une des langues officielles et pouvoir comprendre des textes techniques dans les deux autres langues (les langues officielles sont : l'allemand, l'anglais et le français).

L'office offre une carrière intéressante dans un milieu international ainsi que des traitements, allocation et conditions de travail avantageux (6 semaines de congé par an, congé dans les foyers, assurance-maladie, pension, etc.) semblables à ceux des Organisations coordonnées (OTAN, O.C.D.E. etc.) Un enseignement en langue française (jusqu'au BAC) est dispensé aussi bien à La Haye et à Berlin qu'à Munich, où existe une école européenne.

Candidatures à adresser pour le 4 février 1983 au plus tard à :

L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS

Bureau du Personnel Patentlaan 2
2288 EE RIJSWIJK – Pays-Bas.

ENTREPRISE GENERALE PARIS

pour répondre au développement de nos marchés à l'exportation nous recherchons

POUR DES CHANTIERS DE CONSTRUCTIONS D'HOPITAUX SITUES DANS LE SUD ALGERIEN.

Directeurs de travaux

Responsables de l'ensemble des opérations sur leur chantier.

INGENIEURS GRANDE ECOLE option Génie Civil

ils doivent avoir déjà assumé des responsabilités sur des chantiers à l'étranger.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. sous référence 2181-M) précisant le niveau de rémunération en France seront examinées avec la discrétion d'usage par

a. et j. ourlin
CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

JEUNE DIRECTEUR FINANCIER

ESC (option Finance Comptabilité) DECS ou simil.

- Un groupe industriel en expansion, (1000 pers. en France, 350 pers. à l'étranger, CA 700 Millions H.T.) propose ce poste relevant directement de la Direction Générale à Strasbourg.
- Responsabilités : Comptabilité (générale, analytique, bilan), Gestion financière (trésorerie, relations avec les banques, études de financement d'importants investissements), importants dossiers fiscaux.
- 5 à 10 ans d'expérience de responsabilité de gestion financière et comptable, une bonne connaissance de l'informatique de gestion sont nécessaires.
- Allemand ou Anglais efficacement parlé indispensable.
- Poste d'avenir stable.

Adr. CV dét. ss réf. 1014 à

seletec Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MEMBRE DE SYNTEC

DE LA LOGISTIQUE A L'OPTIMISATION DE LA FABRICATION

Grand groupe industriel du Secteur Automobile (32 usines dans le monde), intervenant dans le domaine des productions d'équipements pour l'automobile, les transports et l'industrie, nous recherchons, pour une de nos Divisions en expansion, un

RESPONSABLE DES SERVICES LOGISTIQUES

Dans le cadre du regroupement des Services Logistiques d'une ***usine de 950 personnes*** *produisant des supports élastiques, il aura en charge l'ordonnancement, les magasins et les achats. Il sera rattaché au Directeur de l'usine.*

La fonction conviendrait à un ***Ingénieur*** *connaissant le process de fabrication, capable de dialoguer avec l'informatique et possédant une expérience vécue de l'ordonnancement.*

Une carrière évolutive est possible au sein du groupe, pour un élément de valeur.
Poste basé à ***Châteaudun*** *(45 km de Chartres - 40 km d'Orléans).*
Merci d'adresser votre dossier à EUREQUIP sous référence 8306 M à qui nous avons confié cette recherche.

EUREQUIP
Département Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS Tél: 553.84.73

PARIS - LONDRES - HOUSTON

HAVAS CONTACT

LYON
Nous sommes une entreprise spécialisée dans le découpage, l'emboutissage et les métaux en feuilles.
Dans le cadre d'un contrat de solidarité, nous recrutons notre

CHEF D'ATELIER

130.000 F

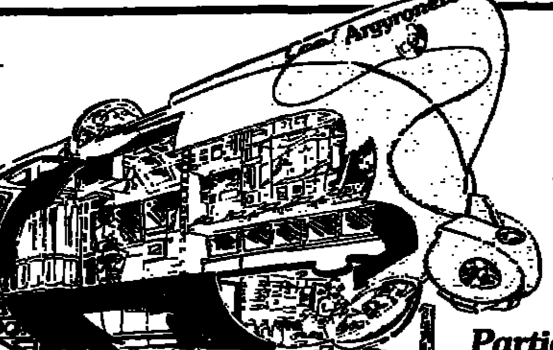
A la tête d'une équipe de 60 personnes, il assurera la gestion courante de l'atelier (hommes, production ...).
Notre activité qui s'exerce uniquement en sous-traitance sur des programmes courts (interventions fréquentes du service commercial) implique de la part du titulaire du poste souplesse, habileté et savoir-faire.
Titulaire d'un BTS ou d'un DUT de fabrication mécanique, il pourra justifier d'une expérience de 10 ans minimum acquise de préférence dans un secteur d'activité similaire.

Ecrivez avec C.V. + photo sous réf. 1.83.007 à
Jacques LAMBERT - SAF - 35, rue Gioffredo - 06000 NICE
Les candidats seront reçus à Paris, Lyon et Nice.

saf



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)



Le Groupe COMEX (2.400 personnes, 1,2 milliard de F. de C.A.) réalise avec succès des projets audacieux dans l'intervention sous-marine à travers le monde (Comex services) comme dans la fabrication des équipements et matériels (Comex industries).

Participer à son développement international et agir en manager?

Des responsabilités et un défi

pour des Ingénieurs expérimentés (5 ans minimum) spécialistes ou généralistes.

Ces postes en mécanique, hydraulique, électronique, informatique, soudure, ingénierie...à Marseille ou à l'étranger (par rotation ou expatriés) impliquent une solide formation, une expérience concrète, la pratique de l'anglais et un tempérament de responsables disponibles et autonomes.

Pour plus d'informations, appelez SVP Information Carrière à Marseille, au (91) 54.92.55. ou à Paris au 763.11.15. et envoyez votre dossier (Réf. M 465) à la COMEX, Direction du Personnel. B.P. 143, 13275 Marseille Cédex 9.

FERTIL - RUWAIS FERTILIZER INDUSTRIES

requires, for large modern Ammonia - Urea Plant, in
ABU DHABI, UNITED ARAB EMIRATES

1. INSTRUMENT ENGINEER	Bachelor of sciences in relevant Engineering 6 years of experience in commissioning and maintenance in a large Fertilizer/Petrochemical plant.
2. INSTRUMENT-COMPUTER ENGINEER	Degree in Electronics or Computer Engineering. Minimum 2 years of experience in process control computers in Petrochemical plant and maintenance of Honeywell TDC 4500 process control computer.
3. SHIFT MECHANICAL ENGINEER	Degree in Mechanical Engineering. 6 years of experience in erection, *commissioning and maintenance of* a large Fertilizer/Petrochemical plant.
4. PLANNING MAINTENANCE ENGINEER (EDP)	Degree in Mechanical Engineering and Data-Processing. 6 years of experience in large computers with at least 3 years in M.I.S., and computerization of maintenance management in Fertilizer or Petrochemical plant.
5. PRODUCTS HANDLING AND SHIPPING SUPERINTENDENT	Bachelor of Sciences or equivalent. 8 to 9 years of experience in Chemical/Fertilizer plant. Minimum 3 years in operation of product handling storage and shipping units of Ammonia Urea complex.
6. SHIFT SUPERVISOR UREA	Bachelor of sciences in Chemical Engineering. 5 to 8 years of experience in commissioning and operation of a large modern Urea plant.
7. WAREHOUSE ENGINEER	Engineering degree or equivalent. Experience in management of a large warehouse (20 to 30.000 items).
8. CHIEF FIREMAN	Degree in Safety or Chemical Engineering. 3 years of experience as Chief Fireman in Chemical or Petrochemical plant. Experience in Ammonia/Urea plant will be an advantage.

English required. Arabic is an advantage.
Tax free attractive salaries. Free furnished family accomodation. Free medical services and education allowance.

TREG International
BRUSSELS-PARIS-LONDON

Please, send resume written in English and photo to:
M. Naceur-Eddine ABBAS
19, rue des Quatre-Vents - 92380 GARCHES.

HAVAS CONTACT

SOCIETE MINIERE NORD NIGER
Filiale d'un important groupe français
recherche

AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN

SA MISSION : assurer la maintenance, les modifications, et le développement des installations de mesure, contrôle, régulation, automatisation d'un ensemble mine, usine de traitement de minerai. La connaissance du matériel informatique serait un atout supplémentaire.
SON PROFIL : formation BTS ou DUT électronique et une première expérience de 3 à 5 ans.
Contrat à durée indéterminée. Vie en famille. Scolarité jusqu'en 3ème. 2 mois de congés pour 10 de séjour.

Ecrire avec C.V. explicite s/réf. C/ATE à CETAGEP 30, av. Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI.

CETAGEP

Dans le cadre de son expansion à l'Etranger, Importante Société d'Ingénierie, Filiale de l'un des premiers Groupes Industriels Français,
recherche pour sa **Division Internationale**

Ingénieurs Commerciaux

dont la mission sera la prospection, la négociation *et la vente d'usines clés en mains dans des zones* géographiques dont ils auront la responsabilité.
Le poste basé à Paris (secteur La Défense) implique des qualités d'homme de terrain ainsi qu'un sens commercial aiguisé, un dynamisme certain et une formation de base de type ingénieur.
Disponibilité : environ 40% du temps passé en mission à l'étranger.
Expérience préalable dans une même activité souhaitée et connaissance de l'anglais indispensable

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous réf. **6032** *à* **L.T.P.**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Société à vocation internationale, située à Lille, et spécialisée dans la fabrication de produits destinés aux industries.

recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL EXPORTATION

après s'être familiarisé aux produits et techniques de vente de la Société, il sera chargé de développer les marchés étrangers et, à terme, il assurera la succession de l'actuel Directeur de l'Exportation.

De niveau Ingénieur, il sera avant tout un homme du terrain, professionnel de l'action commerciale et capable de résoudre concrètement les problèmes techniques que lui soumettra sa clientèle.

Agé de 33 ans environ, il possédera une connaissance approfondie de l'anglais (la connaissance de l'allemand constitue un atout supplémentaire).

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Il sera en charge du développement des marchés et de la recherche de nouveaux produits de haute technicité s'inscrivant dans le type de fabrication de la Société.

Agé de 30 ans minimum, de formation Ingénieur, il sera parfait bilingue français/anglais (l'allemand est également souhaité) et possédera quelques années d'expérience dans une fonction similaire.

Si une de ces offres vous intéresse, envoyez votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et de vos prétentions sous nº 253.724 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra. Il sera répondu à toutes les lettres de candidature.

IMPORTANTE ENTREPRISE DU VAL-DE-LOIRE

recherche

RESPONSABLE SERVICE PAIE HF

Rattaché au Chef des Services Comptables et Financiers, vous prendrez, à la tête d'une équipe de 10 personnes, la responsabilité des missions suivantes :

- **La paie, informatisée et très diversifiée :** personnel permanent, Cadre et non Cadre, personnel à statuts particuliers, contrats ponctuels ;
- toutes déclarations sociales et fiscales (régime général et régimes particuliers) ;
- le suivi de la Législation Sociale et ses incidences sur la paie en liaison avec le service des Relations Sociales ;
- la synthèse des opérations de paie pour la comptabilité, les prolongements de la paie en liaison avec le service des Relations Sociales ;
- les relations avec l'extérieur : société informatique de sous-traitance, banques, organismes sociaux, régimes de prévoyance.

Une solide expérience de la fonction est nécessaire, alliant ouverture sur l'informatique et la Législation Sociale.
Animateur d'équipe, vous savez être rigoureux et pragmatique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature composé des éléments suivants obligatoires : lettre manuscrite, C.V., photo, salaire actuel, prétentions et date de disponibilité
sous nº T 037.944 M à : **REGIE-PRESSE**
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

GROUPE INDUSTRIEL

occupant la première place dans son secteur d'activité

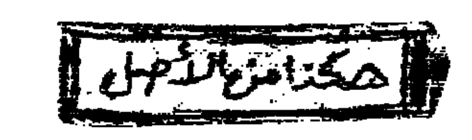
recherche

LE CHEF COMPTABLE
DE SON UNITÉ SITUÉE EN
CHAMPAGNE

Rattaché au Directeur d'établissement, il sera responsable de l'ensemble des problèmes administratifs, de comptabilité générale et analytique.

Ce poste conviendrait à un candidat d'environ 30 ans, titulaire d'un DECS, bénéficiant d'une expérience de quelques années en milieu industriel et souhaitant accéder à des responsabilités polyvalentes.

Adresser lettre candidature, curriculum vitae et prétentions sous référence 4.723 à : PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.







emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



laboratoire lachartre

hégor Vicks Rogé Cavaillès Clearasil Hydrelle

recherche

JEUNE INGENIEUR AUTOMATICIEN (ENSI, ENSAM...)

Pour SERVICE ENTRETIEN ET TRAVAUX NEUFS, possédant des connaissances d'informatique, ayant une première expérience dans l'Industrie.

Il rapportera au Chef de Service et participera d'une manière active à l'organisation de l'ENTRETIEN et à la conception de nouvelles installations.

L'emploi est à pourvoir à BLOIS.

Ecrire au Service du Personnel - 126, avenue de Vendôme - 41008 BLOIS cedex

---

A.F.M.E. Sophia Antipolis (06) recherche pour son service solaire et géothermie un

INGENIEUR ELECTRONICIEN ELECTROTECHNICIEN

CONFIRME : CONVERSION PHOTOVOLTAIQUE

Ingénieur Grande Ecole ou Docteur de l'Université, il complète l'équipe de 2 ingénieurs chargés de la préparation, de la mise en œuvre et de la coordination de la politique technique de recherche et développement menée par l'AFME dans le domaine de la conversion photovoltaique de l'énergie solaire.

Bonnes connaissances des réalités industrielles.

Connaissances éventuelles de la mise en œuvre sur le terrain des systèmes de production d'électricité décentralisés.

Maîtrise de l'Anglais.

Courts déplacements en France et à l'Etranger.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à A.F.M.E. - Secrétariat Général - 27 rue Louis Vicat - 75015 PARIS.

pmp

Le Centre d'Hémodialyse du Languedoc-Méditerranéen (C.A. 25 millions de Francs, 120 personnes), situé à Montpellier, recherche, dans le cadre de son expansion,

UN RESPONSABLE DES SERVICES GENERAUX

180.000 F +

Dépendant de la Direction Générale et secondé par une équipe de 10 personnes, le responsable de ce poste opérationnel devra élaborer et proposer une politique concernant la maintenance et l'entretien d'instruments médicaux relevant de techniques de pointe liées à l'activité du Centre. Il en contrôlera l'application et l'animation, en collaboration avec les principaux départements de l'Etablissement.

Agissant en prestataire de services et en gestionnaire pour les relations intérieures (entretien et travaux neufs, sécurité, répartition des tâches au sein de son équipe, etc) et extérieures (fournisseurs, fabricants, sous-traitants, etc), il devra maîtriser en terme de coûts l'évolution du dispositif mis en place.

Ce candidat, âgé de 35 ans environ, de formation technique type BTS Electronique + option Electricité ou Mécanique, pourra justifier d'une expérience de terrain de 5 ans minimum dans un poste analogue.

De réelles qualités de contact, d'écoute et d'organisation, liées à une très grande rigueur dans le travail, permettront à ce futur collaborateur de réussir dans cette fonction.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions, sous référence 138 M, à Fabrizio RUSPOLI, notre Conseil.



DENEB CONSULTANTS

6, rue Lincoln 75008 PARIS

qui garantit le secret des candidatures.

THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les 4.000 personnes qui la composent, créent, étudient, fabriquent et vendent des Systèmes de Télécommunications, des Matériels Professionnels de Radiocommunication et de Radiotéléphonie, des Matériels de Cryptophonie ou de Traitement de la parole.

L'établissement de CHOLET, unité décentralisée proche de l'Océan, conçoit et réalise au sein de 3 Laboratoires des Matériels de Radiocommunication.

Dans ce cadre nous recherchons pour 1983.

5 INGÉNIEURS D'ÉTUDES ÉLECTRONIQUES

ESE, ENST, ENSERG, ENSEEIHT, INSA

qui pourront mettre à profit leur dynamisme pour réaliser des études d'émetteurs récepteurs VHF ou HF et de matériels ou logiciels de chiffrement.

Ces postes peuvent intéresser des candidats débutants ou 1re expérience, attirés par les techniques analogiques ou les techniques mini et micro-informatiques.

Toutes les études leur permettront *d'aborder les techniques de pointe* liées aux télécommunications de l'avenir.

Si vous êtes candidats, adressez CV, photo et prétentions, si vous êtes intéressés, demandez-nous de la documentation à THOMSON-CSF/DTC - 110, avenue du Général Leclerc, Boîte Postale 945, 49309 CHOLET CEDEX, ou téléphonez à Monsieur ANTOINE (41) 62 54 32, qui se tiendra à votre disposition le 26 janvier.

HAVAS CONTACT





GENERAL MOTORS FRANCE

recherche pour son DEPARTEMENT PIECES DETACHEES OPEL

délégués régionaux

Régions : Alsace, Bourgogne-Franche Comté, Rhône Alpes

Formation BTS - DUT

Expérience de 2 ans dans la fonction commerciale est souhaitée.

Anglais indispensable

GRANDE DISPONIBILITE

Voiture fournie

Adresser C.V., photo et prétentions
Service du Personnel - Mme LAIGNEL
56/68, avenue Louis Roche
92234 Gennevilliers Cedex

Importante Société de Gestion d'entreprises

RECHERCHE

pour secteurs Centre, Centre-Ouest et Ouest

3 COLLABORATEURS (TRICES)

25 ans minimum, niveau DECS, DUT finances comptabilité ou BTS, pour assurer missions de conception, organisation et animation de séminaires.

Expérience de la fiscalité et comptabilité nécessaire.

Aptitude pédagogique indispensable.

Connaissance P.C.R. appréciée.

Nombreux déplacem. à prévoir dans région d'affectation.

Fixe après titularisation : 94.000 F + frais.

Lettre manuscrite + C.V. + photo à : HAVAS Angers nº 552, Boîte Postale 2.227, 49022 ANGERS CEDEX.

Réponse et discrétion assurées.

MERLIN GERIN

15000 personnes, 35 filiales en France et dans le Monde
Chiffre d'affaires 82 : environ 5 milliards, en progression de plus de 30 %, réalise pour près de 50 % à l'exportation.

Notre croissance, notre souci de nous doter de moyens modernes de communications internes et externes, nous amènent à recruter pour notre département entretien central, le

CHEF DU SERVICE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Sa mission : concevoir les réseaux téléphone, télex et télématique et définir les matériels correspondants.
Prendre en charge l'exploitation de ces réseaux : relations avec les administrations concernées, les fournisseurs, les utilisateurs, supervision de la maintenance externe et direction des équipes internes d'études, de dépannage et d'exploitation.

Profil : • Ingénieur spécialisé en télécommunication.
• Expérience confirmée de l'étude, la mise au point ou la mise en service des commutateurs et/ou de réseaux.
• Aptitude à l'animation d'équipes.

Écrire avec C.V. et prétentions sous réf. MTM 207 à MERLIN-GÉRIN SCE G.C.E. - 38050 Grenoble Cedex.



LE CRÉDIT AGRICOLE DU MIDI A MONTPELLIER

recherche

UN CHEF COMPTABLE

- Diplômes d'Etudes Supérieures Comptables ;
- Connaissances approfondies de la fiscalité ;
- Bonnes notions d'informatique ;
- Solide expérience indispensable ;
- Aptitudes à animer une équipe d'une douzaine de personnes.

Si vous répondez à ce profil et souhaitez nous rejoindre, veuillez adresser, d'ici le 1er février 1983, un curriculum vitae + rémunération actuelle et prétentions + photo à

C.R.C.A. du Midi
Service du Personnel
B.P. 4
34970 LATTES.

TEMAT

PREMIER FABRICANT EUROPEEN DE TELEPHONES

GROUPE MATRA

notre Direction Etude et Développement poursuit son activité dans les TERMINAUX ELECTRONIQUES et double ses effectifs en 83

CHEFS DE PROJETS

Après quelques années d'expérience dans le développement de produits électroniques ou informatiques, vous souhaitez élargir votre carrière vers un poste plus complet, à plus haute autonomie. Vous serez alors chargé d'élaborer et de contrôler les programmes d'études et de développement de produits nouveaux jusqu'à leur mise en production, en liaison avec les directions industrielles et commerciales. *La maîtrise des coûts et des délais sera l'un de vos principaux objectifs.*

INGENIEURS D'ETUDES

UN ANALOGICIEN

Il s'intégrera dans le laboratoire de développement de terminaux et de téléphones électroniques. Ce poste nécessite une bonne compétence en analogique, plutôt orientée ALIMENTATION BT – T.H.T.

UN TELEPHONISTE

Au sein de l'équipe de développement de nouveaux postes téléphoniques, il sera l'animateur d'un groupe de 3 à 4 personnes. Ce poste convient à un ingénieur ayant une expérience de 3 à 5 ans soit dans le domaine des postes téléphoniques soit dans le domaine des circuits d'abonnés ou joncteurs d'abonnés.

Ces postes sont à pourvoir à QUIMPER.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence JD 160 à TEMAT Direction du Personnel 10 rue Jean Jaurès – 29000 QUIMPER

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE GRANDE SÉRIE

recherche pour une unité de l'Ouest de la France

UN CHEF DU SERVICE MÉTHODES

Ingénieur A.M., ECAM, ICAM...

● Agé de 32 ans minimum et ayant acquis une expérience d'au moins quatre années en unité de production, de préférence en bureau des Méthodes.

● De bonnes connaissances en MTM sont indispensables. Une expérience en automatisation de production sera appréciée.

● *Rattaché* au Responsable Technique, il aura pour mission d'élaborer et mettre en œuvre les méthodes de fabrication ainsi que de préparer le plan annuel d'amélioration de productivité.

Adresser C.V. et prétentions à HAVAS nº 8.912 B.P. 70. – 61002 ALENÇON Cedex qui transmettra.

La Société Auxiliaire de Crédit

Etablissement Financier d'Importance Nationale, distribuant différentes formules de financement, notamment auprès des entreprises, accompagne le *fort développement de son réseau commercial d'un programme* de DÉCENTRALISATION des moyens administratifs et informatiques. Elle met en place en 1983 et 1984 deux UNITES ADMINISTRATIVES à :

LYON et NANTES

pour lesquelles elle recherche plusieurs

RESPONSABLES DE GESTION

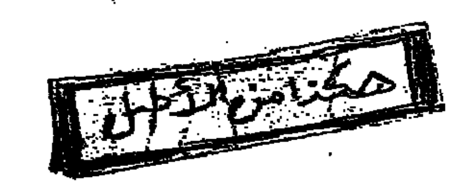
Dans un premier temps, ils compléteront leur formation au sein des services administratifs du Siège Social à Lille et contribueront à la mise au point des procédures décentralisées.

Dans un deuxième temps, ils participeront à l'ouverture des unités administratives et s'y verront confier la responsabilité de l'un ou l'autre des deux *départements* : *ADMINISTRATION DE LA PRODUCTION* ou *GESTION DES FINANCEMENTS.*

Les hommes ou femmes recherchés sont titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur en gestion et/ou des gestionnaires expérimentés assumant déjà l'animation de services administratifs dans un environnement très informatisé.

Outre l'intérêt propre de ces postes, *le développement de la société offre de* réelles perspectives d'avenir.

Adresser les candidatures sous la référence RG 83.01 à la Société Auxiliaire de Crédit Service des Relations Humaines – BP 189 LILLE Cedex



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Adjoint au Contrôleur de Gestion

De formation **ESC** (option finances comptabilité) ou équivalent, vous souhaitez vous orienter vers le Contrôle de Gestion. Avoir des responsabilités. Mettre en valeur votre esprit d'analyse, votre capacité d'expliquer et de convaincre.

C'est l'opportunité que vous offrent les **3 SUISSES**, l'un des leaders français de la Vente par Catalogue, (CA et rentabilité en progression continue) en vous proposant le poste ***d'Adjoint au Contrôleur de Gestion.***

3 SUISSES

En relation directe avec celui-ci, vous participerez activement à la mise en place et à l'exploitation d'outils de recherche et d'analyse (*tableaux de bord, états informatiques...*).

Vous établirez des prévisions, étudierez les résultats et les écarts. Enfin, vous **conseillerez vos interlocuteurs**, les responsables opérationnels de l'entreprise, et leur indiquerez les méthodologies et les procédures à suivre pour réduire les coûts et augmenter les marges ; vous les assisterez dans les prises de décisions.

Ce poste, pour lequel des notions d'informatique sont souhaitées, est à pourvoir dans l'**agglomération lilloise**. La forte expansion des **3 SUISSES (+ 20% par rapport à 81)** garantit à un candidat ouvert et dynamique **d'intéressantes perspectives d'évolution.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions aux **3 SUISSES** - Direction des Relations Humaines - 12, rue de la Centenaire 59170 CROIX - sous référence 110.

EUROMASK

MATRA

Société spécialisée dans le développement des équipements pour la fabrication des circuits intégrés, associée à un puissant groupe américain et vouée à une forte croissance renforce ses équipes et recherche :

CONTROLEUR DE GESTION

EXPERIMENTE

Connaissances de la comptabilité américaine indispensable.
Anglais exigé. réf. CG/LM/E

INGENIEURS GRANDES ECOLES

DE FORMATION :

- MECANIQUE : ECP - AM — ENSI BESANCON
- ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE : ESE - TELECOM - ENSI
- OPTIQUE : ESO
- PHYSIQUE CHIMIE : ESPCI.

Pour postes d'études, de développement, d'intégration, de mise au point et d'industrialisation d'équipements de microlithographie.

Anglais nécessaire.

LES CANDIDATS RETENUS SERONT SOIT :

DEBUTANTS : ils justifieront de leurs motivations pour les développements industriels de technologies avancées.
CONFIRMES : ils feront valoir une expérience dans ce domaine, une expérience en machines spéciales sera très appréciée.

réf. ING/LM/E

Ces postes sont à pourvoir rapidement à MALVILLE (située entre NANTES et SAINT-NAZAIRE).

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste choisi à EUROMASK Service Recrutement - Zone Industrielle de La Croix Blanche - 44260 MALVILLE.



orientez votre carrière avec bon sens

Au CREDIT AGRICOLE DE LA SARTHE, nous vous offrons de commencer ou poursuivre votre carrière en vous intégrant aux équipes de notre SERVICE INFORMATIQUE (60 personnes). Votre choix, réfléchi, ne vous decevra pas, vous trouverez chez nous une fonction enrichissante, une situation de référence, la possibilité de compléter votre formation et d'évoluer. Vous bénéficierez en outre des nombreux avantages liés au statut bancaire.

Matériel : ICL 2988 - VME/B, 12 mégas de mémoire, 4 milliards d'octets en ligne, avec Télétraitement.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

de formation MIAGE, Maîtrise Informatique, Ingénieur Informaticien, vous participez, sous la responsabilité d'un Chef de Projet, à l'acceptation des dossiers fonctionnels, effectuez les études techniques et assurez le développement des sous-projets, contrôlez le travail des programmeurs. (Réf. A)

PROGRAMMEUR

de formation DUT Informatique, ou équivalent, vous participez sous la conduite d'un Chef de Projet ou d'un Analyste-Programmeur, à la constitution et à la mise à jour des dossiers de chaînes. Vous analysez les programmes, effectuez leur codification et complétez leur documentation. (Réf. B)

Pour ces deux postes, nous souhaitons rencontrer des candidats, **DEBUTANTS ou EXPERIMENTES.**
La connaissance de PAC 700 serait appréciée. Anglais lu souhaité.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo en précisant la référence à :
Monsieur le Directeur - C.R.C.A.M. de la Sarthe - 40, rue Prémartine - 31 x 72040 LE MANS CEDEX

CREDIT AGRICOLE DE LA SARTHE

Organisation et Publicité



Ingénieur chimiste organicien

CECA S.A. exerce son activité dans le domaine de la **chimie de spécialités.** La vocation exportatrice est concrétisée par plus de **50 % de son C.A. réalisé à l'étranger.**

Elle recherche pour son **usine de Feuchy-les-Arras** (Pas-de-Calais) un **ingénieur chimiste organicien** pour diriger un atelier pilote et faire des mises au point en fabrication.

Il aura une formation de type **École Supérieure de Chimie ou Doctorat de Chimie** renforcée par une **expérience de 2 à 3 ans** dans ce type de fonction.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions à **CECA S.A.** - 11, avenue Moraine-Saulnier - 78140 VELIZY.



MEDIA PA

Polaroil S.A.

135 personnes - 100 M.F. de C.A.
première filiale groupe européen lubrifiants, recherche son

Responsable des Relations Humaines et de l'Organisation Administrative

Rattaché directement au P.D.G., il participe à l'élaboration, à la mise en oeuvre d'une politique de Relations Humaines et prend en charge tous les aspects opérationnels de la fonction.

Il est, par ailleurs, chargé de l'optimisation des procédures administratives et intervient comme conseil auprès des différents services.

Une formation supérieure (de type Sciences Humaines et Droit du Travail, ...) et une expérience de quelques années dans la fonction Personnel en PME sont indispensables.

Résidence petite ville centre.

Adresser CV. détaillé avec référence et prétentions sous référence 535/M J.M. LEGRAND

COFAP

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
3, Boulevard René Levasseur 72000 LE MANS



LE MANS - ANGERS - LIMOGES

LECTRA SYSTEMES S.A.

Premier constructeur européen de systèmes à commande numérique destinés à l'industrie de la confection, recherche pour prise de fonction rapide :

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

(Nantes, Toulouse, Lille, Lyon, Paris)

ayant une première expérience chez un constructeur informatique.

LEUR MISSION :
- Suivre et développer une clientèle existante sur les régions concernées ;
- Faire connaître nos produits aux industriels.

NOUS OFFRONS :
- Une rémunération motivante en fixe important + commissions.
- Une réelle possibilité d'évolution dans une société en pleine expansion (C.A. x 2 chaque année) ;
- Des frais de vie réels ;
- Une form. préalable sur nos produits à BORDEAUX.
- Recyclage permanent.

Connaissance du milieu confection habillement appréciée.
Afin de nous rencontrer, adresser votre C.V. + photo s/réf. JCA à : LECTRA SYSTEMES S.A., 59, av. Carnot, 33200 BORDEAUX.



GENERAL MOTORS à STRASBOURG

développe une nouvelle génération de transmissions automatiques.

Nous créons une fabrication de haute technologie et il nous reste à pourvoir plusieurs postes d'

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS

avec minimum 2 ans d'expérience, pour renforcer notre équipe technique.

MISSION :

Responsabilité de sections d'usinage grandes séries.
Etudes de procédés d'usinage de pièces nouvelles et d'assemblage.
Développement de nouvelles technologies d'usinage.
Suivi des réalisations avec fournisseurs et mise en route.
Amélioration de la fabrication des pièces existantes.

PROCÉDÉS DE FABRICATION :

Usinage acier/fonte de grandes séries par enlèvement de copeaux (tournage - rectification - rodage - fraisage - taillage et rasage d'engrenages) sur machines transfert et C.N.

Connaissances de l'allemand ou de l'anglais souhaitées.

Situation évolutive dans un groupe dynamique.

Prière d'adresser C.V. détaillé au Département du Personnel, B.P. 33, 67026 STRASBOURG CEDEX.

SPIE OFFSHORE

FILIALE DU GROUPE SPIE BATIGNOLLES
Recrute pour LA SEYNE SUR MER (VAR)

RESPONSABLE SERVICE COST CONTROL

Diplômé de gestion (ESSEC ou DUT de gestion), il possède une expérience professionnelle de 10 années en Cost et 2 en qualité de Responsable.
Il participera à l'élaboration des budgets Sociétés et Chantiers, ainsi que du contrôle budgétaire des frais du Siège Social.
Homme de terrain, il assurera le contrôle des réalisations des chantiers à l'étranger, ainsi que le suivi des réalisations des filiales.
Il mettra en place les procédures de son service et apportera sa collaboration à la rédaction des procédures de la Société.
Il est indispensable qu'il possède l'Anglais (à 60%).
Le poste est à pourvoir à la Seyne sur Mer, mais le candidat sera appelé à voyager à l'étranger.



Adresser CV, photo et salaire actuel au
Cabinet CLAUDE VITET
20, rue de la Trémoille - 75008 PARIS
sous référence 83115
Toute discrétion assurée.

CNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COGEMA

Compagnie Générale des Matières Nucléaires
GROUPE CEA
recherche pour son établissement de
MARCOULE (GARD) - 2300 personnes -

1 INGENIEUR ELECTRICIEN D'ENTRETIEN Réf. ING/01

pour assurer l'encadrement d'une section d'entretien. Il sera responsable de la planification et de la préparation des entretiens et étudiera les modifications nécessaires en veillant à la stricte application des règles de sécurité.

1 INGENIEUR ELECTRICIEN D'ETUDE Réf. ING/02

pour réaliser ou diriger des études d'équipements nouveaux ou d'adaptation d'équipements existants. Ceci pour des systèmes de distribution et d'alimentation électrique, de conduite et de surveillance d'atelier de production, de contrôle de sureté.

Pour ces postes, vous devez être diplômé d'une grande école d'ingénieur électricien, avoir le sens des relations et des responsabilités.

Adresser votre dossier de candidature sous la référence correspondante à

COGEMA
BP 170, 30205 Bagnols-sur-Ceze Cédex.



recherche un

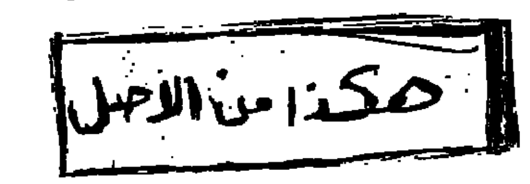
CHARGÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Ce poste de responsabilité, au sein du Service Finances, implique essentiellement :

- *l'analyse et le suivi des prix de revient,*
- la réalisation des études de rentabilité.

Ce poste, offrant des possibilités de carrière au sein d'une Société en développement, nécessite une solide formation de base, École Supérieure de Commerce ou diplôme équivalent, et la capacité d'utiliser des méthodes modernes de gestion. Des compétences techniques et des qualités de communication sont *déterminantes* pour occuper ces fonctions **basées dans la région d'Angers (49).**

Les dossiers de candidatures doivent être adressés sous référence **244 M à VILMORIN**, la Ménitré, 49250 BEAUFORT-EN-VALLÉE.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BREST

220.000 habitants

RECRUTE

PAYSAGISTE — URBANISTE

(Statut Personnel Communal)

- Formation Architecte-Paysagiste (type école de Versailles) ;
- Bonnes connaissances en paysagisme urbain exigées ;
- 3, 4 ans d'expérience souhaitée.

Le travail comportera notamment :

- la conception d'opérations publiques et leur intégration dans le paysage urbain (lotissements, aménagements divers) ;
- le suivi et conseil en construction neuve (traitement des espaces collectifs...).

Adresser candidatures et C.V. détaillé à :
Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Brest
B.P. 814 – 29279 BREST CEDEX
Pour le 16 février 1983 au plus tard.

AUBERT ET DUVAL

ACIERS SPECIAUX
recherche

Ingénieur

REPRESENTATION DE HAUT NIVEAU
REGION NORD.

Il lui sera confié le suivi et le développement d'une clientèle existante et la recherche active de nouvelles applications de ses produits.

Le candidat devra offrir une expérience de plusieurs années dans les contacts commerciaux directs.

Les responsabilités proposées s'adressent à des candidats de fort potentiel et offrent de passionnantes perspectives d'évolution.

Résidence souhaitée : **LILLE ou environs.**

Merci d'adresser votre lettre de candidature, C.V., photo et salaire actuel sous référence 8034 à : **PIERRE LICHAU S.A.,** BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



LTT LANNION

Spécialistes en Télécommunications des systèmes de transmission, nous recherchons pour notre Division CÂBLERIE, un

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

AM ou équivalent.

En étroite collaboration avec l'Ingénieur en place, il aura la responsabilité de l'organisation et du suivi de la production de câbles téléphoniques et de l'encadrement du personnel d'un atelier d'environ 160 personnes.

Une première expérience en fabrication serait appréciée, mais n'est pas indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions) à Monsieur POULIQUEN - LTT - BP 148 - 22300 LANNION.



THOMSON
BRANCHE COMMUNICATIONS

HAVAS CONTACT

MOULINEX recherche

pour sa division Caen-Bayeux

2 INGÉNIEURS FABRICATION

Formation centrale A. et M.
Equivalent 26 - 30 ans.

Une expérience industrielle de 2 à 5 ans dans un service production ou d'essais de matériels fabriqués en grande série est souhaitée.

Ils seront très orientés vers une politique réduction des coûts par réduction des encours et des stocks.

Après une période de prise de contact durant laquelle ils participeront au sein des services études ou méthodes à l'étude et à la réalisation de nouveaux projets, ils prendront progressivement en charge la fabrication de ces produits.

Envoyer C.V., prétentions à B.P. 181.
14015 Caen.

ORGANISME RÉGIONAL DE FORMATION

recherche

FORMATEUR

- Conception et animation de stages.
  - Expression, animation, communication.
  - Economie rurale.
- Expérience pédagogique.
- Connaissance du milieu agricole.

Adresser C.V. + photo + prétentions à :
I.N.P.A.R., 65, rue de Saint-Brieuc,
35042 RENNES CEDEX.

---

votre carrière : rapide et diversifiée

Dans le cadre de sa forte croissance et de ses projets de diversification à Paris comme en Province, le G. CAM - Société d'Etudes et de Conseil en Informatique, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, recherche

pour LYON et DIJON

2 ANALYSTES - PROGRAMMEURS CONFIRMES

IUT, MIAGE ou équivalent

Expérience 1 à 3 ans - Connaissances CICS
Réf. 183

pour PARIS

2 FUTURS CHEFS DE PROJETS

INGENIEURS GRANDE ECOLE

Expérience 2 à 5 ans - Connaissances HB 66
Réf. 184

Les candidats retenus auront pour mission de développer des projets d'informatique de pointe au niveau national, impliquant une prise de responsabilités technique et humaine rapide.

Leur évolution de carrière est largement ouverte au sein d'un groupe disposant de moyens financiers importants.

G.CAM

Merci d'adresser c.v. et prétent. en rappelant la réf. à Marie-Françoise ALETTI - G. CAM - Tour Maine Montparnasse - B.P. 8 - 75755 Paris Cedex 15.

AXIAL Publicité

Grâce à la rigueur de sa gestion et à son esprit innovateur, une PME (70 pers.), orientée vers la **recherche de moyens pédagogiques nouveaux et de leur diffusion,** s'est donnée la possibilité de renforcer sa structure dans l'optique de son développement. Elle recherche l'

animateur

de son unité technique de 30 pers.

(BE, planning, achats, montage). Outre la responsabilité de la production actuelle, il aura pour charge la **création de nouveaux modèles** et devra suivre également la **réalisation jusqu'à l'expédition.**

Il possédera le sens du contact et de l'initiative pour entraîner son équipe et assurer les relations avec les enseignants et les organismes de recherche.

Une expérience de 5 années dans l'industrie aura donné à cet **ingénieur** le sens de l'organisation et de la rigueur.

Ce nouveau collaborateur possédant le potentiel nécessaire pourra bénéficier d'une formation complémentaire.

Ce poste est à pourvoir en Haute Normandie (à 1 h. de Paris et de la mer)

Adresser votre CV et vos prétentions à notre conseil, sous réf. **UJM**

cog hébert conseil
231, rue Louis Blanc
76100 ROUEN
Discrétion assurée.

MEMBRE DE SYNTEC

CRÉDIT AGRICOLE

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU SUD-OUEST à AIRE SUR L'ADOUR
recherche pour participer au **développement de son service Affaires Internationales**

LE RESPONSABLE DU «CHANGE TIRE»

Ce poste conviendrait à un **jeune diplômé d'une école supérieure de commerce,** ESSEC, SUP de CO ou équivalent apportant une expérience bancaire de 3 à 5 ans, acquise au sein d'un service affaires internationales.

Il sera chargé de développer cette activité auprès des entreprises de la région par une **action commerciale** sur le terrain.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions et C.V. sous référence 227 M à Corinne VAN LOEY,

degré Conseil
11, rue La Boétie 75008 PARIS

CONCIL

Responsable Impression

Imprimerie - 300 personnes

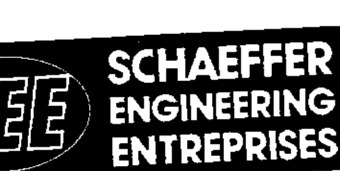
Situé dans une ville agréable du Centre Ouest, un de nos établissements, dans le but d'améliorer sa production, recherche son RESPONSABLE IMPRESSION.

Sa mission :
être responsable de tous les ateliers d'impression et magasins, diriger 100 personnes.

Son profil :
Ingénieur Arts et Métiers, BTS Estienne ou équivalent, avec quelques années d'expérience dans un poste similaire, où il a su faire preuve de fermeté et de souplesse.

Si de faire partie d'une PMI qui s'est donnée les moyens de sa compétitivité, vous semble un challenge intéressant, envoyez-nous votre candidature (lettre manuscrite, C.V.) sous référence 83703 M à Madame Claude FAVEREAU qui vous assure de sa discrétion.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS



SCHAEFFER ENGINEERING ENTREPRISES

Société d'Engineering et d'Entreprise Générale à l'Exportation recherche pour son Siège Social situé en **Alsace à Mulhouse.**

LE CHEF DU SERVICE DES RELATIONS HUMAINES

Ce responsable devra gérer un effectif de 110 personnes dont 50 % de cadres

Il aura comme objectif principal de valoriser le potentiel humain de l'entreprise et devra maîtriser les différentes techniques et méthodes correspondantes.

Par ailleurs, il lui sera confié
- l'administration et la gestion du personnel y compris des expatriés
- les relations avec les organismes sociaux
- les relations avec les organismes représentatifs internes du personnel
- la dynamisation des relations humaines analyse de postes - recrutements - gestion de carrières - formation - informations internes

Ce poste peut convenir à un(e) candidat(e) (35 - 45 ans) ayant acquis l'expérience nécessaire pour remplir ces missions

La connaissance de l'anglais sera prise en considération pour le choix du (de la) candidat(e).

Rémunération 200.000 +

Adresser sous référence JMV lettre manuscrite + photo + CV à
SCHAEFFER ENGINEERING ENTREPRISES
B.P. 2136 - 68060 MULHOUSE CEDEX
ou à SCHAEFFER ENGINEERING ENTREPRISES
178, rue de Courcelles - 75017 PARIS

CHEF DES VENTES

Equipements Hydromécaniques de série pour toutes industries

- ESC ou formation supérieure technique + 5 à 10 ans expérience vente et organisation technico-commerciale.
- Une industrie mécanique dynamique, 380 personnes, grande ville universitaire de l'Est, recherche ce cadre ayant déjà réussi comme vendeur et organisateur technico-commercial.
- Sa mission : développer un CA déjà important, renforcer et animer le réseau de vente France.
- Poste d'avenir stable.
- Rémunération stimulante, évolutive.

Adr. CV dét. ss réf. 1037 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

URGENT
SAUVEGARDE TOULOUSE
C.C. 66 – 75 S.A.L.

recrute Homme ou Femme Directeur général pour services spécialisés AEMO, tutelle enquête. Justifiant expérience exigée par C.C. diplôme ENSP-RENNES apprécié DIRECTEUR (TRICE) AEMO 30 SAL. ES. ou AS., ayant exercé responsabilités expérience AEMO, capacité animation supervision, travail pluridisciplinaire.

Adresser C.V. manuscrit, photo Secrétaire générale.

A.T.P.S.F., cité Port-Garaud
Bât. 5 – APP. 38
31 TOULOUSE.



ANNECY (Haute Savoie)
La Société Nouvelle de Roulements
Mécanique de Précision
4200 personnes 4 usines
Filiale Régie Renault

recherche pour seconder
Ingénieur Chef de Service

UN INGENIEUR

Bâtiments et équipements généraux.

En collaboration avec l'equipe existante, il sera chargé des méthodes d'entretien, des études et de la réalisation d'installations générales ou spécifiques relatives aux fluides, à l'électricité, à l'anti pollution et mettant en œuvre des techniques nouvelles de contrôle et régulation.

Formation : Ingénieur + 5 ans d'expérience dans les domaines cités.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo à :
SNR Service Emploi réf. IGE 31.
1, rue des Usines BP 17-71010 Annecy Cédex.

Importante Industrie en expansion Produits Modernes pour le bâtiment à Strasbourg recherche

JEUNE CADRE EXPORT

ESCE - ESC – formation export, ou similaire

- Disposant d'une expérience de l'exportation de 3 à 5 ans, parlant bien l'anglais + une seconde langue (espagnol ou italien, ou allemand).
- **Mission :**
  - Développement et gestion des marchés d'Afrique, DOM-TOM, Pays Anglo-saxons.
  - Missions pontuelles dans le monde entier.
- Voiture de fonction type R9.
- Larges possibilités d'avenir liées à la volonté exportatrice de la DG.

Adr. CV dét. ss réf. 1033 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

Ets hospitalier privé
280 lits – ISERE
1.000 m d'altitude

cherche

CHEF COMPTABLE CONFIRMÉ

Ayant connaissances en informatique.

Ecrire sous le n° T 037.997 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Organisation Patronale Professionnelle et Interprofessionnelle de la région Havraise
recherche

JURISTE

pour service conseil en droit du travail, documentation et relations extérieures.

MISSION PRINCIPALE :
information conseil assistance aux entreprises adhérentes, dans un esprit de collaboration et d'intervention actives.

Poste attractif par la variété des fonctions et des contacts qu'il implique.

Les candidats devront être LICENCIES EN DROIT et avoir une excellente pratique de la gestion du personnel en entreprise.

Adresser lettre de candidature et CV sous référence 2501 M à

BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Importante Banque Privée

recherche pour son Agence
d'ORLÉANS

DIRECTEUR CLASSE IV

35-40 ans minimum
Expérience analogue réussie de plusieurs années.

Adresser C.V. et prét. à OCBF.
66, rue de la Chaussée-d'Antin,
75009 Paris, sous réf. 6800 F.

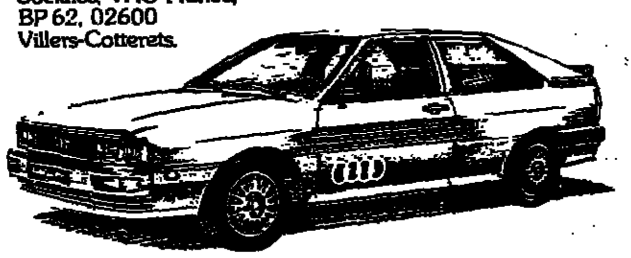
Chef de service recrutement et développement

Avec chaque responsable vous vous intéresserez à son activité et à son organisation pour lier une relation d'échange et acquérir une vision globale de la société et précise de chaque activité. Avec votre capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse, vous évaluerez avec précision leurs besoins en organisation, en recrutement, en formation pour leur proposer des solutions et des choix. La qualité du recrutement est considérée comme un facteur déterminant de la gestion prévisionnelle et du développement humain.

Rattaché au Directeur du Personnel, vous prendrez en charge le plan de recrutement pour le traduire en termes opérationnels jusqu'à la présentation des candidats sélectionnés aux directions utilisatrices.

Ce poste convient à un diplômé Etudes Supérieures avec une première expérience réussie de la fonction en entreprise ou en cabinet, désireux de développer et d'appliquer approches et méhodes originales des fonctions et des personnes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à la Direction du Personnel et des Relations Sociales, VAG France, BP 62, 02600 Villers-Cotterets.





V.A.G. France

média-system

Si vous avez le goût de vendre

Si vous êtes de ceux pour qui les contacts, le conseil et la persuasion auprès d'industriels exigeants sont une expérience motivante... si vous avez de plus une solide formation d'

ingénieur grande école

et peut-être une première expérience professionnelle, nous souhaitons vous rencontrer.

Notre proposition ? Vous intégrer à l'équipe d'ingénieurs des ventes de notre division Semi-Conducteurs à Paris. Celle-ci fournit en circuits logiques, microprocesseurs et mémoires les principales industries à technologie de pointe : informatique, télécommunications, automobile, aéronautique... *A leur pleine satisfaction, puisque nous sommes le no 1 mondial en ce domaine.*

En relation avec les directeurs techniques de nos clients, vous étudierez leurs projets et leurs besoins, tout en négociant avec nos services Ingénierie, Fabrication et Finances. Un rôle donc de conseil et de vente à haut niveau, où vous épanouirez votre sens *de l'initiative et de l'autonomie. Nous ne manquerons pas de favoriser l'évolution de votre rémunération* et de vos responsabilités, à la mesure de vos performances.

Monique Nervet vous prie de lui adresser votre candidature sous référence SC/0183/M - TEXAS INSTRUMENTS FRANCE 8/10, avenue Morane Saulnier - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

Organisation et Publicité

La SEP recherche pour son Établissement de VERNON

UN INGÉNIEUR ÉTUDES GRANDE ÉCOLE ou UNIVERSITAIRE.

Spécialiste de dynamique des gaz, cet ingénieur sera responsable de l'exécution ou du contrôle d'études théoriques et d'exploitation d'essais en dynamique des gaz appliquée à la balistique interne et externe des engins et moteurs-fusées, aux phénomènes de combustion (moteurs-fusées, lazers chimiques) et aux écoulements dans les turbomachines.

Le titulaire du poste devra être motivé pour les études avancées, appliquées à des matériels à l'étude ou en développement.

Débutant ou avec quelques années d'expérience des engins ou de la propulsion, il devra avoir acquis une formation très solide en aérodynamique, thermodynamique, dynamique des gaz réactifs, si possible thermique, optique physique.

Merci d'adresser CV détaillé, photo, prétentions sous réf. 765 à SEP, Service du Personnel, B.P. 802, 27207 VERNON.

SEP

HAVAS CONTACT

LE GROUPE SOFRESID est l'un des premiers de l'Ingénierie Internationale, plus de 3000 INGENIEURS / TECHNICIENS 80 % du C.A. à l'exportation, des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants : MINES - METALLURGIE - PETROLE - PETROCHIMIE - ENGRAIS - CHIMIE - OFFSHORE - PIPELINES - CENTRALES

SOFRESID recrute pour son département Etudes:

Ingénieurs Electriciens

Diplômés Grandes Ecoles

débutants ou possédant 2 à 5 ans d'expérience en conception et suivi de réalisation de réseaux électriques de distribution industriels et d'automatisation de processus de fabrication. réf. 817 A

Ingénieurs Manutention Continue - Transport

de formation A.M. - ECAM - ICAM - I.D.N. - INSA - E.N.S.M. - ENIM

débutants ou possédant une première expérience en mécanique lourde. Aimant le travail en équipe, ils devront avoir un goût prononcé pour la mécanique. réf. 817 B

Ingénieurs Automatisation - Instrumentation

(Supélec - I.E.G. - ISEP - ISEN ou équivalent)

possédant une première expérience industrielle acquise sur des systèmes de contrôle - commande avec mini et micro calculateurs associés aux techniques modernes d'instrumentation, d'automatisation, de transmission de données et d'Informatique. *Les candidatures d'Ingénieurs débutants seront très favorablement examinées. Les missions offertes couvrent la conception et le suivi de réalisation de projets d'automatisation mettant en œuvre des systèmes d'instrumentation conventionnelle* ou numérique, des automatismes programmés et des calculateurs industriels. réf. 817 C

Ces postes offrent de réelles possibilités d'accès à des fonctions de responsabilité de conduite de projets de première grandeur.

Tous ces postes s'adressent à des Ingénieurs possédant un bon niveau d'Anglais. Ils devront en outre, pouvoir envisager des déplacements de *courte ou longue durée en France ou à l'étranger.*

Merci d'adresser votre C.V. + photo + prétentions sous référence choisie à B. MAZIERES Direction du Personnel
SOFRESID
59, rue de la République
93108 Montreuil Cédex

SOFRESID



emplois régionaux emplois régionaux

FONCTION PERSONNEL en TOURAINE

Notre groupe occupe la première place dans son secteur d'activité (CA 2 milliards - 5000 personnes)

Nous recherchons *LE RESPONSABLE* DU PERSONNEL DE L'UNE DE NOS PRINCIPALES UNITES (600 P).

Adjoint direct du directeur d'établissement, il aura pour mission d'animer et de développer la politique humaine en assurant les différents aspects de la fonction.

Vous avez :
- 35 ans environ,
- une formation supérieure (ingénieur, droit, sciences humaines...)
- 5 à 10 ans d'expérience en milieu industriel et vous souhaitez participer activement à la poursuite d'une politique qui a déjà porté ses fruits, mais où *beaucoup reste à faire.*

Adresser votre candidature s/réf. 4728 à :
PIERRE LICHAU S.A. - B.P. 220 -
75063 PARIS CEDEX 02
qui transmettra.

CADRES COMMERCIAUX A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Vous voulez : CRÉER VOTRE GARANTIE D'EMPLOI, *NE PLUS ATTENDRE LA* DÉCISION D'UN ÉVENTUEL EMPLOYEUR

Pour y parvenir, il faut :
- Valoriser votre expérience pour devenir un décideur.
- Vous situer sur un marché porteur : CELUI DES P.M.I. QUI RECHERCHENT « UN DIRECTEUR COMMERCIAL EN TEMPS PARTAGÉ ».

L'I.C.P.I. *(Inst. de format. de parten. Commerc. pour les Petites Industr.)*, vous permettra d'être opérationnel dans cette fonction.

Cycle de 10 mois, rémunéré par l'État, avec le concours *d'une équipe de praticiens de premier plan.*

PRENEZ CONTACT AVEC J.-P. PEGART
CHAMBRE DE COMMERCE & d'INDUSTRIE de MOULINS-VICHY, Boîte Postale 370,
03017 MOULINS Cedex. Téléphone : (70) 44-02-78.

OUVERTURE DE LA SESSION : 28 MARS 1983 A VICHY

Banque Nationale cherche :
Spécialiste pour SERVICE ÉTRANGER
Libre immédiatement ; connaissance parfaite, réglementation et toutes opérations indispensables. Résidence Vaucluse ou Gard.
Ecr. s/nº 7.518 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

HOPITAL
40, rue Rabelais
85200 FONTENAY-LE-COMTE
L'hôpital de FONTENAY-LE-COMTE, recherche un Médecin Psychiatre Assistant pour secteur de psychiatrie générale.
Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur. Tél. : (51) 69-09-09.

ORGANISME FORMATION recherche - Région ROUEN

ANIMATEUR EN FORMATION ADULTES

Relations communications, problèmes institutionnels

Écr. avec C.V. et lettre manusc. IRAP, 17, rue Louis-Blanc, 76100 ROUEN.

INRA recherche à mi-temps poste

d'INGÉNIEUR

« Méthodes physiques adaptées à la matière biologique ». Connaissances en spectroscopie et informatique appréciées. *Anglais lu demandé.* Envoyer C.V. à LSCDA INRA LA GÉRAUDIÈRE, 44072 NANTES CEDEX.

Quotidien régional Ouest recherche pour

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION JOURNALISTE

confirmé, libre rapidement.

Ecrire MAINE LIBRE, 28, place de l'Éperon, 72000 LE MANS.

ASS. SOCIO-CULTURELLE REIMS recrute

ANIMATEUR

spécialité technique audiovisuelle.
Ecr. Ass. Prées. du château d'eau, av. d'Epernay 51100 Reims.

techniciens biologistes

Vous avez une formation BTS/DUT biologie *appliquée, licence, maîtrise* biochimie ou une *expérience* du laboratoire d'Analyses médicales.

Nous vous offrons une réelle opportunité en devenant

délégué technico commercial

Secteur *à pourvoir* : Région EST
Adresser votre dossier de *candidature*, photo et prétentions à :
F. RAILLARD - Chef du Personnel
BIOMERIEUX MARCY L'ETOILE
69260 CHARBONNIERES-LES-BAINS

bioMérieux
Produits et réactifs de laboratoire

Etablissement Industriel Ministère de la Défense

A BOURGES
recherche

Ingénieurs Mécaniciens

qui seront intégrés soit dans une équipe d'études et développement d'armes et de systèmes d'armes, soit dans un bureau de préparation des fabrications.

Profil requis :
- *jeunes ingénieurs diplômés grande école*
- formation de base en mécanique,
- intérêt pour les études et développements ou *la préparation des fabrications*
- expérience de quelques années appréciée.

Les candidats doivent adresser lettre *manuscrite* + CV + photo + rémunération souhaitée à :
Monsieur le Directeur de l'EFAB
6, route de Guerry 18015 Bourges Cedex

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS
7500 PERSONNES EN FRANCE
recherche pour son Siège Social

un responsable de recrutement

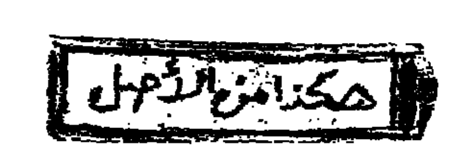
Ce poste requiert dynamisme, rapidité de réaction, adaptabilité.

De niveau *ingénieur ou équivalent, le candidat retenu devra avoir* acquis une expérience réussie dans la fonction recrutement si possible dans le secteur Bâtiment, T.P.

Doté d'une large autonomie dans les méthodes de sélection et bénéficiant d'un contact direct avec l'ensemble des directeurs d'établissements, le candidat devra évoluer rapidement vers les *aspects complémentaires* de la fonction recrutement : formation et gestion des carrières.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest (métro).

Adresser c.v., photo et prétentions sous référence 1663 à AXIAL *Publicité*, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.







SOCIÉTÉ DES SUPERMARCHÉS DOC
2.500 personnes, 30 magasins en région parisienne

recherche

CHEF DE SERVICE CONTR. SÉCURITÉ

IL SERA CHARGÉ :

- De l'organisation des services de sécurité (active et passive) de la société.
- De la recherche et la sélection des moyens techniques de surveillance et d'alarme.
- De la négociation de contrats de surveillance ou d'intervention.
- Des relations avec les services publics spécialisés.

L'offre s'adresse à des candidats de 35 ans minimum, ayant une personnalité affirmée et le sens des relations humaines.

Une expérience dans la Gendarmerie ou la Police serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo à : SMD Direction Aff. Sociales, 17, av. de la Résidence, 92160 ANTONY.

SOCIÉTÉ LINGERIE FÉMININE
en forte expansion
recherche

CHEF DE GROUPE COMPTABILITÉ CLIENTS ET TRÉSORERIE

Jeune BTS, DUT comptabilité ou équivalent ayant une première expérience 1 ou 2 ans dans le service clients d'une société industrielle.

Il/elle sera chargé (e) du suivi des comptes clients, du recouvrement des créances en liaison avec le service commercial et des problèmes de contentieux.

Il/elle prendra en charge la gestion journalière de la trésorerie et participera aux prévisions budgétaires.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., et prétentions sous réf. 54225 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - Q.T.

IMPORTANT GROUPE PRIVÉ ASSURANCE RETRAITE
recherche
pour ses relations extérieures

CADRE

- 30 ans minimum.
- Ayant formation juridique et goûts rapports humains

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite et prét. à
CAMPBELL N° 650 - B.P. 57
75824 PARIS CEDEX 17.

4, rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Chef du personnel et des relations sociales
référence NU 376 AM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE, 1500 personnes, recherche pour une de ses usines de 400 personnes son **Chef du Personnel et des Relations Sociales.**

En relation étroite avec la Direction des Relations Humaines du siege, il assumera *l'intégralité des fonctions de personnel dans une usine de 400 personnes,* dans le cadre d'une politique de groupe qu'il aura contribué a definir.
Il sera notamment responsable du budget formation de l'usine, de la gestion administrative du personnel, des relations avec les partenaires sociaux et de l'animation de l'encadrement.
Ce poste peut convenir à un cadre de 30 ans minimum, formation superieure ESC, Droit ou équivalent, ayant acquis une solide expérience de Chef du Personnel ou d'adjoint, connaissant bien les techniques modernes de gestion du potentiel humain et disposant de qualités de contact et de dynamisme.
Poste : ville sud-ouest.

Ingénieur chargé de programmes
référence SZ 380 AM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'HLM Paris renforce son **équipe technique** dans le cadre de son développement et offre un poste intéressant et évolutif *à un **Ingénieur Bâtiment** ou equivalent.*

Rattaché au Directeur du Département Construction et Entretien, il se verra confier la responsabilité, comme maître d'ouvrage, de la réalisation de programmes : montage, conduite et suivi.
Ce poste conviendrait à un candidat ayant au minimum 5 ans d'expérience dans le domaine des affaires (tant technique que commerciale). La connaissance du secteur HLM serait appréciée notamment au niveau de sa réglementation. Ses compétences conjuguées à ses qualités de rigueur, son dynamisme, de *bonnes capacités relationnelles, un esprit d'equipe lui ouvriront de réelles perspectives d'évolution de carrière.*

Jeune Responsable audit interne poste évolutif HF
référence MT 375 AM

GROUPE FRANÇAIS, 2500 personnes, CA 2 milliards, *comprenant plusieurs filiales dans des secteurs d'activités diversifiés,* crée le poste **d'Auditeur Interne.**

Ce poste conviendrait à un candidat HEC, ESSEC, ESCP, SC PO, ayant 2 à 3 ans d'expérience d'audit, acquise en cabinet spécialisé ou dans une grande société. Son activité se situera au niveau du groupe et concernera l'ensemble des procédures comptables, financières et administratives.
Ses compétences professionnelles, conjuguées à d'excellentes qualités relationnelles, lui permettront d'être l'interlocuteur de la Direction Génerale du groupe *ainsi que des Directeurs des filiales et des services concernes.*
Réelles perspectives d'évolution ultérieure de carrière.
Poste : proche banlieue sud Paris.

Chef des services techniques entretien travaux neufs
référence KR 373 CM

UNE FIRME FRANÇAISE (plus de 1.000 personnes), 3 établissements, un des leaders dans le domaine de l'industrie alimentaire, propose une fonction de **Chef des Services Techniques.**

Rattaché au Directeur d'une unité (400 personnes environ), cet ingénieur sera chargé :

- *de l'animation de la fonction entretien (une trentaine de personnes),*
- des travaux neufs (un programme d'investissement important est envisagé),
- de proposer des solutions techniques et d'organisation améliorant les performances de l'usine.

La fonction conviendrait à un ingénieur diplômé AM, ENSI, électromécanique, ayant au moins une dizaine d'années d'expérience dans la maintenance d'équipements à base mécanique mais très automatisés.
Poste à Paris.

Créer un service ordonnancement
référence LS 374 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU SECTEUR MÉCANIQUE, 2.300 personnes, leader dans son domaine et rattachée a un grand groupe international recherche le ***Chef du Service Ordonnancement d'une usine neuve située près de Metz,*** ayant actuellement un effectif de 200 personnes et toujours en développement.

Poste impliquant des qualités de créativité, d'organisation, de dynamisme et de contact qui conviendrait à un ingénieur ou équivalent, ayant minimum 3 ans d'expérience professionnelle acquise de préférence dans une activité de gestion *de production utilisant des moyens informatiques. Larges possibilités d'évolution* de carrière.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

DATOX

Vous propose de PARTICIPER à son expansion rapide, en concevant, réalisant et installant des systèmes pour la PRESSE et les INDUSTRIES DE LA COMMUNICATION.
(systèmes basés sur les techniques des microprocesseurs répartis et des réseaux locaux)

DATOX

recherche
Pour son service logiciel :

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
débutant ou ayant acquis une première expérience (Réf. 128).

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR
ayant déjà programmé des microprocesseurs (*Réf. 129*).

Pour son service matériel
(Étude - Fabrication - Installation)

UN INGÉNIEUR OU TECHNICIEN
très expérimenté chargé d'assister son responsable (*Réf. 130*).

UN TECHNICIEN DE FABRICATION ET DE MAINTENANCE
ayant BTS avec expérience microprocesseur (Réf. 131).

Vous avez l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités et vous voulez participer à votre avenir...

Téléphoner ou envoyer votre C.V. à Mme CASSET, 9 bis, Villa du Bel-Air 75012 PARIS. Téléphone : 347-41-25.

IMPORTANT GROUPE AGRO INDUSTRIEL
(2 *milliards de C.A., 11 usines implantées dans 7 pays*)
leader dans sa branche, recherche pour la société Holding :

1°) CONTROLEUR DE GESTION

expérimenté en organisation industrielle, en liaison avec la Direction Technique, il aura : la responsabilité pour un ensemble de filiales du tableau de bord industriel et de l'établissement des budgets et prix de revient dans le cadre d'un système de *gestion qu'il animera ; de forte* personnalité, le candidat aura une expérience de 5 ans environ, acquise au sein d'un groupe industriel.

2°) CADRE FINANCIER

débutant ou ayant première expérience en milieu bancaire chargé du suivi et de la consolidation des flux financiers francs et devises ; du contrôle des procédures financières et de *l'établissement des tableaux de bord* financier du groupe : il sera chargé de missions ponctuelles dans le domaine financier à la demande des filiales.

POUR SA FILIALE FRANÇAISE

3°) CONTROLEUR BUDGÉTAIRE

débutant ou ayant première expérience en milieu bancaire.

Il participera :

à l'élaboration du budget de la société et à son application *informatique ; à l'établissement des prix de revient* et des tarifs de vente ; il assurera l'analyse des écarts.

Pour ces 3 postes, larges perspectives d'évolution de carrière en FRANCE et à l'ÉTRANGER.

Anglais indispensable.

Lieu de travail grande banlieue Ouest.

Adresser curriculum vitae détaillé manuscrit, photo, prétentions à : R. GOUPIL Boîte Postale n° 8, 78250 MEULAN.



Henri SELMER est la première société française d'instruments à vent. Elle détient une réputation mondiale en "haut de gamme" (C.A. : 88 M. Exportation : 60 %. *Unité de production, 450 pers., située à Mantes - 78)* Pendant la dernière décade l'évolution des procédés de fabrication a été constante et rapide. Pour franchir une nouvelle étape dans un marché porteur, la Société recherche un

INGENIEUR DE PRODUCTION

diplomé d'une école de mécanique (BESANCON, AM, IDN, ENSI ...). Le candidat retenu *aura la connaissance des fabrications en petites et moyennes séries, acquise aux méthodes* et/ou en atelier, si possible dans le secteur de la mécanique fine.
Il prendra en charge la gestion des productions et l'industrialisation. Il fera évoluer les méthodes par *une automatisation croissante des procédés de fabrication.*
Lieu de travail : Mantes (78).

Ecrire avec C.V. explicite sous référence HS/MP à CETAGEP, 30, avenue Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI.

CETAGEP

GROUPE LESIEUR

RESPONSABLE MARKETING ET ETUDES EXPORT

Le Groupe LESIEUR : 6 milliards de C.A., 7.000 personnes. leader sur la plupart de ses marchés : huiles et produits condimentaires, plats cuisinés et conserves WILLIAM SAURIN, produits d'entretien - (Javel La Croix - Mir - Minidoux - Persavon ...), poursuit son expansion au plan *international et vous invite à rejoindre l'équipe export.*

Directement rattaché au Directeur Export :
– vous participerez à la conception et à la mise en œuvre de la stratégie de développement de l'export
– vous prendrez en charge l'animation de l'équipe marketing en place, ainsi que la responsabilité directe de projets majeurs concernant tant le développement des produits que celui des zones de ventes.

Nous souhaitons accueillir un diplômé d'une école de commerce, ayant une première expérience, même courte du marketing acquise de préférence dans une entreprise de biens de consommation.

Il faut bien posséder l'anglais, des connaissances de l'espagnol sont souhaitables.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo à LESIEUR Recrutement Cadres
122, Avenue du Général Leclerc - 92103 BOULOGNE-BILLANCOURT.

Prenez la tête avec l'informatique NCR



Troisième constructeur mondial de systèmes informatiques, avec un C.A. de $ 3,5 milliards, *nous entendons le rester en consacrant plus de $ 200 millions* au budget Recherche. Notre développement nous conduit à offrir des opportunités de carrière à des

ingénieurs commerciaux

basés à Paris pour région parisienne, Normandie et Nord-Picardie

à qui nous confierons la vente de systèmes informatiques sur le marché des secteurs public et semi-public.

Vous avez :
- une formation supérieure commerciale ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.
- une expérience de plusieurs années dans la vente de biens d'équipement ou *services informatiques.*

Valorisez cet acquis en saisissant cette opportunité de carrière chez un grand constructeur.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et rémunération sous la référence M 89 à M. Bablon, NCR France Tour Neptune 92086 Paris La Défense Cedex 20, qui vous garantit discrétion de rigueur et réponse rapide.

Grand Groupe Industriel
leader dans le domaine des **SERVO-MOTEURS**
en fort développement recherche

CHEF de BUREAU D'ÉTUDES SUPELEC - IEG ou équivalent

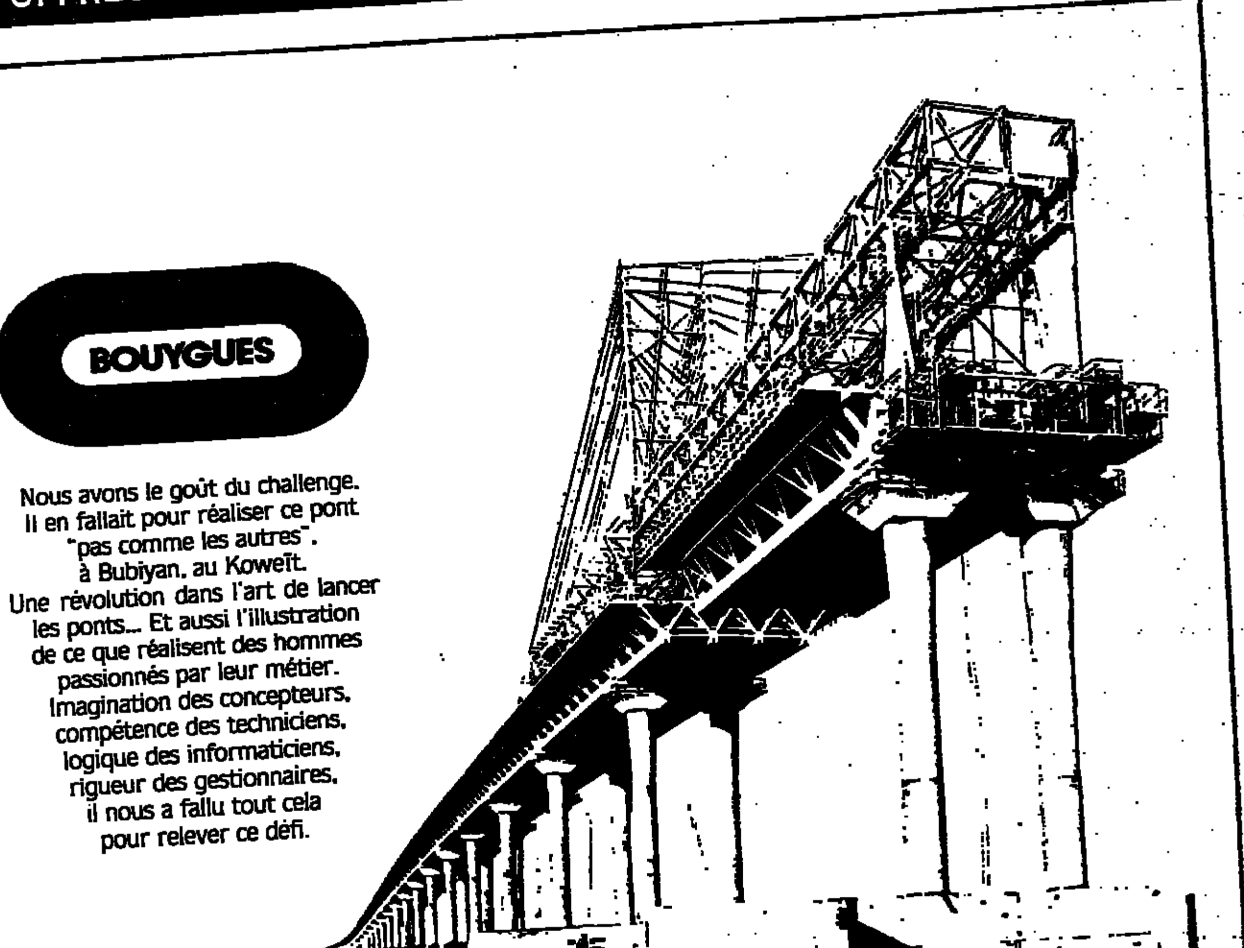
avec solide expérience en électromécanique et électronique.
Anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous N° [illegible] Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.



BOUYGUES

Nous avons le goût du challenge. Il en fallait pour réaliser ce pont "pas comme les autres". à Bubiyan, au Koweït. Une révolution dans l'art de lancer les ponts... Et aussi l'illustration de ce que réalisent des hommes passionnés par leur métier. Imagination des concepteurs, compétence des techniciens, logique des informaticiens, rigueur des gestionnaires, il nous a fallu tout cela pour relever ce défi.



NOUS LANÇONS UN PONT VERS VOUS

Vous qui avez envie de créer... Vous qui avez de l'enthousiasme à revendre... Vous qui recherchez responsabilités et autonomie de décision... Vous qui, conscient de vos compétences, vous sentez bloqué dans votre carrière... Vous qui cherchez l'entreprise où vous pourrez vous réaliser....

Nous souhaitons intégrer dans nos structures

TRAVAUX PUBLICS FRANCE ET INTERNATIONAL

des hommes comme vous, ayant le goût du challenge et la trempe de ceux qui forgent le succès actuel du Groupe (1972 : 1,4 milliard de F de C.A., 1982 : 14 milliards de F de C.A.), par exemple :

• des ingénieurs débutants, ayant envie d'apprendre :

nous vous assurons une formation au siège ou sur chantiers, selon vos souhaits, en études, méthodes ou travaux ;

• des directeurs de travaux pour la France :

spécialiste des grands ouvrages d'art, aujourd'hui numéro 2, vous voulez éclater et devenir pleinement responsable ;

• des directeurs de travaux pour l'étranger :

habitué à l'expatriation ou voulant la connaître, dans tous les cas parlant anglais, vous maîtrisez un chantier de génie civil ou de génie industriel clé en main, avec une grande délégation de responsabilités.

Nous vous offrons une ambiance de travail exceptionnelle, par la qualité des relations entre les hommes, le dynamisme et la foi dans l'avenir. Nous nous appuyons sur une logistique technique d'avant-garde. Nous sommes modernes, imaginatifs, gagneurs.

Roger A.MARTIN, Directeur Général et Bernard MALAGIE, Responsable du Personnel de la Branche Travaux Publics, sont à votre disposition.

Téléphonez-nous ou adressez votre candidature à Entreprise BOUYGUES - Service Personnel TRAVAUX PUBLICS B.P. 204 - 92142 CLAMART CEDEX - Tél. : 630.23.11 poste 4078

Organisation et Publicité

La SEP
Département Qualité
recherche pour ses établissements de VERNON et MELUN-VILLAROCHE

– des INGÉNIEURS

Réf. 2.000 M

avec expérience industrielle de 3 à 10 ans, chargé des Missions de responsabilité en assurance et gestion de la qualité, méthodes de contrôle, programme de cercles qualité.
Connaissance de l'anglais indispensable.

– des AGENTS TECHNIQUES ou CADRES TECHNIQUES

Réf. 3.000 M

de formation DUT ou équivalent, ayant une expérience industrielle de 5 à 10 ans dans une spécialité de mécanique ou d'électromécanique.
Ils participeront à l'Assurance Qualité des produits ARIANE et se verront confier la gestion d'actions Qualité pour des matériels en développement ou en production industrielle.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Merci d'adresser CV détaillé, photo et prétentions (en précisant la référence du poste) à SEP, Service du Personnel, B.P. 802, 27207 VERNON.

SEP

HAVAS CONTACT

Le CRÉDIT FONCIER de FRANCE
organisera à PARIS
le vendredi 15 avril 1983
un concours pour le recrutement de

SECRÉTAIRES COMPTABLES
(options Droit Commercial et Comptabilité)

Ce concours, ouvert pour **13 POSTES**, est accessible aux candidats remplissant les conditions suivantes :
— posséder la nationalité française ou celle d'un autre État membre de la Communauté Économique Européenne ;
— être âgé de plus de 20 ans et de moins de 26 ans au 1er janvier 1983 ;
— être titulaire de l'un des diplômes suivants :
• C.F.E.S. — B.A.C. — B.P. — B.T. — B.T.S. à caractère administratif ou commercial - examen probatoire au D.E.C.S. - capacité en droit - etc.

La Clôture des inscriptions interviendra sans préavis et au plus tard le 11 février 1983.



Renseignements complémentaires et documentation peuvent être obtenus au CRÉDIT FONCIER de FRANCE Service du Personnel - 19, rue des Capucines PARIS 1er - B.P. 65 - 75050 PARIS CEDEX 01 (tél. 244.80.67 - 244.80.66).



CHEF DE SERVICE TECHNIQUE VISUALISATION GRAPHIQUE

Nous sommes une société de 3500 personnes appartenant au Groupe CGE.
Notre secteur VISUALISATION GRAPHIQUE COULEUR en constante progression sur ses marchés, recherche pour diriger son service technique d'environ 40 ingénieurs et techniciens son

FUTUR CHEF DE SERVICE

De formation Grande Ecole, il aura acquis une solide expérience en informatique et si possible dans ce domaine. En particulier, il aura déjà dirigé avec succès, une équipe de développement matériel et logiciel.

Un fort ascendant naturel lui permettra de s'imposer devant une équipe de haut niveau.
Pratique de l'anglais indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et niveau actuel de rémunération à J.F. SILVESTRE qui étudiera votre dossier en toute discrétion, Service des Relations Sociales 41 rue Périer 92120 Montrouge.

Importante société d'ingénierie Paris - La Défense

recherche pour renforcer une équipe pluridisciplinaire (conception, métallurgie, soudage, contrôles)

INGENIEURS METALLURGISTES

Réf. 50052/A

Ils seront chargés du suivi technique de la fabrication, ainsi que de la définition d'outils de travail, de leur amélioration, de leur adéquation aux exigences en matière de production et de qualité.
Ces postes peuvent intéresser des ingénieurs qui possedent une première expérience en fabrication; des connaissances en soudage et contrôles non destructifs seraient appréciées

INGENIEUR CONTROLE DE FABRICATION

Réf. 50052/B

Il participera à la codification et à l'optimisation des prescriptions relatives aux divers contrôles de fabrication des matériels mécaniques (stades, étendues, critères), et d'en suivre l'application chez nos fournisseurs.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur qui possède une expérience de fabrication et de mise en œuvre des contrôles non destructifs.

Merci d'adresser une candidature précisant la référence du poste à HAVAS CONTACT 1, place du Palais-Royal 75001 Paris, qui transmettra

HAVAS CONTACT

Groupe bancaire à statut coopératif

recherche

Cadre confirmé

pour renforcer son service épargne et produits financiers (SICAV, F.C.P., interessement, assurance vie...).
Il justifiera d'une formation supérieure (HEC, Sciences Po, Droit...) et d'une expérience de 3 à 4 ans minimum dans le domaine de l'élaboration et du suivi des produits d'épargne.
Il devra avoir le goût des responsabilités (réf. 2336).

Jeunes diplômés

Ils posséderont une formation supérieure économique ou juridique et, si possible, une bonne connaissance de l'anglais. Ils seront chargés de renforcer les equipes du département financier (réf. 2337).
Merci d'adresser C.V., photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence choisie à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

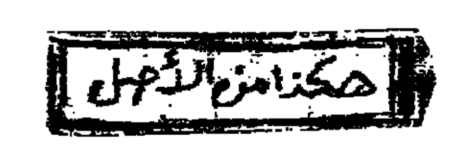
MEDIA PA

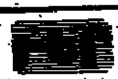
- Elaborer et communiquer une information synthétique sur les activités de l'**AFPA** pour la Direction de la Planification dont il fait partie,
- Etablir le bilan statistique annuel,
- Fournir des éléments statistiques en réponse à toute demande d'informations.

Participer de ce fait à l'appréciation de l'efficacité de l'Association, tel est le rôle du

CHARGE D'ETUDES STATISTICIEN

que nous recherchons. Une première expérience professionnelle ainsi que des connaissances en informatique et un diplôme de niveau II à dominante statistique, (Maîtrise, Grande école) sont nécessaires. Si vous correspondez à ce profil, nous vous remercions d'adresser votre candidature avec C.V. et prétentions à l'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes 13, place de Villiers 93100 MONTREUIL en précisant la réf. AV 100





Radio Télévision Française

GENTILLY, 150 personnes. **200 millions de francs de chiffre d'affaires.**
Filiale d'un groupe industriel français, nous sommes spécialisés dans la dis-
tribution des composants électroniques les plus réputés.
La complexité de notre gestion (30 marques, 4 000 clients réguliers,
40 000 références) a nécessité la mise en œuvre d'un système de traite-
ment dont nous terminons le développement sur **2 REALITE 2000** avec
l'aide d'une SSCI. Nous recrutons notre futur

Responsable service informatique

Sous l'autorité du Directeur administratif et financier, vous serez l'interlo-
cuteur des utilisateurs pour l'amélioration des logiciels déjà réalisés (comp-
tabilité) et des nouvelles applications en cours de développement (gestion
commerciale, facturation, gestion de stocks).
Une **expérience** de 5 ans minimum dans la conduite de projets de gestion
vous sera nécessaire dans ce poste qui demande en outre de la disponibilité
et le sens du dialogue.
Responsable du personnel et des moyens informatiques, vous serez bien
sûr plus vite opérationnel en connaissant déjà notre matériel, les techniques
télétraitement et base de données, et les applications citées.
Claire SOULIE vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature
sous référence MCS/RT/RI.

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber - 75009 PARIS



BANQUE FRANCAISE DU COMMERCE EXTERIEUR

pour son Département Informatique et Organisation équipé de trois ordina-
teurs IBM (1 × 3033 - 2 × 3031, CICS - DL 1) et d'un réseau de 150 ter-
minaux devant être progressivement remplacés par des mini-ordinateurs,
recherche des

Analystes

(réf. MOL/BC/AN)

et

Analystes-programmeurs

(réf. MOL/BC/AP)
pour le développement de projets bancaires intégrant la spécificité de la
B.F.C.E. et les nouvelles orientations techniques.
Les analystes, de formation supérieure (MIAGE ou équivalent), seront opé-
rationnels grâce à une expérience de 2 à 3 ans en analyse et programma-
tion Cobol et CICS dans des projets importants.
Les analystes-programmeurs, de niveau DUT ou équivalent, auront prati-
qué pendant 1 à 2 ans la programmation Cobol et si possible dans un
contexte CICS.
L'évolution des techniques spécifiques de la B.F.C.E. permettra l'actualisa-
tion des connaissances informatiques des candidats retenus.
Lieu de travail : quartier Opéra.
Olivier de LAUGEIRET vous remercie de lui adresser votre dossier de candi-
dature, sous la référence du poste choisi.

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber - 75009 PARIS



telesystemes
EURODIAL

Nous offrons un Service Réseau en Temps Par-
tagé qui, à partir de tout type de terminal (clas-
sique, vidéotex, micro-ordinateur), permet
d'accéder en conversationnel à de puissants
ordinateurs connectés aux principaux réseaux
de transmission de données (téléphone, télex,
TRANSPAC, EURONET, TYMNET, TELENET).
Nous proposons également une gamme de logiciels standards ou spécifi-
ques pour le calcul et la gestion décisionnelle.
Pour consolider notre avance et renforcer notre équipe, nous souhaitons
recruter un

Chef de projet

Nous vous confierons la responsabilité du développement et de la promo-
tion de produits logiciels interactifs dans le domaine de la gestion.
Vous interviendrez comme « maître d'œuvre » (cahier des charges,
analyse, supervision de la réalisation) dans un esprit méthodologique.
Ingénieur ou universitaire, vous possédez une première expérience (1 à
3 ans) acquise chez un utilisateur, ou une SSCI. Analyste fonctionnel sur
des projets de gestion, vous avez acquis le sens de l'efficacité et de la
méthode et souhaitez élargir vos responsabilités dans un poste évolutif.
Bertrand REVOL vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature,
sous la référence MRE/TSE/CP.

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber - 75009 PARIS

Nous sommes une **SSCI** implantée à **Paris Centre,** fortement spécialisée
dans les applications financières (**Bourse** et **banque**) et équipée de
quatre 4341 modèle 2 interconnectés.
Vous êtes programmeur système motivé par les méthodes d'exploi-
tation ou :
- responsable de préparation désireux de valoriser votre acquis technique.
- titulaire d'un DUT (de préférence).
- vous avez une connaissance pratique d'un environnement d'exploitation
IBM (VM - CMS/DOS-VSE ou OS/VSAM).
Nous vous proposons de devenir notre

Homme méthodes d'exploitation

- Rattaché aux études, votre mission consistera à définir et mettre en place les normes, méthodes et procédures permettant d'automatiser notre exploitation.
- Vous jouerez également le rôle d'interface entre les études et les équipes de productions (préparation - exploitation).
- Vos connaissances techniques, votre expérience d'au moins 2 ans et vos qualités relationnelles seront vos meilleurs atouts pour réussir dans ce poste.

Claire SOULIE vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature
sous référence MRE/SI/MX.

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber - 75009 PARIS

Banque Populaire du Midi

Equipés d'un **IBM 4341 (modèle 2)** et d'un réseau de **150 terminaux sous SNA,**
nous recrutons un

Ingénieur système

pour faire équipe avec l'ingénieur système en place.
Vous devrez assurer l'optimisation du système existant et du réseau en jouant un rôle de conseiller tech-
nique auprès des autres services informatiques (Etudes, Exploitation) et des utilisateurs.
Diplômé de l'enseignement supérieur, vous pourrez valoriser dans ce poste clé une première **expérience**
(3 ans minimum) de la fonction système sur un site identique (**DOS, VSAM, CICS, VTAM**). La
connaissance de VM et/ou de MVS est souhaitable.
Lieu de travail : NIMES.
Bertrand REVOL vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la réfé-
rence MRE/BPM/IS.

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber - 75009 PARIS

C.G.E.A.

La Compagnie Générale d'Entreprises Automobiles (Groupe CGEA) ayant pour secteur d'activité le transport en
commun de voyageurs, l'enlèvement de déchets industriels et ménagers, démarre actuellement un nouveau plan direc-
teur (organisation et informatique) et recrute un

Ingénieur analyste (Responsable d'applications) Mini - Micro

Le plan informatique prévoit l'installation à partir de 83 de **10 mini** et de **13 micro** répartis dans les régions et dans les
centres.
Vous prendrez en charge la conception et la réalisation de traitements informatiques.
Vous participerez à la mise en place de nouvelles applications de gestion auprès des utilisateurs.
De **formation supérieure** (INSA - MIAGE...), vous maîtrisez la conduite de projets de gestion (Cobol -TP) grâce à une
expérience de 5 ans minimum.
La connaissance de générateurs de programmes et/ou de package (comptabilité, paye...) serait un atout supplé-
mentaire.
Lieu de travail : Puteaux.
Olivier de LAUGEIRET vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MOL/CG/AN.

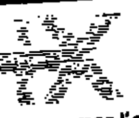
Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber - 75009 PARIS

LEVALLOIS-PERRET - Nous sommes un organisme du secteur tertiaire (200 personnes) équipé d'un
IBM 38 modèle 5 et d'un **terminal lourd relié à un DPS 8** nous permettant de gérer une activité
nécessitant l'emploi d'un véritable temps réel.
Notre nouveau plan informatique prévoit la refonte de plusieurs chaines de traitement et l'arrivée de nou-
veaux materiels.
Dans ce contexte, le directeur de l'organisation et de l'informatique souhaite recruter un

Chef d'exploitation

a qui il confiera l'encadrement de l'equipe d'exploitation (10 personnes) et la responsabilité de l'ensem-
ble des moyens techniques.
Nous souhaiterions rencontrer des candidats de 28 ans minimum ayant l'expérience d'un poste similaire
et connaissant si possible l'IBM 38 et les langages GAP III et Cobol.
Ce poste évolutif dont la rémunération sera motivante nécessite des qualités relationnelles importantes.
Bertrand REVOL vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MRE/GA/RX.

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber - 75009 PARIS



La Caisse Centrale des Banques Populaires

Nous sommes l'**organisme central du Groupe des Banques Populaires** chargé d'assurer les services
communs (paie du personnel, gestion des titres, gestion des opérations à l'étranger...) ; nous avons su,
au fil des ans, nous doter d'une informatique performante.
Nous sommes actuellement équipés d'un **IBM 3081 en OS/MVS sous IMS DB/DC** auxquels sont
reliés environ **900 terminaux via SNA TRANSPAC.**
Nous recherchons un

Jeune ingénieur système IMS

De **formation DUT** ou équivalent, vous possédez une première **expérience** système (deux ans mini-
mum) sur une configuration comparable et connaissez si possible **VTAM.**
Outre les avantages liés à la banque, nous vous proposons une rémunération en rapport avec vos quali-
fications et, pour faciliter votre intégration, nous prévoyons une période de formation.
Lieu de travail : métro Bourse.
Bertrand REVOL vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MRE/CC/IS.

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber - 75009 PARIS

CCIS
Informatique et Immobilier
Filiale de groupes informatiques de renommee europeenne

MONTREUIL
Notre société est spécialisée dans l'**étude,** la **réalisation,** la **distribution,**
l'**exploitation** et la **maintenance de produits ou de services informati-**
ques destinés aux professionnels de l'immobilier. Dans le cadre de notre
expansion, nous renforçons nos équipes et souhaitons accueillir

2 Ingénieurs commerciaux

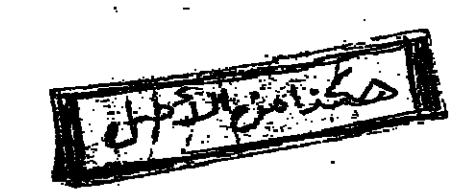
à qui nous confierons la commercialisation de
logiciels spécifiques. Votre secteur d'interven-
tion se situera principalement en **région pari-
sienne.**
Vous serez chargé, auprès des administrateurs
de biens et des autres professionnels de l'immo-
bilier, d'effectuer l'analyse des besoins et de
proposer les solutions les plus appropriées,
compte tenu soit des logiciels existants, soit de
logiciels specifiques
(réf. MRE/VO/IC).

3 Ingénieurs technico commerciaux

Votre mission consistera, en tant que support
technique, à assister en avant et après vente les
ingénieurs commerciaux et à adapter ou déve-
lopper des logiciels spécifiques propres à notre
marché.
Une bonne connaissance des méthodes d'orga-
nisation et d analyse dans un environnement
temps reel est donc nécessaire (réf. MRE/VO/TC).

Outre une bonne connaissance de l'informatique, nous souhaiterions rencontrer pour ces postes
des candidats **diplômés de l'enseignement supérieur** ayant acquis une **expérience** notable dans
un domaine d'activité similaire.
La rémunération, composée d'une partie fixe et d'une partie variable, sera de toute façon moti-
vante.
Bertrand REVOL vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature, en mentionnant la réfé-
rence du poste choisi.

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber - 75009 PARIS



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

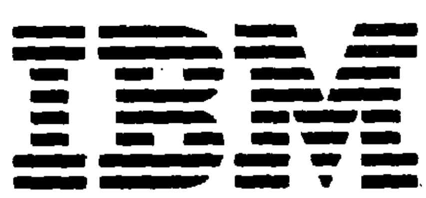
Je suis ingénieur technico-commercial à IBM, et je ne le regrette pas.

Quand j'ai décidé de préparer une Ecole d'Ingénieurs, je n'imaginais pas devenir un jour ingénieur technico-commercial. Et puis, à la sortie de l'Ecole, j'ai répondu à une annonce d'IBM France. En fait, si je connaissais bien l'entreprise, j'ignorais ce qu'était exactement ce poste.
Et j'ai alors découvert un métier qui m'a paru très enrichissant. Je n'ai pas été déçu.
J'ai d'abord suivi une formation très complète, tantôt au Centre d'Education d'IBM, tantôt sur le terrain. Puis on m'a confié la responsabilité d'un certain nombre de clients dans le cadre d'une agence. J'y ai trouvé l'ambiance de travail et l'autonomie d'une petite entreprise, avec les avantages d'une grande Société.
Mon rôle est avant tout celui d'un conseil.
J'analyse les besoins des clients, je les étudie puis soumets la solution la plus adaptée.
En un mot, je les assiste dans la mise en œuvre d'importants projets informatiques. Ensuite, je reste en contact avec eux et je les aide à gérer leur installation et à l'améliorer si nécessaire.
J'ai ainsi rencontré de nombreux responsables d'entreprises, dans des secteurs variés. En fait, c'est un véritable travail d'ingénieur et, pour moi qui ai une formation scientifique, la technologie de pointe d'IBM m'a beaucoup apporté.
J'aime ce travail, car il est passionnant et formateur. Je sais que demain il me conduira à d'autres responsabilités, commerciales, techniques ou administratives.
Non vraiment, je ne regrette pas d'avoir répondu à cette annonce ■

*Si, comme ce jeune diplômé, vous avez une formation d'**INGENIEUR**, si vous êtes débutant ou possédez une première expérience, nous pourrons vous confier une mission d'Ingénieur technico-commercial à Paris ou en province.*

Nous vous demanderons aussi d'accepter le principe de la mobilité géographique et d'avoir de bonnes connaissances en Anglais.

Vous pouvez donc contacter J.P. ASTOR - IBM France (Référence M 01) - 2, rue Marengo - 75001 PARIS.



Organisation et Publicité

THOMSON-CSF

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS V/1 - V/2

Après une période de prise de connaissance du matériel, *ils seront intégrés* au sein d'équipes *chargées* de l'intégration de la mise au point et de l'assistance technique d'équipements radars, systèmes d'armes, télécommunications.

Nous souhaitons une expérience de plusieurs années dans l'une ou l'autre de ces techniques.

La pratique de la langue anglaise est une nécessité compte tenu des déplacements de longue durée qu'impliquent ces postes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Monsieur CORDAVILLE, THOMSON-CSF DTEX, 34, boulevard Ornano 93200 SAINT-DENIS.

HAVAS CONTACT



Notre Société, spécialisée dans la réalisation de matériels électroniques de haute technicité, recherche

DEUX JEUNES INGÉNIEURS :

• 1 *Ingénieur* « *Analyse des Coûts et Devis* » (réf. I)
Cet *ingénieur* est appelé à prendre la responsabilité du Service après une période de formation.

• 1 *Ingénieur* Chargé d'affaires (réf. II)
Il sera responsable au niveau de la fabrication, du suivi d'affaires nouvelles.

Adresser lettre manuscrite C.V. et niveau de rémunération avec Réf. AG 2/04 du poste à **SINTRA - ALCATEL**
Service des Relations Sociales et de l'emploi
1, Avenue Aristide-Briand - 94117 Arcueil Cedex.

Groupe d'importance nationale, C.A. 1 milliard, effectif : 2.500 personnes, nous souhaitons étoffer notre service audit interne en intégrant un

jeune auditeur interne

Au sein d'une équipe formée aux methodes anglo-saxonnes d'audit interne, il accomplira des missions variées dans l'ensemble des directions d'exploitation.
Ce poste pourra évoluer vers des responsabilités opérationnelles.
Une première expérience en cabinet ou en entreprise dans un poste similaire serait appréciée.
Poste basé à Meudon.

Adresser lettre, C.V. et photo à :
Isabelle Le Garsmeur - Maisons BRUNO PETIT
21, rue des Capucins - 92190 MEUDON

Bruno-Petit

Organisation et Publicité

IBM IBM IBM IBM IBM

USINE DE BORDEAUX Recherche
pour les activités d'homologation de son
CENTRE EUROPÉEN D'APPROVISIONNEMENT DE COMPOSANTS

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Grandes Ecoles ou Universitaire pour conception et tests sur réseaux pré-diffusés (Gate Arrays).

INGÉNIEUR PHYSICO-CHIMISTE

Grandes Ecoles ou Universitaire physique des solides et des matériaux.

Débutants ou courte expérience pour :
• Mesures électriques et caractérisation de composants.
• Technologies et fiabilité des composants passifs et intégrés.

Anglais courant. Aptitude à la communication et aux contacts. Nombreux voyages en Europe.
Écrire avec C.V. détaillé à : IBM France
Service Emploi B.P. 27 - 33170 Gradignan.

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

Société de services, dans le domaine agro-alimentaire, ayant d'importantes activités internationales, cherche à pourvoir 2 postes pour quartier Montparnasse :

JEUNE ATTACHÉ(E) JURIDIQUE :

de formation supérieure (minimum maîtrise) pour assister le Chef du Service Juridique en matière de propriété industrielle (marques), contrats, droit des sociétés, droit fiscal.

JEUNE ATTACHÉ(E) FINANCIER :

de formation supérieure (École de gestion ou équivalent, finances-comptabilité), pour assister le Chef du Service Financier, en matière de contrôle de gestion, de suivi des tableaux de bord et, réaliser des études ponctuelles.

Pour ces 2 Postes, il est demandé l'Anglais courant et de bonnes connaissances de l'Espagnol ou du Portugais.

Adresser, C.V., photo et prétentions sous n° 58582 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société Banlieue Ouest, recherche

un INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Dominante : mécanique des fluides, anglais souhaité.

Recherche nouveaux produits pour isolation thermique et frigorifique, choix des matériaux et matériels, assistance chantiers.

Adresser C.V., prét. *sous n° 57.953 Contesse Publicité*, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er, qui transmettra.

BANQUE A PARIS
recherche pour assister le Secrétaire Général

UN ADJOINT

EXPÉRIMENTÉ

Possédant de préférence une formation supérieure et ayant une très bonne connaissance en Droit des Sociétés et Droit des Affaires.

Il sera chargé pour l'ensemble des Sociétés du Groupe :
des problèmes de constitution, de conseils et d'assemblées, de l'établissement et de la présentation des rapports d'activité, de l'accomplissement des formalités qui peuvent en découler et, d'une manière générale, de toutes les tâches relatives à la gestion administrative des Sociétés (S.A., S.A.R.L., S.C.I.).

Position cadre - Age souhaité 30-40 ans minimum -
Libre rapidement de préférence.

Adresser C.V., photo à N. 2703 - PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

---

ingénieur organisation & méthodes

200 000 +

Un IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS, CA 30 millions, disposant de deux unités de fabrication dans le Maine-et-Loire, cree, pour répondre aux besoins en organisation suscités par le fort développement du Groupe, un poste de RESPONSABLE ORGANISATION ET MÉTHODES.

Basé au siège, situé dans la region parisienne et directement rattaché au Directeur Administratif et Financier, il aura pour mission d'assurer le recensement des besoins en INFORMATIQUE DÉCENTRALISÉE et BUREAUTIQUE, et de mettre en place des procédures d'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET INDUSTRIELLE. Il travaillera en etroite collaboration avec le service informatique, équipé d'un IBM 38 et de liaisons de télétraitement.

Ce poste conviendrait à un INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE, 28 ans minimum, s'étant spécialisé en INFORMATIQUE DE GESTION et ayant quelques années d'expérience en organisation/informatique acquise soit dans un cabinet spécialisé soit dans une entreprise importante.

Les dossiers de candidatures — sous ref. 2580 M à préciser sur l'enveloppe — seront traites confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Importante société spécialisée dans la fabrication de produits et systèmes pour l'Agriculture

APPARTENANT A UN GROUPE CHIMIQUE DE TAILLE INTERNATIONALE
recherche

UNE ASSISTANTE COMMERCIALE EXPORTATION

Ce poste est proposé à une secrétaire de formation minimum B.T.S.
Spécialisée dans l'exportation, confirmée par une expérience de plusieurs années
Pratiquant couramment l'anglais et l'allemand

La rémunération sera fonction de la qualification et de l'expérience.
Statut assimilé cadre

LIEU DE TRAVAIL :
proche banlieue Nord-Ouest

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous n° T 037992 M — RÉGIE PRESSE 85 Bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

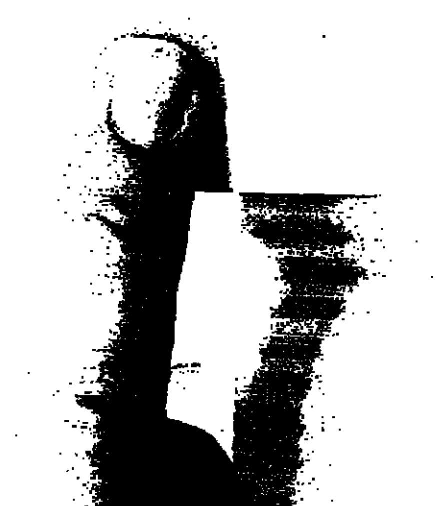
CHASSEUR DE TETE recherche

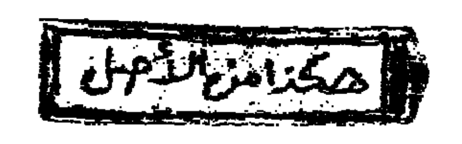
Consultants Juniors

Diplômés grandes écoles

pour interventions auprès de directions d'entreprises.
Rémunération motivante.

Adresser votre CV sous référence M1 - Michel Muller - OBJECTIFS CONSEIL
160, rue de Bagnolet - 75020 PARIS -







GENERAL MOTORS FRANCE

recherche pour ses Services Financiers liés à ses activités d'importation

UN JEUNE CHEF DE SECTION

Prix et estimation de coûts commerciaux, contrôle budgétaire, etc...

Formation : DUT (Finance-Comptabilité)

Le candidat devra posséder une connaissance pratique de la langue anglaise (écrite et parlée), le sens de la communication et le désir de progresser.

Le niveau de la rémunération sera de l'ordre de 70/85.000 F.

Ecrire en adressant C.V. détaillé, prétentions et photo
Service du Personnel - Madame LAIGNEL
56/68, Avenue Louis Roche 92231 GENNEVILLIERS Cedex.

---

*annonce parlée**

Jeunes diplômés HEC, ESSEC, ESC, Sciences Po...

Pourquoi pas la diplomatie?

A partir d'un certain niveau nous traitons nos marchés comme on signe un traité.

L'Ecole Supérieure dont vous avez le diplôme vous a enseigné le marketing, la finance, la gestion et les règles du «business». Excellent. Vous en aurez besoin. Si vous savez en outre vous conduire comme il convient avec des managers, masquer une puissante envie de conclure derrière un jeu relationnel habile jusqu'au moment de la négociation finale, vous pourrez trouver demain dans notre société - une multinationale de tout premier rang - le terrain d'expression où donner immédiatement la mesure de votre talent et/ou préparer une ascension rapide vers des fonctions de management.

** Pour informations complémentaires et rendez-vous éventuel, téléphonez au 763.11.15. aux heures de bureau. réf. 1292.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

OSNOR

BANQUE FRANÇAISE NATIONALISÉE

Siège à Paris

recherche

Un Adjoint Au Responsable

DES CRÉDITS EN DEVISES AUX NON-RÉSIDENTS

Fonction :
- étudier, rédiger, négocier les contrats de prêts ;
- syndiquer les opérations ;
- développer, gérer et surveiller le portefeuille de la Banque ;
- assurer et maintenir les liaisons avec les autres banques internationales ;

Formation universitaire, juridique, anglo-saxonne.

Exigences :
- anglais (écrit et parlé) indispensable ;
- connaissance du milieu bancaire anglo-saxon ;
- mobilité et disponibilité pour mission à l'étranger ;
- expérience professionnelle 7 ans (2 ans dans le domaine des Euro-crédits).

RÉMUNÉRATION EN FONCTION DE L'EXPÉRIENCE.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal 75001 PARIS sous référence 32024.

HAVAS CONTACT

MANUFACTURERS HANOVER BANQUE NORDIQUE

recherche pour sa DIRECTION DU CREDIT

CHEF DU SERVICE ANALYSES DE CREDIT

Responsable d'un groupe d'analystes, il supervisera en outre des fonctions telles que renseignements commerciaux, dossiers banques-clients... Il assistera également le Directeur du crédit dans certaines tâches spécifiques.

Le poste permet un développement de carrière très intéressant pour un candidat connaissant bien l'analyse de crédit possédant de bonnes qualités de gestionnaire.

Profil souhaité :
- expérience minimum de 5 années du milieu bancaire (analyse, exploitation).
- études supérieures.
- anglais écrit et parlé couramment.

Ecrire ou contacter Jean MILLARD Chef du Personnel MHBN - BP 259.08 - 75364 Paris Cédex 08. Tél. 266.90.36. Discrétion assurée.

média-system

Le futur de la biotechnologie

Roussel-Uclaf est depuis longtemps une société biotechnologique qui produisait des antibiotiques, des vitamines et des enzymes pour ses activités pharmaceutiques, vétérinaires et agricoles. Aujourd'hui nous produisons l'interferon gamma, des stéroïdes, des immuno-stimulants et des hormones.

Notre Centre de Recherche (situé à Romainville près de Paris) comporte une équipe de 800 chercheurs toujours à la pointe de la recherche et utilisant les techniques les plus récentes de manipulation des gènes, d'hybridomes, de culture cellulaire et de fusion de protoplaste.

Nous avons décidé de doubler les effectifs du département de biotechnologie et recherchons deux

CHEFS DE GROUPE CONFIRMES BIOLOGIE MOLECULAIRE ET MICROBIOLOGIE

Ils ont nécessairement une très large expérience dans l'utilisation de ces techniques.

Nous recherchons également des :

- **GENETICIENS en MICRO-BIOLOGIE**
- **PHYSIOLOGISTES**
- **EXPERTS en CLONAGE et FERMENTATION**

Ils appliqueront leurs connaissances et leur expérience pour la recherche de nouveaux produits.

ROUSSEL UCLAF

Pour un premier entretien avec le responsable du département, merci d'adresser votre dossier de candidature au service de gestion des cadres sous réf. F.B. 35, bd des Invalides 75007 - Paris.

Quand on invente des cerveaux, on a besoin d'intelligence... intel

Fondée en 1968 dans un esprit résolument novateur, Intel est le pionnier du marché des microprocesseurs. En 1971, nous lançons les systèmes mémoires et par la suite nous étendons notre activité à la micro-informatique et aux systèmes. Aujourd'hui nous avons 20 000 collaborateurs répartis dans le monde entier et un C.A. de 899 millions de dollars en 1982. Intel Europe représente 30% du C.A. de Intel Corporation. Nous proposons à des ingénieurs informaticiens et électroniciens de rejoindre nos équipes de RUNGIS (banlieue Sud) qui est le centre de la région Sud-Europe (France, Italie, Espagne, Israël).

SUPPORT VENTES SGBD

Ingénieur d'application désirant évoluer vers la fonction technico-commerciale ou ingénieur technico-commercial ayant une première expérience d'utilisation de systèmes de gestion de bases de données (connaissance des produits IMS/DL1 appréciée). Il aura la responsabilité du support de l'équipe de vente, Division Systèmes, dans la commercialisation des SGBD : présentations techniques, démonstrations, essais... Une voiture de fonction sera à sa disposition.

INGENIEUR FORMATION CLIENTS

Ingénieur informaticien avec une première expérience des systèmes d'exploitation et de la programmation en langages évolués. Il aura la responsabilité de la formation technique clients, qui lui permettra de découvrir et faire découvrir la technologie Intel. Cette fonction ouvre des perspectives d'évolution dans la société.

SUPPORT TECHNIQUE CLIENTS

Jeune ingénieur informaticien, sa fonction consistera à apporter une aide à nos clients en menant des missions de conseil et d'assistance technique. Il aura de bonnes connaissances dans le domaine des micro-processeurs, des langages évolués et des systèmes d'exploitation. Il aura une voiture de fonction à sa disposition.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

débutant ou première expérience

Adjoint du responsable dans l'un de nos grands comptes, il assurera progressivement le support avant et après-vente d'un gros client international. Il fournira le statut technique et commercial des produits micro-processeurs et mémoires, la documentation... en étroite relation avec la division de notre société-mère aux USA.

Une formation technique à nos produits est assurée en France ou en Europe. Le contexte du travail est international et donc l'anglais est indispensable. Dans un environnement très valorisant, nous vous proposons, outre de larges perspectives d'évolution en France ou à l'étranger, des rémunérations de nature à motiver des candidats de valeur.

Adresser CV et photo en précisant le poste choisi ou téléphoner (687.22.21 poste 360) à Intel Corporation, Direction du Personnel, 5 Place de la Balance, Silic 243, 94528 Rungis Cédex.

média-system



TRANSPORTS FRIGORIFIQUES EUROPEENS

Premier transporteur européen de produits agro-alimentaires sous température dirigée (CA 1 milliard, 2500 personnes, 1500 véhicules, 40 agences) nous recherchons

TRESORIER

Très vite formé aux spécificités et procédures du groupe, il sera appelé, à court terme et sous l'autorité du Chef du Service Financier, à devenir notre trésorier. Sa mission :
- suivi et gestion de l'évolution de la trésorerie.
- négociation et contrôle bancaires
- définition des méthodes et procédures pour une gestion optimale du bas de bilan.
- gestion du risque de champs à court terme.

Le poste conviendrait bien à un diplômé (ESC ou équivalent), possédant de bonnes connaissances en comptabilité informatisée et trésorerie d'entreprise. Plusieurs années d'expérience à un poste comparable - voire d'assistant de bon niveau - dans une grande entreprise et/ou dans une banque constitueraient les meilleures références.
Poste basé à Paris. (Référence 4331)

SPECIALISTE DE LA COMPTABILITE GENERALE

Collaborateur direct du Chef des Services Comptables du Groupe, sa mission recouvre de larges responsabilités. Il assiste, conseille et forme les opérationnels régionaux, identifie les forces et les faiblesses de nos centres de province, tant sur le plan humain que matériel.

Le poste, basé à Paris, implique en outre une intervention active en qualité d'audit interne.

A 35 ans environ, de niveau Révision Comptable, vous avez acquis une solide réputation dans un poste comparable. L'idéal voudrait que vous connaissiez le domaine du transport, mais nous restons ouverts à d'autres candidats.
(Référence 4332)

Envoyez lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée en précisant la référence du poste qui vous intéresse à l'agence DESSEIN — 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

Pour développer la deuxième phase de son plan informatique (matériel IBM, CICS, 100 terminaux)

Banque Morgan

recherche

ANALYSTES

2 ans minimum d'expérience en analyse MIAGE ou équivalent.
Anglais souhaité.

Adresser C.V. détaillé & prétentions à :
Personnel Department
BANQUE MORGAN
B.P. 18 - 75021 Paris Cédex 01

UN GROUPE FRANÇAIS IMPORTANT
offre à un

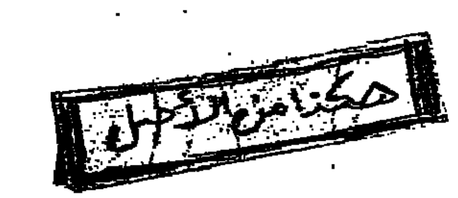
INGENIEUR CONFIRME

issu d'une grande école

l'opportunité d'accéder rapidement à des responsabilités de haut niveau

Le candidat retenu devra posséder, outre des compétences techniques acquises dans le domaine industriel, une solide formation de gestion. Ses capacités de gestionnaire et ses qualités de dynamisme seront déterminantes pour lui permettre d'accéder à des postes de direction.
La connaissance de l'anglais sera appréciée.

Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitæ accompagné d'une photo sous référence 3.164 M à PUBLIPANEL 20 rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.





3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

NEU, l'une des plus importantes sociétés françaises dans les domaines de l'aéraulique et de la thermodynamique, recrute pour son établissement de **Rueil-Malmaison** deux collaborateurs de haut niveau

Ingénieur d'affaires

Salles blanches

Celui-ci prendra en charge avec une grande autonomie la responsabilité d'opérations complètes en matière de réalisation de salles blanches. La clientèle avec laquelle il sera en contact, en liaison avec les ingénieurs commerciaux, est constituée de sociétés de renom dans les domaines de l'électronique, l'aéronautique, les industries alimentaires et pharmaceutiques. Cette fonction est proposée à un ingénieur spécialisé en génie climatique, type ENSAIS, dont le passé professionnel comporte 3 à 4 années d'expérience en climatisation, si possible en salles blanches - Réf. M 20090.

Ingénieur commercial

Conditionnement de l'air

A partir d'une stratégie produit-marché à l'élaboration de laquelle il participera, il sera responsable d'une clientèle dont il sera chargé d'étudier les besoins actuels et futurs. Véritable interface entre le client et les ingénieurs d'affaires des services techniques, il établira les contacts et participera à la conception des installations qui seront réalisées en fonction de la demande du client. Pour ce poste nous recherchons un ingénieur (ECP, AM...) âgé d'au moins 27 ans et ayant 3 à 5 années d'expérience en conditionnement d'air avec de solides capacités de contact - Réf. M 20091.

Ces postes constituent de réelles opportunités pour des candidats dynamiques désireux de faire partie d'une société à rayonnement international qui privilégie l'esprit d'initiative et favorise le développement personnel. Merci de vous faire connaître en écrivant à Daniel Landeau à Paris en indiquant la référence choisie.

Responsable de production

Banlieue Ouest

Appartenant à un groupe international, nous sommes spécialisés dans l'électronique médicale et nos produits sont mondialement connus pour leu. haute technologie. Pour améliorer notre productivité et la qualité de nos produits, nous avons décidé de décentraliser notre production en créant plusieurs unités d'une cinquantaine de personnes auxquelles nous entendons donner une réelle autonomie et nous recherchons le responsable de l'une d'elles. Vous dépendrez du directeur de production qui vous définira votre plan de charge à court et moyen terme, et attendra de vous la réalisation de votre programme de fabrication dans le respect des délais, de la qualité et des coûts. Fonction classique, donc, de chef de production, mais à laquelle est intégrée la responsabilité complète des approvisionnements, de la sous-traitance et de la rotation des stocks. Vous avez la trentaine, une formation d'ingénieur électromécanicien ou électronicien, l'expérience de la fonction acquise dans la fabrication petite série d'ensembles électroniques, la volonté d'être jugé sur vos résultats qui dépendront de vos qualités d'organisateur et de gestionnaire. Ecrire à Yves Blanchon à Paris - Réf. M 9346.

Cadre commercial international

Produits biochimiques pour l'industrie

Métropole Nord

La filiale française d'un important groupe international, spécialisée dans la fabrication de produits biochimiques destinés à de nombreux secteurs industriels, cherche à renforcer son équipe commerciale en s'adjoignant un jeune collaborateur dynamique. En tant que membre d'un département en charge d'une clientèle disséminée dans le monde entier il aura pour mission, sous la responsabilité du chef de service, de développer les ventes, rechercher de nouveaux clients et proposer de nouvelles applications. Par l'intermédiaire du réseau d'agents ou des sociétés de distribution qu'il stimulera et formera, il devra se tenir au courant des besoins des clients pour s'y adapter en permanence. C'est donc non seulement un animateur mais aussi un homme de marketing qui est recherché. Diplômé d'études supérieures (commerciales ou techniques) le candidat retenu devra avoir une expérience réussie de la commercialisation de produits industriels à l'exportation. L'anglais courant est exigé, l'allemand ou l'espagnol très souhaité. Basé en métropole Nord il sera prêt selon les nécessités à se déplacer la moitié de son temps, mais souvent pour des déplacements de courte durée. La rémunération offerte sera à la dimension de son potentiel. Merci de vous faire connaître en écrivant à Daniel Landeau à Roubaix - Réf. M 20089.

Discrétion totale assurée.



Ingénieur produit bureautique

Pour assurer son développement dans le domaine de la **BUREAUTIQUE**, SINTRA ALCATEL recherche un **Ingénieur Produit Bureautique**.

Diplômé d'une grande école, il possèdera au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la bureautique ainsi qu'une **bonne connaissance des nouveaux services de télécommunications : télétex, vidéotex, etc.**

Responsable de la définition de nouveaux produits dans ces domaines, il aura à utiliser les informations en provenance du réseau de distribution national et international, des services d'études et de développement ainsi que d'études de marché.

Il participera ainsi **activement** à la croissance d'un important secteur de la Société.

Ce poste est à pourvoir à **GENNEVILLIERS** (proximité métro Gabriel Péri).

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous référence IPB/M à Madame BRIAND - **SINTRA ALCATEL** - 26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES.

MEDIA BA



Seita

Société nationale, employant environ 9 000 personnes réparties en 40 établissements sur toute la France, nous créons un Département Audit au sein de notre Direction Financière. L'

Auditeur interne

qui rejoindra notre équipe appréciera, sous l'angle comptable et financier, la qualité et le respect des procédures internes, la fiabilité du système d'information, la juste application de la législation et des instructions données par les directions et examinera la sauvegarde des actifs de la société.

Une formation école supérieure de commerce ou de gestion complétée par un DECS et une expérience de l'audit d'environ 3 à 5 ans acquise au sein d'une entreprise ou d'un cabinet sont demandées.

Le candidat retenu devra faire preuve d'une bonne aptitude à intervenir auprès des interlocuteurs de haut niveau, avoir le sens du contact et du travail en équipe.

Le poste est basé à Paris, mais des déplacements fréquents sont à prévoir sur tout le territoire.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo et rémunération actuelle), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 6728M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90
Membre de Syntec

La branche **cosmétique et parfumerie de luxe** filiale d'un groupe nationalisé recherche

Chef de Projet

connaissant les secteurs production et/ou distribution, pour **conduire et participer à de nouvelles conceptions** dans le cadre d'une informatique répartie (IBM 4341 - 34 - 5280...) en France et Europe.

Nous offrons :
- un environnement évolutif dans une politique de groupe
- une réelle autonomie
- un secteur d'activité attrayant et performant.

Nous demandons :
- une expérience réussie dans la conduite opérationnelle de projets
- une technicité à la hauteur des outils et méthodes utilisés dans le groupe (CICS - DL 1 ...).
- le goût des déplacements et la connaissance de l'anglais et/ou l'allemand.

Ce poste est à pourvoir à Paris (8ème) ou dans une ville située à 150 km à l'Ouest de Paris.

Si ce poste vous intéresse, envoyez votre CV et vos prétentions sous réf. **PGM** au

cog hébert conseil — **Poissonnière Building 11 Fbg Poissonnière 75009 Paris**
Discrétion assurée

Responsable de programmes

Nous sommes un Groupe de dimension nationale, et nous recherchons, dans le cadre de notre développement, un RESPONSABLE DE PROGRAMMES. Vous aurez, après une période d'adaptation, la responsabilité complète de la **gestion financière, administrative et commerciale** d'un, puis de plusieurs programmes (maisons individuelles, collectives, bureaux). Vous bénéficierez de l'appui des services techniques de la Société, et disposerez d'une large autonomie, du fait de votre forte expérience (notamment du secteur aidé).

Ce poste offre de larges perspectives d'évolution et une rémunération motivante.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous réf. 4314 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



Chefs de projets logiciel

Dans le cadre de son développement dans le domaine de la BUREAUTIQUE, SINTRA ALCATEL recrute des **CHEFS DE PROJETS LOGICIEL**.

Issus d'une **grande école d'ingénieurs ou d'une université**, ils possèderont **une expérience d'au moins 5 ans** dans le domaine de l'**informatique temps réel**.

Aptes au **travail en équipe**, ils participeront au développement d'une gamme de produits dans le domaine de la **BUREAUTIQUE**.

Ces postes basés à **GENNEVILLIERS** (proximité du métro Gabriel Péri) offrent de **réelles perspectives d'évolution** pour des candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous référence CPL/M à Madame BRIAND - **SINTRA ALCATEL** - 26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES.

MEDIA BA

CONSEIL EN BREVET PARIS-8e

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN OU ÉLECTRONICIEN

Ayant de préférence quelques années d'expérience en Propriété Industrielle.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions :
sous nº T 038.000 M, à
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL
PARIS (ETOILE) (30 PERSONNES)

recherche

CHEF COMPTABLE

Libre rapidement, formation B.T.S., D.E.C.S. ou équivalent, expérience 3, 4 ans en entreprise et (ou) cabinet pour prise en charge progressive de la comptabilité générale, analytique, déclarations fiscales et sociales et animer un service de 3 personnes.

La connaissance du travail sur informatique et des notions d'anglais seraient un atout.

Envoyer C.V. et prétentions s/nº 7.615
le Monde Pub.
service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



COMPTOIR LYON ALEMAND LOUYOT

Première société française dans sa branche métallurgie des **métaux précieux et spéciaux** (3.500 personnes dans le groupe) recrute pour son **Laboratoire de Recherches**

ingénieur-chimiste

débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expérience industrielle.
Formation Ecole Nationale Supérieure de Chimie ou Université.

Il sera chargé :
- de la mise au point de nouvelles techniques d'affinage des métaux précieux,
- de la réalisation sur le terrain,
- de l'élaboration de nouveaux produits.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence IC au :
CLAL - Service du Personnel
13, rue de Montmorency - 75139 PARIS CEDEX 03

Organisation et Publicité

Société, banlieue Ouest, recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES DÉBUTANT

Dominante : technique et/ou mécanique, anglais souhaité.

Calculs thermiques, métrés sur plans, consultations fournisseurs, prix de revient, offres, contacts bureau d'études et engineering.

Adresser C.V. et prét. s/nº 58.100 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er, qui transmettra.

Banque Populaire *recherche* POUR SA DIVISION JURIDIQUE

un JURISTE

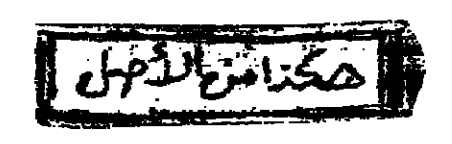
Il sera chargé :
- de conseiller le réseau et les services de la banque pour leurs problèmes d'ordre juridique,
- de participer à la mise au point de dossiers judiciaires importants et complexes relatifs au contentieux bancaire.

De formation supérieure, le candidat devra justifier d'une expérience professionnelle bancaire ou judiciaire.

Adresser candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
Direction du Personnel - B.P.R.N.P.
32, Bd Jules Guesde 93200 SAINT DENIS.

COFAP





FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS NATIONALISÉ
recherche pour son
SERVICE MAINTENANCE

20 AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRO-TECHNICIENS

Les candidats auront une formation minimum bac F3 ou AFPA automatisme ou électrotechnique.
Ils seront dégagés des obligations militaires.
Poste en région parisienne et province.
Rémunération intéressante en fonction des contraintes horaires demandés.
Déplacements possibles.
Formation spécifique assurée.

Écrire à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS sous réf. 32006.

HAVAS CONTACT

---

contrôleur de gestion débutant

Diplômé d'une grande école, vous avez choisi une option contrôle de gestion.

GERVAIS DANONE FRANCE — 3,1 Md de F de CA, 4400 personnes, leader en France dans le domaine des produits laitiers frais — vous offre la possibilité de commencer votre carrière professionnelle comme Contrôleur de Gestion.

Au service contrôle de gestion central de la Société, vous serez plus particulièrement chargé du contrôle de gestion de produits: suivi de la rentabilité des marques, des actions publi-promotionnelles, de l'évolution des prix. Vous apporterez votre assistance à l'équipe marketing pour la préparation des budgets, le suivi et l'analyse des résultats. Vous réaliserez les études économiques liées au développement des produits.

Ce poste vous ouvrira de larges perspectives d'évolution dans la Société et dans le Groupe.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. M 13 M en précisant rémunération actuelle à: BSN, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

---

responsable du personnel et des relations sociales usine

Vous avez une formation supérieure et possédez 3 à 5 ans d'expérience dans la fonction Personnel au sein d'une usine. Vous souhaitez élargir vos responsabilités dans une société pratiquant une politique sociale avancée.

GERVAIS DANONE FRANCE — 3,1 Md de F de CA, 4400 personnes, 7 unités de production — vous propose le poste de Responsable du Personnel et des Relations sociales de son usine de Ferrières-en-Bray en Haute Normandie.

C'est une usine qui accroît sa production de 20% par an et pour laquelle est défini un plan important d'extension.

Responsable du Service Relations Sociales de cet établissement qui emploie 470 personnes, vous ferez partie du Comité de Direction.

Vous aurez à gérer avec rigueur le quotidien: paye, recrutement, tableaux de bord sociaux... et mettrez l'accent sur la communication dans l'entreprise, le dialogue avec les partenaires sociaux. Vous assurez notamment la mise en oeuvre du récent accord prévoyant les 35 heures en 1984.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. M 11 M en précisant rémunération actuelle à: BSN, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE
LA DEFENSE
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

ESE, TÉLÉCOM, ...

Nous souhaitons rencontrer des Ingénieurs débutants ou expérimentés, intéressés par le développement et la réalisation des systèmes de contrôle-commande destinés aux Centrales Nucléaires, désireux de s'intégrer à nos équipes:

• INSTRUMENTATION (réf. A).

Pour assurer la responsabilité d'une ligne de produits nouveaux et son suivi, de la conception à la réalisation: instrumentation nucléaire et thermodynamique; capteurs et leur périphérie, transmission, acquisition, traitement par microcalculateurs.

• AUTOMATISMES INDUSTRIELS (réf. B).

Afin de concevoir et mettre en œuvre des systèmes évolués qui nécessitent la connaissance:
- des automates programmables.
- des transmissions de données.
- des mini et micro-calculateurs industriels. (Connaissance SOLAR 16 et INTEL 8080 appréciée).

• CAO (réf. C).

Pour, après une période de formation, participer au développement des applications nouvelles, en liaison avec notre centre de développement CAO.

Nous vous offrons l'opportunité d'une carrière motivante au sein d'une activité en plein développement.

Merci d'adresser votre candidature détaillée (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous le numéro 50050, en précisant la référence du poste qui vous intéresse, à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

COMELIM
Sud-Ouest région parisienne (91 Limours) leader dans la fabrication de composants en électronique, recherche

2 ingénieurs

Ingénieur méthodes contrôle et qualité
Ingénieur méthodes fabrication

Hommes de contact et de commandement à l'intérieur ils sont soucieux d'améliorer la fabrication, à l'extérieur ils négocient le niveau de qualité demandé par le client.

Hommes de méthodes:
- ils établissent et font respecter scrupuleusement les procédures de contrôle ou de fabrication,
- ils utilisent leur sens de l'analyse à la détection des anomalies éventuelles.

Ces postes conviendraient à de jeunes ingénieurs, mécaniciens de préférence, même débutants.

Nous offrons:
- une formation aux techniques de pointe du circuit imprimé.
- une évolution rapide comme adjoint au responsable des départements respectifs ou au sein du groupe Matra.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle et prétentions, sous réf. 2 à M. Chazarain, Comelim, Route de Marcoussis, 91470 Limours.

Réponse et discrétion assurées

GROUPE MATRA

média-system

CHARGEURS S.A.

La Compagnie Maritime des Chargeurs Réunis
recherche pour

Son AGENCE du HAVRE

CHEF DES SERVICES COMMERCIAUX

Pour recherche de clientèle nécessitant contacts à haut niveau.
Déplacements fréquents à prévoir.
Une connaissance et une expérience de plusieurs années du métier maritime indispensables.

Son CONTROLE DE GESTION à PARIS

CONTROLEUR COMPTABLE

Pour estimation et contrôle des résultats de navires.

Formation: Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, option finance-comptabilité complétée par DECS.

Première expérience professionnelle exigée, possibilité d'évolution vers une fonction opérationnelle.

Sa DIRECTION DES LIGNES REGULIERES à PARIS

4 JEUNES CADRES COMMERCIAUX

Il s'agit dans un premier temps d'occuper un poste au Siège et de se former aux aspects commerciaux, conférentiels et opérationnels liés à l'exploitation d'une ligne maritime.
Formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent.
Disponibilité pour affectation ultérieure à l'extérieur (dont Extrême-Orient).

Son AGENCE GENERALE FRANCE située à PARIS

3 JEUNES INSPECTEURS COMMERCIAUX

Pour recherches de fret par contacts avec exportateurs, importateurs, transitaires. Formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent.

Pour tous ces postes une bonne pratique de l'anglais est indispensable.
Adresser lettre, curriculum-vitae et prétentions en précisant la réf. M à
CMCR Service du Personnel 3 Bd Malesherbes 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

Chef de publicité pour une "mission ponctuelle" dans un grand quotidien national

70 000

Publicitaire de métier, ayant une expérience commerciale de 3 à 5 ans en tant que Chef de Publicité dans un support, nous lui confierons pour 6 mois la responsabilité d'une partie de notre clientèle. Son talent de négociateur commercial, son sens du marché et sa connaissance éprouvée du milieu des annonceurs et des agences le rendront immédiatement opérationnel dans sa mission de fidélisation et de développement.

M. Taillandier vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (CV, photo), sous référence B 8887M, 55 avenue Bugeaud, 75116 Paris.

Un département de Bernard Julhiet Psycom

BJ FORCES

SOURCES

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recrute pour son Centre de Recherches du BOUCHET (Essonne)

INGENIEUR CHIMISTE

Pour étude en chimie organique.

Il sera responsable à court terme d'une petite équipe de recherche.

PROFIL:
— Débutant ou quelques années d'expérience
— Connaissances approfondies d'organo-synthèse
— Compléments indispensables de Génie Chimique (calcul d'appareils, établissement de prix de revient...).

Ecrire CV et prétentions à SNPE, Centre de Recherches du Bouchet - B.P. No 2 91710 Vert le Petit, référence à rappeler I.L.S. 83/01.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

recherche pour son Service Technique Immobilier à Paris

TECHNICIEN EN COURANTS FAIBLES

- Il possèdera un BTS en Contrôle Industriel et Régulation Automatique ou un DUT d'Automatisme.
- Il aura une expérience dans l'industrie et le désir de s'initier à la micro-informatique.
- Il devra concevoir, réaliser, mettre en place des équipements électroniques (contrôle centralisé de bâtiments, contrôle d'accès aux immeubles) et en superviser la maintenance.
- Quelques déplacements de courte durée sont à prévoir.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. TS - Service du Recrutement
7, RUE CAUMARTIN - 75009 PARIS

blau

GROUPE INTERNATIONAL
Quartier SAINT-LAZARE
recherche pour le Département
Etudes et Gestion Financière de son Siège

COLLABORATEUR ETUDES FINANCIERES

Le candidat sera amené progressivement à participer puis à procéder aux études financières liées aux investissements.

Le poste s'adresse à un candidat débutant de formation type ESC, option Finances/Comptabilité, ou équivalent.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 11466 à
JEAN RÉGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra

J.R.P.

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE PARISIEN
recherche

AUDITEURS

Titulaires du DECS.
Expérience de Cabinet.
Formation assurée.
Promotion possible dans le Cabinet.
Ecrire avec CV et prétentions à
No 58.758 Contesse Publicité 20, avenue
de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

LA FILIALE D'UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS
BRANCHE PIÈCES DÉTACHÉES AUTO

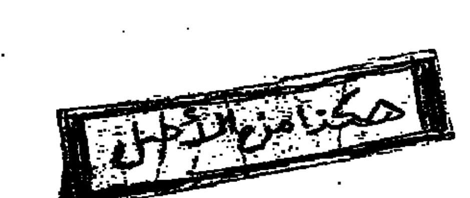
recherche pour ses
SERVICES TECHNIQUES

UN JEUNE CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES

- Diplomé Grandes Écoles ou équivalent.
- Quelques années d'expériences souhaitées.

Lieu de travail : Proche Banlieue Nord-Ouest de Paris

Envoyer C.V., photo et prétentions sous ref. 52778 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La col./col.*	La col./lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

AMYLUM S.A., société de dimension internationale, située à Aalst en Belgique et un des leaders européens en fabrication d'amidons, de glucose et de dérivés, destinés à un grand nombre d'applications dans l'industrie alimentaire et non-alimentaire, recherche pour sa filiale française AMYLUM FRANCE S.A. à Paris

Un Leader Ventes Non-Alimentaires

1. La tâche de ce responsable sera de motiver et de coordonner les actions des agents technico-commerciaux.
2. Il sera coresponsable de la politique de vente et de marketing en France des amidons, des dérivés d'amidons et des spécialités dans les secteurs, tels que le carton ondulé, la papeterie, la fermentation et bien d'autres.
3. Après une période de stage et formation, il assumera d'importantes responsabilités dans le secteur non-alimentaire. 4. Il dépendra directement de la direction. 5. Il sera ingénieur-chimiste, en outre diplômé "gestion et commerce". Il habitera la région parisienne ou sera disposé à déménager endéans une période de 9 mois.

Un agent technico-Commercial

1. Ce collaborateur assumera, après une période de formation, la responsabilité pour la vente régionale des amidons et dérivés d'amidons, des sirops de glucose, du dextrose, des sirops d'isoglucose, du fructose et des spécialités dans le secteur alimentaire. 2. Il dépendra directement du leader des ventes pour le secteur alimentaire au bureau central à Paris. 3. Il sera ingénieur alimentaire, agro-alimentaire, chimiste ou licencié en sciences économiques. Une expérience commerciale et/ou technique préalable n'est pas exigée mais serait un avantage. Nos futurs collaborateurs seront prêts à faire des voyages fréquents sur tout le territoire français, ainsi que vers la Belgique. La connaissance de l'anglais est souhaitable.

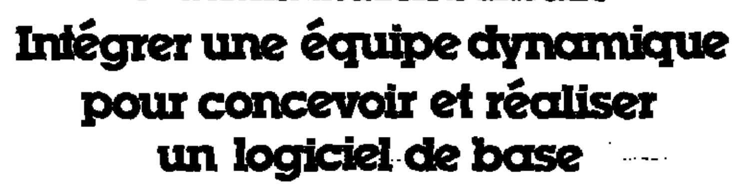
Age: minimum 25 ans, maximum 30 ans. Nous garantissons une formation approfondie au siège de la maison-mère en Belgique. Nous offrons un travail intéressant dans une équipe jeune et dynamique, voiture de fonction et salaire intéressant. Nous vous demandons d'envoyer votre curriculum vitae ainsi qu'une photo récente au: Département Personnel d'Amylum Belgique, Van Wambekekaal 13, B-9300 Aalst.



LE GLUCOSE ET L'AMIDON A L'ECHELON MONDIAL.

TRANSAC Alcatel

Informatique répartie
et automatisation bancaire



Votre domaine d'intervention : la gestion transactionnelle.
Votre mission : concevoir, réaliser, étendre les fonctionnalités, valider des services et des outils.
Une expérience de 3 à 4 ans en logiciel de base serait un bon tremplin pour rejoindre notre équipe «langage».
La connaissance de Pascal et d'un assembleur Micro est nécessaire, celle du COBOL est souhaitée.
Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence 220 M à Michèle CORBINEAU — Direction des Relations du Travail
TRANSAC ALCATEL — BP 92 — 91301 MASSY.

POUR POSTE RESPONSABILITÉ DANS BOUTIQUE PRODUITS NATURELS

cherche

FEMME

ayant exp. contact clientèle, direction vendeuses. Bonne faculté d'adaptation. Parlant anglais. Références contrôlables. Salaire en rapport capacité

Ecrire renseignements et prés. sous nº T 037.899 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT F.J.T. recherche

ANIMATEUR EXPÉRIMENTÉ

25 a. env. expérience monde du travail pour : accueil jeunes, organisation activités diverses (loisirs etc...) Poste à pourvoir rap. (logement de fonction)

Env. C.V. + lettre au Directeur Adjoint Foyer MELDOIS de jeunes travailleurs. Av. des Sablons Bouillant 77100 Meaux

---

Notre société spécialisée dans les instruments de mesure et de régulation industrielles recherche pour PARIS un

Ingénieur d'Etudes et de Réalisations pour les équipements micro-électroniques

De formation ESE, ESME, ESIEE, INSA ou équivalent, cet ingénieur doit avoir 5 ans d'expérience dans le domaine de l'électronique numérique.

Il sera chargé de concevoir et de réaliser des équipements micro-électroniques dans le domaine du comptage et de la régulation.

Ce poste demande de sérieuses connaissances des micro-processeurs. La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'envoyer votre CV ainsi qu'une lettre manuscrite sous référence 4325 à l'agence DESSEIN - 69, rue de Provence 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TOURISME

recherche

UN/E ASSISTANT/E DE GESTION

- Debutant/e ou 1 an d'expérience.
- Formation exigée maîtrise de gestion ou de sciences économiques.
- Anglais courant.
- Fonction : Responsabilité budgétaire et études économiques ponctuelles.

Salaire annuel : 95.000 F.
Poste à pourvoir très rapidement.

Adresser C.V. et lettre manuscrite sous réf. 54134 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - Q.T.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BRANCHE PIÈCES DÉTACHÉES AUTO

recherche pour ses agences de
PARIS - NANCY - DIJON - LILLE

. INSPECTEURS-ANIMATEURS DES VENTES

- Pour suivi et prospection d'une clientèle de grossistes.
- *Expérience du secteur souhaitée.* (réf. A)

. JEUNE CADRE COMMERCIAL

- Pour son service 1er equipement.
- Formation ETACA ou equivalent.
- *Nombreux déplacements a prévoir.*

Lieu de travail : Proche Banlieue Nord-Ouest de Paris (réf. B)

Envoyer C.V., photo et prétentions en mentionnant la référence sous No 52776 M à BLEU Publicite - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

---

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande banlieue Nord de Paris

recherche

INGENIEUR DIPLOME

ayant une bonne expérience en GESTION DE PRODUCTION.

Cette expérience, acquise dans l'industrie mécanique de moyenne importance, s'exercera au sein d'une équipe dynamique de recherche et de conseil qui étend son action aux méthodes modernes de gestion de production.

Ce poste implique :
— d'être un «homme de terrain» et de contact
— dynamique, esprit d'initiative
— la connaissance de l'anglais lu et parlé
— des déplacements fréquents en France (courte durée).

Adresser CV, photo et prétentions No 58797 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui trans.

CISI
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

Afin de renforcer ses équipes d'ingénieurs responsables des développements de son réseau international,

CISI première société européenne de services en informatique recherche des

INGENIEURS SYSTEME

débutants ou ayant quelques années d'expérience des systèmes d'exploitation CII-HB (GCOS 64), IBM (OS-MVS) ou CDC (NOS).

La connaissance des architectures de réseau DSA, SNA ou NAM serait particulièrement appréciée.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Lieu de travail : SACLAY.

Ecrire en joignant un C.V. à
CISI Direction du Personnel
35 Bd Brune 75860 PARIS Cedex 14.



LE CREDIT NATIONAL

IMPORTANT ORGANISME SPECIALISE
dans le financement des investissements des entreprises
recherche pour son DEPARTEMENT DES PRETS

CADRES FINANCIERS

(Grandes Ecoles de Commerce - I.E.P. - Université)

possédant quelques années d'expérience acquise dans une entreprise ou une banque.

Après une première affectation au siège social à PARIS, ces cadres financiers seront chargés d'instruire les demandes de prêts et de crédits formulées par les entreprises dans une des dix délégations régionales du CREDIT NATIONAL.

Il leur est offert :

- *un travail intéressant et vivant*
- *une rémunération et des perspectives de carrière attrayantes.*

Prière d'envoyer lettre manuscrite et C.V. avec photo au CREDIT NATIONAL, Service du Personnel et des Relations Sociales 45, *rue Saint Dominique* 75700 PARIS

La France des cadres actifs

Pour la première fois une enquête réalisée par IPSOS en 1982 pour le compte de 12 **supports presse** dont Le Monde

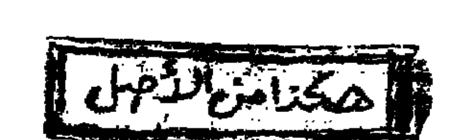
Tout ce qu'un Responsable de recrutement à toujours voulu savoir

- Leur attitude vis-à-vis des rubriques d'offres d'emploi,
- La fréquentation des rubriques des différents supports,
- Le portrait des lectorats de chaque rubrique,
- Le message à émettre.

A partir de ces données et pour une meilleure utilisation des résultats, REGIE PRESSE/ Le Monde a publié, une synthèse de cette enquête :
«La France des cadres actifs.
Les intentions et les faits.»

Pour recevoir «La France des cadres actifs»
adresser votre carte de visite ou envoyer ce bon à découper à
Jacques Degave Directeur Régie Presse / Le Monde
85 bis, rue Réaumur 75002 Paris.





	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/fig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Société Nouvelle LogAbax

recherche pour son Établissement **d'ARCUEIL**

2 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

POSITION I ou II

Les candidats retenus auront de bonnes connaissances en informatique. Ils seront intégrés au sein du Service **CONTRÔLE QUALITÉ** soit :

— Ingénieur au **contrôle d'entrée** avec prise en charge du développement des moyens de tests et des procédures de contrôle au niveau des composants. Cet ingénieur aura notamment la responsabilité de la mise en place d'un testeur de composants toutes technologies confondues.

— ingénieur à **l'INSPECTION** de la **FABRICATION** avec la responsabilité du maintien et du développement des procédures de contrôle de la qualité des produits et des processus de fabrication. Il assurera en outre l'interface avec les sous-traitants.

Pour ces 2 postes, les candidats auront à collaborer avec l'ensemble des services techniques et auront une première expérience industrielle en contrôle de fabrication.
Les candidatures des débutants seront examinées.
Anglais souhaité.

Adresser C.V. et prétentions à **Société Nouvelle LOGABAX** - Direction du Personnel - 79, av. Aristide-Briand - 94115 ARCUEIL CEDEX.



INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Nous recherchons, pour notre Secteur d'Activité
VISUALISATION GRAPHIQUE
en expansion :

— INGÉNIEUR LOGICIEL EXPÉRIMENTÉ (Réf. I)

pour prendre la responsabilité du Développement de **LOGICIELS DE BASE** sur des matériels développés par ce secteur d'activité.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant une expérience en informatique Temps Réel *sur mini ou micro-ordinateur et qui a exercé une fonction d'encadrement* d'une équipe d'étude.

— JEUNES INGÉNIEURS INFORMATICIENS DIPLÔMÉS (Réf. II)

chargés de participer au développement de **LOGICIELS DE BASE**. Une connaissance des microprocesseurs de la famille 8080 ainsi qu'une formation de base en électronique sera appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et niveau de rémunération avec Réf. du poste à **SINTRA-ALCATEL** - Service des Relations Sociales et de l'emploi - 41 Rue Périer 92120 **Montrouge.**

Importante société (5 000 personnes).
à vocation internationale intervenant dans le domaine électro-nucléaire.
recherche pour renforcer son service
contrôle de gestion et planification

Contrôleur de gestion

Au sein d'une petite équipe, il participera au développement des méthodes et des systèmes de gestion de nos unités industrielles, en particulier dans le domaine des procédures et des outils de travail (tableaux de bord, budgets et plans, informatique).

Les candidats ont une formation supérieure (école de commerce ou d'ingénieurs + IAE ou maîtrise de gestion). Ils ont acquis une expérience confirmée (3 à 5 ans) de contrôle de gestion en milieu industriel et possède des qualités d'organisateur et d'animateur.

Lieu de travail : ***Paris-La Défense.***

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, en indiquant sur l'enveloppe la référence 2175, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Imprimantes — Nous sommes une société française indépendante qui fabrique et commercialise des imprimantes. Nous réaliserons en 1983 100 M de CA (dont 50 % à l'exportation sur nos propres produits) avec un taux moyen de progression de 35 % depuis plusieurs années tout en maintenant un taux de profit élevé et durable grâce à une très saine gestion. Nous sommes leader dans certains créneaux d'imprimantes et notre ambition est de devenir un des grands mondiaux des imprimantes. Nous nous donnons les moyens de nos futurs développements (contrat de croissance, potentiel humain, construction d'une nouvelle usine...). Dans cet esprit, nous recherchons un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
auprès des administrations

Vous avez déjà une solide expérience professionnelle qui vous a permis d'acquérir un bon potentiel des techniques informatiques. Vous êtes bien introduit auprès des administrations ou familiarisé avec les contacts auprès du secteur public (réponse à des appels d'offres, suivi des dossiers...) et vous avez de bonnes aptitudes commerciales... pour le moins, vous êtes un professionnel de la vente d'imprimantes et/ou de matériel de péri-informatique. Vous vous verrez confier, sous la responsabilité du directeur commercial, une importante mission de prospection et de négociation auprès des ministères et des administrations. Vous devrez donc être à même de bien comprendre les besoins techniques afin d'assurer la fonction d'interface entre le "client" et le B.E. de la société (adaptation et création de produits spécifiques). Vous possédez, bien sûr, les capacités de contact indispensables que nécessitent les relations à très haut niveau au sein de l'Administration.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5664 M.



Copieurs-Tireuses de plans-Microfilms-CAO

Châteauroux — Océ-France (1 000 personnes dont 220 à notre usine de Châteauroux, 550 M de CA) distribue une gamme de machines, de produits et de fournitures de reprographie... et diversifie ses activités dans des secteurs de pointe. Nous recherchons pour notre unité de production qui fabrique entre autres des papiers spéciaux destinés à la diazocopie un

CHEF DE PRODUCTION

Vous êtes ingénieur diplômé et vous parlez et écrivez correctement l'anglais. Vous avez acquis, au cours d'une dizaine d'années de vie professionnelle en fabrication, les compétences pour diriger et animer un service important. Vous êtes familiarisé avec les techniques d'enduction ou pour le moins vous avez l'expérience du travail en process. Vous serez, sous l'autorité du directeur d'établissement, responsable de l'ensemble de la production "diazo" (90 personnes, travail en 2 x 8), de l'animation et de la direction des hommes, des programmes d'enduction, de fabrication et de transformation, du respect des quantités, de la qualité et des coûts. Vous devrez pouvoir vous adapter rapidement au lancement d'une nouvelle fabrication (modification de machines, nouveau process...). Vous serez également responsable de l'animation et de la supervision de l'atelier de reconditionnement (20 personnes) de nos matériels de reprographie. *Vos qualités de manager et de gestionnaire, alliées à votre capacité d'être très vite opérationnel dans cette fonction seront les garants de votre réussite.*

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5667 M.

Notre groupe — leader dans son domaine — s'est constitué harmonieusement depuis douze ans : aujourd'hui 5 milliards de CA, 6 000 personnes, 50 entités juridiques autonomes. Notre politique décentralisatrice a favorisé le développement des sociétés filiales en fonction de leurs particularités locales et/ou historiques. La volonté de management de notre direction générale restreinte, composée de "spécialistes" de tout premier plan, a permis d'instaurer un langage commun de communication et une image de marque nationale. Nous proposons à un jeune cadre de rejoindre notre équipe de contrôle de gestion, au siège à Paris, pour y exercer les fonctions de

CONTROLEUR DE GESTION

Vous avez une formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP — ou Ingénieur avec une formation complémentaire en gestion) et déjà 5/6 ans d'expériences professionnelles réussies où vos qualités de manager et votre tempérament opérationnel ont pu s'y exprimer. Vous souhaitez parfaire votre approche de la gestion avant d'accéder à un poste de direction. Vous serez au sein de notre petite équipe de contrôle de gestion un homme de liaison entre les filiales et la direction générale : assistance — conseil — contrôle de la gestion — suivi informatique. Vous serez aussi amené à travailler sur des documents de gestion : états de synthèse, analyse critique, recommandations. Votre évolution — qui pourra être rapide vers un poste opérationnel — sera bien sûr liée à votre réussite mais aussi à votre disponibilité géographique.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5665 M.

Nous sommes la filiale d'une importante société française spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de biens d'équipement liés à l'industrie pétrolière. Nous sommes dans notre spécialité, le comptage d'hydrocarbures, l'un des leaders mondiaux. Compte tenu de l'évolution de nos structures, nous recherchons un

INGÉNIEUR ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT
mécanicien-hydraulicien

Vous êtes ingénieur diplômé (A.M. par exemple) et vous avez acquis une bonne expérience des études et du développement de matériel alliant si possible mécanique et hydraulique. Sous l'autorité du Directeur Général vous aurez pour mission de développer les produits existants et d'étudier de nouveaux produits, ceci en étroite collaboration avec le service commercial et la fabrication. Vous animerez une équipe d'une dizaine de personnes (laboratoire — atelier prototype). L'expérimentation jouera un rôle très important dans votre approche. Ce poste, qui nécessite une bonne maîtrise de la langue anglaise, est à pourvoir en très proche banlieue Nord de Paris.

Ecrire à Jean-Loup Panchon sous réf. 6663 M.

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de Sérifo en précisant la référence ; ils étudieront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET — 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

MEMBRE DE SYNTEC

MANUFACTURERS HANOVER
BANQUE NORDIQUE
recherche pour Paris

ANALYSTE DE CREDIT DEBUTANT

Profil souhaité :
- niveau d'études supérieures.
- l'ensemble des travaux d'analyse étant rédigés en anglais, il est impératif d'écrire et de parler couramment anglais



Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions à
MHBN - Service du Personnel
BP 259-08 - 75364 PARIS Cedex 08

média system

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LE CONSEIL L'ORGANISATION ET LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

recherche

COLLABORATEURS

- Expériences ou connaissances médias indispensables
- Dispositions à l'informatique appréciées
- Formation supérieure
- Grande disponibilité pour déplacements

Les postes offerts intègrent l'intervention en entreprise, la conception et la recherche dans les nouvelles techniques d'information

Envoyer CV détaillé à N.T.L., 8, rue du Cal. Mercier 75009 - PARIS

Etudes et opérations financières

Importante société Industrielle (5 000 personnes) intervenant dans le domaine électro-nucléaire cherche à renforcer son département

analyse financière

A ce titre, elle recrute un **jeune cadre** pour réaliser et participer à des études financières dans les domaine suivants :
- études de rentabilité d'investissements,
- évaluation d'entreprises et prises de participation,
- études d'opérations de financement et de montages financiers.

Le candidat, de formation école supérieure de commerce ou universitaire + DECS souhaité a une expérience de 2 à 3 ans dans le domaine des études financières au sein de la direction financière d'un groupe industriel de bonne dimension.

Lieu de travail : Paris-La Défense.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence 2174, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system



(nouvelle dénomination des Sociétés ERIA - ECA AUTOMATION)

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(600 personnes, C.A. 140 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1950 à GROUPE SYSECA - Service du Personnel 315, Bureaux de la Colline 92213 SAINT CLOUD Cedex

Sté de services immobiliers en développement
recherche

Spécialiste de montages immobiliers

Ce poste nécessite expérience :
— de recherche et de mise en place d'opérations immobilières ;
— des relations habituelles avec les investisseurs.

Cadre, 35/40 ans, études supérieures 10 ans d'expérience dans ce domaine rémunération adaptée aux caractéristiques du candidat et comportant un intéressement aux résultats.

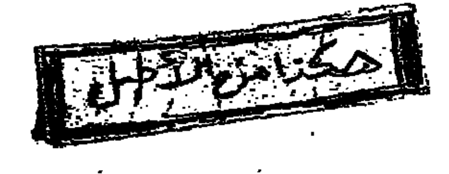
Envoyer C.V. lettre, photo et prétentions sous N° 58335 à Contesse Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Importante Société d'Ingénierie
Filiale de l'un des premiers Groupes Industriels Français
recherche pour assister sa
Division Internationale

le Responsable
du Service Financement et Gestion des Contrats Export

Expérience : au minimum 5 ans dans les techniques administratives et financières liées à la réalisation d'usines clés en mains à l'étranger (fiscalité, COFACE, financements internationaux, banques, risques économiques, etc ...).
Poste : basé à PARIS.
Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous réf. **6034 à L.T.P.**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Société Industrielle (350 personnes)
Filiale d'un Groupe Français
de niveau international
recherche

CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL (F)

Responsabilités étendues et touchant aussi bien :
- *les études de politique du personnel*
- *la gestion des dossiers*
- *le recrutement*
- *les contrats de formation*
- *les relations sociales en général.*

Solide formation juridique indispensable. (minimum licence en droit).

5 ans d'expérience sont nécessaires dans un poste similaire.

Climat de travail agréable au sein d'une équipe active.

Lieu de travail : Paris quartier Etoile.



Envoyer lettre manuscrite avec CV
4, rue Amiral Courbet
75116 Paris s/réf. 58765



SOURIAU

3500 Personnes - 10 Filiales

Connexion Equipement Industriel
un marché porteur - un groupe en expansion

Nous recherchons :

JEUNES INGENIEURS

Mécaniciens - Electroniciens - Informaticiens - Physiciens - Diplômés Grandes Ecoles

Vous êtes débutants, ou vous avez acquis une première expérience en milieu industriel.

Vous voulez parfaire votre formation dans un secteur de pointe.

Nous vous proposons de rejoindre nos équipes techniques en vous confiant des postes au sein de nos différents secteurs : Bureau d'Etudes, Laboratoire, Recherche, Méthode/Achats.

Pour réussir dans ces différentes fonctions qui offrent de bonnes perspectives d'avenir, les candidats retenus sauront allier à leur formation, une bonne autonomie, le goût du concret et un réel esprit d'entreprise.

Une bonne connaissance de l'anglais sera un atout sérieux.

Pour tous ces postes basés à PARIS,
Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) à SOURIAU
11, rue Galliéni 92100 BOULOGNE.



Ingénieur physicien

Région Montlhéry

Une importante société française d'ingénierie (5 000 personnes), réalisant de grands ensembles industriels, recherche pour renforcer l'équipe de son **Laboratoire Ultrasons** un jeune ingénieur qui se verra confier la conduite d'études en **Recherche, Développement** ou **prestations de services.**

Une première expérience dans le domaine de l'**instrumentation** est souhaitable car il s'agit là d'un poste très complet qui comporte à la fois des missions d'expert, de concepteur et un aspect opérationnel important.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence 2340 à



MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA



INGENIEURS INFORMATICIENS

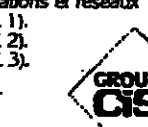
Diplômés Grandes Ecoles ou Université

Notre métier d'ingénierie de systèmes complexes techniques et/ou administratifs vous assure la formation, puis la maîtrise des techniques de pointe dans lesquelles GIXI a acquis une notoriété certaine : télécommunications, bases de données, graphiques, études fonctionnelles...

Au sein d'équipes de haut niveau, où votre potentiel et vos capacités d'adaptation vous permettent d'envisager une intéressante évolution de carrière, vous aurez en charge des missions d'études et de réalisations pour des :
- *développements sur micro-processeurs pour télécommunications et réseaux locaux.* (réf. 1).
- applications transactionnelles sur DPS7 et DPS8. (réf. 2).
- applications techniques sur microordinateurs 16 bits (réf. 3).

Lieu de travail : région Sud de Paris (déplacements éventuels).

Merci de nous adresser un C.V. détaillé à :
GIXI Annie-Paule SANVITI BP 110. 91944 Les Ulis Cédex.




média-system



Notre plan de développement pour 1983 est ambitieux et nous recherchons des candidats de valeur désireux de venir poursuivre avec nous notre avancée dans le domaine ci-dessous.

Ils trouveront dans une structure à taille humaine de réelles possibilités de réaliser leur projet professionnel.

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

CHEF DE PROJET
GESTION DE PRODUCTION
réf. DP/GP/CP-M.

Vous serez responsable de la mise en place de progiciels de gestion de production et encadrerez une ou plusieurs équipes.

Ingénieur, vous avez acquis une expérience d'au moins 2 ans dans la conduite de projets et possédez une bonne connaissance de la gestion de production.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous la référence correspondant au poste choisi à :
E.C.L. DIRECTION DU PERSONNEL
55, rue Hermel - 75018 PARIS.

TECHNICO-COMMERCIAL

COLLES ET ADHÉSIFS

Vous êtes CHIMISTE, titulaire d'un DUT et pourquoi pas ingénieur, et avez acquis une première expérience de laboratoire et de vente technique dans les domaines des colles, des plastiques, des caoutchoucs, des peintures ou de la papeterie.

Après formation à nos produits et méthodes, vous prendrez en charge, à partir de Paris, une clientèle industrielle diversifiée, répartie entre la capitale et le Nord.

La connaissance de l'allemand est un atout.

Une voiture société est attribuée à ce poste.

Ecrivez sous réf. n° 2061 M à :



Direction des Relations Humaines, BP 111,
94258 Gentilly.

HAVAS CONTACT



AVIONS MARCEL DASSAULT BREGUET AVIATION

recherchent

INGENIEUR DE CONTROLE

MATERIAUX COMPOSITES

FONCTION : il sera chargé du contrôle de la fabrication des pièces en composites dans toutes ses phases, depuis la réception de la matière jusqu'à celle de la pièce finie.

PROFIL : AM, ICAM ou équivalent ..., Bonne Formation en mécanique. Connaissance de la langue anglaise.

EXPERIENCE : débutant ou 2 à 3 ans.

Adresser CV + lettre manuscrite + photo à
CONSILIA
Conseil en Ressources Humaines
5, rue Lincoln 75008 Paris (4è étage)

Levi Tournay



ROCKWOOL-ISOLATION S.A.

"La fonction la plus importante dans une unité de production c'est le management des hommes". Cette phrase est en accord avec vos convictions profondes ? Alors ROCKWOOL ISOLATION 2° fabricant européen de fibres minérales, vous offre une opportunité de carrière. Nous recherchons en effet pour notre unité de production d'Auvergne (140 personnes)

1 RESPONSABLE DU PERSONNEL

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur prêt à relever le défi. L'expérience n'est pas un critère définitif mais nous sommes sensibles au dynamisme et à l'esprit d'équipe. Ce poste est très évolutif et toutes les chances seront ouvertes dans notre société à des candidats de valeur.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite à H. TOURETTE ROCKWOOL-ISOLATION
48/50, rue Albert, 75013 PARIS.

SITB Parmi les premières SSCI françaises, leader dans le secteur BANQUES-FINANCES, recherche :

Chef de projet

De formation supérieure et possédant une expérience informatique de quelques années acquise au sein d'une Banque et/ou d'une Société de Services, il a mené à bien de grands chantiers et sait animer une équipe.

A ce professionnel de l'Informatique Bancaire, nous proposons de devenir l'Interlocuteur privilégié de certains de nos clients en prenant en charge le conseil et l'organisation de l'ensemble des applications informatiques de ces Banques.

Ce poste sera basé à Paris Centre dans nos Divisions Etudes.
(Sur demande écrite, une documentation de notre Société vous sera expédiée).

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Mme PERONNIN, S.I.T.B., 38 rue des Jeûneurs 75002 Paris.

média-system

COMPAGNIE DES METAUX PRECIEUX
(filiale d'un groupe international)
particulièrement active dans la chimie et la métallurgie fine
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

3 ans d'expérience de vente de produits industriels techniques.

Niveau de base Bac + bonne formation complémentaire en électronique (BTS - DUT).

Son activité s'exercera au sein du Département Industrie (marché couche épaisse en métaux précieux).

Anglais nécessaire pour les liaisons techniques avec les unités de fabrication du Groupe à l'étranger.

Il devra organiser les tests des produits et procéder à leur homologation avant vente.

Base Paris - Voyages dans toute la France moyenne 100j/an.

Evolution à terme possible dans société dynamique suivant de près les industries de pointe.

Cabinet Leconte

Envoyer lettre manuscrite avec CV 4, rue Amiral Courbet 75116 Paris, sous réf. 58714.

STE SOUS-TRAITANCE ÉLECTRONIQUE
recherche

UN INGÉNIEUR

Chargé d'animer une équipe de micro-informatique.

Expérience nécessaire en logiciel, matériel micro-processeur (BUS-IEEE-HP 85)
Place stable

Envoyer C.V. et prétentions

SOCIÉTÉ S.T.A.E.

143, av. du Gal-de-Gaulle
92160 ANTONY

Sté pétrolière rech. pour sa section ordinateur

PROGRAMMEUR PUPITREUR POUR IBM 34

Titulaire DUT informatique ou niveau équivalent, connaiss. langage GAP. Une expérience dans service informatique est nécessaire.
Lieu d'emploi : Neuilly-sur-Seine.
39 heures hebdo.
Avantages sociaux.
Restaurant.

Ecr. avec C.V. et photo s/réf. 3375 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

FILIALE FRANÇAISE
D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour sa division commerciale
Proche Banlieue EST (reliée RER)

COMPTABLE I ou II

bon niveau
disponible rapidement
pour la tenue de la comptabilité client export comprenant la gestion du dossier COFACE.
Une première expérience de la fonction est nécessaire.
Notions d'Anglais appréciées.

Envoyer C.V. et prét. s/s réf. 58484 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cédex 01 qui transmettra

CENTRE DE DOCUMENTATION TECHNIQUE PARIS-14e
recherche

DOCUMENTALISTE CONFIRMÉ (ÉE)

Domaine : sciences de l'ingénieur. Expérience industrielle appréciée. Bonnes connaissances anglais-allemand. Expérience informatique documentaire souhaitée. Adresser C.V., prétentions, photo s/réf. 3.393 à Sweerts, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09 qui transm.

URGENT LTP St-Nicolas
recherche

PROFESSEUR

Temps complet pour enseignement professionnel en fabrication mécanique.
Niveau lycée. Diplômes exigés : ETn + BTS fabrication mécanique et 3 ans d'expérience professionnelle.

Recherchons d'urgence

COMPTABLE

CONFIRMÉ (E)
PARFAITEMENT

BILINGUE ANGLAIS

ayant bonnes connaissances de la paie, déclarations qui s'en suivent.
Dactylographie indispensable.
(Connaissances fiscales et juridiques appréciées)

Env. C.V., ph. prétentions à ORBIS-CX, 28, av. Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS.

COMMERCIAL EXPORT

Notre société : une papeterie leader dans sa spécialité (papiers haute technicité), filiale d'un important groupe américain, et exportant 90 % de ses produits.

Nous sommes une petite équipe commerciale de haut niveau à l'image de nos interlocuteurs avec qui nous négocions d'importants contrats annuels. De formations supérieures diverses, nous avons d'importants points communs - de l'intérêt pour le technique, des aptitudes performantes à la négociation, un tonus sans faille et une grande fierté de nos produits.

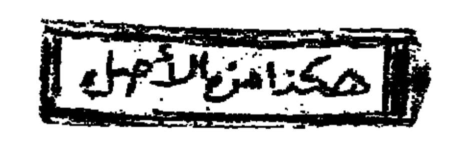
Nous cherchons à nous adjoindre un homme qui nous ressemble pour lui confier, suivant ses goûts et son expérience, une partie du globe.

Nous souhaitons qu'il ait une solide expérience de vente produits industriels, une connaissance de l'export, la maîtrise de l'anglais. Et tant mieux s'il parle aussi l'allemand ou l'espagnol.

Si vous souhaitez mettre votre dynamisme et votre imagination au service de notre développement, écrivez au conseil qui nous assiste dans ce recrutement sous réf. 310 M à Catherine ROZES.

plein emploi
10, rue du Mail — 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines





ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

SINTRA Alcatel

Ingénieurs d'études

Afin d'assurer son développement dans le domaine de la BUREAUTIQUE, SINTRA ALCATEL recrute des Ingénieurs d'études.

Issus d'une grande école d'ingénieurs, ils posséderont une première expérience dans le domaine des microprocesseurs et de leur programmation.

Il leur sera confié la conception et la réalisation de matériels et de logiciels dans le domaine des terminaux et des nouveaux services de télécommunications.

Ces postes sont à pourvoir à GENNEVILLIERS (proximité du métro Gabriel Péri).

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions sous référence IE/M à Madame BRIAND - SINTRA ALCATEL - 26, rue Malakoff - 92600 ASNIERES.

MEDIA PA

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes (30 personnes) située à Paris-7e recherche

RÉVISEURS

pour missions Paris/province, diplômé de l'enseignement supérieur ayant acquis en cabinet une expérience pratique de la révision et du commissariat aux comptes de 2 ans minimum.

COMPTABLES CONFIRMÉS

Tenue et surveillance Paris et province. Le poste conviendrait à un candidat de 30 ans minimum ayant acquis en cabinet une expérience similaire de suivi de dossiers clientèle.

Envoyer C.V. manuscr. et photo en précisant le poste choisi s/nº 59.078 à Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Industries & Techniques

LE MAGAZINE DE LA TECHNOLOGIE

recherche

PLUSIEURS JEUNES JOURNALISTES

- Formation : ingénieur, DUT, BTS.
- Première expérience professionnelle dans l'industrie.
- Anglais indispensable.
- Allemand souhaité.

Curiosité, mobilité, rapidité.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à

C.F.I.E. Service du Personnel 40, rue du Colisée 75381 Paris Cedex 08.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ proximité CLICHY LEVALLOIS-ASNIÈRES recherche

ACHETEUR CONFIRMÉ

Pour achats pièces mécaniques sur plan et matériel divers. Envoyer C.V., photo et prétentions à nº M 52.777 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex.

COTEP, Maisons-Alfort, pour compléter son équipe de vente région parisienne recrute

INGÉNIEUR CCIAL

capable de développer clientèle industrielle et administration. Ayant prouvé réelles capacités commerciales pour négocier vente biens d'équipement à haut niveau. Promotion possible si réelles qualités. Env. C.V. en indiquant prét. et disponibilité à COTEP B.P. 57 94702 MAISONS-ALFORT, Cedex.

Le Centre d'Informations Financières recherche pour PARIS ou pour son agence de VERSAILLES FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H. ou F.)

- Dynamiques et ambitieux.
- Goût du contact haut niveau.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Pr R.-V. 500-24-03, p. 209.

EMBALLEUR INDUSTRIEL

PARIS-NORD, recrute

DIRECTEUR COMMERCIAL

Personnalité de 1er plan

CADRE COMMERCIAL

Vendeur 1re force régions Paris et Normandie

Expérience de plusieurs années dans ce secteur. Très introduits auprès de la clientèle des ingénieries service export. Réussite prouvée dans ce domaine. Ecrire avec C.V. manuscrit + photo, nº 53.001 PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Centre de recherche spécialisé en MÉCANIQUE DE POINTE recherche

UN INGÉNIEUR CAO

MISSION :
- Etudes de marchés et évaluation de systèmes CAO applications mécaniques.
- Etudes de faisabilité et mise en place de systèmes CAO dans des entreprises de mécanique.

PROFIL :
Formation de base en mécanique indispensable. Formation ou expér. complémentaire en informatique et CAO souhaitée. Bonnes connaissances en systèmes informatiques appréciées. Aisance dans les contacts. Anglais lu indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions nº M. 53.800 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

URGENT. Revue technique et industrielle, cherche UN (E) JOURNALISTE Bonne maîtrise rédaction et secrétariat rédaction pour suivi, réalisation, animation, rédaction (rewriting, infos, reportages, etc.) en collaboration étroite avec rédact. chef, intérêt pour sujets techniques, industriels, économiques. Anglais. Poste évolutif réclamant dynamisme, responsabilité, organisation (réf. 1).

UN (E) SECRÉTAIRE DE RÉDACTION-MAQUETTISTE exp. périodique, prép. copie, mise en pages, suivi fabrication + un peu rédaction (réf. 2).

Lettre manuscrite + C.V. détaillé (précisant réf. poste choisi) à Mme LERY, 22, rue de Vouillé, 75015 PARIS.

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE APPLIQUEE Région Parisienne équipé d'un matériel HB 64, recherche pour son prochain VAX 780

INGENIEUR SYSTEME

Formation supérieure

FONCTION :
- Mise en place et suivi du système d'exploitation
- Optimisation de l'utilisation du système
- Assistance aux utilisateurs.

EXPERIENCE :
- Sur système VAX ou équivalente requise
- Réseaux et base de données appréciée.

Anglais indispensable.

Adresser CV, photo et prétentions No 58799 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

THOMSON-CSF

DRS-T-VT

Division du Groupe THOMSON, nos établissements de MEUDON (ZONE d'ACTIVITÉ de VÉLIZY), occupent plus de 1600 personnes.

Nous recrutons une:

ASSISTANTE SOCIALE DIPLOMEE D'ETAT,

possédant quelques années d'expérience acquise en milieu industriel.

Adressez votre candidature (CV, photo et prétentions) à THOMSON-T-VT - Service Emploi-Gestion 40, rue Grange-Dame-Rose, B.P. 34. 92360 MEUDON-LA-FORÊT.

THOMSON BRANCHE SYSTÈMES ET DÉTECTIONS

HAVAS CONTACT

L'AIR LIQUIDE recherche

ACHETEURS

Matières équipement, chaudronnerie, recherche des fournisseurs, négociation des prix, établissement, suivi des commandes, suivi gestion des stocks.

- Formation commerciale.
- Anglais apprécié.

COMPTABLE

Chargé (e) d'analyser les postes du bilan. Contrôler les centres de production, contrôle physique et comptable des stocks magasins, immobilisations.

- Formation BTS.
- Expérience 2 à 3 ans souhaitée.
- Débutant accepté.

Adresser C.V. à :

S.R.P.
57, Avenue Carnot - 94500 CHAMPIGNY
Tél. : 881.11.11 (poste 985)

bleu

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE MONTAGE (900 personnes) montage de tuyauterie chaudronnerie industrielle recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE SERVICE ACHATS

Niveau B.T.S., DUT, connaissant le matériel de tuyauterie, chaudronnerie industrielle. Expér. minim. souhaitée 2-3 ans en service achats. Sa mission consistera, sous la responsabilité du Chef des Achats (service composé actuellement de quatre acheteurs) :
- négocier les commandes avec les fournisseurs ;
- suivre les commandes ;
- suivre la politique fournisseurs ;
- rechercher nouveaux fournisseurs ;
- participer à la quotation des projets.

En l'absence du responsable des achats, son Adjoint sera amené à prendre un certain nombre de décisions définies par son Chef.

Poste à pourvoir rapidement. Adresser C.V. + prétent. à l'attention de M. Jacques ANDRÉ - CIM, 46, rue des Fusillés, 94400 Vitry-sur-Seine.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER spécialisé dans la gestion de portefeuilles cherche

ACTUAIRE FINANCIER

Le candidat qui aura une connaissance approfondie du marché obligataire français sera chargé :
- des interventions sur le marché secondaire.
- de la gestion des portefeuilles existants.
- du développement de la clientèle institutionnelle en liaison avec le département des émissions.

Bonne rémunération et intéressement aux résultats. Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions Ecr. s/nº 7616 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

1 DÉBUTANT
1 EMPLOYÉ
1 COMPTABLE
expérience Cabinet Comptable. Logt. intéressement possible. YTO — 6, rue des Ormes 94120 — FONTENAY-sous-BOIS.

IMPORTANT CABINET EXPERTISE COMPTABLE à vocation nationale recherche

EXPERT-COMPTABLE

Pour assurer direction d'un bureau en Haute-Marne. Env. C.V. et photo IFFA, 5, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

Nous sommes une importante Société de Construction de matériel de manutention, périmètre MARNE LA VALLEE Nous venons de créer une équipe informatique industrielle, pour asseoir notre compétence et faire face aux besoins du marché.

Nous recherchons un

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

SON ROLE :
Sous la responsabilité directe du Chef de Service :
- participera aux analyses fonctionnelles
- pilotera la part informatique industrielle de projets depuis l'analyse organique jusqu'à la mise en service.

SA FORMATION :
Ingénieur diplômé grande école ou école informatique.

SON EXPERIENCE :
2 à 5 ans dans le domaine informatique industrielle (mini et micro-informatique) si possible dans le domaine de la manutention.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 58497 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE recherche pour son établissement de MEAUX

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Il aura acquit une première expérience dans le domaine de la comptabilité (niveau DECS).

Dynamisme et esprit d'équipe sont nécessaires pour réussir dans ce poste.

D'autres responsabilités peuvent être envisagées au sein du Groupe si mobilité acceptée.

LIBRE IMPERATIVEMENT LE 1 MARS 1983

Adresser courrier manuscrit, CV, photo et prétentions à GMP à l'attention de M. J.L. HEID 15, rue Croix des Petits Champs 75001 Paris.

LE CENTRE DE RECHERCHES D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL recrute

DUT mesures physiques

DEBUTANTS ou quelques années d'expérience.

- Etudes liaisons céramique - métal — Référence : U/24.1.1/CM
- Mise au point de laser — Référence S/695/ATL
- Fabrication et essais d'éléments pour accumulateur sodium - soufre — Référence R/14123/ATS

Adresser lettre et curriculum vitae en indiquant la ou les références choisies à No 58.920 CContesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

L'ENTREPRISE LÉON GROSSE BATIMENT et T.P. recherche pour service CONTENTIEUX ET JURIDIQUE

DOCTEUR EN DROIT

Poste à pourvoir à VERSAILLES, mais comprenant des déplacements en province.

Adresser C.V. à M. Gondouin, 26, rue Sainte-Adélaïde, 78000 VERSAILLES.

IMPORT. GROUPE D'ÉDITION RECHERCHE

RÉDACTEUR

POUR REVUE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE DE FORMATION INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN avec de bonnes connaissances en physique et anglais indispensables.

CE POSTE, SOUS LA RESPONSABILITÉ DU RÉDACTEUR EN CHEF, IMPLIQUE AFIN DE PRÉVOIR L'ÉVOLUTION DES TECHNIQUES.

LE SENS DE LA RÉDACTION :
- L'ESPRIT DE SYNTHÈSE ;
- le goût des CONTACTS.

Lieu de travail PARIS Déplacements éventuels à prévoir.

Adresser votre lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions sous la réf. 4.054 à : PUBLICITÉ GAUTRON, 29, rue RODIER, 75009 PARIS qui transmettra

---

CONTROLEUR DE GESTION

Banlieue Parisienne — F 250.000

La filiale française d'un puissant groupe américain recherche un contrôleur de gestion.

Il sera responsable de tous les aspects financiers de la filiale française et devra contrôler et vérifier l'application de la politique financière et comptable, mettre en place le reporting mensuel forme U.S., développer le contrôle interne et améliorer la gestion de la trésorerie et la gestion des stocks.

Le poste conviendra à un candidat âgé de 30 ans minimum, formation grande école option finance comptabilité - DECS ou équivalent, pratiquant couramment l'anglais, et ayant acquis au moins 5 ans d'expérience au sein d'entreprises utilisant des méthodes comptables de gestion anglo-saxonnes à l'aide de moyens informatiques.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (ret.) et prétentions sous référence 21.490-M à CLA RECRUTEMENT 11, av. Delcassé, 75008 Paris

CLA

Une des principales sociétés françaises de courtage d'assurances, recherche

adjoint au responsable du service des risques techniques

Ce poste conviendrait :
- soit à un Ingénieur possédant des compétences en matière d'assurance de grands ensembles,
- soit à un candidat exerçant une activité similaire au poste proposé.

La parfaite maîtrise de la langue anglaise est exigée. A terme un candidat de valeur pourrait se voir confier de très hautes responsabilités.

Merci d'adresser lettre manusc., C.V., photo et prétent. (indiquer votre no de téléphone si possible) sous référ. A 128, à notre conseil

MICHEL JOUSSE
26, rue de la Pépinière, 75008 Paris

PRB

ASSOCIATION NATIONALE Animation Vie Sociale centres urbains recherche

RESPONSABLES D'ÉQUIPEMENTS SOCIAUX CULTURELS

(région parisienne et Strasbourg)
Mission : détecter et recencer les besoins spécifiques d'une population. Mettre en place action sociale. Développer relations avec les partenaires sociaux locaux, gérer un équipement et/ou animer une équipe. Evolution de carrière possible au sein d'un groupe.

Adresser C.V. détaillé Ecrire sous le nº 038.002 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SBC Serge Binhas Conseils

RECHERCHE pour animations de stages de formation ou missions en entreprise, de courte durée,

INTERVENANTS QUALIFIES

dans les domaines suivants :
- MARKETING
- MERCHANDISING
- MANAGEMENT DES EQUIPES DE VENTES
- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- DROIT SOCIAL ET RELATIONS SOCIALES.

Ecrire avec CV et références à Monsieur Serge Binhas 43, rue de l'Echiquier 75010 PARIS

RECHERCHONS

ÉDUCATEURS-ÉDUCATRICES.

Pas trop aigris par existence, ayant déjà refait le monde, en vue structure accueil internat. Parmi nos souhaits, un peu de folie, beaucoup d'imagination et malgré cela, C.C. 1966. Ecr. s/nº 7595 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

HOLDING MULTINATIONALE recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Lieu : LUXEMBOURG. Formation École de commerce, Licence en Droit, M.B.A. Age minimum 35 ans. Anglais courant. Expérience minimum 5 ans, fonction similaire. Rémunération selon expérience. Envoyer C.V. Photo s/réf. 3395 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09. qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE recherche

AUDITEUR INTERNE

Débutant ou ayant première expérience de l'audit

- Il devra participer au contrôle des Societes Francaises du Groupe
- Il sera de formation superieure (ecole superieure de commerce, etc...)
- Il aura de serieuses connaissances comptables et il sera apprecie des connaissances informatiques.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE. Deplacements Province.

Adresser C.V., photo et pretentions ss No 58683 Contesse Publicite 20, av. Opera, 75040 Paris cedex 01 q.tr.

L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE recrute

UN INGÉNIEUR

disposant d'une expérience de plusieurs années dans la conception des véhicules de transport routier de marchandises et de voyageurs, afin de lancer et suivre des programmes d'innovation visant à abaisser les consommations spécifiques de ces véhicules.

Age requis : 30 à 35 ans. Bonnes qualités rédactionnelles exigées.

Les candidatures sont à adresser à : A.F.M.E. Service Transport 27, rue Louis Vicat 75015 PARIS.

INFORMATIS

recherche

INGÉNIEURS

ayant 3 à 7 ans d'expér. du LOGICIEL dans les domaines :

TÉLÉPHONIE
RADIO-TÉLÉPHONIE
SYSTÈMES IBM
VM-VSAM-EXEC
« PROCESS » TEMPS RÉEL

MITRA, SOLAR, PDP, SEL 32
26, rue Daubenton, 5e.
Téléphone : 337-99-22.

BANQUE FRANÇAISE

A CAPITAUX LIBANAIS PARIS 2e recherche

JEUNES DIPLOMÉS (ÉES)

HEC ou DECS GESTION Connaissant parfaitement le français et l'arabe et un minimum d'anglais. Rémunération fonction aptitudes.

Env. lettre manuscrite C.V. prét. et photo à Nº 11415 sur enveloppe à JEAN REGNIER PUBLICITÉ 39, rue de l'Arcade, Paris 8e qui transmettra

---

Association de formation recherche Professeurs en législation de la paie et pratique de la négociation. Tél. 873-38-44.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE Centre d'essais en vol recherche

TECHNICIENS

titulaire DUT ou BTS électronique. Adr. C.V. au Chef du personnel, Centre d'essais en vol, base d'essais de Brétigny, 91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE.

Lycée technique sous contrat recherche

PROF. COMPTABILITÉ

TITRE EXIGÉ DECS OU ÉQUIVALENT. Tél. 507-82-35.

L'UNIVERSITÉ PARIS-VAL-DE-MARNE

(PARIS-XII)
4 centres, 14.000 étudiants, 1.200 enseignants et administratifs recrute pour emploi immédiat, le

CHEF DE SES SERVICES TECHNIQUES

c'est un ingénieur « CNAM » (ou équivalent), de préférence non débutant.

SON STATUT :
- Agent Contractuel de l'État type C.N.R.S. Catégorie 2 A.

Envoyer lettre de candidature et C.V. à Mme la Présidente de l'Université, avenue du Général-de-Gaulle, 94010 Créteil Cedex.

STE EXPERTISE COMPTABLE recherche

ASSISTANT RÉVISEUR

pour mission de 10 mois en

COTE-D'IVOIRE

Niveau certificat supérieur. 2 ans expérience cabinet mini. Conditions financières intéressantes.

C.E.A. 10, rue Pergolèse. 75116 PARIS. T. : 500-84-40.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
	43,40	51,47
OFFRES D'EMPLOI	13,00	15,42
DEMANDES D'EMPLOI	33,60	39,85
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA		

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche
pour sa Direction des ventes située à NEUILLY-SUR-SEINE

UNE SECRÉTAIRE
TRILINGUE ANGLAIS/ALLEMAND

La candidate doit avoir :
- Des contacts faciles.
- Une grande aisance au téléphone.
- Une bonne sténodactylo.
- L'anglais courant et l'allemand parlé sont indispensables.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 54208 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX - Q.T.

Importante société spécialisée dans la fabrication de produits et systèmes pour l'agriculture

APPARTENANT A UN GROUPE CHIMIQUE DE TAILLE INTERNATIONALE RECHERCHE

SECRÉTAIRE DE DIRECTION DE HAUT NIVEAU

Trilingue anglais, allemand.

DEMANDANT :
- une parfaite connaissance de l'anglais
- quelques années d'expérience dans un emploi similaire
- sens de l'organisation et de la coordination
- caractère ferme mais agréable
- goût du contact et de l'efficacité

OFFRANT :
- un salaire avec les qualifications
- un travail intéressant au sein d'une équipe dynamique

Lieu de travail : proche banlieue Nord-Ouest

Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions sous nº T 037 991 M. Régie Presse. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

STÉ DES SUPERMARCHÉS DOC

C.A. 1,7 milliard

recherche pour son DIRECTEUR DE GESTION

SECRÉTAIRE ASSISTANTE

Ce poste convient à une candidate confirmée de formation type BTS, qui saura par ses qualités de contact et son dynamisme s'intégrer à l'équipe existante et prendre en charge un certain nombre de missions.

Env. c.v. manuscrit, photo et prétent. à SMD, Service du Personnel, 17, avenue de la Résidence, 92160 ANTONY.

SOCIÉTÉ PROCHE **NATION**
recherche d'urgence

UNE SECRÉTAIRE

possédant B.T.S. + une première expérience de 2 à 3 années.
Bilingue anglais.
Excellente présentation.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 8033 à PIERRE LICHAU S. A. B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

La Filiale Française d'un Groupe International de premier plan recherche

Secrétaire Assistante technique bilingue Anglais

Elle aura pour mission :
- d'assurer le secrétariat du Directeur Général Technique ;
- de participer à des tâches et travaux spécifiques liés aux études de la Division.

Elle devra :
- bien maîtriser la sténo et la dactylo française et anglaise ;
- posséder une sérieuse expérience du secrétariat avec anglais parlé, acquise essentiellement dans des domaines techniques ;
- avoir le sens de l'organisation, l'habitude des chiffres et une grande disponibilité.

Le poste est à pourvoir à proximité de La Défense dans une Société qui accorde tous les avantages nécessaires à une vie agréable.

Merci d'adresser candidature, CV, photo sous réf 9166 à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra

média-system

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence

---

UNE IMPORTANTE PAROISSE DE PARIS (10 permanents, 4.500 fidèles) recherche une

SECRÉTAIRE de DIRECTION

âgée de plus de 30 ans, de formation secondaire et professionnelle, elle assure principalement le secrétariat du Père responsable de la paroisse (courrier, frappe de lettres et de comptes-rendus à partir de K7, prises de rendez-vous).
Elle est chargée en outre de la réalisation des informations paroissiales. En fait c'est la secrétaire d'un patron de PME !
Elle doit donc avoir pour cela des qualités d'organisation et de contact. Elle travaillera dans d'excellentes conditions matérielles.
Si cette offre vous intéresse, adresser lettre manuscrite et C.V. à P. CANDES, 83, rue de Tocqueville, 75017 PARIS. Tél. : 763-01-52. Les candidates seront reçues samedi 29 janvier au matin.

DEMANDES D'EMPLOIS

MARKETING & COMMUNICATION

51 ans, expérience de haut niveau, excellent généraliste, 3 spécialisations :
- Produits des sociétés de services : créations, positionnement, créneaux, promotion ;
- Productivité Marketing : creux, potentiels inexploités, invendus, relance ;
- Optimisation des efforts commerciaux et des investissements publicitaires ;

Recherche poste exigeant imagination créative, cohérence et rigueur.

Lieu de travail, indifférent. Rapidement disponible.
Ecrire s/nº 6.438 *le Monde* Publicité, SERVICE ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Centre de FORMATION PROFESSIONNELLE pour ADULTES recherche emplois pour

EMPLOYÉS (ÉES)

de Service Commercial connaissant la comptabilité usuelle et la dactylographie, disponibles immédiatement.
Téléphone : 547-18-30, poste 86.

Cadre TRANSPORT haut niv., 32 ans, étudierait ttes propositions d'emploi ou association dans cabinet conseil intéressé par activité dans ce domaine. Ecr. s/nº 7617 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 34 ans, et. sup. de gestion, exp. animation encadrement, contrôle. Sens du dialogue et travail d'équipe, cherche responsabilités dans poste ou l'homme compte plus que les techniques. Tél. 604-54-81.

J.F. 31 ans, titul. Maîtr. de droit, prép. en cours : D.E.A. droit des aff. et écon. Opt. comm. int. Angl., arabe. Exp. : Assistante ts dom., trav. publ., banques, assur. Ch. SITUATION en rapp. avec ma form. Mi ou pl. temps. Dispo. imm. France/étranger. Ecr. s/nº 6443 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Aide-comptable clts fourn. trésor. rapp. cptes bancaires not. dactylo. accept. tte prop. course magas., manut. Mme Aguyey, 6, av. Villeneuve-St-Georges, 94600 CHOISY.

trouvez vos cadres

INFORMATICIENS COMMERCIAUX COMPTABLES
rigoureusement sélectionnés. DISCRÉTION ASSURÉE.
AFIPEC. : 236-16-15.

CLAVISTE connaissance typo, 1 an expér. édition fabrication, rech. poste (préférence service littéraire ou artistique). Ecr. s/nº 6445 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JE NE SORS PAS D'UNE GRANDE ÉCOLE
J'ai 25 ans d'expérience de gestion diverse et direction grande surface.
Libre de suite.
Etudie toutes propositions.
Ecrire sous le nº T 037.988 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

de 8 à 11 C.V.

PARTICULIER VEND
ROVER 2600 S NOIRE
1981, 11 ch., 36 000 km. Prix 45 000 F. Tél. 990-54-48, pte 215. Heures de bureau.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
opération neige du 18/1 au 18/2
PARIS 14e
539-57-33+

formation professionnelle

- Vous êtes intéressé par le phénomène d'informatisation des bureaux et par les matériels eux-mêmes.
- Vous avez le goût du contact et de la négociation et êtes âgé de 23 à 40 ans.
- Vous êtes demandeurs d'emploi, avec niveau d'études supérieur au Baccalauréat.

Un stage de

FORMATION A LA VENTE DE MATÉRIELS INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

vous est proposé
- Durée : 10 mois.
- Rémunération.
- Début du stage : 28 février.

GRETA DU TERTIAIRE 70, bd Bessières, 75017 Paris. Tél. 627-63-33 - Tests de sélection prochainement.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) Boîte postale 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75429 PARIS CÉDEX 09.

Vous aimez les chevaux et les courses (Trotteurs). Vous avez les moyens d'acquérir un petit effectif de qualité, soutenu éventuellement par une ou deux poulinières.
En ma qualité

d'Entraîneur-Driver

je vous donne la possibilité, par mes connaissances, d'obtenir une écurie destinée à postuler les premiers rôles. Que vous résidiez en France ou à l'étranger et que vos obligations vous empêchent de profiter pleinement de votre effectif, vous pourrez, par l'intermédiaire de la VIDÉO, jour de l'entraînement et des courses de vos chevaux.
ÉTUDIERAI TOUTES PROPOSITIONS SÉRIEUSES
Ecr. s/nº 7.569 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

cours et leçons

MATH PHYSIQUE
VACANCES DE FÉVRIER
Stage intensif du 7 ou 12-2. 6 élèves max. par groupe.
MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris
Téléphone 236-31-63

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

ST-EUSTACHE-MONTORGUEIL BEAU GD LIV., 2 CHBRES 2 bains, 100 m², 950.000 F. DORESSAY – 624-93-33.

4e arrdt

MARAIS BASTILLE dans réhabil. Surface 50 m². A RÉNOVER - 274-60-52.

PLACE des VOSGES (près)
TRIPLEX 200 m².
S/r. cour, jardin - 272-40-19.

5e arrdt

Jussieu 2 P., 354-95-10.
PUITS ROMANTIQUE.

7e arrdt

ÉCOLE MILITAIRE
PPTAIRE vd plusieurs studios tt cft dans imm. réhabilité. 325.000 F. 522-95-20.

AV. BRETEUIL 7 PIECES 200 m², gd balcon, ét. élevé TRIPLE EXPOSITION serv. DORESSAY – 624-93-33.

8e arrdt

FG ST-HONORÉ
Pptaire vd appts occupés, 140 à 222 m², dans imm. tt cft, haut s/plafond 3,65, bon rapport. 562-38-53.

MONCEAU – 522-95-20
PPTAIRE vd très bel appt, 6/7 p. 215 m² serv. Parking.

9e arrdt

ST-LAZARE beau liv. 4 p., bains cft, 175 m², prof. lib. 359-56-96.

12e arrdt

NATION PICPUS
Beau 2 P. caractère, 2e et dernier étage, soleil - 272-40-19.

13e arrdt

MAISON INDÉPENDANTE
180 m², dble liv., 4 chbres, gde ter., direct pptaire. 325-33-08 (ap. 19 h 326-13-00).

ATELIER LOFT
Clair, calme, 200 m² à aménager sur 2 niveaux possib. diviser – Direct pptaire 325-33-08. (après 19 h., 326-13-00).

Pl. Italie, 3 pces, orientation sud-est, parking, cave. Téléphone : 588-88-72.

BD KELLERMANN Part. à part. Duplex 4 pces, 104 m², ét. élevé, balc. 20 m², entièrement décoré, parfait état, s. de bains + s.-d'eau, vue plein sud, cave, parking. Téléphone : 580-63-78 (après-midi).

14e arrdt

RASPAIL 5/6 Pièces duplex dont superbe atelier. ascens. 170 m². Autre atelier 57 m². Téléphone : 633-38-94.

MAIRIE XIVe. Imm. rénové, beau 2 p., refait neuf. 437.000 F. 577-47-74.

14e pr. MONTROUGE, gd 4 p., tt cft, vis. s/R.V. TREVAL : 277-62-23.

15e arrdt

LA MOTTE-PICQUET
Immeuble 1960 (8e ét.), living double + 2 chambres, 88 m², Balcon : 890.000 F. Jean FEUILLADE: 566-00-75.

Mº VAUGIRARD RÉCENT 7e étage vue imm. standing, gd séj. + 2 chbres, cuis. équip. 925.000 F. 577-74-38.

16e arrdt

LUMIÈRE, CALME ESPACE PLEIN XVIe
PLEIN SUD
Immeuble neuf, haut standing. Vue dégagée face jardin.
DU STUDIO AU 5 P.
4 P. duplex, loc. prof., parkg.
Sur place lundi, mercredi, de 13-16 h., 86, rue Raynouard. GEFIC C.T.I., 723-78-78.

DAUPHINE, 60 m² sur jard., liv. + chbre, imm. récent. GARBI, 567-22-88.

Près FOCH : 5-6 P. 190 m² 4e asc., soleil. Exception., s. de bains. rétro. 550-34-00.

DANS HOTEL 18e
DEBUT R CHERCHE MIDI
Ravissant apt de 126 m² Park. service. 562-16-40.

Mº EXELMANS. Pierre de t., asc., 4 p., cuis., bains, w.-c. Travaux. 885.000. 322-31-75.

AV. VICTOR-HUGO
6e ÉTAGE SUR SQUARE
Grand 5-6 pièces + service. RÉNOVATION LUXE
Possibil parking. 267-39-34.

17e arrdt

RUE DE COURCELLES
dans bel imm. bourgeois, gd appt de 6 Pces standing, belle réception, 3 chambres, tout cft, 5e ét., asc. Soleil, possibilité prof. lib. Prix : 1.850.000 F. Téléphone : 567-01-22.

78-Yvelines

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX 4 pces 86 m², 2 park. 100 m gare St-Quentin-en-Yvelines, (S.N.C.F. + R.E.R. ligne C). Prix : 420.000 F dont C.F. 105.000 F à 7 %. Téléphone : 044-10-58.

MAISONS-LAFFITTE RÉSID. standing séj. + 2 chbres 87 m² parfait état - Box. Prix : 575.000 F - 562-05-55.

Parc MAISONS-LAFFITTE imm. p. de taille, appt 4/5 p. 96 m² av. bains et dche. Cave et garage. Px : 880.000 F. AG. 962-50-95.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Résidence récente de haut stand. Prox. Parc et RER, séj., 3 ch., box. 451-28-02.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-LONGCHAMP 4 P. 80 m² parfait état. Box. Prix : 900.000 F - 500-47-03.

LEVALLOIS RESIDENTIEL
4e ét., 50 m², Entrée séjour + 1 ch. Cuis., bains, ch. cent. indiv. État impeccable. 380-29-87.

NEUILLY-SAINT-PIERRE vaste séj., 2 chbres, 110 m², 4e étage, immeuble récent + terrasse privative 100 m². GABRI : 567-22-88.

93 Seine-Saint-Denis

Blanc-Mesnil, ds petit imm. réc., coq. appt 44 m², libre. 2 p., cuis., s. d'eau, charges réduites. 220.000 F. Tél. 866-15-47, apr. 18 h.

Province

DINARD LA MALOUINE
Promoteur vend direct. Dans manoir rénové 50 m mer, park., cave, 3 pièces 66 m², terrasse 12 m². Studio 37 m². Jardin 40 m². Duplex 38 m². Studio 25 m². Prix été 1982.
BEPRIM DOMAINE DE MANSE, ROUTE DE MAUBIN, 34970 LATTES. TÉLÉPHONE : (67) 42-62-88.

NICE
place Grimaldi très bien situé, 5 Pièces 180 m² habitables. Immeuble très bon standing. Appart. refait neuf. Prix : 1.200.000 F. Téléphone :(93) 20-45-99.

VENDS A ANNECY imm. grd standing, bord du lac. Appt. 5 Pces. Px : 950.000 F. Téléph. : (47) 28-23-74.

PRÈS MARSEILLE
particulier vend à
AUBAGNE CENTRE
très beau F 6, 2e étage, sud, 4 ch., cuis., entièrem. équip. Libre de suite. 420.000 F. Téléph. : (16) 42-04-02-01.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, Même le soir.

Jean Feuillade, 54, avenue La Motte-Picquet, Paris 15e. 566-00-75. Rech. pr clients sér., 15e et 7e ardt, ttes surf. et imm. Paiement comptant.

XVIe PARTICULIER A PARTICULIER rech. 4/5 Pièces, stand., urgent. Téléphone : 704-44-81.

DORESSAY
AGENCE DES AMBASSADES, rech. 3 à 8 P. VENTES ET LOCATIONS. Tél. 624-93-33.

locations non meublées offres

Paris

Cède bail mixte, prof. lib. 190.000 F: 90 m², ds imm. p. de taille, gare du Nord, standing, cheminée, chauf. central indiv., loyer 1.200 F mensuel. Téléphone : (47) 43-29-51.

Paris 12e, part. loue 2 P. 42 m², imm. réc., asc., park., tt cft, 4e ét. Tél : jeudi matin (70) 98-76-32.

Région parisienne

SAINT-MANDÉ, RÉSIDENTIEL S/BOIS, neuf, stand. 2 Pces, 60 m², 2 jardins privés. 5.200 net. Téléphone : 283-37-29.

Province

Part. loue 5 km d'Amiens GRANDE MAISON, tt cft. 2.200 F. Tél. 881-00-67.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS. OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphoner au 296-58-10.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

Mairie 15e, 28 m² + douche ds appt : 1 200 F. Tél. le matin. 742-73-12.

Province

PARTICULIER loue STUDIOS MEUBLÉS, Palm Beach Cannes, calme, gd confort, semaine, quinzaine, mois, hors saison, saison. Tél. (93) 38-71-54.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction Beaux appts de standing. 4 p. et plus. 281-10-20.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrang. et diplomates APPARTS, HOT. PARTIC. et BUREAUX.
562-78-99 LOCATION ou ACHAT

immeubles

MALAKOFF (92) près INSEE. Immeuble bourgeois s/2 ét., av. jard. comp. de 3 apptr de 3 Pces princ. Px 1.000.000. 657-72-93 .. ou 644-30-61 après 18 h 30.

ACH. IMM. VIDE même avec gros travaux. Paris, banlieue. T. : 590-86-06 de 7 h à 21 h.

pavillons

A LOUER
ARPAJON-OLLAINVILLE
Relais de cochers, époque Henri III, ent. restauré. 5 Pces, cuis., tt cft, gd stg. s/terr. clos de 900 m². Calme, gare à pied. Loyer : 4.600 F mensuel. T. 490-03-06 901-02-81.

45 mn de Paris, 1.500 km de Meulan, vends pavillon F 4. Tout confort, 2 chbres, cuisine, séjour double, salle de bains, sous-sol total, sur 500 m² de jardin. Tél. 089-04-70, tous les jours, après 18 heures.

maisons de campagne

PROCHE LA BAULE (44) Part. vend Gde MAISON ANCIENNE rénovée, séj. 72 m², dépend., jard. Tél. bur. (40) 24-96-05.

propriétés

PRÈS SAINT-CYR (78)
10 P. 4 Bns. Gar. Magnifique PARC 8.600 m². Division possible. A.V.L. 281-07-94.

châteaux

En ANJOU, à 10 km de Saumur, petit château construit sur terrain 8.000 m², clos de murs. Maison de concierge. Le tout en tr. b. état. Libre à la vente. Tél. (18) 51-72-36.

terrains

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Quart. résid. 750 m² arborés. 800.000 H.T. 451-28-02.

YONNE – terrain à bâtir 4900 m², viabilisé, 20 km sortie sud Auxerre A 6. Bourg de Mailly-le-Château, façade 35 m, bordure. D. 950. PIVERT. T. (6) 437-80-95.

villas

BAGUR T.V. française mer et soleil

Villas 2 chambres très haut standing, cheminée, terrasse, piscine, espaces verts aménagés. **260.000 F** (sous réserve d'acceptation) * studio-villa 43 m² : 175.000 F.

Pour information, écrire à : PROMOCONSEIL S.A. 5, place Claparède, 1205 – GENÈVE SUISSE.

LA COSTA BRAVA

Pr. St-Germain-en-Laye, maison récente, séjour dble, 4 chbres, garage, petit terrain. Px 1.080.000 F. 451-28-02.

URGENT CAUSE DÉPART 95 HERBLAY
Part. de préfér. à Part. Maison Ile-de-France, 350 m² habitable + pav. gardien sur parc 4.000 m².
Prix justifié 2.500.000 F. Tél.H.B. 260-66-13.

Unique à Nice
très bien situé
Somptueux appartement, villa très grand standing.
vue mer imprenable.
surface habitable 400 m² + 400 m² jardin aménagé.
Plusieurs garages.
Prix : 7.000.000 F.
Tél. pour documentation (93) 20-45-99.

villégiature

NICE
Prom. des Anglais, appt tt cft, 6 pers., juin, juillet, août, septembre. Tél. (93) 85-97-43.

viagers

Mº Château-Rouge 3 P. entrée, cuisine, w.-c., douche. Prix : 55.000 F + 770 F. Occupé 70, 85 ans. CRUZ. 8, rue La Boétie. Téléphone : 266-19-00

BEAU PAVILLON
Enghien près lac. Liv. 5 chbres, bs. Gar., jard. angle. Occupé. 380.000 F + rente. 805-58-70

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

CREEZ VOTRE ENTREPRISE
AVEC L'**ASPAC** LE 1ER RESEAU FRANCAIS
- Siège Social et domiciliation (de 150 à 350 Frs par mois)
- Secrétariat, télex, permanence téléphonique.
- Loc. bureaux meublés, recrutements assist commerciale.
- Constitutions de sociétés, toutes démarches et formalités.

Contactez un de nos bureaux-boutiques de gestion
CAEN, GENEVE, LUXEMBOURG, LYON, MONTPELLIER, NANCY, NANTES, NICE, ORLEANS, RENNES, VAL DE MARNE, VAL D'OISE, PARIS (8eme - 9eme - 15eme)
Renseignements et réservation centrale : (1) 293.60.50 +

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L.-R.C.-R.M. Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanence téléphonique
355-17-50.

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F/MOIS : 1 DOMICILIATION + SERVICES. S.A.R.L. Artisans, 296-38-74.

DOMICILIATION 8e
R.M. - R.C. 220/330 MOIS.
PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
TÉLEX SECRÉTARIAT
CRÉATION DE SOCIÉTÉ
TOUTES DÉMARCHES
AGÉCO 294-95-28.
(STATIONNEMENT AISÉ)
DÉPT ASSURANCE 550-43-67

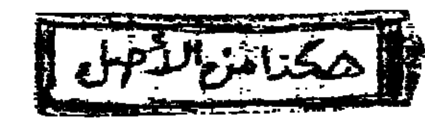
66, CHAMPS-ÉLYSÉES
DOMICILIATION 600 F.
BUREAUX MEUBLÉS
SECRÉTARIAT-SERVICES. B.E.B. Tél. 562-86-00.

locaux commerciaux

Achats

« Deux emplacements à concéder (112 et 44 m²) en gare de PARIS-AUSTERLITZ (côté cour arrivée et bâtiment frontal). Renseignements : S.N.C.F. Service du Domaine - Concessions commerciales dans les bâtiments Voyageurs 5, rue de Florence, 75008 PARIS. Tél. 285-63-54.





SPORTS

LE RALLYE AUTOMOBILE DE MONTE-CARLO

Walter Rohrl en tête

L'Allemand de l'Ouest Walter Rohrl (Lancia), champion du monde des rallyes en 1982, a mis à profit la première épreuve spéciale du parcours commun, dans la nuit du lundi 24 au mardi 25 janvier, pour prendre au Suédois Stig Blomqvist (Audi Quattro) la première place du cinquante et unième Rallye de Monte-Carlo. Après les trois premières épreuves spéciales, le Français Guy Fréquelin (Opel), qui confirme l'excellent comportement qu'il a eu dès le départ, occupe la deuxième place, à 1 min. 1 sec. Un autre Français, Jean-Claude Andruet (Lancia), est troisième à 1 min. 9 sec. ; Blomqvist est quatrième à 1 min. 17 sec. La Française Michèle Mouton (Audi), qui occupait la huitième place a dû abandonner après une sortie de route dans la cinquième spéciale.

Guy Fréquelin : deux ans pour s'épanouir

De notre envoyé spécial

Monaco. – *« Ce que tu viens de faire est formidable ».* Le compliment a surtout étonné Guy Fréquelin qui s'est contenté de remercier. C'était en toute amitié l'hommage de la jeune Italienne Fabrizia Pons, copilote de Michèle Mouton, qui n'est pas encore revenue de la manière dont le Français a conduit son véhicule dans la première partie du Rallye de Monte-Carlo. Le pilote français ne s'étonne pas outre mesure d'avoir assimilé si vite l'Opel Ascona avec laquelle il n'a fait connaissance que pendant une vingtaine de jours, à la veille de l'épreuve.

Guy Fréquelin a trente-huit ans. Cheveux et regard noirs, visage plein, plaisanterie à fleur de peau ; il est un bon vivant qui n'est pourtant pas tout à fait comblé. Le Français a certes choisi le métier qu'il aimait, après avoir été agriculteur puis moniteur d'une auto-école, mais il lui reste encore à compléter un palmarès dont le plus beau fleuron est le titre de vice-champion du monde acquis en 1981 au volant d'une Talbot-Lotus. Le contrat qu'il vient de signer chez Opel pourrait bien lui donner l'occasion de s'épanouir. Estimant que l'Opel Ascona n'était pas armée pour tenir tête aux Audi Quattro, *« tellement à l'aise sur la neige »*, et aux Lancia *« très rapides sur l'asphalte »*, la firme de Francfort a décidé néanmoins de limiter cette année sa participation à trois épreuves du championnat du monde – le « Monte-Carlo », le Tour de Corse et le Rallye de San-Remo – et au championnat de France. Une activité réduite qui permettra pourtant à la firme de mettre au point un véhicule à quatre roues motrices. Guy Fréquelin affirme, de son côté : *« Cette voiture est un excellent compromis des deux automobiles rivales qui nous permet d'envisager un succès à Monte-Carlo. » « Une voiture,* dit-il, *facile à conduire malgré son encombrement, relativement maniable malgré sa lourdeur. »*

Le pilote français n'a jamais gagné dans la principauté. Il a obtenu sa meilleure place en 1981 quand il s'est classé deuxième.

Une saison en demi-teinte, l'an passé, chez Peugeot-Talbot ne lui a pas permis de s'épanouir. Il lui reste deux saisons pour concrétiser une *« satisfaction personnelle ».* Après, il sait bien quelle voie il prendra. *« J'aimerais,* dit-il, *arrêter ma carrière sportive à l'âge de quarante ans. »* Histoire de se fixer définitivement après avoir tout donné au sport automobile.

Après avoir été sous contrat avec Alfa-Romeo, Renault et Talbot, Guy Fréquelin envisage de devenir, au lendemain de sa « retraite », concessionnaire d'un garage. Opel ou B.M.W. ? Il a également conservé d'excellentes relations avec les dirigeants de Peugeot. La question est loin d'être tranchée. Reste qu'il aimerait bien conclure son dernier contrat avec la firme de Francfort.

GILLES MARTINEAU.

TENNIS

La retraite dorée du P.-D.G. de la Borg Illimited

Dans la longue histoire du tennis, le chapitre Borg se termine donc après quelques superbes pages sportives. Il restera, en effet, le souvenir d'un monstre d'impassibilité venu du froid qui, à force de lift et de volonté, inscrivit son nom six fois au palmarès de Roland-Garros et cinq fois à celui de Wimbledon, où il aligna quarante et un matches victorieux et perdit un *tie break* d'anthologie (34 points) contre McEnroe. On retiendra aussi la première victoire en Coupe Davis qu'il offrit à la Suède (1975) et on n'oubliera pas ses quatre échecs en finale de l'Open des Etats-Unis (1976 et 1978 contre Connors, 1980 et 1981 contre McEnroe), véritable rocher de Sisyphe du Suédois. Toutefois, la page restera blanche où l'on devait écrire l'histoire du *come back* du champion après son année sabbatique forcée.

L'épopée sportive terminée, le livre de comptes de la Borg Illimited n'est pas fermé pour autant. Le Suédois n'arrondira plus le magot de 4 millions de dollars gagné en matches officiels de 1973 à 1981. Mais il continuera à disputer des exhibitions, pour lesquelles il touchait, en 1980, de 30 000 à 60 000 dollars, ce qui lui rapportait en année pleine 1 million de dollars. Enfin, les contrats promotionnels du champion avec une cinquantaine de firmes vont être révisés en fonction de sa nouvelle image de marque, celle de l'ex-champion.

Pendant qu'il était en activité, son nom a été associé à des fins commerciales à des vêtements (Fila, Loïs, Jockey), des chaussures (Diadora, Trétorn), une raquette (Donnay), des cordages (V.S.), une firme automobile (SAAB), des balles (Penn), des téléviseurs (J.V.C.), des aliments et des boissons (Canada Dry, Nutrament, Kellog, Tom's, Sunkist), des cosmétiques (Presun, Colgate) et des dizaines de gadgets. En contrepartie d'un écusson « S.A.S. » sur sa manche gauche, il recevait 60 000 dollars et voyageait gratuitement avec sa femme sur les lignes de la compagnie aérienne scandinave.

L'ensemble de ces contrats lui a rapporté en 1981, selon certaines estimations, 3 millions de dollars. En 1979, il avait notamment renouvelé pour cinq ans un contrat avec Donnay qui lui assurait 2 600 000 F par an et 1 % de royalties sur les ventes de raquettes portant son nom. Un nom que les annonceurs s'arrachaient : en 1981, avant les Internationaux de France, les Galeries Lafayette lui ont versé 350 000 F pour échanger pendant deux heures des balles avec une cinquantaine de gamins sur le toit du grand magasin. Coût total de l'opération : 3 millions de francs. Impact publicitaire : inappréciable.

Tous contrats, dont un grand nombre arrivent à terme cette année, avaient été négociés par le groupe McCormack, qui gérait les intérêts du Suédois depuis 1973 en contrepartie d'un substantiel pourcentage (10 à 30 % selon la nature du contrat). Deux agents du groupe I.M.G. étaient spécialement chargés de lui : Bob Kaïn à Cleveland et Peter Worth à Londres. Sur leurs conseils, Borg s'est établi à Monaco pour échapper au fisc suédois, il a vendu 100 000 dollars l'exclusivité du reportage photographique sur son mariage avec Mariana Simonescu, il a acquis un important stock d'or quand le métal jaune cotait 200 dollars l'once, une île au large de Stockholm, et il a spéculé sur les diamants et les pierres. Plusieurs courtiers étaient spécialement chargés de faire fructifier les rentrées de Borg, qui avaient été évaluées, par recoupements, à 7,25 millions de dollars en 1979.

Les agents d'I.M.G. avaient programmé la carrière de Borg jusqu'en... l'an 2000. Le Suédois, qui n'a plus la tête au tennis à vingt-six ans, après avoir forgé, en dix ans, un palmarès unique, a préféré prendre du recul. Le P.-D.G. de la Borg Illimited s'est préparé une retraite dorée.

ALAIN GIRAUDO.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25.1.1983 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 26-1-83 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard – Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 26 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)

Évolution probable du temps en France entre le mardi 25 janvier à 0 heure et le mercredi 26 janvier à minuit.

Les hautes pressions qui recouvrent l'Espagne et la France régressent vers le Sud-Est et la Méditerranée, ce qui permet aux perturbations océaniques de pénétrer sur la France, y amenant des nuages, des pluies faibles intermittentes avec un peu de verglas et de neige dans les régions les plus continentales et en montagne.

Mercredi matin, à l'exception des régions méditerranéennes, où le ciel sera dégagé avec des températures assez basses de – 1 à + 2 degrés, les nuages recouvriront tout le pays. Il y aura des brouillards dans le Nord, avec 2 à 4 degrés ; en Alsace, avec – 2/– 3 degrés ; dans la vallée de la Saône et dans la région Rhône-Alpes, avec 0/+ 1 degré ; des pluies faibles intermittentes sur le Centre-Ouest et le Centre ; un peu de verglas et quelques flocons de neige sur les Vosges, le Jura, le Cantal, l'Ardèche et la Savoie.

Les vents, faibles dans les régions de l'intérieur, seront modérés d'ouest sur les régions littorales au nord de la Loire.

En cours de journée, le beau temps se maintiendra dans le Midi, avec des températures élevées pour la saison : 14 à 16 degrés, malgré la présence de quelques nuages. Partout ailleurs, le temps maussade gris se maintiendra, avec des températures en hausse : 11 à 12 degrés dans l'Ouest et le Nord-Ouest ; 13 à 14 dans le Sud-Ouest ; 5 à 7 dans le Nord-Est ; 7 à 8 dans le Nord, ainsi que dans le Centre-Est. Les vents d'ouest se renforceront en Manche.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 25 janvier à 7 heures, de 1033,2 millibars, soit 775 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25 janvier) :

Ajaccio, 13 et 1 ; Biarritz, 19 et 8 ; Bordeaux, 14 et 4 ; Bourges, 9 et 1 ; Brest, 12 et 10 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 9 et 9 ; Clermont-Ferrand, 13 et – 2 ; Dijon, – 2 et – 4 ; Grenoble, 10 et – 4 ; Lille, 4 et 3 ; Lyon, – 1 et – 4 ; Marseille-Marignane, 12 et – 3 ; Nancy, 0 et – 3 ; Nantes, 11 et 7 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 5 ; Paris-Le Bourget, 8 et 3 ; Pau, 18 et 3 ; Perpignan, 11 et 0 ; Rennes, 9 et 8 ; Strasbourg, 0 et – 2 ; Tours, 12 et 5 ; Toulouse, 13 et – 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 1 degré ; Amsterdam, 5 et 4 ; Athènes, 14 et 8 ; Berlin, 4 et 0 ; Bonn, 6 et 0 ; Bruxelles, 6 et 5 ; Le Caire, 17 et 8 ; îles Canaries, 20 et 17 ; Copenhague, 3 et 2 ; Dakar, 31 et 18 ; Djerba, 13 et 5 ; Genève, 0 et – 2 ; Jérusalem, 7 et 5 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 10 et 8 ; Luxembourg, – 1 et – 4 ; Madrid, 15 et – 3 ; Moscou, – 10 et – 15 ; Nairobi, 28 et 14 ; New-York, 9 et 3 ; Palma-de-Majorque, 15 et 0 ; Rome, 15 et 0 ; Stockholm, 2 et 1 ; Tozeur, 14 et 2 ; Tunis, 15 et 9.

Le temps pour la semaine

Les hautes pressions persistent sur l'Espagne, et le courant océanique perturbé affecte principalement les îles Britanniques et la moitié nord-est de la France.

Jeudi. – De l'Aquitaine aux Alpes et à la Méditerranée, c'est un temps brumeux, nuageux le matin. Développement en éclaircies dans la journée, plus belles vers la Provence et la Corse.

Sur le reste du pays, c'est un temps variable avec des éclaircies, surtout du Val de Loire au Jura et au Nord-Est. Par contre près de la Manche, sur le Pas-de-Calais et dans la soirée sur les Ardennes, nouvelles pluies accompagnées de vents d'ouest. En général des températures entre 5 et 10 degrés du Nord au Sud et 14 degrés près de la Méditerranée.

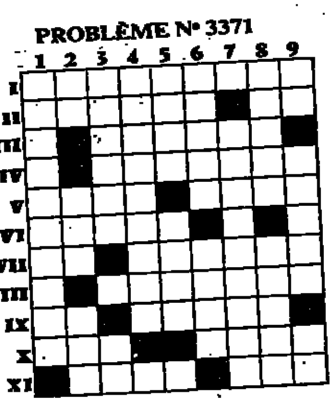
De vendredi à samedi. – Les régions qui s'étendent de la Bretagne aux Pyrénées, aux Alpes du Sud et à la Méditerranée vont rester en marge du courant perturbé. Il fera relativement beau, un peu frais le matin, avec des minimums de 1 à 3 degrés dans l'intérieur. Temps ensoleillé dans l'après-midi avec des maximums de 8 à 12 et des vents d'ouest-nord-ouest.

Le reste du pays, Nord, Bassin parisien, Nord-Est, va être traversé par des pluies, surtout dans la journée de vendredi.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3371



HORIZONTALEMENT

I. Assurer un bon service ou en rendre un mauvais. – II. Exprimé par un insatisfait ou par celui qui en a ras le bol. Rouleur sur piste. – III. Badine, elle ne cingle pas. – IV. Travail de fourmi à l'échelle humaine. – V. Bilan catastrophique d'un excès de débit. Ses yeux permettent de jeter un regard sur un ouvrage d'Aragon. – VI. Élément de projection des productions de Mack Sennett. – VII. Collecteur en sous-sol. Un tel vin n'offre que des ivresses sans joie. – VIII. Paire de jumelles. – IX. Copulative. Se prononce devant une alternative. – X. Compendium civil. Procède, sans anesthésie, à une transplantation d'organe. – XI. L'une est orientale, l'autre champenoise. Scène au studio ou spectacle sur le court.

VERTICALEMENT

1. Employés à la filature pour dénouer la trame. – 2. Préposition. Des as dans les atouts d'une reine. Fait fumer le commerçant et cracher le client. – 3. Joue un rôle sur les planches, mais ne les brûle pas. Participe passé. – 4. Bagatelles inconsistantes des péronelles. – 5. Ancien guide spirituel pour rencontres idylliques. Façon de parler pour un Britannique. – 6. Coupe les ponts. Arrose la patrie du défenseur de Vincennes. – 7. Se dissipent en vieillissant. – 8. Creuses, elles manquent de profondeur. Toile pour ne pas dormir à la belle étoile. – 9. Note. Friser ou tondre. Conjonction.

Solution du problème n° 3370

Horizontalement

I. Animateur. – II. Découragé. – III. Ofon. Ouïe. – IV. ST. NL. – V. Brouet. – VI. Crier. – VII. Mal. Guêpe. – VIII. Étains. OS. – IX. Suées. – X. Tatou. Usé. – XI. Serrures.

Verticalement

1. Adoubement. – 2. Net. AT. As. – 3. Iconoclaste. – 4. Mon. Urluor (Roui). – 5. Au. Seigneur. – 6. Trotteuse. – 7. Eau. Ré. Sûr. – 8. Ugine. Pô. Se. – 9. Réel. Messes.

GUY BROUTY.

LA MAISON

Le meuble en mouvement

Sans cesse remis en question, tantôt décrié, tantôt louangé, le mobilier contemporain n'en finit pas de trouver son équilibre.

Ce secteur très « pointu » du meuble a besoin, pour s'affirmer, de trois partenaires qui ont du mal à coordonner leurs efforts : créateurs, fabricants, négociants. Comme chaque année en janvier, le Salon professionnel du meuble de Paris a été l'occasion, pour eux, de se rencontrer. Véritable point de mire du pavillon du mobilier contemporain, le stand du comité VIA (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement) témoignait de la notoriété croissante de cet organisme (1) et de son action concrète.

De l'ensemble des nouveautés présentées au Salon se dégagent des tendances liées à la personnalité des créateurs : d'un côté les calmes au talent sûr et de l'autre les aventureux, qui osent la fantaisie. Plusieurs meubles de rangement, de lignes pures, reflètent le style sage : le programme « Quattro » dessiné par J.-P. Laloy et édité par Roset (bibliothèque, bar-secrétaire) en sycomore teinté mauve ; également en sycomore, mais teinté gris, les bahuts, vitrines et commodes « First » de Pagnon et Pelhaitre (Cinna). Le programme « Saké », créé par Daniel Pigeon pour Bruynzeel, comprend des bahuts et commodes et des meubles évolutifs à partir de deux modules.

Christian Germanaz, avec sa collection « Comedia » éditée par Roche-Bobois, renouvelle l'aspect du siège. Ses fauteuils et canapés en mousse s'habillent d'une garniture flottante, sorte de houppelande en flanelle dont les larges plis ou les effets de plissés s'étalent sur les accoudoirs et le dossier. Sorties de l'imagination débridée de Pierre Sala, une table basse a la forme d'une mini-piscine et une banquette-château fort a un dossier à créneaux.

Entre la création (et la fabrication) et les acheteurs, il y a la distribution. Celle du meuble contemporain de qualité est particulièrement dynamique. Le groupement syndical des négociants en mobilier contemporain de Paris et de l'Ile-de-France vient de consulter le comité VIA : ses adhérents veulent éditer eux-mêmes et diffuser des créations françaises.

Dans le domaine de la vente en libre-service de meubles à emporter, l'arrivée en France du Suédois Ikea a provoqué un phénomène d'électrochoc. Habitat-France réagit en créant « Grand H », nouvelle enseigne des trois magasins de « la Maison de la Redoute qu'il a repris et transformés. Le 26 janvier s'ouvrent ceux de Belle-Epine et Val-de-Fontenay en région parisienne et le 10 février celui de Lyon-Bron.

C'est une cible de clientèle semblable que vise une nouvelle chaîne française de magasins de meubles, « prêts à monter » et à emporter. Sous l'enseigne « A + B », la Ciphat (filiale de Conforama) va ouvrir quatre points de vente en avril prochain : l'un à Paris, près de l'Etoile, les autres à Levallois, Vitry et Sainte-Geneviève-des-Bois en région parisienne.

Les Italiens se lancent aussi dans la compétition. A la fin janvier, Casakit (distributeur-créateur de mobilier ayant vingt magasins en Italie) appose son enseigne sur les magasins Prism. Celui du 16, avenue Victoria à Paris devient le magasin pilote Casakit pour la France, ceux de province étant affiliés à la firme italienne. La collection Casakit comprend des modules de rangement, des éléments de cuisine, des sièges et des meubles d'appoint.

JANY AUJAME.

(1) VIA a été créé en 1980 sous l'égide de l'UNIFA (Union nationale des industries françaises de l'ameublement). Ce comité, composé de fabricants, négociants et « designers », donne aux créateurs la possibilité de rencontrer des industriels qui pourront les éditer.

PARIS EN VISITES CONFÉRENCES

JEUDI 27 JANVIER

« Le centenaire de l'Hôtel de Ville de Paris », 13 h 15, entrée de l'exposition, salle Saint-Jean, M. Lépany.

« La liberté guidant le peuple », 14 h 30, vestibule du pavillon de Flore, musée du Louvre, Mlle Oswald.

« Musée Cognac-Jay », 15 heures, 25, boulevard des Capucines, Mme Bouquet des Chaux.

« La collection des minéraux de l'Université de Paris », 15 heures, métro Jussieu, Mme Legrégeois.

« De Chardin à Fragonard », 20 h 30, 21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mlle Thibaut (Caisse nationale des monuments historiques).

« Cycle Renaissance italienne », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Approche de l'art).

« Degas et Toulouse-Lautrec », 14 h 30, musée du Jeu de Paume, hall (Arcus).

« Les primitifs français », 11 heures, musée du Louvre, Mme Caneri.

« Palais de justice », 15 heures, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de la Monnaie », 14 h 45, 11, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de la Monnaie », 14 h 15, 11, quai Conti (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Lutèce-Visites).

« Le Pont-Neuf », 14 h 30, angle place Saint-Michel, quai des Grands-Augustins (Paris autrefois).

« Quartier de l'Odéon », 14 h 30, métro Mabillon (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'art du dix-septième siècle dans les carmels de France », 14 h 30, hall du Petit Palais (Mme Romann).

« Vieilles rues de Paris », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Le Vieux Paris).

14 h 30, 62, rue Madame : « Techniques de la xylographie » (Arcus).

18 h 30, Centre Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée : « Christine de Pizan : la femme et l'écrivain ».

15 heures, amphithéâtre Estaunié, 46, rue Barrault, Mme E. Meichelbeck : « L'être humain est habité par l'énergie créatrice » (Université populaire de Paris).

20 h 30, 5, rue Largillière : « L'Égypte des Dieux, don du Nil » (Nouvelle Acropole).

18 heures, 184, boulevard Saint-Germain, MM. J. Bastié et D. Quintero-Pena : « La Basse-Californie mexicaine » (Société de géographie).

20 h 30, 26, rue Bergère, M. S. Lupasco : « Trois systématisations de la matière-énergie » (L'homme et la connaissance).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 24 et mardi 25 janvier :

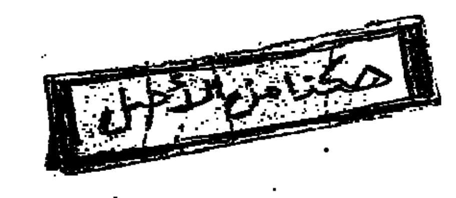
DES DÉCRETS

● Portant modification du décret du 11 janvier 1960 relatif au régime de sécurité sociale des agents permanents des départements, des communes et de leurs établissements publics n'ayant pas le caractère industriel ou commercial et du décret du 30 septembre 1967 modifié portant fixation des taux des cotisations d'assurance-maladie, invalidité et maternité des régimes de sécurité sociale des fonctionnaires, des ouvriers de l'Etat et des agents permanents des collectivités locales.

● Modifiant le taux de la contribution des collectivités à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales.

UN ARRÊTÉ

● Fixant le montant de l'indemnité de garantie allouée aux ouvriers dockers professionnels.



Le Monde

économie

CONJONCTURE

Les premiers rapports de missions sont présentés au Plan

M. Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, a présenté, ce mardi 25 janvier, les premiers rapports des missions d'évaluation et de proposition qu'il a demandés à des personnalités qualifiées. Parmi ces rapports écrits sous la responsabilité de leurs auteurs, et qui doivent être examinés par les instances de préparation du IX[e] Plan, nous analysons aujourd'hui celui de M. Jean Ravel, directeur commercial à la S.N.C.F., sur « le temps choisi ». Les autres rapports présentés ont trait au développement des P.M.I., à l'allocation des ressources financières et aux alternatives à l'hospitalisation.

Choisir son temps

« On a le choix de sa résidence, de sa consommation, de ses loisirs, de sa voiture, mais on n'a pas le temps son temps », constate M. Jean Ravel dans son rapport sur « Le temps choisi ». Sur ce sujet, l'auteur ne pouvait faire œuvre totalement originale. Des études existent, ainsi qu'il le souligne en empruntant aux travaux du club Echanges et projets la définition du thème étudié : *« Toute modulation volontaire du temps de travail, fût-ce au prix d'une réduction du revenu, ainsi que, plus globalement, toute organisation du temps personnelle tenant compte des contraintes familiales et de l'aspiration de l'individu. »*

Le droit de choisir la place du travail dans sa vie est une revendication fondamentale d'une partie des salariés. Elle se heurte aux habitudes les plus ancrées tant dans le patronat que dans les syndicats. Elle est pourtant à la base du changement. *« Laisser les volontaires aller plus vite et plus loin que la majorité des salariés*, écrit-il, *est une condition pour que la durée moyenne du travail puisse effectivement baisser (...). Il faut combiner la marche collective vers les 35 heures et la politique du temps choisi. »*

L'auteur considère qu'il sera difficile pour tout le monde d'endiguer le flot croissant de ceux qui veulent soit travailler moins, soit travailler selon des horaires et des jours qui leur conviennent, soit les deux à la fois. Si, comme l'affirme un de ses interlocuteurs, l'obstacle de fond est bien *« une grande paresse, une réticence* a priori *au changement »*, c'est que *« le problème est culturel avant d'être économique ou social »*.

M. Ravel préconise des mesures à mettre en œuvre simultanément pour que le temps choisi se développe rapidement. Retenons-en quelques-unes :

● ***Pour les salariés*** : permettre le temps choisi pour une période d'essai ; le prévoir dans les entreprises où cela est possible pour une durée déterminée et reconductible (1) ; étaler le paiement des impôts pendant l'année de transition pour ceux qui réduisent leur temps de travail et leurs revenus ; susciter le développement de formules combinées ; temps choisi et formation complémentaire ; permettre la prise de congés sabbatiques inférieurs à une année ; rendre possibles les versements de retraite complémentaire pour les utilisateurs du temps choisi ; prévoir, pour les travailleurs en mauvais état de santé, la possibilité de passer à temps partiel en bénéficiant d'indemnités de maladie partielles.

● ***Pour les entreprises*** : diminuer le taux des cotisations à l'UNEDIC et faire bénéficier de contrats de solidarité celles qui adoptent le temps choisi ; faciliter l'embauche de jeunes à temps réduit ; compenser plus systématiquement en temps qu'en argent les nuisances au travail ; promouvoir le temps partagé (deux personnes prenant en charge un seul poste de travail).

● ***Réforme juridique*** : Adopter pour la définition du temps de travail une base non plus hebdomadaire, mais annuelle, qui autoriserait des formules bien plus souples et plus nombreuses de temps choisi.

● ***Des mesures d'accompagnement*** : Pour que le temps choisi, s'il se généralisait, puisse fonctionner, il faut également désserrer les freins extérieurs. *« Pas de temps choisi sans possibilité réelle de choisir sa période de congés annuels »*, ce qui suppose notamment une réorganisation plus audacieuse du calendrier scolaire. Il faut aussi pouvoir décider de son temps de repos hebdomadaire. Il faut enfin envisager – mais quelle révolution – d'étendre les jours et heures d'ouverture de certains services publics. La liste n'est pas limitative de toutes les initiatives à prendre – comme de rendre possible la garde des enfants à temps partiel dans les crèches.

« Le temps choisi sera une longue marche, constate M. Ravel. *Il faudra des années pour le mettre en place. »* Aussi suggère-t-il, pour conclure, la création d'une structure permanente sous la forme d'une agence du temps choisi, qui serait placée sous la tutelle directe du premier ministre et comprendrait aussi bien des hauts fonctionnaires que des chefs d'entreprise et des syndicalistes.

L'auteur fait enfin remarquer que l'appareil législatif lui paraît à peu près suffisant, *« mais que le progrès ne s'obtiendrait que par la négociation au niveau le plus décentralisé possible de l'entreprise par une bonne volonté des partenaires sociaux libérés de leurs* a priori, *ouverts sur un nouveau modèle de société, dont le temps sera une des principales valeurs.*

---

(1) La priorité de retour au temps plein pour celui qui aurait choisi de travailler à temps partiel est déjà prévue dans l'ordonnance de mars 1982.

● **Trois cent quatre-vingt-mille** *logements neufs par an* jusqu'en 1987, telle est l'évaluation minimale des besoins de la population française, faite par le CAPEM (Centre d'analyses et de prévisions immobilières) et discutée lors d'un forum consacré, le 19 janvier, à la construction dans les cinq années à venir.

SELON L'ÉCHANTILLON DU CRÉDIT NATIONAL

L'investissement industriel des entreprises françaises devrait baisser de 2,6 % (en volume) en 1983

En 1983, les investissements industriels réalisés par les entreprises françaises devraient marquer une nouvelle chute de 2,6 % en volume (après une baisse de 2,9 % l'année précédente), mais une progression de 7,1 % en valeur (8,7 % en 1982). Dans le même temps, leur chiffre d'affaires devrait augmenter très légèrement (1,2 % en volume après une diminution de 0,3 % en 1982), mais la marge brute d'autofinancement (M.B.A.) devrait opérer un net redressement (plus 4,5 % en volume en 1983 alors que l'année précédente s'achevait sur un chute de 9,1 %).

En présentant ces prévisions – arrêtées le 21 janvier – à la presse, le président du Crédit national, M. Jean Saint-Geours (1) a précisé que cette enquête annuelle, réalisée auprès d'un échantillon de cent cinquante entreprises clientes de cet établissement, n'est pas tout à fait représentative de la situation de l'industrie française. Voilà qui explique que la baisse des investissements industriels constatée par le Crédit national pour l'année 1982 (2,9 % en volume), soit très inférieure à la chute de 7 % environ, par rapport à 1981, telle qu'elle a été évaluée par l'INSEE dans sa dernière enquête d'opinion quadrimestrielle réalisée en novembre 1982.

Pour situer la part de l'investissement en France, le Crédit national estime à 735 milliards de francs le total des investissements bruts (ou formation brute du capital fixe) réalisés en 1982, ce qui correspond à 20,8 % du produit intérieur brut français, un pourcentage en baisse sensible depuis 1973 – où il se situait alors à 23,8 % – mais, toutefois, l'un des plus élevés des pays industrialisés, a rappelé M. Saint-Geours. Dans ce domaine, a-t-il ajouté, la France n'est dépassée que par l'Allemagne fédérale (où la F.B.F.C. représente 21,8 % du PIB) et le Japon (28,9 %).

L'année 1982 aura été marquée par une progression des investissements réalisés dans les entreprises nationales du secteur non concurrentiel (2), lesquels se seraient accrus de 4 %, après une diminution de 3,2 % en 1981, pour représenter à présent plus de 20 % des investissements des entreprises non financières. Parallèlement, l'investissement des entreprises du secteur concurrentiel (y compris le nouveau secteur nationalisé) a baissé de 1 % en 1982 (après une chute de 3,8 % l'année précédente), ce qui le place à un niveau inférieur de 8 % environ à celui de 1973.

Profitant de l'occasion, M. Saint-Geours a présenté les résultats d'activité du Crédit national pour l'année 1982. Pour la deuxième fois consécutive, le montant brut des prêts à long terme consentis aux entreprises a dépassé le seuil des 10 milliards de francs pour atteindre le chiffre de 10,02 milliards, en léger recul (7 %) par rapport à 1981, une année d'activité exceptionnelle qui avait été marquée par une progression de 36 % des crédits octroyés.

Sur ce montant, une somme de 4,6 milliards de francs a été affectée aux prêts spéciaux pour investissement et 2,1 milliards ont pris la forme de prêts aidés aux entreprises.

Cette année, les pouvoirs publics ont décidé de porter à 45 milliards de francs les concours financiers qui pourront être accordés aux entreprises, tant en fonds propres qu'en prêts à taux privilégiés : 26 milliards iront à des prêts bonifiés à long terme distribués par les établissements spécialisés, tels que le Crédit national et le Crédit d'équipement des P.M.E., contre 24 milliards de francs en 1982. Pour sa part, le Crédit national pourra prêter 10,74 milliards de francs en 1983, soit plus de 41 % de l'enveloppe totale de 26 milliards de francs.

Déplorant la pléthore d'organismes participant au renforcement des fonds propres des organismes – le Crédit national en a recensé quarante-trois – M. Saint-Geours a ajouté que des mesures visant à élargir le rôle de cet établissement seraient bientôt annoncées, faisant ainsi allusion à la communication sur le système bancaire que doit faire M. Delors, au conseil des ministres du 1[er] février. – S. M.

---

(1) M. Jean Saint-Geours a été appelé, le 21 juillet dernier, à la présidence du Crédit national en remplacement de M. André de Lattre.

(2) Les grandes entreprises nationales regroupent E.D.F., G.D.F., Charbonnages de France, S.N.C.F., R.A.T.P., Air France, Air Inter et les P.T.T.

SOCIAL

LA NÉGOCIATION SUR LA RETRAITE A SOIXANTE ANS

D'importants progrès ont été réalisés sur le dossier du financement

M. Pierre Bérégovoy a l'art et la manière de réussir les réunions tripartites. Le 24 janvier, à l'issue d'une rencontre marathon de plus de onze heures avec le patronat et les syndicats, sur l'adaptation des régimes complémentaires à l'abaissement à soixante ans de l'âge de la retraite, le ministre des affaires sociales a emporté un joli succès en signant avec tous les syndicats, le C.N.P.F. et la C.G.P.M.E., un « relevé des discussions » en quatre points. Indéniablement, ce texte a fait avancer la négociation, patronat et syndicats se retrouvant le 26 janvier pour s'attaquer aux questions restant en litige. Accueilli positivement par tous les partenaires sociaux, il a conduit M. Bérégovoy à affirmer que *« les chances d'un accord sont très larges »*. Le précédent de l'assurance-chômage où patronat et syndicats avaient également signé avec M. Bérégovoy un « protocole » le 28 octobre 1982, doit cependant inciter à plus de prudence.

D'emblée, le premier point du relevé donne satisfaction au gouvernement : *« Le droit à la retraite à soixante ans, dans les conditions prévues par l'ordonnance du 26 mars 1982, est acquis à compter du 1[er] avril 1983. Il concerne à la fois le régime général d'assurance-vieillesse et les régimes complémentaires de salariés. »* Mais comme le souhaitait le patronat, *« il s'agit d'un droit et non d'une obligation »*, les conventions collectives devant prévoir les adaptations nécessaires pour assurer cette *« liberté de choix »*.

Le résultat essentiel de la réunion tripartite du 24 janvier est cependant que l'Etat et les partenaires sociaux ont apparemment cessé de jouer au chat et à la souris. Concluez un *« bon accord »*, disait encore lundi matin le ministre, et l'Etat précisera le montant et la durée de sa contribution. Dites-nous combien vous allez mettre au pot, répliquaient les partenaires sociaux, et nous arriverons à nous entendre. En définitive, le relevé prévoit (point 3) que *« dans le cadre d'un accord agréé par l'Etat, un Fonds transitoire sera mis en place pour une durée de sept ans »*.

Ce Fonds remboursera aux institutions compétentes *« les allocations versées par le régime d'assurance-chômage aux bénéficiaires d'une garantie de ressources ; le supplément de dépenses que représente pour les régimes de retraite complémentaire, le départ à la retraite à soixante ans »*. Les ressources consacrées par l'UNEDIC au paiement de la garantie de ressources seront affectées en 1983 à ce Fonds (soit 20 milliards de francs de cotisations sociales et 10 milliards de « quote-part de l'Etat »). Le relevé précise que, en valeur 1983, *« ces contributions seront maintenues pendant la durée du Fonds »*. Une convention financière sera conclue avec l'Etat qui prévoira, ce qui permet bien des ajustements, *« un système d'observation annuelle des résultats et de révision éventuelle des financements »*. Comme le souhaitait la C.F.D.T., et malgré les réticences très nettes de l'AGIRC (cadres), des emprunts seront lancés par le Fonds pour assurer au départ la trésorerie. Ils seront souscrits par les caisses de retraite de l'ARRCO (non cadres) et de l'AGIRC, l'Etat, sans accorder pour autant sa garantie, facilitant la souscription cription et apportant son concours technique. Toutes les incertitudes financières sont-elles pour autant levées ? Ce n'est pas acquis, en raison de l'alourdissement du coût de l'abaissement de l'âge de la retraite d'ici à 1990.

D'autres « avancées » ont été concrétisées par le relevé. Ainsi, après avoir obtenu l'asssentiment de M. Mauroy, M. Bérégovoy a accepté de fixer une pension minimale de 2 200 F (2 900 F avec la pension de l'ARRCO) pour le régime général (le minimum vieillesse est depuis le 1[er] janvier à 2 166 F, pour les préretraités de soixante ans, le minimum mensuel est de 3 150 F). La C.G.C. a, d'autre part, mis en sourdine sa revendication, partagée avec la C.G.T., d'une validation gratuite des points de cotisation durant la période de soixante à soixante-cinq ans, au bénéfice d'un engagement de négocier une *« allocation de remplacement »*, qui sera accordée pendant un an aux *« travailleurs licenciés âgés de plus de soixante ans et désireux d'exercer un emploi »*. Là aussi il faudra en assurer le financement.

MICHEL NOBLECOURT.

LA C.G.T. SIGNERA LA RECONDUCTION DE LA CONVENTION SOCIALE DE LA SIDÉRUGIE

La Fédération C.G.T. de la métallurgie a annoncé, le 24 janvier, qu'elle signera, avec quelques *« réserves »*, la reconduction de la convention générale de protection sociale de la sidérurgie (départ en préretraite), qu'elle n'avait pas signée en 1979.

A cette époque, la C.G.T. s'était considérée comme *« exclue »* de cette convention, pour avoir rejeté le système prévu des mutations.

La C.G.T. a indiqué dans un communiqué les raisons de son accord. Elle prend pour des *« engagements »* devant être concrétisés les orientations du *« constat »* des discussions ayant précédé la reconduction de la convention. Ce *« constat »*, souligne la C.G.T., préconise l'embauche de jeunes, la réduction du temps de travail, la limitation au maximum des mutations dans le bassin d'emplois, etc.

Cette convention attribue aux préretraités de la sidérurgie amenés à quitter le secteur en raison des restructurations dès cinquante ou cinquante-cinq ans des conditions plus avantageuses que celles faites aux salariés des autres secteurs.

● **Le bureau des référés prud'homal** a, le 24 janvier, confirmé le maintien du contrat salarial de M. Jean-Pierre Anselme, permanent à la Fédération générale des services Livre C.F.D.T., menacé de licenciement économique (*le Monde* du 19 janvier).

M. Le Garrec souhaite « dynamiser » les comités de bassin de l'emploi

Il faut *« mobiliser les énergies et développer les synergies »* pour combattre le chômage : c'est en ces termes que M. Le Garrec, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de l'emploi, a annoncé, lundi 24 janvier, la deuxième phase de *« dynamisation »* des comités de l'emploi.

Il existe, a dit M. Le Garrec, plus de trois cents *« comités de bassin »* et *« comités locaux de l'emploi »* qui examinent au niveau régional les possibilités de créations d'emplois.

Dotés d'une grande souplesse d'adaptation au contexte local et aux fluctuations du marché du travail, ils sont soumis à des règles établies par une circulaire ministérielle du 27 janvier 1982, et qui avaient besoin d'être confirmées – notamment en ce qui concerne leur composition tripartie (élus, employeurs, salariés). S'étendant à un espace géographique et à une population suffisamment vastes, les comités locaux de l'emploi doivent être des comités de bassin ou, dans les régions rurales, des comités de pays, afin que s'établisse un réseau significatif d'inter-relations économiques et sociales qui structurent l'espace local : flux migratoires des travailleurs, flux scolaires, zones de recrutement des entreprises...

Pour lancer ou développer l'implantation de ces comités de bassin, M. Le Garrec a nommé, le 24 janvier, un chargé de mission, M. Jacques Badel, député-maire de Saint-Chamond (Loire). Ce dernier s'attachera plus particulièrement à la promotion des contrats de solidarité et à la réduction de la durée du travail, ainsi qu'à la formation professionnelle des jeunes.

D'autre part, afin d'encourager les initiatives micro-économiques, M. Le Garrec va fonder un *« observatoire de la création d'entreprises »*, conçu comme un outil statistique des comités de bassin – lesquels participeront à l'élaboration du Plan, en accord avec le ministre intéressé, M. Rocard.

Pour ces diverses initiatives, M. Le Garrec a prévu une enveloppe de 5 millions de francs. – J. B.

A L'USINE DE TARBES-BAZET

La direction de Ceraver aurait décidé d'offrir des indemnités pour encourager des départs volontaires

De notre correspondant

Tarbes. – La direction de la société Ceraver aurait décidé le 24 janvier, selon une source syndicale, d'offrir une indemnité de départ tournant autour de 70 000 F à chaque employé acceptant de quitter volontairement l'usine de Tarbes-Bazet, dans la mesure où il figure sur une liste de 250 personnes devant être licenciées d'ici deux mois. Les membres des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. de l'établissement ont tenu lundi une assemblée générale au cours d'un arrêt de travail de deux heures.

Les ouvriers et ouvrières présents à cette assemblée étaient cependant moins de cent, ce que M. Siégel, le porte-parole du syndicat C.G.T., a considéré comme *« une démobilisation devant être combattue »*. M. Siégel a pris à partie les cadres qui auraient été assurés par la direction *« du maintien de leur emploi »*. En conséquence de quoi ces cadres incitent les personnes menacées de licenciement à accepter l'indemnité de départ.

Les syndicats espèrent qu'avant le 1[er] avril le ministère de l'industrie sauvera la situation, en proposant un plan national « céramique », dont l'étude a été *« inexplicablement retardée après avoir été formellement promise depuis des mois »*. Les effectifs de la Ceraver sont de 580 personnes. La restructuration envisagée par le P.-D.G., M. Durand-Rival, prévoit le maintien de 270 personnes environ. La C.G.E., groupe nationalisé, dont la Ceraver est une filiale, a pris l'engagement qu'une autre filiale, le Joint français, créerait dans un proche avenir, à Tarbes, une entreprise permettant 30 reclassements, puis, par la suite, 60 autres emplois en 1984.

La Ceraver, lorsque sa deuxième usine de Tarbes-Bordères, aujourd'hui fermée, fonctionnait, employait près de 1 200 personnes. Sur les 700 licenciements prononcés, les reclassements n'ont pu être effectifs pour plus de 300 personnes toujours inscrites à l'A.N.P.E.

GILBERT DUPONT.





AFFAIRES

RELÈVEMENTS MASSIFS DES PRIMES, RÉSILIATIONS DES CONTRATS

Pourra-t-on continuer à s'assurer contre le vol ?

Rien de va plus dans l'assurance contre le vol. De très nombreux assurés se plaignent de voir leurs primes augmenter vertigineusement, avec des bonds de 30 %, 40 %, 50 % et même 100 %. Bien plus, les compagnies commencent à résilier les contrats, comme elles le peuvent, légalement, à chaque échéance annuelle, ne les renouvelant qu'après en avoir modifié les clauses. Dans tous les cas, ces modifications se traduisent par un relèvement massif des primes ou, à défaut, par une diminution des garanties offertes.

Au premier rang d'entre elles, le groupe Drouot dénonce, pratiquement, tous ses contrats vol (*le Monde* du 3 décembre 1982), imité, discrètement, par des compagnies de plus en plus nombreuses, sous des formes diverses : l'U.A.P. (depuis plusieurs années pour les contrats à garantie illimitée), la Concorde, la Yorkshire, etc. Bien plus, les mutuelles, sans réseau d'intermédiaires, notamment celles du groupe de Niort, célèbres pour la modicité de leurs tarifs (surtout en assurance automobile), procèdent à des rappels de primes (10 % à 15 %) pour la MAIF, la MAAF et la MACIF, cette dernière n'assurant plus les bijoux, sauf prime spéciale.

Il est inutile de dire que les assurés ne sont pas contents, invoquant la limitation à 8 % de l'augmentation des primes pour 1983 annoncée par le ministère de l'économie et des finances.

En face d'eux, la profession de l'assurance aligne ses chiffres et ses arguments. Mathématiquement, en 1983, le montant des primes des contrats d'assurances multirisques, dites de « chef de famille », qui regroupent les garanties incendie, vol, dégâts des eaux, responsabilité civile et recours des voisins, va, déjà, augmenter d'au moins 28 %. C'est qu'aux 8 % ministériels s'ajoutent les 5,5 % supplémentaires au titre de l'indemnisation des catastrophes naturelles, mis à la charge des assurés par la loi du 13 juillet 1982, et, aussi, l'indexation automatique des contrats, en général sur le coût de la construction, qui est destinée à préserver les assurés contre la dépréciation de leurs garanties du fait de l'inflation et à revaloriser l'estimation des biens converts : immeubles, meubles, objets précieux. Pour 1983, cette indexation, appliquée sur les références 1982, est d'environ 14 %.

Ces éléments « mathématiques » ne suffisent pas à expliquer les bonds de 50 % et 100 % enregistrés sur nombre de primes. C'est là qu'intervient ce phénomène de société qu'est la très forte augmentation de la petite criminalité, comme en témoignent les statistiques du ministère de l'intérieur : entre 1972 et 1981, le nombre des cambriolages annuels est passé de cent cinquante mille à trois cent mille, dont cent soixante et un mille contre soixante-dix mille pour les résidences principales, avec une accélération ces dernières années (+ 17 % en 1981). Ne parlons pas des bijouteries, cibles favorites des « casseurs », souvent à main armée, ni des résidences secondaires « visitées », parfois plusieurs fois par an.

Dans leur offensive, les « monte-en-l'air » se montrent très éclectiques, et adversaires de la lutte des classes, puisqu'ils pillent indistinctement hôtels particuliers et H.L.M. C'est une question de spécialisation, d'organisation et, aussi, de standing : il y a les petits et les grands malfrats, ceux qui emportent les économies des retraités et ceux qui évacuent sur des filières, souvent étrangères, les objets de prix dérobés chez de riches particuliers, quelquefois déménagés par camions entiers. Dans la plupart des cas (60 %), les vols portent sur les bijoux, très recherchés pour leur encombrement réduit et leur plus grande facilité d'écoulement auprès des receleurs. Relevons enfin que, outre les pertes matérielles et celles d'objets irremplaçables car chargés de souvenirs, les cambriolages sont ressentis, de plus en plus, comme une véritable agression, un viol douloureux de l'intimité. Qui n'a été témoin de la désolation d'une vieille dame seule, devant le saccage de son domicile, armoires éventrées, tiroirs jetés à bas, toute une vie sur le parquet ?

Un risque devenu très mauvais

Or, statistiquement et logiquement, cette criminalité est la plus forte dans les zones à forte densité urbaine et à revenu moyen plus élevé : 51 % des cambriolages sont effectués à Paris et dans la région parisienne, ce chiffre passant à 65 % et plus si on y ajoute la Côte d'Azur, la région lyonnaise et la Gironde. Dans ces zones, le montant des vols indemnisés par les assureurs peut atteindre 30 %, 50 %, 100 %, et même davantage, des primes encaissées : c'est le cas pour le groupe Drouot à Paris. Une telle situation explique que le risque « vol » soit devenu très mauvais, voire catastrophique, pour les compagnies d'assurances. En 1981, elles ont perdu 1 milliard de francs, ayant réglé pour environ 3,9 milliards de francs de sinistres avant imputation de leurs frais généraux (35 % des primes environ, pour le fonctionnement et les commissions des intermédiaires). Cette perte est aussi importante que celle de la branche automobile pour un montant de primes dix fois supérieur.

Un tel phénomène n'est pas sans inquiéter la direction des assurances du ministère de l'économie et des finances, organisme de contrôle et de tutelle, soucieux de maintenir et, au besoin, de rétablir l'équilibre financier des entreprises d'assurances, compagnies ou mutuelles, dont la rupture peut menacer, à terme, la garantie des contrats. Quelques-unes d'entre elles, pour l'ensemble de leurs risques « dommages » et pas seulement le vol, sont à la limite du retrait d'agrément et, même, dans un cas ou deux, d'une faillite, qui leur serait, de toute façon, épargnée par transfert de leur portefeuille aux grandes compagnies nationalisées. Les pouvoirs publics autorisent donc les assureurs, dans la limite d'une hausse globale de 8 %, à moduler le relèvement de leurs tarifs en fonction des zones de risques. Cette modulation explique que, dans certaines régions réputées paisibles, l'augmentation structurelle soit assez réduite ou même nulle, et qu'elle atteigne 50 % ou même plus dans la région parisienne, sur la Côte d'Azur, à Lyon et à Bordeaux.

Cette réaction des assureurs devant la dégradation de leurs risques, à savoir une hausse mécanique de leurs primes, est la plus immédiate.

Pour certaines compagnies et certaines mutuelles, la MACIF par exemple, elle s'accompagne d'une refonte complète des contrats en fonction des garanties offertes. Le groupe Drouot, constatant que dans une police multirisque, la plus courante, l'assurance vol représente 50 % de la prime, et que 60 % des vols portent sur les bijoux, définit ainsi sa nouvelle politique : seule une minorité de ménages détient des bijoux de valeur, ce qui pénalise ceux qui n'en possèdent pas et acquittent presque la même prime. En outre, il faut dissuader les gens de laisser leurs bijoux chez eux sans surveillance. En conséquence, le groupe n'offre plus que trois contrats « classiques » : une formule multirisque excluant le vol, avec une prime inchangée par rapport à la précédente ; une formule garantissant tous les objets, sauf les objets précieux, plus coûteuse ; une formule enfin, avec un plafond contractuel d'objets précieux (environ 70 000 F), à un coût encore supérieur. Au-dessus, la garantie des objets précieux n'est fournie que par un contrat spécial, avec une prime dépassant, en général, 1 % par an sur la valeur assurée. Enfin, le groupe Drouot, pour accorder sa garantie, tient compte du niveau de protection au domicile du client (blindage, serrure, alarme, etc.).

Protection et prévention

C'est précisément sur la protection et la prévention que les assureurs veulent, en troisième position, porter leur effort. Certes, aucune fermeture, aussi sophistiquée soit-elle, n'est totalement à l'abri d'une effraction. En ce domaine, comme ailleurs, c'est la vieille lutte du canon et de la cuirasse. Outre le traditionnel pied de biche, le cambrioleur utilisera l'« ouvre-boîte », les perceuses et les tronçonneuses à piles pour extraire les pompes des serrures, le « parapluie » pour les crocheter, même celles réputées incrochetables, le vérin hydraulique appuyé contre le mur opposé pour enfoncer carrément la porte, sans compter le descellement du chambranle : tout est une question de matériel et de temps. Mais un blindage classique et une serrure honnête peuvent retarder et finalement, dissuader bien des « monte en l'air », notamment ceux de l'après-midi (30 % des cambriolages ont lieu entre 14 heures et 18 heures). A cet égard les assureurs espèrent, avec l'aide des professionnels, obtenir, fin 1983, un classement des serrures en fonction de la résistance à l'effraction. Souhaitons que les compagnies d'assurances tiennent davantage compte des efforts faits par le client en matière de prévention, ce qui n'est pas toujours le cas, loin de là.

Au-delà de ces considérations, un fait demeure. Si la petite criminalité ne régresse pas — et il faudrait des moyens aussi coûteux que puissants pour y arriver, notamment en matière d'effectifs policiers, — le montant des primes continuera d'augmenter. Ajoutons que l'indemnisation, pour être efficace, doit être calculée sur une valeur réelle et déclarée, ce qui, souvent, n'est pas le cas : en 1981, la prime moyenne globale d'un contrat multirisque était de 470 F, dont 120 F à 130 F pour le vol, ce qui est proprement dérisoire. En outre, les assureurs exigeront, au préalable, que la protection des locaux contre le vol existe ou soit renforcée, avec l'installation généralisée de parlophones et de digiclés pour filtrer l'accès desdits locaux. A cette occasion, ils suggèrent qu'au moment de la construction des immeubles, en sus de renforcement de l'isolation thermique et phonique désormais obligatoire, soit prévue celle des portes palières et de l'huisserie, dont la résistance est notoirement insuffisante, pour ne pas dire nulle.

En poussant les choses au noir, il pourra même arriver que le prix de l'assurance contre le vol devienne insupportable. Il faudra alors que les citoyens se résignent à ne plus assurer ces « *médiocres petites choses de la vie* », que M. Raymond Forni, député P.S. de Belfort et président de la commission des lois, juge à bon droit ne pas valoir la vie d'un homme, mais auxquelles beaucoup de gens ont la faiblesse de tenir un peu. En ce cas, à moins de faire preuve d'un détachement ascétique, ils mettront à l'abri leurs objets précieux dans un coffre de banque pour ne plus les revoir ou bien ils s'abstiendront d'en posséder, ce qui réglera le problème.

FRANÇOIS RENARD.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E-U.	6,9400	6,9430	+ 190	+ 230	+ 370	+ 430	+1015	+1135
$ can.	5,6250	5,6300	+ 70	+ 110	+ 165	+ 220	+ 550	+ 665
Yen (100)	2,9070	2,9110	+ 140	+ 165	+ 270	+ 305	+ 850	+ 915
DM	2,8335	2,8360	+ 165	+ 190	+ 320	+ 355	+ 970	+1035
Florin	2,5870	2,5900	+ 165	+ 185	+ 315	+ 345	+ 950	+1005
F.B. (100)	14,5290	14,5430	− 125	+ 15	− 290	− 30	− 960	− 550
F.S.	3,4515	3,4560	+ 295	+ 325	+ 565	+ 605	+1570	+1660
L (1 000)	4,9365	4,9410	− 320	− 215	− 660	− 520	−2195	−1970
£	10,5690	10,5820	+ 30	+ 115	+ 80	+ 205	+ 415	+ 625

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 5/16	9 1/16	9 7/16	9 5/16	9 11/16
DM	5 5/16	5 11/16	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4
Florin	3	4	4 9/16	5 3/16	4 3/4	5 1/4	4 3/4	5 3/8
F.B. (100)	11	14	12 1/4	13 1/2	12 3/4	13 7/8	13 1/2	14 1/8
F.S.	1 7/8	2 5/8	2 1/8	2 7/8	2 5/16	2 11/16	3 1/8	3 1/2
L (1 000)	17	19	17 5/8	19 7/8	19 1/8	20 3/4	20 7/8	22 1/8
£	11 1/4	12	11 1/2	12 1/8	11 1/2	12 1/8	11 7/16	12 1/16
F. franç.	12 1/2	13 1/2	14	15 1/2	16	17 1/2	18 1/2	20

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SIDÉRURGIE

LA PRODUCTION FRANÇAISE D'ACIER A BAISSÉ DE 13,4 % EN 1982

La baisse de la production sidérurgique française aura été, en 1982, plus forte que ne le prévoyaient les experts. Avec 18,4 millions de tonnes d'acier brut (− 13,4 % sur 1981) et 15 millions de tonnes de fonte (− 12,9 %), le recul français est proche de celui qui est enregistré par les autres pays européens, selon la Chambre syndicale de la sidérurgie française : Allemagne (− 13,8 %), Belgique (− 19,4 %), Grande-Bretagne (− 11,6 %). Seule, l'Italie (− 3,2 %) « se démarque » de la baisse moyenne (− 12 %) de la C.E.C.A.

Les importations françaises, malgré le ralentissement de fin d'année, ont progressé de 5 % (hausse imputable aux pays tiers), tandis que les exportations ont subi une forte baisse (− 20 % sur les onze premiers mois). Le solde de nos échanges a été ramené de 2,3 millions de tonnes à 300 millions de tonnes. En valeur, il s'établit à 2 milliards de francs contre 6 milliards en 1981. Pour la Chambre syndicale, ce recul important de l'activité et les perspectives « préoccupantes » pour 1983 « *exigent, sur le plan européen, un renforcement de disciplines internes et une détermination sans faiblesse vis-à-vis des importations en provenance des pays tiers* ».

● **Sacilor : la fermeture de l'unité de Fontoy, n'est pas définitive.** — Selon un délégue C.G.T. qui rapportait des propos du P.-D.G., M. Claude Dollé, la direction devra faire connaître sa décision courant février.

MONNAIES

LE CRÉDIT DE 2,18 MILLIARDS DE DOLLARS DU F.M.I. A L'ARGENTINE EST DÉFINITIVEMENT ACCORDÉ

Washington (*A.F.P.*). — Le Fonds monétaire a approuvé lundi l'octroi à l'Argentine de deux crédits totalisant 2,02 milliards de DTS, soit 2,18 milliards de dollars.

Un premier crédit « *stand-by* » (1) de 1,5 milliard de DTS (1,61 milliard de dollars) est utilisable dans les quinze prochains mois. Un second crédit de 520 millions de DTS (561 millions de dollars) est utilisable immédiatement et accordé au titre des facilités compensatoires destinées à remédier aux déficits de balance commerciale. Rappelons qu'un crédit « *stand-by* » (ou accord de confirmation) est une ligne de crédit que le débiteur peut reconstituer et tirer à nouveau pendant la période de temps pour laquelle elle a été consentie.

CONSOMMATION

POINT DE VUE

Les consommateurs moins protégés

par PIERRE FAUCHON (*)

ANNONCÉE avec solennité lors de la constitution du ministère de la consommation, la réforme de l'I.N.C.(1) a été finalement *réalisée d'une manière fort discrète* par un décret du 30 décembre. Ceux qui prendront la peine de comparer le texte d'origine et le nouveau, et qui étendront leur curiosité à quelques autres textes récents, comprendront cette discrétion, car ils verront que, sous couvert d'améliorer l'I.N.C., on le réduit, de même que, sous couvert de réduire l'influence des *professionnels*, on pourrait bien, en définitive, l'avoir renforcée.

La première constatation qui s'impose, *c'est l'élimination des dispositions* qui conféraient à l'I.N.C. un rôle propre et autonome dans la politique *de la consommation. C'est ainsi que* l'I.N.C. n'a plus pour mission de *« répondre à des interrogations individuelles ou collectives touchant à la protection des consommateurs »*, comme il n'est plus chargé de *« suivre et coordonner l'information touchant la consommation »*. Il est clair que le gouvernement a opté pour une formule qui ramène l'établissement à *un simple rôle d'auxiliaire technique*.

Les optimistes diront que, plus que la définition juridique, ce sont les moyens d'action qui comptent. Le gouvernement a probablement fait la même réflexion puisqu'il s'en est pris aussi aux moyens de l'I.N.C. En effet, *la croissance des crédits de cet établissement* pour l'année 1983 sera de 5,11 %, chiffre sensiblement inférieur *au taux d'inflation, à supposer* même que celui-ci reste au-dessous de 10 %, ce qui n'est pas garanti. Pour la première fois, la subvention *de l'I.N.C. baissera. L'établissement* va connaître une situation d'autant plus grave que les ressources qu'il *tire de la vente de ses publications (50 millions de consommateurs)* vont en s'amenuisant, amenuisement qui ne pourra lui-même que s'accentuer dès lors que, étant obligé de réduire son programme d'essais comparatifs par suite de l'insuffisance des *crédits, l'I.N.C. aura d'autant moins* d'informations à diffuser. Pourtant, ce n'est pas l'argent qui manque pour *la* consommation puisque la *progression* du budget de ce ministère est de 18 %, celle du budget général étant au demeurant de 11 %.

Sans doute, le Parlement a-t-il pris sur sa réserve pour augmenter la subvention de 750 000 F, ce qui portera aux environs de 6 % le taux *d'augmentation*. Tant mieux, *mais* on est loin de ce qui serait nécessaire seulement pour maintenir à son niveau *actuel l'activité de l'établissement*. La réduction de cette activité est donc inéluctable.

On s'interrogera sur la cohérence d'une démarche qui consiste, d'une part, à ramener l'I.N.C. à son rôle de centre *technique, d'autre part, à diminuer* les moyens qui lui sont consentis pour assumer ce rôle.

Ce qui se passe du côté des milieux *professionnels n'est pas moins* surprenant. Apparemment, ils avaient tout lieu de craindre que le « changement » ne se traduise par une réduction de leur « influence » sur la politique de la consommation. C'est le contraire qui pourrait se produire sous le double effet de la modification des statuts de l'I.N.C. et de la réforme de l'audiovisuel.

A première vue, les professionnels sont perdants dans le nouveau statut *puisqu'ils sont éliminés du conseil* d'administration de l'établissement. Cette mesure a été présentée comme *résultant purement et simplement de* la logique : un établissement chargé de la défense des consommateurs *n'a pas à subir le contrôle, même* dans une position minoritaire, des milieux professionnels. Sous-entendu : *leur présence dans la situation* antérieure traduisait une concession politique injustifiable.

Quelle logique ?

Où est la logique qui consiste à *faire sortir par une porte les responsables* professionnels, pour faire entrer par l'autre les organisations de *consommateurs issues des syndicats*. N'y avaient-ils pas, les uns et les autres, leur place ?

Il faut mesurer les conséquences de ce *départ*. La *présence des responsables* professionnels au conseil d'administration de l'I.N.C., leur par*ticipation aux travaux des diverses* commissions permanentes, n'allaient pas sans un certain « engagement ». *Ils partageaient la responsabilité du* budget et de la définition du programme annuel des essais comparatifs et des études ; ils établissaient *entre leurs secteurs respectifs* et les organisations de consommateurs, majoritaires au sein du conseil, une *courroie de transmission permanente* et vivante. Les méthodes de recherche de l'I.N.C. confrontées à leurs *critiques en étaient améliorées, leur* crédibilité accrue, tandis que, de leur côté, les professionnels contribuaient à *faire* comprendre *les* préoccupations consuméristes dans leurs milieux respectifs.

Tout cela va disparaître et ne sera *pas remplacé par la « concertation »* inaugurée sous peu dans le cadre du C.N.C. (Conseil national de la consommation). Il s'agit là de tout autre chose. Le C.N.C. sera un forum regroupant des interlocuteurs nombreux *et divers. Il n'abordera pas les* problèmes concrets, qui, eux, restent la tâche quotidienne de l'I.N.C.

Le plus inquiétant est la compensation discrètement introduite par le nouveau statut : désormais l' « interprétation » des résultats des essais *devra être précédée d'une « consultation »* des professionnels intéressés. Cette prescription, absolu*ment nouvelle dans le statut*, est beaucoup plus contraignante que la pratique antérieure, pour une série de *raisons. Jusqu'à présent*, l'I.N.C., en application de la norme sur les essais comparatifs, devait communiquer les *résultats de ces essais aux professionnels*, avant leur publication. Dorénavant, cette obligation devient *statutaire* ; elle s'appliquera à tous les essais et pas seulement aux essais comparatifs.

En outre, il ne s'agira plus d'une *simple « communication », mais* d'une « consultation » et qui devra non plus porter sur les résultats *bruts, mais sur leur « interprétation »*. L'on imagine sans peine quelle capacité d'obstruction cette consultation offrira aux professionnels. Elle répond à l'une de leurs revendications les plus constantes, qui est d'obtenir qu'aucune critique ne *sorte de l'I.N.C. sans avoir été précédée* d'une « concertation » préalable, ce qui permettra évidemment *d'éviter les mauvaises surprises*, de retarder les échéances, de compliquer la tâche des services de l'I.N.C. et, à l'occasion, d'allumer tel ou tel *contre-feu de nature à amortir* le choc. Pour le moment, d'ailleurs, la « consultation » reste limitée aux es*sais, mais on ne voit pas pourquoi*, les mêmes causes entraînant les mêmes effets, elle ne devrait pas être étendue un jour aux études juridiques ou économiques.

Le rôle de la télévision

C'est à la lumière de cette concession majeure qu'il faut apprécier la sortie des professionnels du conseil d'administration : ils n'en seront bien évidemment que plus incités à développer, sous couvert de « consultation », toutes les interventions possi*bles : les cabinets ministériels* arbitreront !

Enfin, le nouveau statut de la télévision, *tel qu'il résulte de la loi du* 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle, après modification par *le Conseil constitutionnel*, risque fort de porter une sérieuse atteinte à la liberté d'expression de l'I.N.C. dans ses messages *télévisés*, dont on connaît l'importance. En effet, ce texte pose le principe « d'un droit de réponse » automatique à la télévision *pour toutes « imputations susceptibles de porter atteinte à l'honneur ou à la réputation »*.

Si l'on considère que le moindre critique porte atteinte à la réputation du produit ou du service visé et donc de ceux qui en sont les vendeurs, fabricants ou prestataires, on voit que ces derniers se trouveront en état d'exercer sur les chaînes de télévision une pression telle que l'I.N.C., qui produit l'essentiel des émissions de *défense* des consommateurs et donc de critique des produits et des services, se trouvera ramené quatre *ans en arrière*, à l'époque où la direction des chaînes s'opposait à toute citation désignant nommément le *produit*, le service et le professionnel concernés.

Le nouveau statut consacre donc *une triple régression de l'I.N.C. :* régression de ses responsabilités, régression de ses moyens, régression *de sa liberté d'information, coincée* entre la consultation en amont et le droit de réponse en aval.

Faut-il voir dans cet ensemble de dispositions une politique cohérente qui compenserait l'effacement de l'I.N.C. par un ensemble d'initiatives *assumant*, sous des formes nouvelles, le développement de la politique de la consommation ? Pour le *moment, rien ne permet de le supposer*, si l'on en juge par les actions engagées ou annoncées et les résultats *obtenus*.

On comprend dès lors pourquoi la sortie de ce décret s'est faite aussi discrètement, et sans consulter par exemple la commission de réforme du droit de la consommation pourtant instituée par le nouveau ministre *pour examiner ce genre de problème.* C'est dans les coulisses qu'on aura travaillé à l'étouffement d'un *établissement public qui bat cependant* les records de confiance auprès des Français, puisque, selon le sondage *réalisé par l'IFOP en novembre 1981*, plus de la moitié d'entre eux connaissent ses messages et que 84 % lui font assez ou totalement confiance. C'était trop sans doute.

(*) Membre de la commission de réforme du droit de la consommation.

(1) Institut national de la consommation.

ÉPARGNE

Les « faux pas » de l'Écureuil

L'« affaire » du livret A est bien connue à présent, mais ses conséquences, parfois cocasses, le sont beaucoup moins. Voyons les faits. Le 6 janvier, M. Delors monte à la tribune du Forum de l'Expansion pour annoncer un dispositif général de baisse des taux d'intérêt qui comporte notamment la réduction de 8,5 % à 7,5 % de la rémunération offerte aux *livrets d'épargne* et, parallèlement, le relèvement à 57 000 F du plafond pour l'ensemble des livrets A des caisses d'épargne et « *bleus* » du Crédit mutuel (lesquels étaient fixés respectivement à 49 000 F et 45 000 F).

Huit jours plus tard, on efface tout et on recommence. Au nom de la défense de l'épargne populaire, M. Pierre *Mauroy décide* de renvoyer à des jours meilleurs cette partie du plan d'ensemble élaboré par son propre ministre de *l'économie* et des finances. Bilan de l'opération : stupéfaction rue de Rivoli où l'argumentation officielle avancée par le premier ministre (attendre que le « livret rose » ait fait un peu plus d'adeptes parmi les petits épargnants) fait grincer les dents ; arrêt en catastrophe de l'importante campagne publicitaire lancée par les réseaux d'*épargne* ainsi que des programmes d'informatique qui avaient déjà intégré ces nouvelles données. Mais le plus grave est sans doute le désarroi que cette brusque volte-face a entraîné aussi bien dans l'esprit des épargnants que chez les gui*chetiers, ainsi* qu'en témoigne l'histoire suivante survenue à l'un de nos lecteurs.

Le 7 janvier (au lendemain de l'annonce du « dispositif Delors »), notre quidam se rend à son guichet habituel de la caisse d'épargne pour faire porter les intérêts de l'année 1982 sur son livret A. Tout à fait incidemment, il demande à l'employé quand pourra intervenir le relèvement du plafond, une mesure abondamment commentée le matin même par les radios et les gazettes. « *Immédiatement* », lui est-il répondu. Aussitôt dit, aussitôt fait, et, sur son livret A, dont le montant était alors de 48 992 F (au-dessous du plafond légal de 49 000 F), le guichetier comptabilise alors les intérêts 1982 (2 184 F), soit un total de 51 177 F. Dans le *même temps*, cet épargnant effectue un versement de 5 800 F de façon à porter le solde total de son livret à 56 977 F (juste au-dessous du nouveau *plafond* de 57 000 F) *et* il s'en va, l'esprit tranquille, sans se douter un seul instant qu'il va figurer, quelque jours plus tard, parmi des détenteurs de livrets « hors la loi » par la faute d'un décret d'application qui n'a jamais vu le jour...

Lire le « Journal officiel » !

Qui faut-il incriminer ? L'employé qui, en toute bonne foi, n'a fait qu'anticiper une décision qu'il pensait alors officielle ? Sans doute eût-il été préférable d'attendre la parution du texte réglementaire au *Journal officiel* — et les indications de la direction — mais, outre le désir louable d'éviter à son client un second *déplacement*, qui aurait pu penser que la parole d'un ministre pouvait être brutalement mise en cause ?

S'agit-il pour autant d'un cas isolé ? C'est peu probable, et, à elles seules, les caisses d'épargne comptent 27,3 millions de livrets A, dont environ 10 % (soit 2,7 millions) sont en permanence au plafond. Les détenteurs de ces livrets, familière*ment appelés* l'« argent des veuves », sont toujours les premiers à se précipiter au guichet dès qu'interviennent des déplafonnements (fixé à 45 000 F depuis le 26 novembre 1979, le plafond du livret A a été porté à 49 000 F le 1er novembre 1980). C'est parmi eux que les services de contrôle de la Caisse d'épargne pourront recenser — au bout de plusieurs semaines — les « faux pas » de l'Écureuil.

Tant que le plafond restera fixé à 49 000 F, ils devront se conformer, bien malgré eux, à cette réglementation, et le « trop-plein » du livret A (hors intérêts) devra être reversé sur un livret B aux mêmes conditions de rémunération (8,5 %), certes, mais à cette différence essentielle que les intérêts de ce dernier livret sont soumis à l'impôt.

Après avoir fait indirectement les *frais de l'opération*, ils auront au moins appris une chose : à lire plus souvent le *Journal officiel*.

SERGE MARTI.



ÉNERGIE

L'échec de la conférence de l'OPEP

(Suite de la première page.)

En réponse, les pays africains (Nigéria, Algérie et Libye), arguant qu'un accord sur la production suffisait, dans un premier temps, à régler l'essentiel des difficultés de l'OPEP, ont proposé de se donner un mois *« pour étudier le problème sérieusement, et aboutir à une structure des prix cohérente »*. Selon M. Nabi, ministre algérien, *« les pays du Golfe ont exigé le règlement de ce problème sur le champ »*, rendant tout accord impossible.

Pour Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, et Cheikh Ali Khalifa, ministre du Koweït, lesquels ont présenté une version sensiblement différente des faits, le problème des différentiels est crucial si l'OPEP veut organiser durablement un partage de la production à un niveau très bas. *« On nous a alloué un quota de 1,2 million de barils par jour »*, a expliqué Cheikh Ali Khalifa. *« Si les autres pays font des rabais, à quoi sert de faire un mouvement, nous ne pouvons vendre plus de 620 000 barils par jour ! » « Nous leur avons dit »*, a expliqué Cheikh Yamani, *« il y a [entre votre pétrole et le nôtre] un écart de prix plus petit qu'il ne devrait être, d'environ 1,5 dollar par baril. Je leur ai demandé d'augmenter leur prix, sinon nous réduisions le nôtre afin d'atteindre le bon écart de prix. La décision dépend d'eux. Nous sommes flexibles. »*

Les pays du Golfe ont également longuement dénoncé les rabais pratiqués par certains pays membres de l'Organisation, l'Arabie saoudite assurant que certains pratiquaient des rabais allant jusqu'à 7 dollars par baril. *« Ils ne se cachent pas. Ils le disent à l'intérieur de l'OPEP »* s'est indigné Cheikk Yamani.

Triomphe de l'Iran

Seul l'Iran, directement visé – avec la Libye et le Venezuela – par ces accusations (1) triomphait sans vergogne. *« L'Arabie Saoudite a perdu sa suprématie sur l'OPEP et cela nous suffit : c'est une victoire »*, a déclaré M. Gharazi, ministre iranien la question des différentiels sur laquelle la conférence a achoppé afin de provoquer cet échec.

La conséquence la plus claire de ce fiasco est en effet la nouvelle cassure créée au sein de l'OPEP entre les pays du Golfe, de plus en plus isolés sur leurs positions et les autres, parmi lesquels se rangent désormais les pays africains (Nigéria et Algérie notamment), particulièrement amers à l'issue de la Conférence de Genève. L'éclatement, si souvent prédit, va-t-il cette fois se produire ? La plupart des délégués insistaient, à l'issue de la réunion, sur leur désir de voir l'OPEP survivre. *« Je ne crois pas que ce soit la fin de l'OPEP : simplement parce que tout le monde a besoin de l'OPEP, y compris les pays consommateurs »*, assurait Cheikk Yamani. Il est clair pourtant que certains pays du Golfe voient dans une crise un moyen de remettre de l'ordre et de la discipline dans l'Organisation. La menace d'un éclatement ferait toucher du doigt à certains pays indisciplinés la difficulté de se passer du *« parapluie »* de l'OPEP, et les inciterait vite à revenir à une attitude plus conciliante, estiment-ils.

La principale interrogation porte néanmoins sur les prix, Jamais les risques d'un effondrement n'ont été aussi forts. Le problème comporte trois variables : les réactions du marché libre, les décisions éventuelles des pays du Golfe, le comportement des autres pays producteurs et notamment de ceux qui pratiquent des rabais. Faute d'accord, chaque membre de l'OPEP est maintenant libre de fixer ses prix et sa production. Cette « liberté » sur un marché extrêmement incertain, où les compagnies, au moindre signal, vont poursuivre leur stockage, et tenter d'arracher aux plus faibles parmi les producteurs, des rabais supplémentaires, peut à l'évidence déboucher sur un affaiblissement très rapide des cours.

Un scénario de crise

Certes, l'échec de la conférence de décembre n'avait pas provoqué la débâcle. Mais la relative tenue du marché était due d'une part à l'incertitude des opérateurs qui, pour la plupart, d'autre part, et surtout à la réduction globale de la production de l'OPEP entre décembre et janvier, liée essentiellement à la diminution par l'Arabie Saoudite de ses enlèvements de près de 1 million de barils par jour supplémentaires. Or, il n'est pas évident cette fois que les pays du Golfe seront décidés à poursuivre leurs efforts pour soutenir les prix. Au contraire, M. Aloreiha, ministre des Emirats arabes unis, a annoncé, dès son retour, que les E.A.U. allaient porter leur production de 1,2 à 1,6 millions de barils par jour. Certes, Cheik Yamani etle ministre Koweïtien ont assuré qu'ils continueraient de soutenir les prix officiels, mais ils ont assorti ces assurances de menaces précises.

« Si les pratiques actuelles continuent, nous nous sentirons forcés de protéger nos propres intérêts », a déclaré Cheikh Ali Khalifa. Cheikh Yamani a été plus précis encore, décrivant dans le détail un scénario de crise, qui a donné le frisson à plus d'un observateur. *« Dans deux jours, nous pensons que le prix du pétrole sur la mer du Nord va diminuer (...) d'au moins 2à 3 dollars par baril (...). Or, le Nigéria (2) exporte zéro baril par jour. Si les prix de la mer du Nord diminuent, il n'y a rien en-dessous de zéro. Quelques uns de leurs collègues de l'OPEP produisent le même type de brut et font de gros rabais (...). Peut-être le Nigéria se trouvera-t-il dans une position telle qu'il sera obligé de faire des rabais. Et ce sera le point de départ de quelque chose »*.

Que vont faire les pays du Golfe ? Il semble, compte-tenu des déclarations faites à l'issue de la conférence, qu'une baisse unilatérale des prix officiels soit, dans un premier temps du moins, exclue. Non que l'Arabie saoudite et ses alliés n'estiment ce réaménagement nécessaire. *« Le juste prix* (du pétrole) *devrait se situer en-dessous de 34 dollars par baril, mais pas beaucoup en-dessous »* a reconnu Cheik Yamani, qui a évoqué la possibilité d'une *« petite réduction du prix, si les autres sont d'accord »*. Mais, apparemment les pays du Golfe ne veulent pas prendre l'initiative politique d'un tel mouvement. A défaut d'un accord général sur ce point – le débat sur les différentiels n'aurait probablement pas d'autre sens –, il attendront donc probablement que l'évolution du marché et de la structure interne des prix réels pratiqués par les pays de l'OPEP rende évidente la nécessité de cette baisse.

Dans cette hytpothèse, les dangers d'une destabilisation générale non seulement du marché pétrolier mais aussi du système financier international sont énormes. Ce *« scénario du pire »*, d'ailleurs complaisamment décrit par Cheik Yamani – *« Vous verrez des faillites partout, notamment aux États-Unis, vous verrez le système bancaire soumis à de sérieuses pressions, vous verrez de nombreux investissements faits dans les énrergies alternatives devenir extrèmement peu rentables. »* – est largement connu. Une baisse des prix accentuée risque d'abord de toucher de plein fouet les producteurs extérieurs de l'OPEP, notamment le Mexique et la Grande-Bretagne, qui verraient leurs revenus durement amputés. D'autres pays producteurs membres de l'OPEP, comme le Nigéria, le Vénézuéla, l'Indonésie, risquent également de voir leur équilibre financier menacé. Les gisements les plus récemment mis en exploitation à des coûts très élevés risquent d'être abandonnés, de même à terme que certains investissements en matière d'économie d'énergie.

Jusqu'où pourrait aller cette désescalade ? *« Cette forme de concurrence à la baisse n'a théoriquement pas de limite au-dessus du coût marginal de production et ne pourrait en fait être arrêtée que lorsqu'elle aura provoqué de tels dégâts dans les économies d'un nombre suffisant de pays membres (financièrement les plus faibles) qu'ils seraient de ce fait contraint d'accepter une procédure de soutien des prix (...) Le processus de dégradation pourrait durer six mois à un an, et il est fort probable qu'une bonne partie des dégâts causés soit irréparables »* notaient un groupe d'experts, proches des pays du Golfe, dans un rapport publié avant la conférence de décembre à Vienne (3).

C'est précisément parce que les conséquences de ce *« scénario du pire »* sont connues et analysées par tous, qu'on voit mal l'Arabie Saoudite, qui s'est toujours montrée soucieuse de préserver les intérêts du monde occidental, et a beaucoup à perdre, des difficultés d'un système fianancier international dont elle est l'un des principaux créanciers, laisser se dérouler cet enchaînement sans intervenir. Une autre conférence de l'OPEP sera inévitablement convoquée. Cette fois pourtant, le royaume wahabite, semble avoir choisi de jouer avec le feu et d'aller au-delà des menaces. Le marché n'a pas attendu pour réagir : dès lundi soir, le prix du pétrole de référence (arabe léger) est tombé de 75 cents à 30,60 dollars le baril et les pétroles de la mer du Nord ont perdu 60 cents.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) De fait, l'Iran a officiellement demandé l'autorisation de pratiquer des rabais, tenant compte de l'augmentation des risques de navire en chargement dans ses pertes du fait de la guerre.

(2) Les bruts nigériens de par leur qualité sont en concurrence directe avec certains brut de la mer du Nord.

(3) *« Le prix du pétrole en 1983 : une année critique »* (décembre 1982) par le groupe de recherche sur la politique pétrolière des pays exportateurs.

LES QUOTAS DE PRODUCTION

	Quotas fixés en mars 1982 (millions de barils/j. (1)	Quotas discutés le 23 janv. 1983 (en m. bar./j.)	Production estimée en janv. 1983
Arabie Saoudite	7,15	4,70	4,30 à 4,50
Iran	1,20	2,50	2,80 à 3
Venezuela	1,50	1,50 à 1,70	2,10
Libye	0,75	1,20	1,45 à 1,60
Indonésie	1,30	1,30	1,30
Nigéria	1,30	1,30	1,00
Irak	1,20	1,25	0,85
E.A.U.	1,00	1,10	1,15
Koweït	0,80	1,10	0,75
Algérie	0,65	0,75	0,70
Qatar	0,30	0,35	0,25
Equateur	0,20	0,20	0,20
Gabon	0,15	0,175	0,15
Total OPEP	17,50	17,40 à 17,60	17,00 à 17,55

(1) 1 million de barils par jour équivaut à 50 millions de tonnes par an.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Veto américain à Philips.** – Le département antitrust du ministère de la justice américain s'oppose au rachat, par le groupe néerlandais Philips, de onze usines d'ampoules électriques au groupe Westinghouse, a déclaré le 24 janvier un porte-parole de Philips à Eindhoven.

Le protocole d'accord conclu il y a quelques mois entre les deux firmes prévoyait en fait la cession des activités « lampes » de Westinghouse aux Etats-Unis et au Mexique. Or, le département antitrust craint que cette opération ne *« fausse la concurrence »*.

Agriculture

● **M. Claude Veyret, délégué cantonal de la F.D.S.E.A. dans la Drôme, bénéficie d'une mise en liberté conditionnelle.** – Il avait été condamné fin novembre par le tribunal correctionnel de Draguignan à huit mois de prison, dont quatre avec sursis, et à trois ans de mise à l'épreuve pour s'être opposé violemment à la mise en vente aux enchères de terres agricoles situées à Beaumont-les-Valence (Drôme). Cette affaire avait provoqué de vives réactions dans les milieux agricoles de la Drôme à la fin de 1982. – (*Corresp.*)

Commerce international

● **Des consultations de travail C.E.E.-Japon,** ont commencé mardi 25 janvier à Tokyo. Ces consultations, qui dureront trois jours, concernent à la fois une limitation volontaire de certaines exportations nippones vers l'Europe (magnétoscopes notamment) et un accroissement des achats de produits manufacturés par le Japon. On estimait, en début de semaine dans les milieux bien informés de Tokyo, que le Japon pourrait accepter certaines limitations volontaires de ses exportations.

Logement

● **Une banque informatique de données immobilières** vient d'être créée à Toulouse par la Fédération nationale des agents immobiliers (F.N.A.I.M.). Les appartements à vendre chez les adhérents de la chambre professionnelle seront ainsi regroupés, classés par situation, taille des locaux, prix, etc., et chaque acheteur pourra interroger l'ordinateur en fonction de ses besoins. Cette banque informatique sera reliée, dans un premier temps, à celle qui existe à Paris, puis aux autres antennes régionales qui doivent se créer peu à peu (F.N.A.I.M., 27, boulevard de Strasbourg, Toulouse. Tél : (61) 27-11-11).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Barclays Bank S.A.

L'Assemblée Générale des Actionnaires de BARCLAYS BANK S.A. du 21 janvier 1983 a nommé Administrateur avec effet de la même date

M. Ambroise ROUX
Président d'Honneur de la Compagnie Générale d'Électricité.

Le Conseil d'Administration de Barclays Bank S.A. est composé dorénavant des membres suivants :

Président	M. Maurice PEROUSE
Vice-Président-Directeur Général	M. Pierre de LALANDE
Vice-Président	M. Henry LAMBERT (Président de Barclays Bank International Limited)
Administrateur Résident	M. Nicholas Anthony MAXWELL-LAWFORD
Administrateur	M. Jean-Claude AARON
Administrateur	M. Pierre de CALAN
Administrateur	M. William Laurence COCKBURN, D.F.C.
Administrateur	M. Cyril Huw MANTON
Administrateur	M. Jean-Louis PILLIARD
Administrateur	M. Jacques RIBADEAU DUMAS
Administrateur	M. Ambroise ROUX

HAVAS CONTACT

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

Le conseil d'administration de la Compagnie Financière Delmas-Vieljeux (Société holding du groupe Delmas-Vieljeux), réuni le 20 janvier 1983 sous la présidence de M. Tristan VIELJEUX, a arrêté les comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 1982.

Le compte d'exploitation fait apparaître un bénéfice de 32 282 446 F pour un exercice d'une durée exceptionnelle de 18 mois, conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 22 juin 1982.

Le résultat d'exploitation de l'exercice précédent (1980/1981) s'élevait à 21 915 072 F pour une durée de 12 mois.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à F 57 062 750 (F 19 053.103 pour l'exercice précédent) et comporte une plus-value nette à long terme de F 27 235 193 provenant de la cession d'un immeuble.

Le Conseil proposera à l'assemblée générale, convoquée pour le 8 mars 1983, de fixer le dividende de cet exercice de 18 mois à F 35 par action auquel s'ajoute un avoir fiscal (impôt payé au Trésor) de F 17,50 donnant un total de F 52,50 par action. Pour l'exercice précédent de 12 mois, il avait été distribué un dividente de F 23 auquel s'ajoutaient F 11,50 d'avoir fiscal.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 22 juin 1982 précitée avait décidé de distribuer un acompte sur le dividende de l'exercice d'un montant de F 10 – par action (donnant droit à un avoir fiscal de F 5 –) qui était payable dès le 29 juin 1982 et qui s'imputera sur le dividende.

SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX

Le conseil d'administration, réuni le 20 janvier 1983 sous la présidence de M. Tristan VIELJEUX, a décidé de proposer à une assemblée générale extraordinaire, qui sera convoquée pour le 2 mars 1983, une augmentation de capital en numéraire de 16 614 000 F (soit 10 %), par l'émission au pair de 166 140 actions nouvelles de 100 F de nominal chacune, à libérer intégralement à la souscription.

Les actionnaires pourront exercer leur droit préférentiel de souscription, à raison d'une action nouvelle pour dix droits de souscription.

Les actions nouvelles porteraient jouissance du 1er janvier 1982.

DELALANDE S.A.

Delalande a vendu la totalité du capital de ses filiales de parfumerie aux Etats-Unis, les sociétés Coparel Inc. et Frances Denney, au groupe américain T. M. Enterprises, présidé par M. Théodore Munchak. Cette cession a pris effet le 31 décembre 1982.

La vente des filiales américaines permet de mettre fin à un effort de financement dont la poursuite aurait été préjudiciable au développement des activités pharmaceutiques de Delalande.

GAZ DE FRANCE

Prochain lancement, le 31 janvier, de l'emprunt Gaz de France 15,20 % 1983.



Rousselot annonce la prise de contrôle de deux sociétés :

– aux Etats-Unis, sa filiale Peter Cooper Corporations vient d'acquérir Polyrez à Woodbury (New-Jersey), dont les résines phénoliques et polymères de cachou complètent la gamme des produits similaires fabriqués en France par sa division chimie à Ribécourt (Oise) ;
– en Hollande, Rousselot Benelux a pris le contrôle de Roonchemie à Waalwijk (Brabant), spécialisée dans la fabrication des colles pour le bâtiment, l'automobile, l'emballage et la câblerie.

Ces acquisitions s'inscrivent dans la politique de développement du groupe Rousselot visant à s'ouvrir des marchés nouveaux pour ses spécialités chimiques en disposant de plates-formes de production à l'étranger.

Par ailleurs, ces nouvelles filiales contribueront au développement des usines françaises du groupe en les faisant bénéficier de leur savoir-faire.

Le Conseil d'administration du 23 décembre 1982 a ratifié ces acquisitions et pris connaissance des résultats des dix premiers mois de 1982. En dépit de la crise internationale, l'activité a été satisfaisante dans tous les secteurs et les résultats provisoires sont en hausse sur l'année précédente, grâce notamment à un accroissement de la part du chiffre d'affaires réalisé hors de France.

DIDOT-BOTTIN

Fondé en 1796

Le Conseil d'administration, réuni le 19 janvier 1983, sous la présidence de M. Vincent Hollard, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1982.

Le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 129 millions de francs, marquant une progression de 13 % par rapport à l'exercice précédent.

Le bénéfice net après impôt atteint 2 007 000 F. Il a été obtenu après une dotation aux amortissements de 3 700 000 F. L'ensemble aboutit à une marge brute d'autofinancement identique à celle de l'exercice précédent.

D'autre part, les filiales de la société ont enregistré un chiffre d'affaires de 49 millions de francs avec un résultat global de 2 200 000 F.

Les perspectives de l'exercice en cours sont satisfaisantes pour le secteur « Edition » des Annuaires et Guides Bottin. Il en est ainsi tant pour la Grande Collection comprenant le Bottin Professions, le Bottin Administratif, le Bottin des Communes et le Bottin de l'Automobile et du Cycle que pour les ouvrages non professionnels comme le Bottin Mondain et le Bottin Gourmand, guide lancé avec succès en librairie à la fin de l'année 1982 et présentant par département les bonnes tables et les hôtels de France.

L'exercice en cours permet également d'escompter une progression sensible de Bottin Adresses (sélection d'adresses pour tous usages publicitaires, mailings et routage) et des activités de traitement de l'information liées aux techniques avancées, et notamment celles du vidéotexte.

Le Conseil a décidé de proposer à l'assemblée des actionnaires, qui est fixée au 24 mars 1983, un dividende global de 19,50 F, soit 13 F, avoir fiscal non compris, pour chaque action Didot-Bottin, contre 12,50 F pour l'exercice précédent.

ANF-INDUSTRIE

Le chiffre d'affaires hors taxes pendant l'exercice 1981-1982 a été de 814 532 632 F contre 942 294 503 F en 1980-1981.

La différence n'est pas significative, car ce dernier chiffre d'affaires avait un caractère exceptionnel qui tient aux cycles des fabrications ferroviaires dans lesquelles la société est spécialisée et qui sont supérieurs à un an. Ce chiffre d'affaires a été réalisé à hauteur de 43,8 % par des ventes à l'exportation contre 42,8 % pour l'exercice précédent. La part de l'exportation dans le carnet de commandes, à la fin de l'exercice, s'élevait à 63 %, ce qui traduit l'orientation de l'activité de la société du fait de l'évolution du marché intérieur.

Le compte d'exploitation se solde par un bénéfice de 23 007 705 F contre 12 336 642 F, l'an dernier, après dotation de 18 251 192 F aux comptes d'amortissement contre 12 724 148 F l'an dernier. Après une dotation de 21 341 000 F pour compléter la provision pour crédits à l'étranger qui se trouve ainsi portée à un total de 58 592 000 F, le résultat net de l'exercice atteint 5 175 902 F en progression sur l'exercice précédent qui était de 3 461 901 F.

Les investissements se sont élevés au cours de l'exercice à 23 424 730 F.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale, convoquée pour le 11 mars, la distribution d'une somme de 5 813 145 F.

DUMEZ

Dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale extraordinaire du 29 juin 1982, le directoire, en plein accord avec le Conseil de surveillance, a décidé d'augmenter par incorporation de réserves le capital de Dumez et de le porter de 150 à 225 millions de francs. L'opération prendra la forme de l'attribution gratuite, pour deux actions anciennes, d'une action nouvelle portant jouissance du 1er janvier 1982.





3 Jours Avec… BSN

Investir en France

BSN a développé ses activités internationales avec succès. Mais il reste un groupe très présent en France où il réalise la majeure partie de ses investissements. Des technologies de pointe, un marketing dynamique, des produits concurrentiels par leur rapport qualité-prix, assurent à BSN un leadership incontestable sur un marché en expansion. Conscient des responsabilités qui lui incombent de ce fait, BSN a toujours été soucieux de son insertion dans la collectivité nationale.

BSN a réussi des restructurations difficiles grâce à la conduite d'un double projet économique et social : la base de son action.

En France, la stratégie industrielle de BSN a pour but de maintenir ou d'accroître ses positions sur ses marchés. C'est ainsi que l'activité « produits secs » a été multipliée par trois en quatre ans. De 1980 à 1982, BSN a absorbé des *filiales françaises de la Générale Occidentale : Segma, Amora, Vandamme-Pie* Qui Chante, *puis* racheté Liebig France qui commercialise les marques Liebig, Viandox et Materne.

Aujourd'hui, BSN, *en France, c'est* :

– 50 % du marché de la bière avec Kronenbourg et Kanterbräu ;

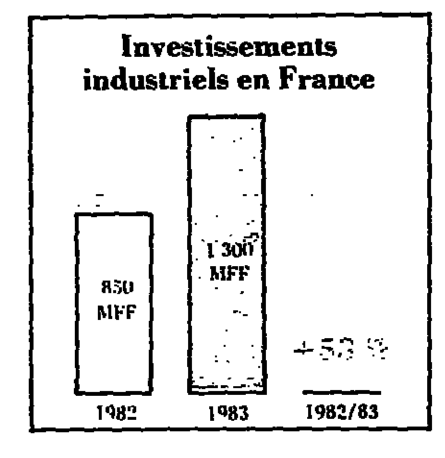
– Le premier producteur de yaourts, fromages frais, desserts, avec Gervais-Danone et Stenval.

– Le leader sur le marché des pâtes alimentaires avec Panzani.

C'est aussi le premier producteur sur de nombreux autres marchés : eaux minérales, moutardes et condiments, vinaigre, pain d'épices, confiserie de sucre, aliments infantiles et potages en boîte.

Cette position forte sur le marché français est le résultat d'une politique active d'investissements. En 1982, les sociétés alimentaires du groupe ont effectué en France des investissements de 850 millions de francs environ. Ils

Investissements industriels en France



complètent ceux réalisés, au cours des dernières années, dans l'alimentation et l'emballage. *Ce sont* 2.170 *millions* de francs qui *ont été* ainsi investis en France par BSN, de *1979* à *1981*, contre 852 millions de francs à l'étranger. Gervais Danone France a, par ailleurs, prévu l'installation d'une usine à Saint-Just-Chaleyssin (Isère). Dotée des dernières nouveautés technologiques, elle sera, dans le domaine des produits frais, la plus grande du monde.

Innover en permanence

Conserver et développer une telle position suppose également un marketing dynamique. Il doit renforcer la personnalité des produits, améliorer leur place sur le marché par une double action simultanée : motivation de la distribution et information du consommateur. Comment ? Prenons deux exemples avec Panzani et Amora.

Panzani, pour devenir leader dans son domaine, doit offrir au prix du marché une qualité supérieure. Grâce à une technologie avancée et à l'intégration de la fabrication des semoules, il peut réaliser cet objectif. Pour le consommateur, il faut identifier pâtes avec Panzani : c'est le sens du slogan « des pâtes, oui, mais des Panzani ». Panzani développe à la fois le marché et sa part dans ce marché. Après avoir vendu des pâtes classiques, Panzani crée les « pâtes riches ».



Pour Amora, le problème était de s'adapter et de se démarquer dans un secteur très concurrentiel. La cuisine actuelle change. Elle est plus simple, plus rapide aussi. Mais on redécouvre la notion de goût. Une vigoureuse politique de diversification des produits a répondu à cette mutation. Aujourd'hui, maintenir sa place, c'est innover en permanence. BSN est très actif dans ce domaine : de nombreux produits sont lancés. Diepal imagine la Cracotte qui reçoit le prix innovation SIAL en 1978. Son succès européen lui vaut ultérieurement un oscar à l'exportation. Kronenbourg élargit le marché du panaché avec Force 4. Evian effectue une percée au niveau des petits conditionnements. Il *lance* aussi Athlon, *boisson diététique* de l'effort *sportif*. Une *première* dans ce domaine.

Innover, c'est aussi la recherche des produits de demain. De nos jours, l'accélération du progrès scientifique et technique est générale. On ne peut s'assurer l'indépendance et la compétitivité économique sans un effort massif de recherche. Ce qui est valable pour les nations l'est aussi pour les groupes industriels.

Selon les *spécialistes*, le marché de l'*agro-alimentaire* sera le principal champ d'application de la biotechnologie à la fin de notre siècle. La biotechnologie *offre* des *perspectives immenses. Fabriquer* des *micro*-organismes qui n'existent pas dans le monde vivant. Pour quoi faire ? Pour sécréter par biosynthèse des produits intéressants qui ne peuvent pas être obtenus autrement. C'est une des voies majeures de la recherche de nouvelles substances nutritives. C'est pourquoi BSN se doit de connaître, de développer et de maîtriser ces technologies d'avenir. Pour contribuer à l'effort de recherche nécessaire, BSN a participé à la création de la société Transgène ; en association avec différents partenaires industriels, financiers, mais aussi publics, Institut Pasteur, INSERM, CNRS, INRA.

Créée en 1980, cette société dispose de ses propres laboratoires. Son objectif est d'assurer le lien entre la recherche fondamentale et ses applications concrètes jusqu'au stade des réalisations pré-industrielles. BSN envisage d'autres collaborations, par exemple avec le laboratoire de biotechnologie du *Massachusets* Institute of Technology.

La recherche chez BSN

BSN *ne délaisse pas pour* autant son *propre effort* de recherche au sein du groupe : en 1982, 110 millions de francs, soit 0,50 % du chiffre d'affaires consolidé, *ont été* investis, et d'importants projets de développement sont prévus dans ce domaine.

Cette recherche est décentralisée au niveau des branches avec ses trente laboratoires de départements et coordonnée au niveau du groupe par trois laboratoires centraux qui réunissent 200 personnes : Nancy pour les boissons, Brive pour les produits secs, Le Plessis-Robinson pour les produits frais. Ces derniers font l'objet d'une attention particulière avec la création du Centre International de Recherche Daniel Carasso. Actuellement en cours de constitution, ce centre comprendra quatre cellules distinctes : matières premières, ferments, process, biochimie analytique ; plus un atelier pilote.

La recherche chez BSN, ce sont des moyens, des personnes qui ont pour mission d'améliorer les procédés techniques et de compléter les gammes.

Le poids des habitudes fait percevoir les grandes innovations comme autant de menaces. BSN, pour sa part, pense que ne pas innover, ne pas développer la recherche constitue le véritable risque. Surtout si l'on a ce chiffre en tête : 60 % des produits alimentaires qui seront consommés en l'an 2000 n'existent pas aujourd'hui.

Les 35 heures chez BSN

Chez BSN, on est convaincu qu'il est possible de poursuivre le progrès social sans dégrader les conditions de l'efficacité économique. Un principe : « travailler mieux pour travailler moins ». C'est à dire : contrebalancer la réduction de la durée du travail par un gain de productivité, afin de garantir le maintien du salaire réel. Un moyen : la négociation.

Des accords sur la 5e équipe dans l'industrie du verre, et les 35 heures, en cours de négociation chez Gervais-Danone France, en fournissent une illustration concrète.

BSN-Emballage

- 5e équipe pour les travailleurs postés en continus (4 × 8).
- durée hebdomadaire du travail réduite à 33 h 36 mn.
- concerne 2 500 travailleurs postés (50 % des effectifs du département).
- maintien du salaire financé par des gains de 7 % de productivité.

Gervais-Danone

- diminution de la durée du travail en 2 étapes :
  1er janvier 1983 : 37 h 30.
  1er janvier 1984 : 35 h.
- *réorganisation du travail permettant un gain de production de 10 %*, garantissant le maintien du salaire réel.
- couplage de l'accord avec des contrats de solidarité.
  Bilan : 30 jours de libre en plus par an.
  400 embauches prévues pour 1984.

Le recyclage du verre

Les verriers français, dont BSN, développent un réseau pour collecter le verre perdu (dit calcin) et pour l'acheminer vers les verreries *réutilisatrices*. En 1976 et 1979, des accords ont *été* passés avec les pouvoirs publics. Deux objectifs :

– diminuer l'énergie consommée pour la fabrication des bouteilles.
– abaisser la part des emballages en verre dans les déchets.

Pourquoi ?
10 tonnes de verre recyclé, c'est :

– une tonne d'équivalent pétrole économisée au niveau de la fabrication.
– une économie significative dans le traitement des ordures ménagères.

Depuis 1975, on assiste à une progression spectaculaire du tonnage de verre recyclé en France :

1975 : 4 000 *tonnes*.
1981 : 420 000 tonnes.
soit :

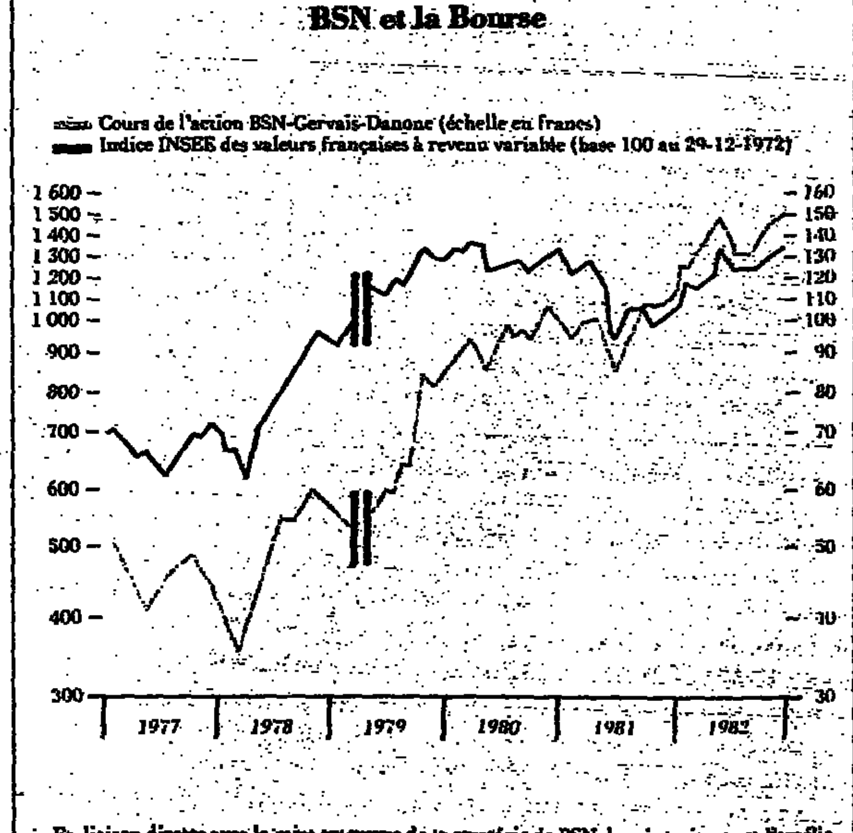
– 42 000 tep économisées.
– les besoins en énergie d'une ville de 100 000 habitants.

BSN réalise à lui seul 40 % de ce recyclage. Celui-ci est organisé dans 80 départements et touche 25 millions de Français. Les prévisions pour 1984 :

– 600 000 tonnes de verre recyclé.
– 60 % des besoins en calcin des verriers sont couverts.

Cet effort d'économie s'exerce également *dans une* autre direction : *l'allégement* du *poids des bouteilles de verre. Combiné* avec le recyclage, il a déjà *permis de diminuer* d'1/3 en 4 ans la consommation de fuel dans la fabrication du verre : en 1978 il fallait 180 grammes de fuel pour produire 1 kilo de verre, il n'en faut plus que 120 grammes en 1982.

BSN et la Bourse



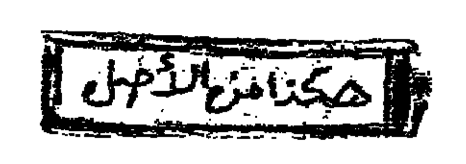
En liaison directe avec la mise en œuvre de la stratégie de BSN depuis trois ans et l'amélioration des résultats du Groupe, le cours de Bourse de BSN a suivi une évolution très favorable.

Au 31 décembre 1977, le cours était de 370 F.

Au 31 décembre 1982, le cour était proche de 1 500 F.

La courbe ci-dessous traduit cette évolution.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 janvier

Marché soutenu

La semaine mais aussi le nouveau mois boursier se sont ouverts sur une note soutenue à la Bourse de Paris.

Après son excellent parcours de janvier (+ 5,5 % de hausse), le marché est dans l'ensemble resté assez bien orienté et, en fin de séance lundi, l'indicateur instantané enregistrait une progression de 0,5 % environ.

Il reste que pour le premier jour de la liquidation à fin février la Bourse n'a quand même pas fait d'étincelles. Beaucoup le faisaient remarquer autour de la corbeille : « Nous entrons dans une phase de réflexion », disait un professionnel. De fait, sans vraiment refroidir l'atmosphère, le refranchissement par le dollar de la barre des 7 F a réfréné les velléités d'achats manifestées par de nombreux opérateurs. Dans les travées, nul ne croyait vraiment à une réescalade des taux outre-Atlantique et on attribuait surtout la remontée du billet vert à un tranfert de la spéculation portée jusqu'ici sur le deutschemark, cependant, qui, commence à déserter les rivages du Rhin en raison des prévisions peu favorables sur les résultats des prochaines élections législatives ouest-allemandes. Mais certains faisaient valoir que la reprise du dollar allait protéger le franc.

Le taux des reports a été fixé à 13 % contre 11 1/4 %.

En liaison avec la fermeté du dollar, la devise-titre s'est échangée entre 8,53 F et 8,57 F contre 8,35 F-8,42 F vendredi.

Phénomène de bascule habituel : à la hausse du dollar a correspondu une baisse de l'or, revenu à Londres de 485 dollars l'once à 475,75 dollars. A Paris, le lingot a perdu 250 F à 108,450 F et le napoléon 2 F à 728 F.

Le volume des transactions a un peu augmenté : 26,93 millions de francs contre 24,80 millions de francs.

NEW-YORK

Forte baisse

Pour la seconde séance consécutive, les cours se sont sensiblement repliés lundi à Wall Street. Le mouvement, cependant, n'a pas été uniforme. L'irrégularité a été de règle. Mais le résultat final n'en a pas pour autant été modifié et, à la clôture, l'indice des industrielles, après avoir plusieurs fois changé de direction, accusait une perte de 22,81 points pour s'établir à 1 030,16. Le bilan de la journée a été plus mauvais encore puisque, sur 1 973 valeurs traitées, 1 625 ont baissé et seulement 162 ont monté, 186 n'ayant pas varié d'autre part.

La publication des dernières statistiques sur l'évolution de la masse monétaire pour la seconde semaine de janvier (+ 6,9 milliards de dollars) ont relancé la crainte d'un durcissement de la politique monétaire menée par la Réserve fédérale, crainte rendue encore plus vive par la récente déclaration de M. Paul Volcker, président dudit établissement. En bref, le FED est gêné dans son action par les déficits budgétaires massifs que l'Administration ne paraît guère disposée à réduire et pourrait être amené à rehausser les taux d'intérêt.

Selon les analystes, la réaction du marché a été essentiellement psychologique. Mais beaucoup estiment que la confiance des opérateurs a été sérieusement entamée, phénomène qui pourrait conduire le marché en-dessous de la barre des 1 000 très rapidement. Autre facteur baissier, et non des moindres : l'échec de la conférence de l'OPEP et ses possibles conséquences sur le système bancaire international.

VALEURS	Cours du 21 janv.	Cours du 24 janv.
Alcoa	31 1/2	30 1/8
A.T.T.	67 3/8	65 7/8
Boeing	33 7/8	33 3/8
Chase Manhattan Bank	48 1/8	48
Du Pont de Nemours	40 1/8	38 1/2
Eastman Kodak	82 5/8	81 1/2
Exxon	30 7/8	29 3/4
Ford	36 1/4	35 1/2
General Electric	93 7/8	92
General Foods	37 1/4	37 1/4
General Motors	58 3/4	57 7/8
Goodyear	31 5/8	30 5/8
I.B.M.	94 5/8	93 7/8
I.T.T.	31 1/2	31 1/4
Mobil Oil	27 1/4	25 3/4
Pfizer	70	69 5/8
Schlumberger	50 1/8	47 1/4
Texaco	32 7/8	31 7/8
U.A.L. Inc.	30 1/2	31 1/2
Union Carbide	56 5/8	55
U.S. Steel	20 3/4	19 3/4
Westinghouse	42 7/8	41 5/8
Xerox Corp.	40	38 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

A.N.F.-INDUSTRIE. – Le bénéfice net pour l'exercice 1981-1982 s'élève à 5,17 millions de francs contre 3,46 millions précédemment pour un chiffre d'affaires de 814,53 millions de francs contre 942,29 millions. La société précise que la baisse du chiffre d'affaires n'est pas significative, celui de 1980-1981 ayant eu un caractère exceptionnel en raison des cycles de fabrication ferroviaire qui sont supérieurs à un an.

DELALANDE. – La société a vendu la totalité du capital de ses filiales de parfumerie aux Etats-Unis, les société Coparel Inc. et Frances Denney, au groupe américain TM Enterprises, présidé par M. Théodore Munchak. Cette cession a pris effet le 31 décembre 1982.

La vente des filiales américaines permet de mettre fin à un effort de financement dont la poursuite aurait été préjudiciable au développement des activités pharmaceutiques de Delalande.

ROUSSELOT. – Poursuivant son implantation internationale, la société Rousselot annonce la prise de contrôle de deux entreprises :

– Aux Etats-Unis, sa filiale Peter Cooper Corporations vient d'acquérir Polyrez à Woodbury (New-Jersey), dont les résines phénoliques et polymères de cachou complètent la gamme des produits similaires fabriqués en France par sa Division Chimie à Ribécourt (Oise) ;

– Aux Pays-Bas, Rousselot Benelux a pris le contrôle de Roonchemie à Waalwijk (Brabant), spécialisée dans la fabrication des colles pour le bâtiment, l'automobile, l'emballage et la câblerie.

Le conseil d'administration du 23 décembre 1982 a ratifié ces acquisitions et pris connaissance des résultats des dix premiers mois de 1982. En dépit de la crise internationale, l'activité a été satisfaisante dans tous les secteurs et les résultats provisoires sont en hausse sur l'année précédente grâce notamment à un accroissement de la part du chiffre d'affaires réalisé hors de France.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	20 janv.	21 janv.
Valeurs françaises	103,5	104,3
Valeurs étrangères	104,6	104,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	20 janv.	21 janv.
Indice général	104,1	104,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 janvier .... 12,5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 janv.	25 janv.
1 dollar (en yens)	241,30	239,65

BOURSE DE PARIS — Comptant — 24 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

24/1	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	110	....
Akzo	120	115
Alcan Alum	241	249
Algemeine Bank	985	959
Am. Petrofina	470	....
Arbed	160	....
Asturienne Mines	54	....
Bco Pop Espanol	81	77

◆ : prix précédent

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2196	4,5 % 1973	2185	2165	2150	2153
3080	C.N.E. 3 %	3032	3080	3058	3030
570	Facom	571	573	573	[illegible]
720	Fichet-Bauche	720	715	715	[illegible]
152	Finextel	152	152 10	152	[illegible]
90	Vallourec	90	96	97 80	94
1230	V. Clicquot-P.	1229	1190	1180	1170
680	Viniprix	679	700	700	686
210	Amax Inc.	208 20	210	204	211 50
555	Amer. Express	564	543	530	550
575	Amer. Teleph.	567	578	567	580
158	Anglo Amer. C.	158	151	149 80	147 90
49	Imp. Chemical	48 70	47 75	48	48
105	Inco. Limited	106 50	100 60	98	98 40
830	IBM	819	820	811	822
41	Ito-Yokado	41 10	40	40 50	40
270	ITT	271 50	272	270	277 20
44	Matsushita	44	42 80	42	42 95
735	Merck	732	742	738	730
670	Minnesota M.	672	662	682	670
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
260	Exxon Corp.	258	260	256	257 10
320	Ford Motors	319	314 20	314 50	316
425	Free State	423	398	398	398
200	Gencor	200	199	199	199
225	Gén. Belgique	223	223	223	220
810	Gén. Electr.	810	808	800	803
510	Gen. Motors	513	508	504	515
75	Goldfields	75	73	70	73
205	Harmony	199	193	192	196 80
29	Hitachi	29 10	28 75	28 05	28 90
375	Hoechst Akt.	373	369	361	362
840	Siemens A.G.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
120	Sony	120 20	120 50	120 50	120
163	T.D.K.	163	161 90	160	163
630	Unilever	632	618	620	....
505	Unit. Techn.	502	507	500	501
950	Vaal Reefs	950	935	923	917
495	West Deep	491	467	481	457 70
490	West Hold.	485	470	456	460 60
345	Xerox Corp.	340	339 80	339	342 80
3	Zambia Corp.	3 05	2 95	2 99	2 90

o : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/1	Cours des billets aux guichets: Achat	Cours des billets aux guichets: Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 885	7 013	6 800	7 150
Allemagne (100 DM)	283 490	283 200	275	289
Belgique (100 F)	14 519	14 517	13 330	14 450
Pays-Bas (100 fl.)	258 800	258 840	253	265
Danemark (100 krd)	80 610	80 590	76	82
Norvège (100 k)	97 090	97 800	94	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 865	10 811	10 450	11 150
Grèce (100 drachmes)	8 200	8 310	6 500	8 500
Italie (1 000 lires)	4 938	4 937	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	346 950	345 500	337	355
Suède (100 krs)	93 400	93 760	90	96
Autriche (100 sch)	40 410	40 330	39 500	41 200
Espagne (100 pes.)	5 364	5 367	5 150	5 600
Portugal (100 esc.)	7 290	7 350	5 300	6 500
Canada ($ can 1)	5 616	5 690	5 480	5 750
Japon (100 yens)	2 928	2 903	2 780	2 920

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/1
Or fin (kilo en barre)	108500	108300
Or fin (en lingot)	108700	108450
Pièce française (20 fr)	730	728
Pièce française (10 fr)	414	.....
Pièce suisse (20 fr)	729	717
Pièce latine (20 fr)	686	675
Souverain	830	828
Pièce de 20 dollars	3920	3800
Pièce de 10 dollars	1910	1860
Pièce de 5 dollars	952 50	.....
Pièce de 50 pesos	4290	4295
Pièce de 10 florins	698	710



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. ALLEMAGNE : « La fin du miracle », par Maurice Halff ; « Entre la *Suite* et le *Requiem* », par André Fontaine ; Dans la presse hebdomadaire.

ÉTRANGER

3. ASIE
– JAPON : l'ouverture de la session de la Diète.
3. DIPLOMATIE
– M. Genscher aux États-Unis.
4. EUROPE
– ITALIE : le procès des ravisseurs d'Aldo Moro.
4. AMÉRIQUES
– ÉTATS-UNIS : la visite de M. Badinter.
5. PROCHE-ORIENT
6. AFRIQUE
– « Le Maroc sous le faix de la guerre » (II), par Roland Delcour.

POLITIQUE

7. Le colloque de l'Institut de la recherche marxiste.
8. La préparation des élections municipales.

SOCIÉTÉ

10. La situation dans les prisons.
10-11. ÉDUCATION.
11. MÉDECINE : le Conseil économique et social et la réforme hospitalière.
12. RELIGION.
39. SPORTS. – Tennis : la retraite dorée du P.-D.G. de la Borg illimited.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

13. A cinq mille années-lumière de la Terre, un pulsar pas comme les autres.
– Orages de grêle sous surveillance.
14. Outil incomparable au service des physiciens : GANIL en terrain vierge pour sonder le comportement des noyaux atomiques.

CULTURE

15. VARIÉTÉS : le XVIIe Midem.
18. COMMUNICATION : la crise de l'Union de Reims.

RÉGIONS

19. L'ÉQUIPEMENT HYDRAULIQUE DES MONTAGNES : le Limousin prépare « son » plan énergétique.
20. TRANSPORTS : l'inauguration de la « nouvelle S.N.C.F. » par la S.N.C.F.

ÉCONOMIE

40. CONJONCTURE : les premiers rapports de mission présentés au Plan.
– SOCIAL : les négociations sur la retraite à soixante ans.
41. AFFAIRES : les modifications des primes d'assurance contre le vol.
42. CONSOMMATION. – Point de vue : « Les consommateurs moins protégés », par Pierre Fauchon.
– ÉPARGNE.
43. ÉNERGIE.

RADIO-TÉLÉVISION (18)
INFORMATIONS « SERVICES » (39) :
La Maison ; « Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.
Annonces classées (21 à 38) ; Carnet (12) ; Marchés financiers (45).

A B C D E F G

APRÈS LES DÉCISIONS DE LAGOS

Les mesures d'expulsion ont provoqué un gigantesque exode au Nigéria

La décision prise par le gouvernement du Nigeria d'expulser sous quinzaine tous les étrangers *« installés illégalement »* dans leur pays a provoqué un gigantesque exode. Celui-ci concerne plusieurs dizaines de milliers de personnes, en majorité des Ghanéens qui tentent de gagner Accra, la plupart à travers le Bénin et le Togo. La fermeture des frontières terrestres du Ghana depuis le 21 septembre dernier gêne cependant le rapatriement.

A Lagos, ambassades et consulats sont littéralement assaillis par les candidats au départ. Par ailleurs, à la suite de l'incendie de l'immeuble abritant le centre nigérian des télécommunications extérieures – incendie qui a fait deux morts, – toutes les communications internationales par télex ainsi que la plupart des liaisons téléphoniques sont interrompues depuis lundi 24 janvier.

Assoiffés et affamés, des centaines de Ghanéens expulsés du Nigéria sont arrivés lundi 24 janvier à Accra, venant de Lomé, capitale du Togo, a annoncé la radio du Ghana. M. J. Hansen, ministre ghanéen de l'intérieur, a affirmé que les autorités mettraient tout en œuvre pour aider les expulsés à se réadapter et a émis le vœu que le gouvernement de Lagos garantisse *« dans un esprit de bon voisinage »* la sécurité des Ghanéens encore au Nigéria.

Les autorités ghanéennes ont annoncé, d'autre part, l'envoi de bateaux pour faciliter le rapatriement de leurs ressortissants. On indiquait lundi, à la haute-commission du Ghana au Nigéria, que le premier de ces bateaux serait arrivé dans la nuit de dimanche à lundi au port de Lagos, mais sa capacité ne serait que de quelques centaines de personnes.

Par camions et par pirogues surchargés, des milliers d'immigrés togolais et béninois ont déjà quitté la capitale nigériane et le pays, obéissant aux ordres donnés par leurs ambassades et craignant la vindicte de nombreux Nigérians, pour lesquels les immigrés sont la cause de tous les maux – chômage, criminalité et fanatisme religieux.

Chacune des ambassades, assiégée de nombreux ressortissants venus de l'intérieur du Nigéria chercher des informations et les laissez-passer qui leur permettront de rapatrier leurs bagages, a fonctionné à guichets fermés samedi, dimanche et lundi.

L'aéroport international de Lagos est envahi par les passagers, qui espèrent trouver une place pour le Ghana, de même que les bureaux de la Ghana Airways dans la capitale nigériane.

Plusieurs témoignages recueillis à la haute-commission ghanéenne à Lagos font état de violences subies par leurs ressortissants, qui, selon toutes ces déclarations, sont devenus les boucs émissaires de Nigérians peu scrupuleux.

Sécurité précaire

Chaque ambassade estime cependant qu'il sera pratiquement impossible de respecter les délais puisqu'il ne reste plus qu'une semaine pour assurer les départs. Des démarches ont été entreprises auprès des autorités nigérianes pour obtenir un assouplissement et une extension de l'ultimatum de Lagos, qui expire en principe lundi prochain.

Interrogés lundi à la frontière du Nigéria et du Bénin, de nombreux candidats à l'exode ont déclaré qu'ils se trouvaient à Sémé depuis quatre ou cinq jours dans l'espoir de pénétrer au Bénin, et risquaient de se trouver très vite à court de nourriture et d'argent. Certains se demandaient comment ils allaient traverser le Bénin, les chauffeurs de cars et de taxis ayant quadruplé leurs tarifs pour la circonstance.

Sur la route de Lagos, on pouvait voir des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants entassés dans les autobus. Débarqués à la frontière, ils devaient transporter tous leurs biens à pied jusqu'au Bénin.

La plupart des Ghanéens concernés par l'ordre d'expulsion nigérian ont été licenciés de leur emploi de domestique ou d'ouvrier du bâtiment et ont perdu leur logement. – *(A.F.P., Reuter)*

Les négociations entre Pretoria et Luanda auraient repris

La radio sud-africaine a affirmé, mardi 25 janvier, que la négociation entre Pretoria et Luanda, amorcée le 7 décembre au Cap Vert (*le Monde* du 10 décembre), avait repris et qu'une délégation américaine était attendue dans la capitale angolaise à la veille de l'arrivée, lundi, de M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies. Ces informations, recueillies auprès de sources diplomatiques non identifiées, n'ont toutefois été confirmées, de source officielle, ni à Luanda ni à Pretoria.

A Lisbonne également, dans les milieux diplomatiques, des informations circulent sur une reprise de la négociation entre l'Afrique du Sud et l'Angola, qui porterait sur *« un gel de la guerre »* dans un couloir de 200 kilomètres juste au nord de la frontière namibienne. Les Sud-Africains s'engageant à ne plus appuyer la guérilla de l'Unita contre le gouvernement de Luanda, les Angolais accepteraient, en échange, le repli, au nord de cette zone, des forces de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) qui y sont stationnées.

Ces informations doivent être accueillies avec d'autant plus de réserves, pour l'instant, qu'elle ne précisent pas le sort des quelque cinq mille soldats sud-africains occupant une bande de terre sur la frontière namibienne, dans le sud angolais. D'autre part, aucune indication n'est fournie sur le lieu, la date et les circonstances d'une éventuelle rencontre entre Angolais et Sud-Africains.

A Paris, enfin, le Quai d'Orsay a réfuté, lundi soir, les accusations portées contre la France par M. Nujoma, président de la SWAPO, dans un entretien publié le jour même dans nos colonnes (*le Monde* du 25 janvier). Un porte-parole du ministère des relations extérieures a déclaré que *« la France continue d'avoir un rôle actif pour l'exécution de la résolution 435 de l'ONU sur l'indépendance de la Namibie »* et *« respecte et continuera de respecter de manière absolue l'embargo sur les armes à destination de l'Afrique du Sud »*. M. Nujoma avait notamment accusé Paris de *« double jeu à propos de la Namibie »*.

George Cukor est mort

Le cinéaste américain George Cukor est mort lundi matin 24 janvier dans une clinique de Los Angeles. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

Le cinéaste des femmes

Bien qu'il n'aimait pas être considéré uniquement comme un metteur en scène d'actrices, Cukor a été à Hollywood leur directeur prestigieux et la plupart de ses films ont dû leur succès à des portraits de femme.

Né à New-York, le 7 juillet 1899, dans une famille originaire de Hongrie, George Cukor abandonne ses études de droit pour se consacrer au théâtre. En 1926 il se fait remarquer à Broadway par une mise en scène de *Gatsby le Magnifique*, d'après le roman de Scott Fitzgerald. Il est alors engagé à la Paramount. En 1930, il passe à l'Universal et travaille aux dialogues de *A l'Ouest rien de nouveau*, de Lewis Milestone. Il est alors coréalisateur de quelques films.

Sa première réalisation à part entière est *Tarnished Lady* (1931), mais sa carrière démarre brillamment en 1932 avec *Hérédité* où il lance une jeune actrice qui possède un tempérammment exceptionnel : Katharine Hepburn. Il tourne ensuite avec elle de 1933 à 1940 : *les Quatre Filles du Docteur Marsh, Sylvia Scarlett, Vacances* et *Indiscrétions*. George Cukor est devenu à la M.G.M. une sorte de spécialiste du film à costumes : *David Copperfield* d'après Dickens, *Roméo et Juliette* d'après Shakespeare, *le Roman de Marguerite Gautier* (1936) où Greta Garbo est sublime en « Dame aux camélias » et *Zaza*, avec Claudette Colbert (1938). Mais sa tentative de faire de Garbo une fantaisiste excentrique avec *la Femme aux deux visages* (1940) est un échec.

En 1939, il a réuni dans *Femmes*, film dans lequel ne figure aucun homme, quelques stars de la M.-G.-M., dont Norma Shearer et Joan Crawford. Il a été écarté de la réalisation de *Autant en emporte le vent* mais Cukor trouve son épanouissement dans les années 40, dirige Ingrid Bergman dans un film quasi hitchcokien, *Hantise* (1944) et se distingue par la suite avec des drames et des comédies sophistiqués, retrouvant à l'occasion son interprète de prédilection, Katharine Hepburn.

En 1954, il utilise la couleur et le cinémascope pour son chef-d'œuvre *Une étoile est née*, où Judy Garland est bouleversante. Après *la Croisée des destins* (1955) avec Ava Gardner, il réussit une subtile comédie musicale, *les Girls* (1958) et dirige Anna Magnani (*Car sauvage est le vent*, 1958) ; Sophia Loren (*la Diablesse au collant rose*, 1959) ; Marilyn Monroe et Yves Montand dans *le Milliardaire* (1960).

Par la suite, George Cukor tourne moins mais il gardé sa réputation et fait entendre un coup d'éclat avec *My Fair Lady* (1964). Son dernier film, *Riches et célèbres* (1981) est un duel de femmes.

Cukor, dont la gloire reste attachée aux studios de la M.G.M., avait été fait commandeur des arts et lettres par M. Jack Lang, ministre de la culture, le 13 janvier 1982.

J. S.

UN PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA GRANDE PAUVRETÉ VA ÊTRE SOUMIS AU CONSEIL DES MINISTRES

M. François Mitterrand a manifesté *« une très grande attention »* aux problèmes sociaux évoqués au cours de l'audience qu'il a accordée, lundi 24 janvier, aux représentants de huit associations humanitaires (1) et caritatives, mais il n'a rien révélé du programme qui doit être présenté en conseil des ministres, déclare-t-on de source proche du Secours catholique.

De même source, on indique que les principaux problèmes évoqués avec le chef de l'Etat ont été : ceux du *« disfonctionnement »* (délais excessifs, renvois d'une caisse à l'autre, lacunes de la couverture sociale), l'ensemble des organismes sociaux ayant, ajoute-t-on, *une « attitude passéiste plutôt que prospective »* ; les problèmes de l'accès au logement social ; enfin, le problème de la scolarité. Il s'agissait, précise-t-on, d'une réflexion sur l'enseignement primaire, qui conditionne, dans une certaine mesure, la formation professionnelle ultérieure.

Le conseil des ministres doit examiner, mercredi 26 janvier, de nouvelles propositions en faveur des plus défavorisés ainsi que les modalités d'organisation d'une conférence annuelle sur le thème de la grande pauvreté.

(1) Il s'agit des associations humanitaires et caritatives suivantes : Aide à toute détresse-quart monde, Armée du salut, Secours populaire français, Secours catholique, Emmaüs, la FNARS (Fédération nationale des centres d'accueil et de réadaptation sociale), l'UNBAS (Union nationale des bureaux d'aide sociale) et la fédération des PACT, s'occupant de l'habitat insalubre.

En Corse

UN MAGHRÉBIN TUÉ

Un jeune Marocain âgé de vingt ans, Nimoun Abarran, a été tué, dimanche 23 janvier, à Ajaccio, par deux hommes circulant à motocyclette, qui ont tiré cinq balles de calibre 7,65 dans sa direction. Les enquêteurs n'écartent pas l'hypothèse d'un attentat raciste. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) exprime dans un communiqué *« son indignation devant ce nouveau meurtre qui fait suite à quatre autres meurtres de Maghrébins perpétrés en Corse (...)*. Le MRAP demande *« aux autorités de prendre des mesures efficaces pour découvrir les assassins et faire échec à ces menées intolérables »*.

CINQ ATTENTATS

Trois attentats, non revendiqués, ont été commis dans la nuit du lundi 24 au mardi 25 janvier à Ghisonaccia (Haute-Corse), à 80 kilomètres au sud de Bastia. La première explosion a partiellement détruit la maison occupée par un viticulteur corse, M. Jean Raffin, âgé de cinquante-neuf ans. La seconde a endommagé une voiture appartenant à un agriculteur, M. Pierre Cabanie.

Enfin, une charge de faible puissance a arraché la porte du garage de la maison occupée par un retraité d'origine continentale, M. Casimir Vignau. Ces trois attentats n'ont fait aucune victime.

D'autre part, deux attentats ont été commis à Porticcio, sur la rive sud du golfe d'Ajaccio (Corse-du-Sud), durant la même nuit. Des explosions ont endommagé la mairie annexe et l'école de Porticcio.

VOLEURS DE MAGNÉTOSCOPES A POITIERS

Cela devait arriver. La concentration à Poitiers, centre national de dédouanement des magnétoscopes de fabrication étrangère depuis le décret du 21 octobre 1982, d'appareils de valeur ne pouvait manquer d'exciter des convoitises. Pour la première fois, on a constaté, lundi 24 janvier, sur le parc de stationnement des conteneurs en attente, le vol d'une centaine de ces magnétoscopes, cent un exactement.

Les malfaiteurs n'étaient pas des amateurs. Venus avec une camionnette, ils avaient fait sauter les plombs du conteneur où ils se sont servis, dégagé la barre de fermeture, opéré et pris ensuite le temps de refermer les portes, sans que les deux vigiles et leurs chiens, chargés de la surveillance se soient aperçus de leur présence.

NOUVELLES BRÈVES

● *Arrestation au Nicaragua du vice-ministre de la justice.* – Les autorités ont arrêté M. Alberto Gamez Ortega, vice-ministre de la justice, soupçonné d'avoir révélé des secrets d'État et d'avoir fait sortir clandestinement du matériel du pays, a annoncé le ministère de l'intérieur, lundi 24 janvier. M. Gamez est en état d'arrestation depuis le 11 décembre, date à laquelle il a été démis de ses fonctions.

Ajournement de l'exécution d'un condamné à mort aux États-Unis. – La Cour suprême a décidé lundi 24 janvier de surseoir à l'exécution par injection d'un condamné à mort au Texas, quelques heures seulement avant le moment fixé.

Thomas Barefoot, condamné à la peine capitale pour le meurtre d'un policier en 1978, devait être exécuté ce mardi à l'aube par injection d'une dose de penthotal.

Les avocats du condamné, qui clame son innocence, avaient fait appel devant la cour suprême qui a décidé d'étudier à nouveau l'affaire le 26 avril prochain. Barefoot aurait été le deuxième condamné à mort exécuté par injection. Le 7 décembre dernier, Charlie Brooks a été exécuté au Texas par une injection intraveineuse de penthotal. – *(A.F.P.)*.

● *Trois nouveaux correspondants de l'Académie des sciences* ont été élus lundi 24 janvier. Il s'agit de M. Robert Corriu, professeur à l'université des sciences et des techniques du Languedoc, directeur régional universitaire de la formation permanente et spécialiste de la stéréochimie ; de M. Jean Flahaut, doyen de la faculé des sciences pharmaceutiques et biologiques de l'université Descartes à Paris, et de M. André Rassat, professeur à la faculté des sciences de Grenoble et spécialiste des radicaux libres.

● **Accord de principe pour l'achat de gaz naturel algérien par l'Autriche.** – Le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Pahr, a fait part à l'Algérie de l'accord de principe de son gouvernement pour l'achat de gaz naturel algérien. M. Pahr a quitté Alger le 24 janvier. – *(A.F.P.)*

en page 44

CHUTE DE LA LIVRE ARRÊTÉE REPLI DU DOLLAR

La chute de la livre sterling provoquée par l'échec de la conférence de l'OPEP et plus particulièrement par les propos de Cheik Yamani laissant prévoir une prochaine baisse du prix du pétrole de la mer du Nord, a été arrêtée, au cours de la matinée de mardi. Le cours de la devise anglaise s'est d'abord inscrit à l'ouverture à son niveau extrêmement déprimé de la veille : 1,53 dollar, soit la cotation la plus faible jamais enregistrée vis-à-vis du dollar. A Paris, le cours était de 10,60 F. Il est remonté ensuite progressivement pour atteindre 10,66 F, alors qu'on cotait à Londres 1,54 dollar pour une livre anglaise. La forte baisse qui s'était produite lundi était la première qui ait eu lieu depuis le relèvement le 11 janvier dernier, par les banques londoniennes, de leur taux de base porté de 10 à 11 %.

La légère remontée de la livre s'explique avec le repli du dollar qui cotait à Paris 6,95 F (contre 7,02 la veille) ; à Francfort, 2,4550 D.M. (contre 2,4750). Le franc était soutenu, la devise allemande valant 2,8325 F. Le taux du marché monétaire a été ramené à Paris de 12 5/8 à 12,50.

On notait à Londres une reprise de l'or. L'once était coté pendant les premières heures de la matinée autour de 482 dollars contre 476 dollars lundi après-midi.

A Paris

UNE GRÈVE DE LA C.G.T. A PROVOQUÉ DES COUPURES DE COURANT

Des coupures de courant de quelques minutes ont été opérées dans la journée du 24 janvier à Paris par des grévistes cégétistes d'E.D.F. qui réclament l'application de la nouvelle grille des qualifications. Ainsi les journaux télévisés de la mi-journée et de la soirée ont été perturbés. Le 25 janvier dans la matinée, l'immeuble de la direction générale et celui de la direction régionale de Paris ont été privés de courant pour les mêmes raisons.

Le 24, le directeur d'E.D.F.-Paris avait été retenu pendant plusieurs heures par les grévistes C.G.T., mais a pu quitter son bureau en fin d'après-midi.

Les négociations sur la classification ne sont pas pour autant rompues entre la direction de Paris et la C.G.T. Le mouvement concerne, selon la direction, environ douze cents grévistes sur les neuf mille agents employés dans la capitale. Les coupures ont commencé dès le 20 janvier.

● *Mme Yvette Roudy*, ministre des droits de la femme, a demandé à Mme Chantal Rogerat, ancienne rédactrice en chef du mensuel de la C.G.T. *Antoinette*, de présider une commission non gouvernementale sur les femmes à travers l'audiovisuel. Cette commission va examiner la situation actuelle et surtout chercher les moyens de faire reconnaître et exister l'identité féminine dans le secteur audiovisuel. De nombreuses femmes participent à cette commission de façon plus ou moins régulière, autour d'un noyau fixé composé essentiellement de réalisatrices : Mmes Thérèse Andersson-Fournier, Geneviève Bastid, Colette Castagno, Lise Déramo-rid, Colette Djidon, Joëlle Gorron, Liliane de Kermadec, Hélène Martin, Marie-Hélène Rebois, Marthe Mercadier, Hélène Misserly, Françoise Prébois, Chantal Rogerat, Josyane Serror, Monique Tosello.

Le numéro du « Monde » daté 25 janvier 1983 a été tiré à 555 376 exemplaires.



